رِسَالَةٌ عِلْمِيَّةٌ فِيْ قِيَامِ رَمَضَانَ

TRAITÉ SCIENTIFIQUE SUR LE QIYÂMU RAMADWÂN

(aussi appelé la tarâwîh par les gens en général)

Réponses aux trois sectes : Déobandî, Bareylwî et Salafî

à la lumière du Qur'ân et de la *sunnah*

Compilé par

Mohammad Ibrahim Nuckcheddy

Contenus :

Introduction 9

- Le livret du *déobandî* 10
- Le livret du *bareylwî* 10
- Le livre du *salafî* 11
- Le livret d'*al-Albânî* 11
- Les documents des trois sectes disponibles 11
- La formation des sectes 12

- Les trois sectes :

--- Le *déobandî* 13
--- Le *bareylwî* 14
--- Le *salafî* 14
- Qui sont les gens du Qur'ân 15
- Est-il permis de former des groupes ? 18
- Mentir au sujet du prophète et sa conséquence 24

Chapitre 1 - Aspects généraux du *qiyâmu ramadwân* aussi appelé *tarâwîh* 27

1.1 *Tarâwîh* - la définition 27

--- *Déobandî* 27
--- *Bareylwî* 29
- Le *bareylwî* dit que la *tarâwîh,* c'est d'après la *charî'ah* 29
--- *Salafî* 29

1.2 La définition de *tarâwîh* vue par le grand public 29

- Le prophète n'a jamais fait la *qiyâmu ramadwân* (la prière de la tarâwîh) regulièrement 30

1.3 Tarâwîh - une appellation et une source inconnues 31

- Le *salafî* avoue que la *tarâwîh* n'a pas sa place dans le Qur'ân et la *sunnah* 32
- Le *déobandî* dit que la *tarâwîh,* c'est d'après l'islâm 33
- La déclaration de l'ex-imâm de la mosquée *al-Aqsâ* 34
- Le *hadîth* d'*an-Nadr ibn Chaybân* 35

1.4 Combien de fois ont-ils mentionné « *tarâwîh* » dans leurs livrets/livres/feuillets ? 39

- *Déobandî* 39
- *Bareylwî* 39
- *Salafî* 39

- *Al-Albânî*..... .. 39

1.5 Objection d'un *bareylwî*..... ..39

- La différence entre *tajwîd* et *tarâwîh*..... ..40
- Le *ramadwân* est-il un mois sacré ou béni ?..... ..42
- Parole d'*an-Nawâwî*..... ..45
- Le *bareylwî* triche-t-il ou cache-t-il la vérité ?..... ..45

1.6 Le *salafî*..... ..53

- Les déclarations des savants citées par le *salafî*..... ..55

1.7 Cette appellation est-elle connue de la *charî'ah* ou de la *sunnah* ?..... ..56

1.8 Cette appellation vue pas le *salafî*..... ..58

- La parole de la majorité ne fait aucune autorité..... ..59

1.9 J'ai enfin trouvé quelqu'un pour me prêter main forte 60

1.10 Conclusions..... ..63

1.11 Pourquoi alors cette appellation ?..... ..63

1.12 Le mot *tarâwîh* dans d'autres sources de référence..... ..64

- Les exégètes du Qur'ân (*tafâsîr*)..... ..64
- Les livres de *hadîths*..... ..65
--- 1. *Sahîh al-Bukhârî*..... ..65
--- 2. *Sahîh Muslim*..... ..67
--- 3. *Sunan Abû Dâwûd*..... ..68
--- 4. *As-sunan al-kubrâ*..... ..70
--- 5. *Akhbâr Makkah*..... ..70
--- 6. Les branches de la foi..... ..70
--- 7. *Sahîh Ibn Hibbân*..... ..71
--- 8. *Ma'rifat-us-sunan wal âthâr*..... ..71
--- 9. *As-sunan as-saghîr*..... ..72
--- 10. *Fadâil al-awqât*..... ..72

1.13 Conclusion..... ..72

Chapitre 2 - Les mérites du *qiyâmu ramadwân*..... ..73

2.1 Le texte arabe du *hadîth*..... ..74

2.2 Authenticité..... ..74

2.3 Obligatoire ou volontaire..... ..75

2.4 Points à retenir..... ..76

- *Déobandî* 76
- *Bareylwî* 77
- *Salafî* 79

2.5 Commentaires 80

- Qui sont les véridiques et les martyrs ? 81
- L'intercession du Qur'ân et du jeûne 84

2.6 Commentaires 84

2.7 Conclusions 86

Chapitre 3 - L'heure prescrite pour le *qiyâm* 87

- Quelle heure faut-il faire la prière de *ichâ* 88
- Les divergences de la communauté sont une malédiction 92
- Les *hadîths* d'*Abû Dharr* 96
- Les différences dans les *hadîths* d'*Abû Dharr* 104
- La prière de *ichâ* et de *fajr* en congrégation et la prière toute la nuit . 107
- Le *déobandî* dit qu'il y a ambiguïté dans le *hadîth* de *sahîh al-Bukhârî* 110
- Le *salafî* dit qu'il n'y a pas de différence entre le *qiyâm-ul-layl,* le *tahajjud* et la *tarâwîh* 112
- Les significations de *tahajjud* selon les dictionnaires arabes 112
- Que signifie *qiyâm-ul-layl* ou *tahajjud* dans les *hadîths* 116

Chapitre 4 - La prière du prophète 119

4.1 Le *bareylwî* 119

- Les *hadîths* d'*Ibn Chihâb* 120
- Les différences dans les *hadîths* d'*Ibn Chihâb* 126

4.2 Le *salafî* 133

- Les *hadîths* de '*Aïchah* sur la prière du prophète dans la dernière décade du *ramadwân* 133
- Les différences dans les *hadîths* de '*Aïchah* 137
- Le *hadîth* de '*Aïchah* sur la retraite spirituelle durant cette période 137

Chapitre 5 - La congrégation 139

5.1 Le *déobandî* 139

- Les *hadîths* de '*Aïchah* sur la crainte qu'avait le prophète 140
- Les différences dans les *hadîths* de '*Aïchah* 141
- Le *hadîth* de *Tha'labah ibn Abû Mâlik al-Qurâthi* 142
- Comparaison entre le *hadîth* du prophète et le *athar* de '*Umar* 144

- Le *hadîth* de *Zayd ibn Thâbit* sur le commandement du prophète de prier chez soi (à la maison) 145
- Le *salafî* se contredise 146
- Comparaison entre la parole du prophète et les paroles et *fatâwâ* des savants..... 149
- Le *hadîth* sur la descente d'Allâh au premier ciel..... 150
- Les *hadîths* de *Zayd ibn Thâbit* 150
- Analyses des *hadîths* de *Zayd ibn Thâbit* 153
- Comparaison entre la parole du prophète et les paroles des savants au sujet de la prière chez soi ou en congrégation..... 153
- Les différences dans les *hadîths* de *Zayd ibn Thâbit*..... 153
- Comment les savants des *déobandîs*, des *bareylwîs* et des *salaifîs* comptent-ils classifier la parole du prophète ?..... 156

5.2 Conclusions 157

5.3 Résumés..... 163

Le *déobandi* n'a rien à dire sur '*Umar* et '*Uthmân* qui priaient chez eux . 163

5.4 Le *bareylwî*..... 164

- Le prophète faisait-il une chambre dans la mosquée ?..... 166
- Le prophète mettait-il une borne dans la mosquée ? 166

5.5 Le *salafî* 167

- Le prophète a abolit la pratique de la congrégation avant de mourir 169
- Le *salafî* avoue que le *qiyâmu ramadwân* n'était pas continuel..... 170
- Ambiguïtés dans les *hadîth* de '*Aïchah* 174
- Les *hadîths* de *Huzayfah* et les contradictions qui existent entre eux . 180

5.6 Résumés..... 182

- Les *hadîths* de '*Abdullah ibn Chaqîq* et les différences entre eux..... 182
- Est-ce que les savants font la différence entre la *sunnah* et les *nawâfil* ? 183
- Les paroles des savants sur les prières volontaires faites chez soi..... 185

5.7 Conclusions 187

- Le *déobandî* avoue que le prophète cessa de faire la *tarâwîh*..... 188
- Quand cette crainte qu'avait le prophète fut enlevée et par qui ?..... 188

Chapitre 6 - La congrégation après la mort du prophète..... 188

6.1 Le *déobandî*..... 190

- Les âthâr de '*Abdur Rahmân ibn* '*Abdul Qârî* 190
- Les différences dans les *âthâr*..... 193

- Sommes-nous obligés à suivre les califes bien guidés ? 198

6.2 Le *bareylwî*..... 199

6.3 Le *salafî* 200

- Que voulait dire '*Umar ibn al-Khattâb* par « une excellente innovation » 201
- Les fautes de '*Umar ibn al-Khattâb*..... 203
--- Le divorce..... 203
--- Le *tamattu'* 204
--- L'ablution et le *tayammum*..... 205
- Le *salafî* joue à cache-cache 208
- Le salafî m'accuse de *râfidwah*, mais est-il lui aussi un *râfidwah* ? 210
- Les paroles des savants citées par le *salafî*..... 212
- Le *salafî* parle de la *charî'ah*..... 214

Chapitre 7 - Le nombre de *raka'ât* 217

7.1 Le *déobandî* 217

- Le *hadîth* de *Jâbir* cité par le *déobandî* 217
- Les autres *hadîths* de *Jâbir ibn 'Abdullah*..... 218
- Les différences entre les *hadîths* de *Jâbir ibn 'Abdullah*..... 220
- Le *déobandî* dit que c'est de 20 *raka'ât* 222
- Les différents nombres de *raka'ât* rapportés..... 223
- Les *hadîths* de '*Aïchah* sur la prière impaire (*witr*) du prophète..... 228
- Les *hadîths* d'*Abû Salamah ibn 'Abdur Rahmân* 229
- Les différences entre les *hadîths* d'*Abû Salamah*..... 231
- Déclaration flagrante du *déobandî* : la chaîne de transmission n'est pas authentique mais le contenu l'est 233
- Les *hadîths* de '*Aïchah* sur le nombre de *raka'ât* 233

7.2 Résumés..... 239

7.3 *Bareylwî* 240

- Le *bareylwî* avoue qu'il y a des divergences à ce sujet 242
- Le *hadîth* d'*as-Sâib ibn Yazîd*..... 243
- Le *hadîth* de *Suwayd ibn Ghafalah* 243
- Le *hadîth* de '*Alî*..... 243
- La déclaration de *Sayyid Sâbiq* et la déclaration du *bareylwî* 241

7.4 Le *salafî* 246

- Le *salafî* est d'accord qu'il n'y a pas d'*ijmâ'* à ce sujet..... 246
- Table de différents nombres de *raka'ât* rapportés..... 247
- Le *salafî* parle de « *thawâb* » 248

Chapitre 8 - Les réponses évidentes 250

Avant-propos 250

Récit I 251

- 1. Biographie du rapporteur 251
- 2. Biographie de *'Umar ibn al-Khattâb* 251
- 3. Biographie de *Mâlik* 252
- 4. La déclaration du rapporteur : « A l'époque de *'Umar ibn al-Khattâb*, les gens accomplissaient 23 *raka'ât* » 252
- 5. La déclaration du rapporteur : En 23 *raka'ât* 252

--- Les paroles du prophète 254

Récit II 256

- 1. Biographie du rapporteur 256
- 2. La déclaration du rapporteur : « Ordonna à un homme… » 257
- 3. Biographie d'*Ibn Abû Chaybah* 257
- 4. Au sujet du *muswannaf* 258

Récit III 259

- 1. Biographie du rapporteur 259
- 2. Biographie d'*Ubay ibn Ka'b* 259

Récit IV 260

- 1. Biographie du rapporteur 260
- 2. La déclaration : J'ai vu les gens accomplir 23 *raka'ât*… 260
- 3. La déclaration de l'auteur : Avec une chaîne correcte… 260

Récit V 261

- 1. Biographie d'*al-Khasîb* 261
- 2. Biographie de *Suwayd ibn Ghafalah* 261

Récit VI 262

- 1. Biographie de *Nâfi'* 262
- 2. Biographie d'*Ibn Abû Mulaikah* 262

Récit VII 263

- 1. Biographie d'*as-Sâib ibn Yazîd* 263
- 2. La déclaration : A l'époque de *'Umar* 263
- 3. Ils s'appuyaient sur leurs bâtons 263

Récit VII..... 265

- 1. Biographie de *Sa'îd ibn 'Ubayd*..... 265
- 2. Biographie de *'Alî ibn Rabî'ah*..... 266
- 3. Et finalement… 266
- Tableau des nombres de *raka'ât* 266

Conclusion..... 267

بسم الله الرحمن الرحيم

Introduction

Louange à Allâh, nous Le glorifions, nous Lui demandons aide et pardon. Nous cherchons refuge auprès d'Allâh contre les maux de nos âmes et les méfaits de nos actes. Celui qu'Allâh guide ne trouvera personne pour l'égarer, et celui qu'Il égare ne trouvera pas de guide. J'atteste qu'il n'y a pas de dieu sauf Allâh et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et messager.

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُواْ اتَّقُواْ اللّهَ حَقَّ تُقَاتِهِ وَلاَ تَمُوتُنَّ إِلاَّ وَأَنتُم مُّسْلِمُونَ

Ô vous les croyants ! Craignez Allâh comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission. [1]

يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُواْ رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُم مِّن نَّفْسٍ وَاحِدَةٍ وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالاً كَثِيراً وَنِسَاء وَاتَّقُواْ اللّهَ الَّذِي تَسَاءلُونَ بِهِ وَالأَرْحَامَ إِنَّ اللّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا

Ô vous les hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allâh au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allâh vous observe parfaitement.[2]

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا ۝ يُصْلِحْ لَكُمْ أَعْمَالَكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَمَن يُطِعْ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا

Ô vous qui croyez ! Craignez Allâh et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allâh et à Son messager obtient certes une grande réussite.[3]

1. Voir sourate 3, ali-'Imrân, verset 102.
2. Voir sourate 4, an-Nisâ, verset 1.
3. Voir sourate 33, al-Ahzâb, versets 70-71.

Quelques années de cela, la *Jamiat-ul-Ulama* de Maurice,[1] bien sûr, je parle des *déobandîs*, publia un livret intitulé « ***Roza du Ramadhan, Roza nawafil, Chabbé Baraat, la Salaat de Taraweeh*** » en réponse à mon premier livret à ce sujet intitulé « ***Qiyaamu Ramadhaan ou la Taraweeh*** ». Le livret ne porte aucun nom d'auteur ou des auteurs. Il est seulement indiqué que c'est une publication de la *Jamiat-ul-Ulama* de Maurice.

Comme le titre l'indique, le livret fut divisé en trois parties. Dans la première partie, les problèmes (*masâil*) relatifs au jeûne de *ramadwân* furent traités. Dans la deuxième partie, la *chabbé barât* (qu'il aurait dû traiter avant le jeûne du *ramadwân*), cette innovation de célébrer la 15ème nuit de *cha'bân*, fut traité et il a essayé de faire croire que c'est une bonne chose ou bonne innovation et non une mauvaise chose ou une mauvaise innovation. Et la troisième partie fut consacrée à la *salât* de *tarâwîh*, dont il est question dans notre exposé.

J'avais publié un deuxième ouvrage sur le même sujet qui avait pour titre : « ***Elucidations du Qiyâmu Ramadhân plus connu comme Tarâwîh*** ». Cette fois-ci, c'est un des *bareylwîs* qui entre en jeu. Autrefois, il se fait appeler - selon les *bareylwîs - ahlus sunnah wal jamaat,* mais aujourd'hui – toujours, selon les *bareylwîs* - il adopte la religion des *ahbâchs*. Il s'agit d'un livret intitulé « ***Explication claire lors raka'ãt tarãweeh*** » et il cita son nom. Le livret fut publié le 4/9/1422 ou 18/11/2001. Le livret est divisé en trois parties :

Introduction.
La tarâwîh.
Sunnah et nawâfil.

Enfin, un troisième livre sur le même sujet, voit le jour le 1 *ramadwân* 1427 ou 24 septembre 2006. Il fut intitulé : « ***La Taraweeh vue par le déobandi – Les réponses évidentes à la prétention que le qiyâmu ramadân consiste en 20 raka'at*** » Cette fois-ci, c'est un *salafî* qui entre en jeu. Il écrit un livre inédit qu'il intitula « ***Taraawiih*** » et il inscrivit son nom. Auparavant, ce même *salafî* publia quelques feuillets répliquant les données faites dans le livret

1. La *Jamiat-ul-Ulama* est un organisme constitué des gens formés dans des institutions de déoband, en Inde. Ils y ont appris l'islâm à la manière de leurs mentors. Ces gens sont appelés les « *déobandîs* » et ils suivent une religion basée sur les enseignements de ces institutions. Leur religion consiste à suivre une école de pensée fondée par les fanatiques d'*Abû Hanîfah* (*an-Nu'mân ibn Thâbit*). Ils ont leurs propres principes, leurs propres livres et leurs propres méthodes. En se référant à cette école de pensée, aussi appelée le « *hanafisme* », je préfère utiliser le mot « religion » au lieu de « école de pensée ». En fait, ils ont causé beaucoup de torts à l'islâm en mélangeant leur religion avec ce dernier. Ils acceptent beaucoup de récits faux et fabriqués pour justifier les enseignements de leur religion – le *hanafisme*. Qu'Allâh les guide avant de les appeler vers Lui.

« ***Elucidations du Qiyâmu Ramadhân plus connue comme Tarâwîh*** » et intitulé « ***Valeur faire swalaat pendant les nuits de ramadwaan*** ». Il faut vous rappeler que le livre n'a jamais été mis en public et la copie que j'ai avec moi est une version préliminaire de son ouvrage. Les feuillets et le livre sont divisés en plusieurs parties que je ne citerai pas ici, sinon l'introduction deviendra trop longue.

Al-Albânî, que certains pensent qu'il est d'origine *salafiste*, publia, pour sa part, un livret sur le *qiyâmu ramadwân*, en arabe bien sûr et ce même livret fut traduit par *Abû Hamza Abdul-Wâfî al-Asmâk*. Les *Editions Anas* entreprit sa publication en *Arabie Saoudite* et sa mise en circulation. Le livret est divisé en plusieurs parties, dont :

Préface de l'éditeur.
Préface de la seconde édition.
Préface de la première édition (14 pages).
La prière de nuit du mois de Ramadhân.
La retraite spirituelle.

Je reviendrai sur chacun des livres/livrets/feuillets en temps et lieu.

J'ai aussi en ma possession les documents suivants, liés à la « *tarâwîh* » et au sectarisme :

Al Iymân wal islâm (édition numéro 9, Ramadan 1432 Hijriy – Août 2011) (bareylwî).
Al-Hudaa – spécial ramadwaan (salafî).
Alhudaa wan noor – Masjid Daar ul 'ilm, Plaine Magnien – Jumu'ah Ven 9 nov. 12 – 24 zulhijjah (salafî).
Extrait du journal STAR, no. 1488. (bareylwî)
Faza'il-e-A'maal sur les vertus de Ramadhaan (déobandî).
Maladie chacun faire so groupe (salafî).
Qiyaam Ramadhan (déobandî).
Quelques commentaires reçus d'un frère qu'il avait reçus du salafî.
Valeur faire swalaat pendant les nuits de ramadwaan (salafî).

Si vous me demandez pourquoi j'ai choisi ces trois individus de ces trois sectes, je vous répondrai :

Ces trois sectes sont prédominantes et très connues chez nous et même ailleurs. Sur tout le **.Net**, vous verrez que ces trois sectes sont mentionnées et sont en guerre constante et incessante. Des discussions impitoyables s'entament, surtout sur **Facebook**.

Le Qur'ân demande explicitement de ne pas créer des sectes sinon la communauté musulmane sera dans la perdition et flanchera :

إِنَّ الَّذِينَ فَرَّقُواْ دِينَهُمْ وَكَانُواْ شِيَعًا لَّسْتَ مِنْهُمْ فِي شَيْءٍ إِنَّمَا أَمْرُهُمْ إِلَى اللّهِ ثُمَّ يُنَبِّئُهُم بِمَا كَانُواْ يَفْعَلُونَ

*Ceux qui émiettent **leur religion** et se **divisent en sectes**, de ceux-là tu n'es responsable en rien : leur sort ne dépend que d'Allâh. Puis Il les informera de ce qu'ils faisaient.* [1]

Croyez-vous que le prophète *Muhammad* est responsable de ces sectes formées dans le but de se faire remarqués par les gens ou de se faire des réputations ?

فَتَقَطَّعُوا أَمْرَهُم بَيْنَهُمْ زُبُرًا كُلُّ حِزْبٍ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ

*Mais ils se **sont divisés en sectes**, **chaque secte exultant** de ce qu'elle détenait.*[2]

Allâh ne dit que la vérité : *Chaque secte exulte de ce qu'elle détient*. Conséquemment, chacun de ces sectes se dit être sur la vérité ou sur le chemin droit ou encore sur le chemin des *salafs*.

مِنَ الَّذِينَ فَرَّقُوا دِينَهُمْ وَكَانُوا شِيَعًا كُلُّ حِزْبٍ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ

*Parmi **ceux qui ont divisé leur religion** et **sont devenus des sectes**, **chaque parti exultant de ce qu'il détenait**.* [3]

Qui sont ceux qui ont divisé leur religion ? Cela ne s'applique-t-il pas aux musulmans également, car ils sont divisés en tant de sectes ?

وَلاَ تَنَازَعُواْ فَتَفْشَلُواْ وَتَذْهَبَ رِيحُكُمْ وَاصْبِرُواْ إِنَّ اللّهَ مَعَ الصَّابِرِينَ

*Et **ne vous disputez pas**, **sinon vous fléchirez** et **perdrez votre force**. Et soyez endurants, car Allâh est avec les endurants.* [4]

N'en parlons pas. Les faits réels sont trop flagrants !

Les gens des trois sectes principales ont bafoué ces versets du Qur'ân et encore d'autres. En fait, le Qur'ân énonce, « *chaque secte exultant de ce qu'elle détenait* ». Ne voyez-vous pas que chaque secte prétend être sur le chemin droit et elle exulte de ce qu'elle détient ? Mais on se demande pourquoi les gens ont osé faire cela et ont adopté des sectes ? La réponse – je crois que tout musulman pratiquant la connaît – est en raison de différences d'idéologie en premier lieu et de la pratique en second lieu. Allâh vous a

1. Voir sourate 6, al-An'âm, verset 159.
2. Voir sourate 23, al-Mu'minûne, verset 53.
3. Voir sourate 30, ar-Rûm, verset 32.
4. Voir sourate 8, al-Anfâl, verset 46.

appelés musulmans dans le Qur'ân. Cela ne vous suffit-il pas ? Il faut créer des sectes pour se différencier les uns des autres ?

هُوَسَمَّاكُمُ الْمُسْلِمِينَ مِن قَبْلُ وَفِي هَذَا

C'est Lui qui vous a déjà nommés « musulmans » avant (ce Livre) et dans ce (Livre)… [1]

Ce n'est pas le prophète *Ibrâhîm* qui vous a nommés « musulmans ». Loin de là ! C'est bien simple : (*avant ce Livre*) : ce n'est certes pas le prophète *Ibrâhîm* qui a fait cela. Comment pouvait-il savoir ce qu'il y avait avant ce Livre ? Y avait-il de livre avant le prophète *Ibrâhîm* ? (*… et dans ce Livre*) : le prophète *Ibrâhîm* n'était pas là pour vous nommer « musulmans » dans ce Qur'ân, n'est-ce pas !

Ne voyez-vous pas que les chefs des sectes formées (les *déobandîs*, les *bareylwîs* et les *salafîs*) sont en désaccord et une bataille sans merci se déroule parmi eux ? Chacun d'eux prétend être sur la bonne voie, mais en fin de compte on se demande qui dit vrai ! Savez-vous pourquoi ! Parce qu'il y a le manque de sincérité du cœur. Ils font tous ce qui est en leur pouvoir pour prouver aux gens leurs positions louables, même si ce qu'ils font sont à l'encontre de Livre d'**Allah** et de la *sunnah*. En fait, ils font souvent fausse piété (*riyâ*). Ne méritent-ils pas de fléchir et de perdre leurs forces ? Quand Satan entre en jeux, ils élèvent la voix et crient. Pourquoi élèvent-ils la voix ? C'est bien ce qu'ils cherchaient non ?

Les disputes entre les trois sectes – les *déobandîs*, les *bareylwîs* et surtout les *salafîs* – vont bon train. Est-ce une bénédiction d'Allâh ou celle de Satan ?

Jetons un coup d'œil sur les trois sectes et les sous-sectes que nous avons chez nous et un peu ailleurs :

Déobandî (qui a pour origine « *déoband* ») :

> **Tawheed jamaat** (congrégation des monothéistes) : (impossible de dire si tous les *tawheeds jamaat* sont *déobandîs*).
> **Tabligh jamaat** (congrégation du tabligh – propagé l'islâm) **:** (on est sûr et certain que celle-ci est « *déobandî* » et les adhérents ont – en principe – le livre de *Muhammad Zakariyya*, les enseignements de l'islâm, comme guide).
> **Hanafî** (des gens de presque toutes les sectes, surtout les *déobandîs* et les *bareylwîs*, disent appartenir à la sous-secte *hanafî*, attribué à *Abû Hanîfah*).

1. Voir sourate 22, al-Hajj, verset 78.

Chafi'î (très peu de gens appartient à cette sous-secte attribué à *Chafi'î*).
Mâlikî : (on ne voit pas de gens s'attribuer à l'*imâm Mâlik*, pourtant il est très connu pour son *muatta*).
Hanbalî : (on ne voit que très peu de gens – peut-être les *salafîs* – s'attribuant à l'imâm *Ahmad* et sont des *hanbalîs*).
Ahlus-sunnah wal jamaat (les gens de la sunnah et de la congrégation) : (certains *déobandîs* se disent appartenir à cette sous-secte).
Surtee Sunni : (se disent être les musulmans blancs tout comme il y a des hindous blancs ou des nazaréens blancs ; se disent appartenir au *tawheed jamaat* ; se disent appartenir à l'école de pensée *hanafites*, se disent aussi être des *déobandîs*).
Calcateea : (se disent appartenir au *tawheed jamaat* et sont considérés comme des musulmans inférieurs aux précédents et ils sont souvent appelés « musulmans noirs » ; ils prétendent suivent *Abû Hanîfah* ; on ne sait pas s'ils sont tous des *déobandîs*).

Bareylwî (a pour origine *« Bareilly »*) :

Sunnat jamaat : (certaines gens ne savent pas que la *sunnat jamaat* et *ahlus sunnah wal jamaat* sont une seule secte).
Ahlus sunnah wal jamaat (les gens de la sunnah et de la congrégation) : (il semble qu'il y a une différence entre la *sunnat jamaat* précédente, mais en fait, elles sont les mêmes).
Al-Ahbâch : (qui a pour fondateur *'Abdullah al-Hararî*, nouvellement formée chez nous, des gens qui appartenaient à l'*ahlus sunnah wal jamaat* (*bareylwîs*), font partie aujourd'hui de cette secte. Ces gens ont commencé à trouver des failles chez l'*ahlus sunnah wal jamaat*).

Mehmân : (se disent *ahlus sunnah wal jamaat* ou *sunnat jamaat* tout court ; se disent être des suiveurs d'*Abû Hanîfah* et d'*Ahmad Raza Khan* (alias *Ala Hazrat*) ; ils prétendent aussi être des *bareylwîs*).

Salafî (a pour origine « les prédécesseurs ») :

Ahlus sunnah wal jama'ah (les gens de la sunnah et de la congrégation) : (cette appellation fut connue récemment chez les *salafîs*).
Atharî : (lié aux « *athars* » – narration des compagnons, nouvellement formée avec tant de discussions).
Al-Firqah an-nâjiyah (le groupe sauvé) : (ils se croient être le groupe sauvé de l'enfer et tout le reste – étant des égarés – seront en enfer).

Wahhâbî (ou *wahhâbisme*) : (attribué à *Muhammad ibn 'Abdul Wahhâb* ; les saoudiens, particulièrement, sont appelés « *wahhâbîs* » et aussi « *najdîs* »).
Ahlul Bayt Salafi Dawa (les gens de la maison du prophète – appel du *salafî*) : (nouvellement formée – *dawa* veut dire médicament, remède. On aurait du dire : *da'wah*. Est-ce que tous les *salafîs* sont devenus médecins) ? Depuis quand les *salafîs* ont-ils une connexion ou une attribution aux gens de la famille du prophète ? Sont-ils dignes d'être attribués aux gens de la famille du prophète ?

Voyez-vous un groupe quelconque s'attribuant au Qur'ân, le livre d'Allâh, la constitution primaire de l'islâm ? Certainement non ! Pourquoi ? Pourquoi autant de sectes qui se font attribués à la *sunnah* et non au Qur'ân ? Pourtant le prophète les a appelé « *ahlul Qur'ân* » (les gens du Qur'ân) :

حَدَّثَنَا بَكْرُ بْنُ خَلَفٍ أَبُو بِشْرٍ، حَدَّثَنَا عَبْدُ الرَّحْمَنِ بْنُ مَهْدِيٍّ، حَدَّثَنَا عَبْدُ الرَّحْمَنِ بْنُ بُدَيْلٍ، عَنْ أَبِيهِ، عَنْ أَنَسِ بْنِ مَالِكٍ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ إِنَّ لِلَّهِ أَهْلِينَ مِنَ النَّاسِ. قَالُوا يَا رَسُولَ اللَّهِ مَنْ هُمْ قَالَ **هُمْ أَهْلُ الْقُرْآنِ** أَهْلُ اللَّهِ وَخَاصَّتُهُ.

Anas ibn Mâlik a rapporté que le messager d'Allâh a dit : Allâh **a des gens parmi les gens.** Ils demandèrent : Qui sont-ils ? Il dit : **Ils sont les gens du Qur'ân, les gens d'Allâh et son élites.** [1]

عَنْ عَائِشَةَ وَاحْتَجَّ بِمَا رُوِيَ عَنِ النَّبِيِّ أَنَّهُ قَالَ أَوْتِرُوا **يَا أَهْلَ الْقُرْآنِ**.

Selon *Aïchah,* elle prit comme autorité ce qui a été rapporté du prophète : **Faites la prière impaire ô vous les gens du Qur'ân !** [2]

حَدَّثَنَا إِبْرَاهِيمُ بْنُ مُوسَى، أَخْبَرَنَا عِيسَى، عَنْ زَكَرِيَّا، عَنْ أَبِي إِسْحَاقَ، عَنْ عَاصِمٍ، عَنْ عَلِيٍّ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ **يَا أَهْلَ الْقُرْآنِ** أَوْتِرُوا فَإِنَّ اللَّهَ وِتْرٌ يُحِبُّ الْوِتْرَ.

'Alî a dit : Le messager d'Allâh a dit : **Ô gens du Qur'ân ! Faites la prière impaire car** Allâh **est impaire (Un) et Il aime ce qui est impaire !** [3]

1. Voir sunan Ibn Mâjah : 1/1/215 (hasan).
2. Voir jâmi' at-Tirmîthî : 1/3/457, considéré comme authentique.
3. Voir sunan Abû Dâwûd : 8/1411, considéré comme *sahîh* par *al-Albânî*.

Ô vous les « *salafîs* », ô vous les « *déobandîs* », ô vous les « *bareylwîs* », ne saviez-vous pas que le prophète avait fait une telle déclaration à votre égard ? Il vous a nommé « *ahlul Qur'ân* » et vous, vous vous appelez *déobandîs*, *bareylwîs* et *salafîs* tous étant des gens de l'*ahlus sunnah wal jama'ah (jamaat)* ou *ahlul bayt* etc. ? Pouvez-vous me dire où le prophète a fait une telle déclaration, vous appelant par ces noms ? Ou bien avez-vous peur de porter le nom que le prophète lui-même vous a donné ? En sus de ça, vous prétendez défendre et suivre la *sunnah*. Quelle farce ! Ou bien ces *hadîths* sont abrogés par votre appellation des sectes qui n'a rien à voir avec le Qur'ân et la *sunnah* ? Depuis quand avez-vous eu le droit de faire le choix dans la *sunnah* ? Qui vous a donné ce droit ? N'êtes vous pas au courant du verset 36 de la sourate 33 :

وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا مُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَى اللَّهُ وَرَسُولُهُ أَمْرًا أَن يَكُونَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ مِنْ أَمْرِهِمْ وَمَن يَعْصِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَالًا مُّبِينًا

Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident.

Pour la plupart des orateurs et des conférenciers, quand vous les écoutez, c'est très rare que vous les entendiez parler du Qur'ân comme le premier source de l'islâm. Vous les entendez parler de la *sunnah* ou des savants ou des *cheikhs*, la plupart du temps ignorant le Qur'ân. C'est bien ce qu'Allâh dit au prophète :

وَقَالَ الرَّسُولُ يَا رَبِّ إِنَّ قَوْمِي اتَّخَذُوا هَذَا الْقُرْآنَ مَهْجُورًا

Et le messager dit : « Seigneur, mon peuple a vraiment pris ce Qur'ân pour une chose délaissée ! » [1]

Avons-nous délaissé le Qur'ân ?

Allâh dit concernant *ahlul bayt* :

رَحْمَتُ اللّهِ وَبَرَكَاتُهُ عَلَيْكُمْ أَهْلَ الْبَيْتِ

Que la miséricorde d'Allâh et Ses bénédictions soient sur vous, gens de cette maison ! [2]

Vous, les *salafîs*, qui se font appeler *ahlul bayt*, avez-vous des preuves que vous êtes bénis par Allâh et vous avez reçu Sa miséricorde ? Insulter les

1. Voir sourate 25, al-Furqân, verset 30.
2. Voir sourate 11, Hûd, verset 73.

gens sur les vidéos et les placer sur **youtube.com** n'est certes pas de la miséricorde et de la bénédiction d'Allâh !

Il dit encore :

إِنَّمَا يُرِيدُ اللَّهُ لِيُذْهِبَ عَنكُمُ الرِّجْسَ أَهْلَ الْبَيْتِ وَيُطَهِّرَكُمْ تَطْهِيرًا

Allâh ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison [du prophète], et vous purifier pleinement. [1]

Pouvez-vous confirmer si Allâh vous a débarrassé de toute souillure et vous a purifié pleinement, parce que vous vous faites passer pour les *ahlul bayt* ?

Les *déobandîs* considèrent comme égarés, tous ceux qui n'adoptent pas et ne suivent pas leurs principes. Ils s'adhèrent aux dirent de *Muhammad Ilyâs* et les « enseignements de l'islâm », en sus de s'adhérer aux dires d'*Abû Hanîfah*. Ils sont aussi pour la mise en pratique de certains *hadîths* qui sont en accord avec leur école de pensée et sont prêts à rejeter des *hadîths* dits authentiques.

L'*ahlus sunnah wal jamaat* (les *bareylwîs* et les *ahbâchs*) considèrent comme égarés tous ceux qui n'adoptent pas leur idéologie (bien souvent païenne) et ils s'adhèrent aux principes d'*Ahmad Raza Khan* (alias *Ala Hazrat*), en sus de s'adhérer aux dires d'*Abû Hanîfah*. Ils prétendent suivre la *sunnah* comme leur nom l'indique, mais ils ne savent pas que le mot « *sunnîs* » leur fut attribué par des savants, parce qu'ils ne sont pas des « *shî'ah* » !

Le *salafî* considère comme égarés, tous ceux qui n'adoptent pas ses principes et ses « *manhaj* » [2] qu'il appelle « *manhaj salafî* ». Il suive un nouvel islâm qui est basé sur le Qur'ân, la *sunnah*, les compagnons et les pieux prédécesseurs. En fait, il ne fait que suivre des conjectures et il est un amoureux des prédécesseurs et des « *cheikhs* ». On se demande d'où tient-il ce fait ? Il oublie vite qu'il a bafoué des versets du Qur'ân, tels que 6/159, 23/53, 30/32, 8/46 déjà mentionnés.

En plus de ça, le *salafî* a le courage d'élever la voix contre la formation de groupes. Oublie-t-il qu'il a lui-même formé un ou plusieurs groupes qu'il appelle « *salafî* » ou « *ahlul bayt salafî dawa* » etc. Je reviendrai, dans un ouvrage séparé, sur le *salafî* et le *salafisme* où je dévoilerai les bévues, les failles et les aspects contradictoires dans les paroles et les actions du *salafî*. Il ne faut pas oublier que vous et vos collaborateurs m'ont traité de quelqu'un qui n'accepte pas les *hadîths* ou la *sunnah* du prophète

1. Voir sourate 33, al-Ahzâb, verset 33.
2. Ils ont inventé et introduit un nouveau terme pour désigner les pas et compréhensions des salafs. Vous les entendrez souvent utiliser le mot « manhaj », comme si c'est devenu un principe établi pas l'islâm. On ne sait pas quel terme il inventera demain.

(*qur'âniyyûn*). Vous aurez votre réponse là-dessus et si Allâh le veut, on verra qui vraiment mérite ce titre ! Veuillez patienter cher monsieur ! D'ailleurs, j'ai cité un exemple dans cet exposé.

Dans son chef-d'œuvre intitulé « ***Maladie chacun faire so groupe*** » il déclara :

> ***Avec sa conception la, et avec bans les autres conceptions encore, fine ena naissance de plusieurs groupe et plusieurs mouvements islamiques, tel que… Ikhwaan-ul-Muslimiin, Hizb-ut-Tahriir, Al-Muhaajiroun, Jamaa-at-ut-Takfiir-wal-Hijrah, Jamaat-at-ul-Jihaad, Jamaat Islaami, Tabliigh Jamaat, etc… .*** [1]

Traduction :

> **Avec cette conception, et les autres conceptions, plusieurs groupes et plusieurs mouvements islamiques ont pris naissance, tels que ilkwaan-ul-muslimîne, hizb-ut-tahrîr, al-muhâjirûne, jama'at-ut-takfîr wal hijrah, jama'at-ul-jihâd, jama'at islamî, tabglîgh jama'at, etc…**

Il cita encore :

> ***Nous pas endroit forme groupe oubien etre membre d'ene groupe parcequi sa quitechose la li inexistant parmi bans Salaf.***
>
> ***Donc, quand sa quitechose la ti inexistant parmi bans Salaf, sa montré qui nous pas endroit considère sa comme nous Deen.*** [2]

Traduction :

> **Nous n'avons pas le droit de former un groupe et être membre d'un groupe parce que cela n'existait pas parmi les *salafs*.**
>
> **Donc, quand cela n'était pas existant chez les *salafs*, cela indique que nous n'avons pas le droit de la considérer comme faisant partie de la religion.**

Eh bien monsieur le *salafî*, ce que vous dîtes ne reflète pas ce que vous faites ! N'est-ce pas évident ? N'avez-vous pas formé des groupes ou des sectes appelées « *salafî* » ou « *ahlul bayt salafi dawa* » etc. ? Si ces gens ont formé des sectes, où est le mal ? N'êtes-vous pas comme eux ? Vous dites

1. Voir « Maladie chacun faire so groupe », page 1.
2. Ibid.

que cela n'était pas existant chez les *salafs*, donc, pouvez-vous me dire quel *salafs* suivez-vous en formant des groupes ? Ou bien les suivez-vous, même si vous croyez que vous êtes un *salafî* ?

Le Qur'ân dit, s'adressant aux croyants :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا تَفْعَلُونَ

*Ô vous qui avez cru ! Pourquoi **dites-vous ce que vous ne faites pas** ?*

كَبُرَ مَقْتًا عِندَاللَّهِ أَن تَقُولُوا مَا لَا تَفْعَلُونَ

C'est une grande abomination auprès d'Allâh que de dire ce que vous ne faites pas. [1]

N'êtes-vous pas croyant ! Vos paroles sont-elles en accord ou désaccord avec le Qur'ân ? N'avez-vous pas honte de cette grande abomination auprès d'Allâh ?

إِنَّ الَّذِينَ يَفْتَرُونَ عَلَى اللّهِ الْكَذِبَ لاَ يُفْلِحُونَ

Certes, ceux qui forgent le mensonge contre Allâh ne réussiront pas. [2]

Etes-vous près à dire des mensonges contre Allâh ?

En parlant d'*as-swirât al-mustaqîm*, le *salafî* tente de faire croire au pubic que c'est lui et ses « frères » qui sont sur le chemin droit. Dans leur journal publié par *Masjid Daar ul 'Ilm* de Plaine Magnien, ils énoncent ces faits. Toutefois, ils ne parlent pas de « chemin droit », comme étant le chemin des *salafs* comme ils ont fait dans leur publication.

وَأَنَّ هَـذَا صِرَاطِي مُسْتَقِيمًافَاتَّبِعُوهُ وَلاَ تَتَّبِعُواْ السُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن سَبِيلِهِ

Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc ; et ne suivez pas les sentiers, sinon ils vous écarteront de Sa voie. [3]

Ce n'est certes pas le chemin des *salafs* ? C'est déjà décrété ! Allâh dit bien, dans un langage net et clair : *Voilà mon chemin…* et vous, le *salafî*, vous dîtes : *Voilà le chemin de la vérité, le chemin des salafs* ! En lequel doit-on croire ? Le chemin d'Allâh ou le chemin des *salafs* ? Ou bien le chemin des *salafs* explique-t-il le chemin d'Allâh ? Quelle farce !

Qui, selon vous, est un ignorant ? L'êtes-vous ? Ou bien êtes-vous « connaisseur » pour ne pas dire « savant » ? C'est bon de dire aux gens « égarés » de ne pas prendre en considération les critiques et les commentaires des gens ignorants ! Est-ce pour cela que vous, vous ne

1. Voir sourate 61, as-Saff, versets 2-3.
2. Voir sourate 16, an-Nahl, verset 116.
3. Voir sourate 6, al-An'âm, verset 153.

cessiez de critiquer et de faire des commentaires sur autrui (les égarés) ? En fait, j'ai compris que vous faites souvent des critiques et des commentaires à l'égard des « *da'ii* », d'ailleurs comme vous, qui prétendez en être un – parce que d'après vous, ils sont tous des égarés et, vous, vous êtes sur le bon chemin, le chemin de la vérité et le chemin des *salafs* ? Pour vous, c'est définitif : tous le monde, quels que soit leurs noms et leur appartenance, sont des égarés ! Vous et votre groupe êtes sauvés de l'enfer tandis que eux, ils seront dans l'enfer. C'est bien cela que vous voulez faire comprendre aux gens par toutes ces vidéos dans lesquelles vous critiquez et faites des commentaires sur les gens et ensuite vous les placez sur **youtube.com** ! Vous voulez faire comprendre que ne pas suivre les pas des *salafs* – par conséquent un *salafî* – nous mène vers l'égarement ! Pouvez-vous me dire depuis quand Allâh vous a donné la permission de dire qui sont les égarés et qui ne le sont pas ?

إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ مَن يَضِلُّ عَن سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ

Certes ton Seigneur connaît le mieux ceux qui s'égarent de Son sentier, et c'est Lui qui connaît le mieux les biens guidés. [1]

Quand Allâh a-t-Il partagé avec vous la connaissance des égarés et des biens guidés ? Etes-vous si près du paradis qu'Il l'a partagé avec vous ?

Il dit encore :

إِنَّكَ لَا تَهْدِي مَنْ أَحْبَبْتَ وَلَكِنَّ اللَّهَ يَهْدِي مَن يَشَاءُ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ

Tu ne diriges pas celui que tu aimes : mais c'est Allâh qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les biens guidés. [2]

Il connaît mieux les biens guidés et les égarés. Qui vous a permis de juger les gens ? Comment savez-vous les biens guidés des égarés ? Cessez de vous faire des illusions cher monsieur le *salafî*. Je vous conseille de cesser de faire des critiques et des commentaires sur des vidéos pour ensuite les placer dans les réseaux sociaux ! Vous croyez être le chef des *salafîs* et que vous pouvez jouer le rôle de « one-man-show » ! Tous les autres sont derrière vous ! Quand vous parlez, ils « applaudissent ». C'est ça que vous aimez ! Vous ne savez pas que tant de personnes sont prêts à vous critiquer et faire des commentaires sur vous. Mais malheureusement, ces gens n'ont pas le courage de venir de l'avant comme moi je le fais sans crainte. Parmi ces gens, il y a ces suiveurs qui vous suivaient aveuglement pendant un certains temps, tout comme les gens suivent *Abû Hanîfah* ou

1. Voir sourate 6, al-An'âm, verset 117 ; sourate 16, an-Nahl, verset 155 ; sourate 68, al-Qalam, verset 7.
2. Voir sourate 28, al-Qasass, verset 56.

Muhammad Ilyâs ou *Ahmad Raza Khan* (alias *Ala Hazrat*) ou les *cheikhs,* mais maintenant ils vous détestent pour cause de votre comportement envers la communauté. Ils étaient des *salafîs* extrêmes, mais aujourd'hui ils ont pris leurs mêmes positions qu'auparavant ! Il y en a qui ne sait pas où il se dirige ! Pouvez-vous me dire s'il y a de différences entre vous et les égarés, s'il vous plaît ? Veuillez les citées pour qu'on soit sur ses gardes !

Dans votre chef-d'œuvre « *Taraawiih* » vous dites :

> ***Qui nous arrête tire erreur de nous frère en oubliant nous l'égarement !*** [1]

Traduction :

> **Que nous cessions de trouver des failles chez nos frères en oubliant notre propre égarement !**

Vous avez dit cela concernant le *bareylwî*. C'est bien ! Mais que faites-vous en ce moment ? Vous faites des vidéos sur des critiques, des erreurs et des bévues de vos « frères » et les traitez des égarés ? Est-ce bien cela votre parole et votre action. Est-ce bien cela l'islâm que vous prêchez ? Je vous ai déjà cité les versets du Qur'ân à ce sujet. Ou bien voulez-vous demander aux gens égarés de cesser de trouver des erreurs chez leurs frères « *salafîs* » et de les traiter d'égarés ? Pourtant vous dites « *nous frère* » et « *nous l'égarement* » ? Pouvez-vous confirmer si vous aussi vous êtes égaré ? Toute façon, je reviendrai avec vous sur les bévues, les erreurs, les simagrées et les failles des « *salafîs* » dans un ouvrage séparé. Je traiterai :

- **Les vidéos que vous avez placées sur youtube.com (j'ai déjà téléchargé toutes les vidéos).**
- **Vos écrits sur http://islaampure.com et dans des ouvrages que vous avez publiés, comme *Ar-Rudoud-Us-Salafiyyah* et *al Hudaa*.**

Dans l'introduction de votre chef-d'œuvre, vous dites :

> ***Chacun defendre so l'opinion et prétendre qui so adversaire dans erreur ou même dans l'egarement…*** [2]

Traduction :

> **Chaque individu défend son opinion et prétend que son adversaire est dans l'erreur ou même dans l'égarement**

1. Voir «Taraawiih », page 5.
2. Voir «Taraawiih », page 4 (édition digitale).

Bien sûr que chacun défendra son opinion et prétendra que son adversaire est dans l'erreur ou même égaré. C'est bien cela qu'a attiré votre attention le verset :

كُلُّ حِزْبٍ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ

Chaque parti exultant de ce qu'il détenait. [1]

Vous dites :

> ***Celui qui pe realisé qui li dans erreur, li pour remercie so frère qui fine faire zeffort pour retire li depuis sa erreur la...*** [2]

Traduction :

> **Celui qui réalise qu'il est dans l'erreur, remerciera son frère pour l'effort qu'il aura déployé pour le retirer de cette erreur.**

Voulez-vous dire que vous êtes le « frère » qu'on doit remercier parce que vous avez retirez vos « frères » de cette erreur et de cet égarement ?

Vous dites :

> ***Li pour aide bans qui sincère pour qui zotte revivre sunnah...*** [3]

Traduction :

> **Il aidera ceux qui sont sincères à faire revivre la *sunnah*.**

Que voulez-vous dire par faire revivre la *sunnah* ? De quelle *sunnah* parlez-vous ? Est-ce la « *tarâwîh* » ? Vous faites la même erreur aux paragraphes 9 et 17.

Au paragraphe 4, vous dites :

> ***Nous lageurre pour revivre chaque petit et grand sunnah...***[4]

Traduction :

> **Nous nous bagarrons pour faire revivre chaque petite et grande *sunnah*.**

Depuis quand la *sunnah* existe-elle en « petite et grande » ? Le prophète a-t-il différencié entre une « petite » *sunnah* et une « grande » *sunnah* ? Si c'est oui, veuillez me donner des exemples où il a fait cette différence ?

Ceci dit, revenons maintenant à notre sujet :

1. Voir sourate 30, ar-Rûm, verset 32.
2. Voir «Taraawiih », page 4 (édition digitale).
3. Ibid.
4. Ibid.

Comme je vous disais précédemment, le livret fut publié par un organisme tandis que son auteur a préféré garder l'anonymat. Quelle que soit la raison de cet anonymat, je crois que le public sait déjà de qui il s'agit car il sait qui, à cette époque-là, était à la tête de cet organisme. Quand on est sûr et certain qu'on suit la vraie voix, il n'y a aucune raison de garder l'anonymat. Les savants sont supposés être les héritiers des prophètes et aucun prophète n'a gardé l'anonymat dans sa mission. Pourquoi donc les héritiers, eux, préfèrent-ils garder l'anonymat ? L'exemple du prophète est flagrant ! Quand il adressait des messages aux non-musulmans, parmi les chefs d'État, il utilisait son sceau, pour faire connaître son identité :

عَنْ أَنَسِ بْنِ مَالِكٍ قَالَ لَمَّا أَرَادَ النَّبِيُّ أَنْ يَكْتُبَ إِلَى الرُّومِ قِيلَ لَهُ إِنَّهُمْ لَنْ يَقْرَءُوا كِتَابَكَ إِذَا لَمْ يَكُنْ مَخْتُومًا. فَاتَّخَذَ خَاتَمًا مِنْ فِضَّةٍ، وَنَقْشُهُ مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ. فَكَأَنَّمَا أَنْظُرُ إِلَى بَيَاضِهِ فِي يَدِهِ.

Anas ibn Mâlik a rapporté : Quand le prophète voulut adresser une lettre (à l'empereur de) Rome, on lui informa qu'ils (les gens) ne liront pas sa lettre à moins qu'elle soit tamponnée. Alors le prophète demanda qu'on lui fabrique un anneau en argent sur lequel on grava : « *Muhammad*, le messager d'Allâh ». (*Anas*) ajouta : Comme si je voyais son scintillement blanc dans sa main. [1]

Heureusement que ce ne fut le cas du *bareylwî* et du *salafî* car ils ont eu assez de courage pour mettre leurs noms sur leurs chef-d'œuvres.

Durant le mois de *ramadwân* qui suivit la publication de ce chef-d'œuvre, j'avais décidé de l'étudier – tout comme je l'ai fait avec les deux autres ouvrages sur la question – et de le comparer avec d'autres livres sur le même sujet. Après l'avoir fait, je suis arrivé à la conclusion que l'auteur anonyme ne savait pas vraiment ce qu'il écrivait et avait beaucoup de mal à s'exprimer. Une très grande partie du chef-d'œuvre était en contradiction avec les enseignements du Qur'ân et de la *sunnah*. Cela s'applique aussi au *salafî* car son ouvrage est bourré de contradictions et de controverses comme vous verrez en lisant cet ouvrage. Aussi, beaucoup de ses écrits se contredisaient. Pour sauvegarder ce qu'il appelle « religion », le *déobandî* suit aveuglement et il n'hésita pas de mentionner des traditions fabriquées. Cela devient évident quand on étudie la deuxième partie – le *chabbé barât*. [2]

En ce qui concerne les autres livrets/livres/feuillets du « *bareylwî* » et du « *salafî* », je reviendrai sur chacun d'eux en temps et lieu.

1. Voir sahîh al-Bukhârî : hadîth 5426. Voir aussi sahîh Muslim : hadîths 3901-3904 ; jâmi' at-Tirmîthî : hadîth 2642 ; sunan an-Nasâî : hadîth 5106 et 5183 ; sunan Abû Dâwûd : hadîth 3681 ; musnad Ahmad : hadîths 11513, 11551, 12170, 12259.
2. Analyses de ces traditions furent faites dans mon ouvrage : « La célébration de la 15ème nuit de cha'bân, une innovation de plus ».

Doit-on considérer la mention et la propagation des traditions fabriquées comme un mensonge sur le prophète ? Les héritiers des prophètes ne lisent-ils pas le Qur'ân et ne prennent-ils pas connaissance du sort réservé à celui et celle qui ment au sujet du prophète ?

Ou bien doit-on les donner une liste de ces *hadîths* qui en parlent aux *déobandîs*, aux *bareylwîs* et aux *salafîs* ? Ne sont-ils pas tous au courant de ce qui a été rapporté du prophète sur celui ou celle qui ment à son sujet ? Réfléchissez un peu !

مَنْ كَذَبَ عَلَيَّ مُتَعَمِّدًا فَلْيَتَبَوَّأْ مَقْعَدَهُ مِنَ النَّارِ.

Que celui qui ment intentionnellement à mon sujet, aille prendre sa place en enfer. [1]

عَنْ عَلِيٍّ قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ مَنْ حَدَّثَ عَنِّي حَدِيثًا يُرَى أَنَّهُ كَذِبٌ فَهُوَ أَكْذَبُ الْكَاذِبِينَ.

'*Alî* a dit : Le messager d'Allâh dit : **Celui qui raconte de moi un *hadîth* et il le considère comme un mensonge, est lui-même le plus grand menteur**. [2]

عَنْ سَمُرَةَ عَنْ النَّبِيِّ قَالَ إِذَا حَدَّثْتُكُمْ حَدِيثًا فَلَا تَزِيدُنَّ عَلَيْهِ ...

Samurah a dit que le prophète a dit : **Quand je vous rapport un *hadîth*, n'y ajoutez rien... .** [3]

Le 24 *ramadwân* 1404 (le 23 juin 1984) – 34 ans se sont écoulés – j'adressai une lettre au secrétaire générale de la *Jamiat-ul-Ulama* pour informer ses membres des analyses et des études approfondies que j'ai faites de ce chef-d'œuvre et les résultats des mes efforts. Dans la lettre, je fis mention de tous les commentaires que j'avais préparés à la lumière du Qur'ân et de la *sunnah*.

Le 12 *chawwâl* 1404 (le 11 juillet 1984), je reçus une lettre du secrétaire générale dans laquelle il dit : **Nous maintenons ce que NOUS avons publié dans notre récent livret « *Roza du Ramadhan, Roza Nawafil*... »** Il m'informa également que pour élucider mes objections, la publication d'un autre livret serait nécessaire et que cela – encore une fois – fera l'objet d'autres commentaires superflus et d'autres objections de ma part. Voilà comment agissent les héritiers des prophètes.

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 1/3/110.
2. Voir musnad Ahmad : 2/366/860.
3. Ibid., 41/97/19267.

En réponse à cette lettre, je lui adressai une autre en date du 14 *chawwâl* 1404 (le 13 juillet 1984), soit deux jours plus tard, en le rappelant le fait qu'en maintenant ce qu'il a écrit, il s'écarte délibérément du chemin droit. Mentir au sujet du prophète à une conséquence grave. Ils le savent très bien :

حَدَّثَنَا هَدَّابُ بْنُ خَالِدٍ الأَزْدِيُّ، حَدَّثَنَا هَمَّامٌ، عَنْ زَيْدِ بْنِ أَسْلَمَ، عَنْ عَطَاءِ بْنِ يَسَارٍ، عَنْ أَبِي سَعِيدٍ الخُدْرِيِّ، أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ قَالَ لاَ تَكْتُبُوا عَنِّي وَمَنْ كَتَبَ عَنِّي غَيْرَ الْقُرْآنِ فَلْيَمْحُهُ وَحَدِّثُوا عَنِّي وَلاَ حَرَجَ وَمَنْ كَذَبَ عَلَيَّ – قَالَ هَمَّامٌ أَحْسِبُهُ قَالَ – مُتَعَمِّدًا فَلْيَتَبَوَّأْ مَقْعَدَهُ مِنَ النَّارِ.

Abû Sa'îd al-Khudrî a rapporté que le messager d'Allâh a dit : **N'écrivez rien de moi. Celui qui a écrit de moi autre que le Qur'ân doit l'effacer. Parlez de moi, il n'y a pas de mal. Celui qui ment à mon sujet** – *Hammân* dit qu'il pense l'avoir entendu – **sciemment, qu'il aille prendre sa place dans le feu.** [1]

Après une longue période de réflexion et après la demande incessante de plusieurs lecteurs, j'ai décidé de publier ce présent livre (qui remplace le précédent) et qui a pour titre « ***Traité scientifique sur le qiyâmu ramadwân aussi appelé tarâwîh par les gens en général*** ». Cela afin de mettre les gens de la communauté au courant des contenues des livrets/livres/feuillets de **JUM**, celui du *bareylwî* et aussi celui du *salafî,* et les mettre en garde contre les erreurs et les contradictions qui s'y trouvent. [2]

J'ai mis pas mal d'efforts dans la compilation de ce livre et j'espère qu'il portera ses fruits. J'espère aussi qu'il répondra à toutes les questions concernant ce sujet et qu'après l'avoir lu, il n'y aura point de doute dans la tête du musulman en ce qui concerne la « *tarâwîh* ». Vous êtes priés de le lire avec un œil et un esprit bien ouverts. Il ne faut pas s'empresser à tirer des conclusions avant même de terminer la lecture. Si vous n'êtes pas d'accord avec le livre, fermez-le immédiatement. Pour ceux qui veulent le lire, alors lisez-le et relisez-le attentivement. Vous avez tout droit de

1. Voir sahîh Muslim : hadîth 1549.
2. Je dois avouer que le public de nos jours n'est pas le même public que j'ai connu à cette époque-là. Pendant très longtemps, certains savants (les *déobandîs* et les *bareylwîs* – car les *salafîs* étaient inexistants) ont dupé ce public. Ils l'ont pris en otage. Les *déobandîs*, les *bareylwîs* et les *salafîs* ne peuvent plus duper les gens – surtout les jeunes. Les gens connaissant leurs droits, ils sont au courant des jeux que jouent les *déobandîs*, les *bareylwîs* et les *salafîs* pour se faire une réputation. Ils savent aussi qu'il y a parmi eux, des têtes brûlées et des fauteurs de désordre. Qu'ont fait ces savants pour empêcher de nombreux musulmans de mourir dans l'idolâtrie ? On a jugé que c'est bon de former des sectes. Chaque secte se dit sur la bonne voix, sur le chemin de la vérité, le chemin des *salafs*. Je suis convaincu que si le public garde cette ligne de conduite, bientôt on aura plus besoin des *déobandîs*, des *bareylwîs* et des *salafîs*. Ils n'auront aucun rôle à jouer.

vérifier les sources citées et d'ailleurs vous devez le faire. Si vous n'êtes pas capables, alors demandez à vos savants, vos *muftis*, vos *mawlânâs*, vos *molvis* et vos *cheikhs* de le faire pour vous. Je sais que certains diront que le langage est un peut élevé, néanmoins, vous pouvez faire appel à ces gens-là pour qu'ils vous expliquent ses contenus.

Je m'excuse auprès des lecteurs pour toutes erreurs - grammaticales et typographiques - qui se sont glissées dans l'exposé. C'est involontaire de ma part. Vous pouvez me contacter sur *minuckcheddy@intnet.mu* pour toutes questions qui vous tourmentent quoique j'ai fait le maximum d'efforts pour tout expliquer.

Louange à Allâh au début et à la fin.

Cha'bân 1439/Mai 2018 **M I Nuckcheddy**

IMPORTANT

Tout au long de mon exposé, j'ai fait ressortir que l'appellation et la prière dite la « *tarâwîh* » n'a aucun fondement et aucune source fiable. Cependant, la prière dite *qiyâm* elle-même, pendant le *ramadwân*, a ses sources dans la *sunnah*.

Chapitre 1

Aspects généraux du « *qiyâmu ramadwân* » aussi appelé « *tarâwîh* »

1.1 Tarâwîh – la définition

Le mot *tarâwîh* (**تَرَاوِيْح**) est un dérivé du verbe arabe *rawwaha* (**رَوَّحَ**). Et *tarâwîh* est le pluriel de *tarwîhah* (**تَرْوِيْحَةٌ**) qui signifie : **repos, promenade, flânerie.**

Tarâwîh est, selon le *lisan-ul-'arab*, le pluriel de *tarwîhatun*, qui est un dérivé de « *râhatun* » (repos), signifiant une pause. Il est écrit :

سمِّيت بذلك لاستراحة القوم بعد كل أَربع ركعات؛ وفي الحديث: صلاة التراويح؛ لأَنهم كانوا يستريحون بين كل تسليمتين. والتراويح جمع تَرْوِيحة

On l'appelle ainsi parce que les gens faisaient, durant cette prière, une pause après chaque 4 raka'ât. Dans le hadîth, on dit prière de la « tarâwîh » car ils (les gens) prenaient un repos entre chaque quatre raka'ât. Et « tarâwîh » est le pluriel de tarwîhah.

Le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî* ont donné les définitions suivantes (voir plus loin pour des explications sur ces trois sectes qui se font appelé « islâmiques ») :

Déobandî :

> ***Le mot « taraaweeh » est dérivé de « raahah »*** (et non de *tarweehah*) ***qui signifie « repos ». En Islam quand on parle de « taraaweeh », on fait allusion à la salaat composée de vingt rakaat fait deux par deux le soir après la salaat de Eshaa pendant le Ramadhan.*** [1]

Dans les feuillets sur le *qiyâm ramadwân*, l'auteur inconnu écrit :

> ***Taraweeh li pluriel de tarweehah. Et tarweehah signifie ene moment de pause ou bien ene moment de repos***. [2]

1. Voir le livre publié par la Jamiat-ul-Ulama de Maurice, intitulé « Roza du Ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 30.
2. Voir « Qiyaam ramadhan ou bien Taraweeh », page 1.

Traduction :

> ***Tarâwîh* est le pluriel de *tarwîhah*. Et *tarwîhah* signfie un moment de pause ou un moment de repos.**
>
> Il dit également :
>
> ***Allaamah Ibn Hajar Al-Asqalaani dire dans so Fathul-Baari :***
>
> والتراويح جمع ترويحة وهي المرة الواحدة من الراحة كتسليمة من السلام
>
> سميت الصلاة في الجماعة في ليالي رمضان التراويح لأنهم أول ما اجتمعوا
>
> عليها كانوا يستريحون بين كل تسليمتين
>
> ***« Taraweeh » c'est le pluriel de tarweehah ki signifié ene ti moment de repos pareil couma tasleemah li sorti dans le mot salaam. Fine appelle ça namaz ki faire avec jamaat dans bann nuit de ramadhan « tarweehah » acoze quand au début zotte (banne Sahaba) ti réuni pou faire li, zotte ti pé prend ene repos entre chaque deux salaams.*** [1]

Traduction :

> ***Ibn Hajar al-Asqlânî* dit dans *fath-ul-bârî :***
>
> **« *Tarâwîh* » c'est le pluriel de « *tarwîhah* » qui signifie : un petit moment de repos tout comme « *taslîmah* » est un dérivé de « *salâm* ». On appelle cette prière qu'on accomplit en congrégation pendant les nuits de *ramadwân* « *tarâwîh* »** (et non pas « *tarweehah* » comme cité par l'auteur inconnu) **parce qu'au début, les gens (les compagnons) se réunissaient pour l'accomplir et ils prenaient un repos après chaque deux *salâm*. »**

Ibn Hajar al-Asqalânî naquit en l'an 773 de l'hégire et mourut en l'an 852 (1370-1449), c'est-à-dire 762 ans après la mort du prophète. Est-ce que vous attendez qu'un homme qui naquit 762 ans après le prophète vienne vous dire que la « *tarâwîh* » est une *sunnah* de celui-ci ?

1. Ibid.

Bareylwî :

Le mot « Tarãweeh – تراويح » c'est le pluriel du mot « Tarweehah - ترويحة» ki sorti dans verbe Rawwahah – روح » ceki veut dire : Repos, promenade etc.

En terme Sharee'ah, Tarãweeh (تراويح) c'est Swalãt (Namãz) surplisse ki nous faire pendant le mois de Ramadwãn, après Swalãt-ul-'Ishã. [1]

Traduction :

Le mot « *tarâwîh* » est le pluriel de *tarwîhah* qui est un dérivé du verbe *rawwaha*, qui signifie : Repos, promenade etc.

En terme de la *charî'ah*, *tarâwîh* c'est la prière additionnelle que nous faisons pendant le mois de *ramadwân*, après la prière du soir (*ichâ*).

Salafî :

Taraawiih c'est le pluriel de Tarwiihah, et Tarwiihah veut dire : enn repos. [2]

Traduction :

Tarâwîh c'est le *pluriel* de *tarwîhah* et *tarwîhah* signifie : un repos.

1.2 La définition de tarâwîh vue par le grand public

Si vous interrogez les gens de la communauté – ceux qui ne s'intéressent pas à la religion et ses enseignements, parce qu'ils sont trop occupés par le matérialisme et l'amas des biens ou ils dépendent entièrement des savants, des *mawlânâs*, des *muftis*, des *molvis* et des *hâfiths* pour les dicter – sur ce qu'ils savent sur la *tarâwîh* - vous obtiendrez plus ou moins la même réponse d'eux. C'est ainsi parce que les responsables de la communauté les ont enseignés la même chose, qu'ils soient les *déobandîs*, les *bareylwîs* ou les *salafîs*, cette secte nouvellement formée, pour se distinguer des deux autres sectes. Il est vraiment déplorable de constater que ce dernier, qui prétend retourner vers la source de l'islâm, continue à utiliser ce terme et l'attribuer à la *sunnah* prophétique. Je crains que continuer à dire de telle chose

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 3.
2. Voir « Tarawiih », page 2.

équivaudrait à dire un mensonge sur ou contre le messager d'Allâh. Quand comprendra-il ce fait ? Pourquoi prétend-t-ils être un clairvoyant, quand en fait il est le suiveur des *cheikhs*, de leurs mentors ou des mentors des autres ?

Dans son ouvrage, le *salafî* prétend :

> ***Si bans Salafi aussi attribué mensonge lor le prophète, qui sa groupe de la verité qui pé defendre le prophète alors ?*** [1]

Traduction :

> **Si le *salafî* aussi a attribué un mensonge au prophète, qui est donc ce groupe de la vérité qui défendra le prophète ?**

Le *salafî* posa cette question et voulait dire que c'est lui, le *salafî*, qui défend la *sunnah* prophétique actuellement. Là c'est très important de noter que le *salafî* accepte qu'il existe à l'intérieur d'un groupe. Il prétend que ce sont eux qui sont sur la voie de la vérité, et quelle vérité, sinon mélangée avec du mensonge ! Aussi, il ne cesse d'attribuer un mensonge au prophète quand il dit que la « *tarâwîh* » est une *sunnah* **continuelle** de celui-ci. Pourtant, il dit dans son ouvrage :

> ***Li vrai qui le prophète pas fine faire Qiyaam-u-Ramadwaan en jamaat regulièrement. Mais li fine faire li individuellement…*** [2]

Traduction :

> **Il est vrai que le prophète n'a pas fait le *qiyâmu ramadwân* régulièrement en congrégation. Mais il l'a fait individuellement…**

Si vous êtes d'accord qu'il l'a fait individuellement, comment pouvez-vous considérer la congrégation comme une « *sunnah* » ?

Le *déobandî* aussi prétend que le prophète n'a pas accompli la *tarâwîh* régulièrement (avec *jamaat*) :

> ***Le Prophète (paix soit sur lui) n'a pas accompli le taraweeh régulièrement (avec jamaat). Il ne l'a fait que trois fois…*** [3]

En fait la prière de la « *tarâwîh* » n'a jamais existé à l'époque du prophète. Il n'a jamais existé à l'époque *d'Abû Bakr* et deux ans de l'époque du règne de *'Umar*. Il est très connu qu'il la fait 3 ou 4 fois, comme je mentionnerai plus

1. Ibid., page 81.
2. Ibid., page 12.
3. Voir « Roza du Ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat et la salaat du taraweeh », page 31.

loin. Mais comment pouvez-vous, vous aussi, dire que la prière de la « *tarâwîh* » est une *sunnah* du prophète ? L'auteur reconnaît ce fait, pourtant il met beaucoup d'accent sur la congrégation, oubliant la dernière recommandation de ce même prophète. Voir les détails dans le **chapitre 5, la congrégation**.

Comme sources de référence, vous avez cités *Tirmizi, Nasai et Abu Dawood*. Je reviendrai là-dessus ultérieurement.

Dans le journal *Al Hudaa*, spécial *Ramadwaan* 1426/2005, à la page 2, les *salafîs* disent :

> ***Le prophète fine meme faire sa swalaat la ensemble avec sa bannes swahabas, sans qui li fine empeche zotte.***

Traduction :

> **Le prophète a même fait cette prière ensemble avec ses compagnons sans toutefois les en empêchait.**

C'est un mensonge grotesque que vous verrez dans les pages à venir. Nous verrons ultérieurement comment il attribue la « *tarâwîh* » au prophète et nous verrons comment il ment.

Pour être plus bref, n'importe quel membre du public vous dira : C'est une prière « spéciale » que les gens accomplissent, après la prière du soir (*ichâ*), pendant le mois de *ramadwân* et qui, selon eux, consiste en **vingt** (20) *raka'ât*, accomplis deux par deux, avec un court repos (*tarwîhah*) après chaque quatre *raka'ât*, derrière un *imâm* ou un *qârî*. Pour certains, c'est *sunnah*. Pour d'autres, c'est *sunnah mouakkadah* et pour d'autres encore, c'est *sounnah mouakkadah kifâyah*. Le *salafî* a mentionné dans son livre que c'est *mustahab* (une prière recommandée) ! Certains vous diront aussi qu'il y a une supplication à faire entre chaque quatre *raka'ât*, une supplication qui n'a rien à voir avec l'islâm.

1.3 Tarâwîh – une appellation et une source inconnues

Je n'ai jamais hésité et je n'hésiterai jamais à dire que ce mot « *tarâwîh* » est un mot étrange à l'islâm, car on ne le trouve ni dans le Qur'ân, encore moins dans la *sunnah*. Le *salafî* reconnaît ce fait quoiqu'il mentionna à plusieurs reprises la « *taraaweeh/swalaat taraaweeh* » dans ses écrits :

> ***Dans Qur-aan et Hadiith authentique, pas ena aucun place cote fine faire mention de Taraawiih conne le nom de kit Swalaat.*** [1]

1. Ibid, page 2.

Traduction :

> **Dans le Qur'ân et le *hadîth* authentique, il n'est mentionné nulle part que la *tarâwîh* existe comme étant une prière quelconque.**

Le *salafî* dit qu'il n'y a pas de *hadîths* authentiques, mais y a-t-il des *hadîths* non-authentiques (faibles, fabriqués etc.) qui mentionnent ce nom. Pourtant dans son livre il dit :

> ***…mais d'apres bans livres hadith et fiqh…*** [1]

Traduction :

> **…mais d'après les livres de *hadîths* et du *fiqh*…**

Dans mes précédents ouvrages, je l'ai déjà dit et je le redis maintenant. J'ai déjà lancé un défi à tous les savants – ceux des *déobandîs*, ceux des *bareylwîs* et ceux des *salafîs*, quel que soit leurs niveaux, de produire une seule preuve où le prophète ou un de ses compagnons aurait utilisé ce mot pour désigner la pratique de prier pendant les nuits de *ramadwân*. Dans mon dernier ouvrage sur le sujet, « ***La taraweeh vue par le déobandi*** » j'ai dit :

> **Je lance un défi à tous les *déobandis*, à tous les *bareylwis* et à tous les *salafis* pour qu'ils produisent un seul *hadîth* authentique où ce mot sortit de la bouche du prophète.** [2]

J'attends que quelqu'un relève ce défi et je suis convaincu qu'on n'en trouvera personne pour le faire. C'est ainsi parce que, comme j'ai dit, ni le Qur'ân, ni la *sunnah* authentique ou même non authentique, n'en fait mention. On aura peut-être à fabriquer des preuves si on veut sauver sa peau et c'est bien ce qu'on a fait en attribuant au « savants » l'appellation de « *tarâwîh* ». Voir plus loin pour les détails. Par conséquent, comment cette pratique est-elle connue ? Qui est à l'origine derrière cette appellation ? Qui fut la première personne à l'avoir introduite et utilisée ?

Serez-vous étonnés d'apprendre que vous êtes en train de faire quelque chose qui est étrange à l'islâm, surtout quand celle-ci est liée aux actes de dévotion (*ibâdah*) ? Etes-vous prêts à accepter cette vérité et à renoncer à ce qui est faux ? Ou bien continuerez-vous à la pratiquer en rejetant la vérité ?

1. Ibid.
2. Voir « La taraweeh vue par le déobandi », page 29, 3e paragraphe.

لَقَدْ جِئْنَاكُم بِالْحَقِّ وَلَكِنَّ أَكْثَرَكُمْ لِلْحَقِّ كَارِهُونَ

Certes, Nous vous avions apporté la vérité ; mais la plupart d'entre vous détestent la vérité. [1]

وَلَا تَلْبِسُواْ الْحَقَّ بِالْبَاطِلِ وَتَكْتُمُواْ الْحَقَّ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ

Et ne mêlez pas le faux à la vérité. Ne cachez pas sciemment la vérité. [2]

يَا أَهْلَ الْكِتَابِ لِمَ تَلْبِسُونَ الْحَقَّ بِالْبَاطِلِ وَتَكْتُمُونَ الْحَقَّ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ

Ô gens du Livre ! Pourquoi mêlez-vous le faux au vrai et cachez-vous sciemment la vérité alors que vous savez ? [3]

Ici, Allâh s'adresse aux gens du livre – que les musulmans considèrent comme leurs ennemis – mais que dire des « musulmans » qui cachent la vérité sciemment aux gens ?

أَفَبِالْبَاطِلِ يُؤْمِنُونَ وَبِنِعْمَتِ اللّهِ هُمْ يَكْفُرُونَ

Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allâh ? [4]

Puisque personne ne peut mentionner le nom de celui qui a utilisé ce mot en premier et étant donné le fait que cette appellation n'a pas de source fiable, on constate qu'on utilise toujours le pronom indéfini « on » quand on tente de donner la définition de cette appellation et sa raison d'être. On dit : « *Elle est appelée ainsi…* » ou « *on l'appelle ainsi* ». On sait très bien qu'on utilise le pronom indéfini « on » quand le sujet qui commet l'acte (le sujet du verbe) est inconnu. Personne ne peut nier cette règle grammaticale. Par exemple le *déobandî* dit : ***on fait allusion à la salaat…*** [5] ***on l'appelle ainsi parce que les fidèles prennent un court repos après chaque quatre rakaat***. [6] Et dans ses feuillets, il dit : ***C'est la raison fine appelle qiyaam ramadhan par namaz taraweeh.*** [7]

Le *bareylwî* dit : ***En terme Sharee'ah, Tarãweeh*** (تراويح) ***c'est Swalãt*** [8] et il cita les noms des personnes qui ont dit que la « *tarâwîh* » existe.

1. Voir sourate 43, az-Zukhruf, verset 78.
2. Voir sourate 2, al-Baqarah, verset 42.
3. Voir sourate 3, ali-'Imrân, verset 71.
4. Voir sourate 16, an-Nahl, verset 72.
5. Voir « Roza du Ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 30.
6. Ibid., page 31.
7. Voir « Qiyaam ramadhan ou bien Taraweeh », page 1.
8. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 3.

Et le *salafî* dit dans son ouvrage : ***Raison de sa l'appellation la li retourne a façon qui sa Swalaat la ti pe être accomplit.*** [1] Heureusement qu'il n'a pas dit : ***La façon dont le prophète accomplit cette swalaat*** !

L'ex-*imâm* de la mosquée *al-Aqsâ* de Port Louis, lui, est d'avis différent des *déobandîs* et des *bareylwîs*, qui, maintenant est un des *ahbâchs* comme lui, dit dans le journal « *Star* » en date du 7 au 13 juillet 2013, no. 1488, à la page 40 :

> ***L'appellation des prières de nuit de Ramadân par « les Tarâwih » n'est pas issue d'un texte coranique ou prophétique. Il s'agit plutôt d'une appellation utilisée, au fil des années, par les savants.***

Il a raison comme nous verrons quand je vous citerai les noms des « savants » qui l'avaient dit.

Dans « *Virtues of Ramadhaan* », du livre *Fazâ'il-e-A'mâl*, un livre qui est très utilisé par les *déobandîs*, l'auteur, *Muhammad Zakariyya Kândhlawi*, cite un *hadîth* dans le chapitre 1, page 8, sur les vertus de *ramadwân* :

جَعَلَ اللَّهُ صِيَامَهُ فَرِيضَةً ، **وَقِيَامَ لَيْلِهِ تَطَوُّعًا** ،

Allâh a fait son jeûne obligatoire et a fait la « *taraweeh* » pendant la nuit une *sunnah*. [2]

Nous notons ici que l'auteur mentionna **وَقِيَامَ لَيْلِهِ** et le traducteur *déobandî* l'a traduit par « *taraweeh* » et **تَطَوُّعًا** par « *sunnah* ». Pourtant, selon les *déobandîs*, *qiyâm-ul-layl* (tahajjud) et *qiyâmu ramadwân* (*tarâwîh*) sont deux prières différentes. Ne voyez-vous pas que c'est étrange ? Où ça est-il mentionné qu'Allâh a dit que **وَقِيَامَ لَيْلِهِ** est **تَطَوُّعًا**. D'autres compilateurs de *hadîths* ont fait la même chose dans leurs compilations.

Dans le *hadîth* nous savons que le prophète a dit :

شَهْرٌ كَتَبَ اللَّهُ عَلَيْكُمْ صِيَامَهُ وَسَنَنْتُ لَكُمْ قِيَامَهُ

C'est un mois où Allâh vous a prescrit le jeûne et où j'ai fait « *sunnah* » sur vous sa qiyâm. [3]

1. Voir « Tarawiih », page 2.
2. Voir sahîh Ibn Khuzaimah : No. 1887.
3. Voir sunan Ibn Mâjah : 5/1389, avec un chaîne de transmission faible selon Daar-us-Salaam.

L'auteur *déobandî* a remplacé « **j'ai** (le prophète) **fait…** » par « Allâh a fait… ». En bref, la pratique de prier volontairement durant le mois de *ramadwân* est connue comme « *qiyâmu ramadwân* » en raison du terme utilisé par le prophète lui-même : [**مَنْ قَامَ رَمَضَانَ**]. Et c'est une pratique faite individuellement, pas de doute ! Si on demande aux savants, qu'ils soient *déobandîs, bareylwîs* ou *salafîs,* sur qu'elle autorité on l'appelle *tarâwîh*, ils essaieront de nous donner des interprétations ou même des mots qui n'ont aucun lien avec le mot *tarâwîh*.

Dans la chaîne de transmission de ce *hadîth* (celui mantionné précédemment), il y a un rapporteur nommé *an-Nadr ibn Chaybân* qui est faible, selon certains savants en la matière de *hadîth*. Voici les chaînes de narration des *hadîths* :

Sunan Ibn Mâjah : [1]

وَحَدَّثَنَا يَحْيَى بْنُ حَكِيمٍ ، حَدَّثَنَا أَبُو دَاوُدَ ، حَدَّثَنَا نَصْرُ بْنُ عَلِيٍّ الْجَهْضَمِيُّ ، وَالْقَاسِمُ بْنُ الْفَضْلِ الْحُدَّانِيُّ ، كِلاَهُمَا عَنِ **النَّضْرِ بْنِ شَيْبَانَ** ،

Sunan an-Naçâî : [2]

أخبرنا مُحَمَّد بن عبد الله بن المبارك قال حدثنا أبو هشام قال حدثنا القاسم بن الفضل قال حدثنا **النضر بن شيبان**

Musnad Ahmad : [3]

حدثنا عبد الله حدثني أبي ثنا أبو سعيد مولى بنى هاشم ثنا القاسم بن الفضل ثنا **النضر بن شيبان**

Sahîh Ibn Khuzaimah : [4]

حدثنا أحمد بن المقدام العجلي حدثنا نوح بن قيس الخزاعي حدثنا نصر بن علي عن **النضر بن شيبان**

1. Voir sunan Ibn Mâjah : 3/355/1328.
2. Vous sunan an-Naçâî : 4/158/2210.
3. Voir musnad Ahmad : 1/191/1660.
4. Voir sahîh Ibn Khuzaimah : 3/335/2201.

Musnad al-Bazzar : [1]

حَدَّثَنَا عُمَرُ بْنُ مُوسَى السَّامِيُّ ، قَالَ : حَدَّثَنَا الْقَاسِمُ بْنُ الْفَضْلِ ، قَالَ : حَدَّثَنَا **النَّضْرُ بْنُ شَيْبَانَ**

Musnad at-Tiyâlisî : [2]

حدثنا أبو داود قال : حدثنا نصر بن علي الحداني ، قال : حدثنا **النضر بن شيبان**

As-Sunan al-Kubrâ : [3]

أَخْبَرَنَا مُحَمَّدُ بْنُ عَبْدِ اللهِ بْنِ الْمُبَارَكِ ، قَالَ : حَدَّثَنَا أَبُو هِشَامٍ ، قَالَ : حَدَّثَنَا الْقَاسِمُ بْنُ الْفَضْلِ ، قَالَ : حَدَّثَنَا **النَّضْرُ بْنُ شَيْبَانَ**

Musnad Abû Ya'lâ : [4]

حدثنا نصربن علي أخبرني أبي حدثني أبي عن **النضر بن شيبان**

Musnad 'Abdur Rahmân ibn 'Auf : [5]

حَدَّثَنَا مُسْلِمٌ ، قَالَ : حَدَّثَنَا أَبُو عُقَيلٍ ، قَالَ : حَدَّثَنَا **النَّضْرُ بْنُ شَيْبَانَ** الْخُدَّانِيُّ

Et voici les analyses des chaînes de transmission :

Ach-Chawkânî déclara :

حديث عبد الرحمن بن عوف في إسناده **النضر بن شيبان** وهو ضعيف .

Dans la chaîne de transmission du *hadîth* de *'Abdur Rahmân ibn 'Auf*, il y a *an-Nadr ibn Chaybân*, et il est de faible authenticité.

1. Voir musnad al-Bazzar : 3/256/1048.
2. Voir musnad at-Tiyâlisî : 1/180/221.
3. Voir as-Sunan al-Kubrâ par an-Naçâî : 3/129/2531.
4. Vois musnad Abû Ya'lâ : 2/169/864.
5. Voir musnad 'Abdul Rahmân ibn 'Auf : 1/159/19.

Ibn Khuzaimah [1] a dit :

فإني خائف أن يكون هذا الإسناد وهما أخاف أن يكون أبو سلمة لم يسمع من أبيه شيئا وهذا الخبر لم يروه عن أبي سلمة أحد أعلمه غير **النضر بن شيبان**

Je crains que cette chaîne de transmission ne soit conjecturale. Je crains qu'*Abû Salamah* n'ai rien entendu du son père. Personne que je connais n'a rapporté ce récit d'*Abû Salamah,* sauf *an-Nadr ibn Chaybân.*

قال النسائي هذا غلط والصواب أبو سلمة عن أبي هريرة

An-Naçâî [2] a dit : C'est une erreur, et ce qui est correct c'est *Abû Salamah* d'*Abû Hurayrah.*

Ibn Ma'îne [3] a dit :

وضعف حديث **النضر بن شيبان**

Et il a déclaré faible le *hadîth* d'*an-Nadr ibn Chaybân*.

Il a également dit :

لَيْسَ حَدِيثُهُ بِشَيْءٍ، انْتَهَى.

Son *hadîth* n'est rien du tout. (Fin de citation)

Al-Albânî a dit :

ضعيف

C'est un *hadîth* faible. [4]

Chu'ayb al-Arnâut a dit :

إسناده ضعيف

Sa chaîne de transmission est faible. [5]

1. Voir sahîh Ibn Khuzaimah : 3/335/2201.
2. Voir 'umdat-ul-qârî : 16/259.
3. Voir mishkât-ul-masâbîh : 7/*61*.
4. Voir sahîh wa dwa'îf sunan an-Naçâî : 5/352/2208-2209.
5. Voir musnad Ahmad : 1/191/1660 et 1/194/1688.

Dans *mishkât*, il est écrit :

وقال ابن عبدالبر : لم يسمع من أبيه ، وحديث **النضر بن شيبان** في سماع أبي سلمة عن أبيه لا يصححونه–انتهى.

Ibn 'Abdul Barr a dit : (*an-Nadr*) n'a rien entendu de son père. Le *hadîth* d'*an-Nadr ibn Chaybân,* selon lequel *Abû Salamah* a entendu de son père n'est pas authentifié. [1] (Fin de citation)

Vous avez sans doute une idée de ce qui se passe entre les trois sectes, les *déobandîs*, les *bareylwîs* et les *salafîs* ! Il y a une bataille entre eux par rapport à l'acceptation ou le rejet d'un *hadîth* de faible authenticité. C'est une bataille sans fin. Je ne m'attarderai par sur ce narrateur, car tous les livres que j'ai consultés donnent la même analyse. Qu'Allâh nous guide !

J'ai essayé de trouver même un seul *hadîth* dans lequel le prophète ou un compagnon aurait utilisé le terme [**تَرَاوِيْح**] ou le terme [**صَلاَةُ التَّرَوِيْح**], mais en vain. J'ai consulté 1,053 ouvrages pour trouver même un seul *hadîth* où le prophète aurait prononcé ce mot ou ce terme, mais le résultat de cette recherche n'a rien révélé, sinon mention par les compilateurs des livres de *hadîths* dans les titres des chapitres ou leurs commentaires. On trouve aussi les auteurs des livres du *fiqh* mentionner les termes et aussi certains traducteurs de *hadîths*.

1.4 Combien de fois ont-ils mentionné « tarâwîh » dans leurs livres/livrets/feuillets ?

Déobandî

Le livret : 48 fois plus la couverture. [2]

Les feuillets : 27 fois. [3]

1. Voir mishkât-ul-masâbîh ma'a charhihî mir'at-ul-mafâtiîh : 7/43/2048.
2. Voir la couverture (1), page 30 (3), page 31 (6), page 32 (6), page 33 (7), page 34 (5), page 35 (3), page 36 (5), page 37 (3), page 38 (4), page 39 (6).
3. Voir page 1 (8), page 3 (3), page 5 (1), page 15 (3), page 16 (1), page 28 (1), page 29 (3), page 30 (1), page 33 (3), page 34 (3).

Bareylwî

Le livret : 41 fois plus la couverture et la couverture intérieure. [1]

Salafî

Les feuillets : 29 fois. [2]

Le livre : 91 fois. [3]

Al-Albânî

Le livret : 11 fois. [4]

Parmi ces trois sectes, la secte *salafî* a mentionné « *tarâwîh* » plus de fois, quoiqu'il dit que :

> ***Dans Qur-aan et Hadith authentique, pas ena aucun place cote fine faire mention de Taraawiih conne le nom de kit Swalaat…***

Traduction :

> **Dans le Qur'ân et le *hadîth* authentique, il n'est mentionné nulle part que la *tarâwîh* existe comme étant une prière quelconque.**

1.5 Objection d'un bareylwî

Commentant ma déclaration dans mon ouvrage « *Elucidations du Qiyâmu Ramadhân* », sur l'inexistence et l'étrangeté du mot « *tarâwîh* » dans le Qur'ân et la *sunnah*, le *bareylwî*, très connu comme *qârî* et *hâfith* par ses disciples, soulève une objection et dit à la page 11 et 12 de son ouvrage « ***Explication claire lors raka'ãt tarãweeh*** » :

1. Voir la couverture (1), la couverture intérieure (1), page 2 (1), page 3 (4), page 8 (1), page 9(5), page 10 (1), page 11 (3), page 12 (3), page 13 (1), page 17 (1), page 18 (2), page 20 (1), page 23 (2), page 24 (1), page 25 (1), page 26 (1), page 27 (1), page 28 (2), page 29 (1), page 30 (3), page 32 (5), page 37 (1).
2. Voir page 1 (1), page 4 (2), page 5 (2), page 6 (4), page 8 (3), page 9 (3), page 11 (2), page 12 (1), page 15 (1), page 16 (5), page 17 (1), page 18 (1), page 19 (3).
3. Voir l'introduction (7), page 2 (4), page 4 (1),page 5 (1), page 6 (1), page 7 (2), page 8 (1), page 12 (4), page 13 (1), page 15 (3), page 16 (3), page 17 (2), page 19 (2), page 20 (1), page 21 (3), page 25 (4), page 28 (3), page 29 (3), page 30 (5), page 31 (1), page 34 (1), page 38 (2), page 39 (1), page 41 (3), page 42 (3), page 44 (3), page 45 (2), page 46 (1), page 47 (2), page 51 (1), page 52 (3), page 55 (1), page 57 (1), page 58 (2), page (1), page 65 (1), page 68 (1), page 72 (1), page 74 (1), page 75 (3), page 76 (1)page 80 (1), page 81 (1), page 83 (1), dans la version digitale (1) à la fin de son ouvrage.
4. Voir « La prière de nuit pendant le mois du Ramadhân », page 8 (3), page 9 (1), page 11 (2), page 15 (1), page 18 (2), page 25 (2) et page 35 (1).

> **D'ailleur, si nous pas gagne droit servi le mot « Tarãweeh » rien que parceki ça mot-là pas finn paraitre dans Qur'ãn et Hadeeth..., eh bien mo demande M.I.Nuckcheddy, envoye moi reférences bann versets Qur'ãn et bann Hadeeth cote le mot « Tajweed » finn paraitre.**

Voici ma traduction de cette déclaration :

> **D'ailleurs si nous ne sommes pas autorisés à utiliser le mot « *tarâwîh* » tout simplement parce que ce mot ne figure pas dans le Qur'ân et le *hadîth*..., je demande à M.I.Nuckcheddy de me faire parvenir les références des versets du Qur'ân et du *hadîth* où le mot « *tajwîd* » figure.**

Et voici ma réponse :

Ce *bareylwî* fait preuve d'une ignorance absolue et extrême en faisant une telle déclaration. C'est une idiotie et une insanité. Ce *bareylwî* a prouvé qu'il ne peut pas faire la distinction entre « *tajwîd* » qui est une science, inventée par l'homme et pas par Allâh ou le prophète, pour nous enseigner la bonne façon de lire ou réciter le Qur'ân et la « *tarâwîh* » qui, selon lui et ses consorts, les *déobandîs*, et les *salafîs*, est un acte de dévotion (*'ibâdah*). Si le *tajwîd* est une science introduite par des gens de la communauté, la *tarâwîh* elle, si on peut prouver son existence, est un acte de dévotion que seul Allâh ou un prophète aurait pu recommander. Mais les *déobandîs*, les *bareylwîs* et les *salafîs* ont jugé bon de mentionner des paroles des « savants » pour soutenir leurs arguments. Heureusement que le prophète *Muhammad* n'a jamais enseigné un acte de dévotion appelé *tarâwîh* ! Malgré cela, les *déobandîs*, les *bareylwîs* et les *salafîs* ne cessent de dire que la *tarâwîh* est une *sunnah* du prophète ou un *sunnah mouakkadah* ou une *sunnah mouakkadah kifâyah* ou un *mustahab* (une recommandation).

Pour prouver que ce mot existe réellement, ce *bareylwî* mentionne des déclarations des savants. Il n'a pas pu avancer un seul *hadîth* où mention de tel mot est faite. Et j'attends toujours la preuve.

Parmi les « savants » qu'il mentionne, avec leurs paroles, nous avons :

Ibn Hajar Asqlãniy (naquit en l'an 773 de l'hégire et mourut en l'an 852 (1370-1449 après AC) :

سميت الصلاة في الجماعة في ليالي رمضان التراويح لأنهم أول ما اجتمعوا عليها كانوا يستريحون بين كل تسليمتين

Namãz ki nous accomplir durant bann nuit du mois Ramadwãn en congrégation (Jamã'ah), appelle «Tarãweeh» parceki bann premier ki ti rassemblés pour ça, zott ti pé prend repos après chaque deux tasleem c.à.d chaque quatre rak'ah. [1]

Traduction :

La prière faite en congrégation pendant les nuits de *ramadwân* fut appelée *tarâwîh* parce qu'ils – les premiers qui se sont rassemblés pour cela – avaient l'habitude de prendre un repos entre chaque deux salutations. [2]

Comme vous voyez, même *Ibn Hajar* n'a pas pu mentionner le nom de la personne qui a appelé cette pratique *tarâwîh*. C'est pourquoi il utilisa le verbe سُمِّيَتْ (elle fut appelée ou on l'a appelée). Cette déclaration d'*Ibn Hajar* n'est pas une preuve de cette appellation car c'est une opinion qu'il a transmise et n'a pas attribué de telle appellation au prophète ou à un compagnon quelconque. Il a plutôt donné la raison de cette appellation. Ce *bareylwî* ne réfléchit-il pas ? Ou bien c'est le démon qui réfléchit pour lui ?

Le *bareylwî* cita :

Imãm Nawawiy finn écrire :

والمراد بقيام رمضان صلاة التراويح

Qiyãmu Ramadwãn c'est le Swalãt (Namãz) Tarãweeh… [3]

Ref : ***(1) Sharh Saheeh Muslim – 6ème partie : Pg:39***
(2) Fat'h-ul-Bãriy – 4 : 251.

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 3.
2. Voir fath-ul-bârî : 6/288.
3. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 9.

Traduction :

> **Le *qiyâmu ramadwân* c'est bien la prière de *tarâwîh*…** [1]

L'*imâm an-Nawâwî* naquit en l'an 631 de l'hégire (1233 AC) et mourut en l'an 676 (1277 AC), soit 620 ans après la mort du prophète. Que pouvons nous attendre de lui ? Pouvait-il nous dire que la prière faite par le prophète s'appelait « *tarâwîh* » ? D'où tient-il cela ?

Il cita encore :

> ***Enn grand savant Ahl-é-Hadeeth, en la personne de Hãfiz 'Abdullah finn écrire :***
>
> ***Namãz Tarãweeh c'est Namãz ki faire en congrégation, pendant bann nuits du mois sacré de Ramadwãn, après Namãz 'Ishã.*** [2]
>
> ***Ref: Raka'ãt-ut-Tarãweeh – Pg: 63.***

Traduction :

> **Un grand savant de l'*ahlé hadîth*, en la personne de *hâfiz* '*Abdullah* a écrit :**
>
> **La prière de *tarâwîh* c'est la prière faite en congrégation pendant les nuits du mois sacré de *ramadwân*, après la prière de *'Ishã*.**

Comme c'est étrange ! Encore une fois, il donne l'opinion d'une personne qu'il considère comme un grand savant de l'*ahl-é-hadîth* pour faire croire en l'existence du mot « *tarâwîh* » dans ce qu'il appelle la *charî'ah*. Il a tenté de duper la masse en agissant de cette façon. Heureusement que ce « grand savant » n'a pas attribué cette définition au prophète et à ses compagnons et n'a pas dit, comme le *bareylwî*, le *déobandî* et le *salafî*, que la *tarâwîh* est une *sunnah* du prophète, sinon il aurait fait partie de ceux qui mentent contre ou sur lui, comme l'ont fait le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî* !!

Ce qui m'étonne dans cette déclaration, c'est la parole du grand savant : « du mois **sacré** de *ramadwân* » ! En tant que grand savant de l'*ahl-é-hadîth*, il aurait du savoir que le mois de *ramadwân* n'est pas un mois **sacré**. C'est plutôt un mois **béni**. Il ne peut pas considérer un mois comme **sacré**, quand ni Allâh, ni Son prophète ne l'a fait. Ne pouvait-il pas faire la

1. Voir fath-ul-bârî : 6/289.
2. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 9.

différence entre « **sacré** » et « **béni** » ? [1] Dans la Révélation Divine, il n'y a que quatre mois sacrés :

إِنَّ عِدَّةَ الشُّهُورِ عِندَ اللّهِ اثْنَا عَشَرَ شَهْرًا فِي كِتَابِ اللّهِ يَوْمَ خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالأَرْضَ مِنْهَا أَرْبَعَةٌ حُرُمٌ

Le nombre de mois, auprès d'Allâh, est de douze, dans la prescription d'Allâh, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés. [2]

Et le messager d'Allâh explique :

عَنْ أَبِي بَكْرَةَ عَنِ النَّبِيِّ قَالَ ..... السَّنَةُ اثْنَا عَشَرَ شَهْرًا مِنْهَا أَرْبَعَةٌ حُرُمٌ ثَلَاثَةٌ مُتَوَالِيَاتٌ ذُو الْقَعْدَةِ وَذُو الْحِجَّةِ وَالْمُحَرَّمُ وَرَجَبُ مُضَرَ الَّذِي بَيْنَ جُمَادَى وَشَعْبَانَ.

Abû Bakrah a rapporté que le prophète a dit : … **L'année est constituée de douze mois dont quatre sont sacrés. Trois sont successifs : ils sont *dhul qa'dah*, *dhul hijjah*, et *Muharram* et (le quatrième) c'est *rajab* de *Mudar* qui se trouve entre *jumâdâ* et *cha'bân*.** [3]

Dans quel verset du Qur'ân ou dans quelle tradition prophétique ce grand savant de l'*ahl-é-hadîth* a-t-il vu que le mois de *ramadwân* est **sacré** ?

Le prophète dit au sujet de l'attribut de ce mois :

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ أَتَاكُمْ رَمَضَانُ شَهْرٌ مُبَارَكٌ …

Abû Hurayrah a rapporté que le messager d'**Allâh** a dit : **Le *ramadwân* est venu, un mois béni… .** [4]

Qui a donc fait de ce mois, un mois **sacré** ?

La même chose s'applique au *salafî* car il a dit que c'est un mois « **sacré** » comme le *bareylwî*, dans son journal *al-Hudaa* :

> ***Allâh pardonne So bannes esclaves tout au long de sa mois sacré la.*** [5]

1. Notez que cette erreur est commise par bon nombre de contemporains, quelle que soit la secte à laquelle ils appartiennent. Ceux qui savent la vérité gardent le silence, mentent, trichent et tentent de duper les hommes de la rue.
2. Voir sourate 9, at-Tawbah, verset 36.
3. Voir sahîh al-Bukhârî : 2958 en partie.
4. Voir sunan an-Naçâî : 2079, authentifié dans Sahîh al-Jâmi' : 55.
5. Voir al-Hudaa – spécial ramadwaan 1426/2005, page 1.

Traduction :

> **Allâh pardonne à ses esclaves tout au long du mois sacré.**

Al-Hudaa est un journal de l'organisme des *salafîs*. Le fait qu'il a énoncé que le mois de *ramadwân* est **sacré**, est-ce que cela veut-il dire que c'est devenu un *ijmâ'* – *ijmâ'* décidé par les graduées de cette secte ? Est-ce que les opinions de ces *salafîs* ont priorité sur la parole du prophète où mention est faite sur l'aspect **béni** de ce mois ? Croient-ils que, quand ils portent le nom *salafî* ou bien ils portent des longues robes ou bien qu'ils soient des gradués, ils peuvent changer des choses en islâm ? N'est-il pas clair qu'ils ont rejeté ce *hadîth* ? Ont-ils adopté les pas de ceux qui rejettent les *hadîths (qur'âniyyûn)* ? Le prophète était lui-même le fondateur de la *sunnah* et on est sensé de suivre la *sunnah* ! N'est-ce pas ? Mais avez-vous une preuve quelconque pour dire que le mois de *ramadwân* est **sacré** ?

Le prophète n'était-il pas le modèle parfait pour nous :

لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي رَسُولِ اللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُو اللَّهَ وَالْيَوْمَ الْآخِرَ وَذَكَرَ اللَّهَ كَثِيراً

> *En effet, vous avez dans le Messager d'Allâh un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allâh et au Jour dernier et invoque Allâh fréquemment.* [1]

Sa'd ibn Hichâm ibn 'Amir a dit : J'ai interrogé *'Aïchah* et dis :

يَا أُمَّ الْمُؤْمِنِيْنَ حَدِّثِيْنِيْ عَنْ خُلُقِ رَسُوْلِ اللهِ قَالَتْ : يَا بُنَيَّ أَمَا تَقْرَأُ الْقُرْآنَ ؟ قَالَ اللهُ : **وَإِنَّكَ لَعَلَى خُلُقٍ عَظِيْمٍ** خُلُقُ مُحَمَّدٍ اَلْقُرْآنُ.

Ô mère des croyants ! Parle-moi du caractère du messager d'Allâh ? Elle dit : Ô mon fils ! Ne récites-tu pas le Qur'ân ? Allâh dit : *Et tu es certes, d'une moralité imminente…* [2] Le caractères de *Muhammad* c'est le Qur'ân. [3]

Encore une fois le *bareylwî*, comme ses confrères le *déobandî* et le *salafî*, ont tenté de duper les gens en leur faisant croire que cette déclaration d'*an-Nawâwî* est une preuve sur l'appellation de leur innovation « *tarâwîh* ». En fait, si vous analysez cette déclaration, vous comprendrez, si vous utilisez votre matière grise et vous avez un bon sens de raisonnement, que ce n'est

1. Voir sourate 33, al-Ahzâb, verset 21.
2. Voir sourate 68, al-Qalam, verset 4.
3. Voir sunan Ibn Mâjah : 3/13/2333 sans mention de « les caractères de Muhammad c'est le Qur'ân ». Ce hadîth est classé faible. Par contre, Abû Ya'lâ l'a mentionné avec cette phrase (8/275/4862) et il prétend que ces narrateurs sont les narrateurs du sahîh.

pas une preuve. Ce n'est qu'une opinion. *An-Nawâwî* n'était pas si bête comme le *bareylwî,* le *déobandî* et le *salafî,* pour attribuer ce mot au prophète où à un de ses compagnons, parce qu'il devait savoir que ce mot n'existait pas à cette époque-là. Est-ce que le *bareylwî* peut-il me donner une déclaration où *an-Nawâwî* aurait dit que le prophète ou un de ses compagnons avait utilisé ce mot ? J'attends la réponse ! Je suis vraiment satisfait qu'*an-Nawâwî* n'ait pas dit :

وَالْمُرَادِ بِصَلَاة التَّرَاوِيح قِيَام رَمَضَان

Par la prière de *tarâwîh* on veut dire le *qiyâmu ramadwân*.

C'est parce que ce mot n'a jamais existé, n'était ni connue, ni utilisée à cette époque-là.

Quant à sa déclaration que l'imâm *Muslim* a utilisé ce mot, ce n'est guère étonnant, car même l'*imâm al-Bukhârî* et beaucoup d'autres compilateurs de *hadîths* l'on fait, comme je mentionnerai dans la section : le mot « *tarâwîh* » dans les livres de *hadîths*. Mais cela ne veut pas dire que cette utilisation fait autorité ou qu'elle remonte directement au prophète ou à ses compagnons. Ne réfléchissez-vous pas ?

Pour continuer son argumentation, il mentionna un récit de *'Aïchah* pour prouver l'existence de ce mot dans la *sunnah*. Voici ce récit :

كان رسول الله ﷺ يصلى أربع ركعات في الليل ، ثم يتروح فاطال حتى رحمته

Rasoulullãh r ti pé faire quatre rak'ah pendant la nuit, ensuite li ti pé prend enn repos. [1]

***Ref: Sunan Kubrã (Bayhaqiy)* – 4 / 62 / HNo. 4728.**

Traduction :

Le messager d'Allâh faisait quatre *raka'ât* pendant la nuit, ensuite il prenait un repos. [2]

C'est une partie d'un *hadîth*. Voici son texte intégral :

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 10.
2. Voir as-sunan al-kubrâ : 2/497.

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُوْلُ اللهُ يُصَلِّيْ اَرْبَعَ رَكَعَاتٍ فِيْ اللَّيلِ ثُمَّ يَتَرَوَّحَ فَاَطَالَ حَتَّى رَحِمْتُهُ فُقُلْتَ بِاَبِيْ اَنْتَ وَاُمِّيْ يَا رَسُوْلَ اللهِ قَدْ غَفَرَ اللهُ لَكَ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِكَ وَمَا تَأَخَّرَ قَالَ اَفَلاَ اَكُوْنُ عَبْدًا شَكُوْرًا.

'Aïchah a rapporté : Le messager d'Allâh priait quatre *raka'ât* (pendant) la nuit puis il se reposait. Puis il prolongeait (la prière) jusqu'à ce que j'eusse pitié de lui. Je lui dis : Messager d'Allâh ! Que mon père et ma mère vous servent de rançon ! Allâh vous a pardonné vos péchés antérieurs et postérieurs. Il dit : **Ne dois-je pas être un serviteur reconnaissant ?** [1]

Al-Baihaqî naquit en l'an 384 de l'hégire (994 AC), soit 373 ans après la mort du prophète. On doit poser la même question qu'on avait posée pour *al-Asqalânî* et *an-Nawâwî*.

Le *bareylwî* triche, comme d'habitude, de plusieurs façons :

1. Il ne traduit pas la dernière partie du *hadîth* : ***jusqu'à ce que j'eusse pitié de lui***.
2. Il ne mentionne pas le texte du *hadîth* dans son intégralité.
3. Il ne dit pas que ce *hadîth* ne fait pas nécessairement allusion aux prières nocturnes durant les nuits de *ramadwân*.
4. Il ne mentionne pas la déclaration d'*al-Baihaqî* sur la défectuosité de la chaîne de transmission de ce récit.

Sur l'authenticité de ce *hadîth*, *al-Baihaqî* a dit :

تَفَرَّدَ بِهِ الْمُغِيْرَةُ بْنِ زِيَادٍ وَلَيْسَ بِالْقَوِيِّ.

Al-Mughîrah ibn Ziyâd est le seul à avoir rapporté ce récit et il n'est pas fort. [2]

Par contre, le *bareylwî* n'a pas oublié de mentionner l'autre déclaration d'*al-Baihaqî* :

وَقَوْلُهُ ثُمَّ يَتَرَوَّحُ **اِنْ ثَبَتَ** فَهُوِ اَصْلٌ فِيْ تَرَوَّحَ الامَامِ فِيْ صَلَوة التَّرَاوِيْحِ وَاللهُ اَعْلَمُ.

So parole « ensuite li ti pé prend enn repos », si li prouvé, c'est ça l'origine repos ki Imãm prend pendant Namãz Tarãweeh. [3]

1. Ibid.
2. Ibid.
3. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 11.

Traduction :

> **Et sa déclaration : « puis il se reposait » si elle était authentifiée, est la source du repos que prend l'*imâm* dans la prière de *tarâwîh*. Allâh connaît le mieux ! [1]**

Cette déclaration d'*al-Baihaqî* nous fait comprendre clairement que le récit n'est pas authentifié et il a lui-même reconnu ce fait, car il dit : « …si elle était authentifiée… ». Mais le *bareylwî*, lui, triche et cache une partie de la vérité comme ses autres confrères, le *déobandî* et le *salafî*, comme sera prouvé dans les pages à venir.

Puis il écrit :

كان رسول الله صلى الله عليه و سلم يصلي أربع ركعات في الليل ثم يتروح فأطال حتى رحمته

> ***Rasoulullãh ﷺ ti pé faire quatre Rak'ah pendant la nuit, ensuite li ti pé prend enn repos.***
>
> ***Ref: Sunan Kubrã (Bayhaqiy) – 4 / 62 / HNo: 4728.*** [2]

Traduction :

> **Le messager d'Allâh accomplissait quatre *raka'ât* pendant la nuit ensuite il prenait un repos. [3]**

C'est un récit de *'Aïchah* rapporté dans *as-sunan al-Kubrâ*. L'auteur cite ce récit comme étant une preuve de l'existence de la « *tarâwîh* », mais le *hadîth* ne la mentionne pas. En plus de ça, il n'a pas traduit la dernière partie du *hadîth* :

فأطال حتى رحمته

> **Il prolongeait tant (la prière) jusqu'à ce que j'eusse pitié de lui.**

Pourquoi ne faisons nous pas la « *tarâwîh* » jusqu'à ce que nos femmes eussent pitié de nous ? L'auteur n'a pas traduit cette partie du *hadîth* sciemment !

1. Voir sunan al-Baihaqî : 2/230.
2. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 10.
3. Voir as-sunan al-kubrâ : 2/497/4807 et 4399.

Puis il mentionna :

ثم يتروح إن ثبت فهو أصل في تروح الإمام في صلاة التراويح

So parole « ensuite li ti pé prend enn repos », si li prouvé, c'est ça l'origine repos ki Imãm prend pendant Namãz Tarãweeh. [1]

Ref: Sunan Kubrã – 4 / 62. [2]

Traduction :

La déclaration « ensuite il prenait un repos », si elle est prouvée, c'est alors l'origine du repos que l'*imâm* prenne pendant la prière de la « *tarâwîh* ».

Que voulait dire *al-Baihaqî* par « **si elle est prouvée** » ? Que doit-on prouver ? Est-ce qu'il avait de doute sur le récit de *'Aïchah* ? On doit lui prouver son authenticité ?

Il mentionna le récit suivant :

عَنْ زَيْدِ بْنِ وَهْبٍ قَالَ كَانَ عُمَرُ بْنِ الْخَطَّابِ يُرَوِّحُنَا فِيْ رَمَضَانَ يَعْنِيْ بَيْنَ التَّرْوِيْحَتَيْنِ قَدَرَ مَا يَذْهَبُ الرَّجُلُ مِنَ الْمَسْجِدِ إِلَى سَلْعٍ.

(Hazrat) 'Umar-b-Khattãb ﷺ ti pé donne nous enn repos dans Ramadhãn, c-à-d entre deux Tarweehah (après 4 Rak'ah), jusqu'à ki enn dimoune ti capave alle enn distance Masjid jusqu'à Sal (enn montagne dans Madeenah). [3]

Ref: (1) Sunan Kubrã – 4 / 62 / RNo. 4727. [4]
(2) Jãmi'ul Ahãdeeth Wal Marãseel – 14 / 185.

Traduction :

***Zayd ibn Wahb* a dit : *'Umar ibn al-Khattâb* nous accordait un repos pendant le *ramadwân*, c'est-à-dire entre chaque deux repos (quatre *raka'ât*) pendant une durée qui permettait à un homme de se rendre à *Sal* à partir de la mosquée** (*Sal* était une montagne à Médine)**.** [5]

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 10/11.
2. C'est le commentaire d'al-Baihaqî.
3. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 11.
4. Voir as-sunan al-Kubrâ, 2/497/4398.
5. Voir as-Sunan al-Kubrâ : 2/498.

De ce récit, on doit comprendre que *'Umar ibn al-Khattâb* dirigeait les gens dans la prière ou bien il était assis, en train de les regarder. Or nous savons que *'Umar* avait demandé à deux autres compagnons de diriger la prière. Il est connu qu'il les vit encore une foi la deuxième nuit comme nous verrons. A quel moment donc dirigeait-il cette prière ? Ce fait est mentionné dans plusieurs *hadîths* dont les savants disent que son authenticité est incontestable. Même *al-Baihaqî* l'a mentionné.

Encore une fois, la tentative de l'auteur est vaine car le mot « *tarâwîh* » n'y figure pas. Ce qu'il a fait, c'est former le nom à partir du verbe رَوَّحَ dans sa tête et fait croire que c'est une preuve que le mot existe dans la *sunnah*.

Puis il mentionna une autre raison de l'appellation de cette pratique par « *tarâwîh* » en citant la déclaration d'*as-San'ânî* dans *subulus-salâm* :

وَأَمَّا تَسْمِيَتُهَا بِالتَّرَاوِيحِ فَكَأَنَّ وَجْهَهُ مَا أَخْرَجَهُ الْبَيْهَقِيُّ مِنْ حَدِيثِ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي أَرْبَعَ رَكَعَاتٍ فِي اللَّيْلِ ثُمَّ يَتَرَوَّحُ فَأَطَالَ حَتَّى رَحِمْتُهُ... .

[Le texte n'a pas été traduit par l'auteur.] [1]

Quant à son appellation par *tarâwîh*, c'est comme-ci elle est basée sur ce que mentionne *al-Baihaqî* de *'Aïchah* qui a dit : Le messager d'Allâh priait quatre *raka'ât* (pendant) la nuit puis il se reposait. Puis il prolongeait (la prière) jusqu'à ce que j'eusse pitié de lui... [2]

Encore une fois, sa tentative est vaine. C'est une opinion exprimée par *as-San'ânî* et ce n'est pas une preuve tirée de la *sunnah*. Il a plutôt expliqué l'origine de cette appellation. Nous savons maintenant que ce récit est défectueux et ne fait aucune autorité.

Le *bareylwî* mentionna une déclaration d'*al-Karmânî* citée par *Ibn Hajar*, visant à faire croire qu'il y a le consensus sur l'appellation du *qiyâmu ramadwân* par « *tarâwîh* ». Il cita :

اِتَّفَقُوا عَلَى أَنَّ الْمُرَاد بِقِيَامِ رَمَضَان صَلَاة التَّرَاوِيح

Tous bann savants unanime sur le point ki, Qiyãmu Ramadhãn c'est Swalãt (Namãz) taraweeh.

***Ref: Fat'h-ul-Bãriy* – 4 : 251.**

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 11.
2. La source de ce récit a déjà été mentionnée.

Traduction :

> **Ils sont unanimes que *qiyâmu ramadwân* veut dire la prière de *tarâwîh*.** [1]

A qui fait-il allusion ? Qui sont « ils » dans cette déclaration ? Comment peut-il y avoir consensus sur un terme qui n'a jamais existé, ni à l'époque de la prophétie, ni à l'époque des compagnons, qui sont les meilleures époques que le monde ait connues ?

Le *bareylwî* triche encore une fois en omettant une partie de cette déclaration d'*Ibn Hajar* dans *fath-ul-bârî*. Ce dernier a dit qu'*al-Karmânî* a fait une déclaration étrange (une exagération). Voici le texte que ce *bareylwî* a omis :

وَأَغْرَبَ الْكَرْمَانِيُّ فَقَالَ

Al-Karmânî a fait des excentricités (a exagéré) en disant :

اِتَّفَقُوا عَلَى أَنَّ الْمُرَاد بِقِيَامِ رَمَضَان صَلَاة التَّرَاوِيح

Ils sont tombés d'accord que *qiyâmu ramadwân*
veut dire la prière de « *tarâwîh* ». [2]

Pourquoi le *bareylwî* a-t-il omis cette partie de la déclaration d'*Ibn Hajar* ? A-t-il peur ? De qui ou de quoi ? Que voulait dire *Ibn Hajar* par : a fait des excentricités ? Doit-on comprendre que ce qu'*al-Karmânî* a dit est faux ? Doit-on considérer *qu'Ibn Hajar* n'a pas accepté cette déclaration comme valide ? Doit-on se baser sur une fausse déclaration pour soutenir une autre fausse idée, une idée excentrique ? Réfléchissez et réveillez-vous !

Pour clore son objection, le *bareylwî* dit :

> ***Basé lors céki nous finn mentioné en haut, nous finn trouvé clairement ki, le terme « Tarãweeh » connu dans le monde Islâmique. Tous bann 'Ulamã dans différent l'époque, dans différentes regions, finn accepté ça appellation-là. Après plisse ki mille ans, jordi Mons. Nuckcheddy vinn dire :***
>
> ***L'appellation « Taraweeh » est étrangère à l'Islâm.*** [3]

1. Voir fath-ul-bârî : 6/289.
2. Voir fath-ul-bârî : 4/251.
3. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 12.

Traduction :

> **En se basant sur ce que nous avons mentionné plus haut, nous avons vu clairement que le terme « *tarâwîh* » est connu dans le monde islâmique. Tous les savants de différentes époques, dans de différentes régions, ont accepté cette appellation. Après plus de 1,000 ans, aujourd'hui mons. Nuckcheddy vient dire :**
>
> **L'appellation « *taraweeh* » est étrangère à l'islâm.**

Ma réponse est la suivante :

Le *bareylwî* n'a jamais pu prouver que ce terme sortit de la bouche du messager d'Allâh ou de ses compagnons. Comment donc peut-il dire : nous avons vu ! Qu'a-t-il vu en réalité ? Est-ce une illusion ? Qu'a-t-il à dire sur la déclaration de l'ex-*imâm* de la mosquée *al-Aqsâ* de Port Louis, qu'il considère comme un *'âlim,* que la « *tarâwîh* » n'existe pas dans le Qur'ân ou les *hadîths* ?

> ***L'appellation des prières de nuit de Ramadân par « les Tarâwih » n'est pas issue d'un texte coranique ou prophétique. Il s'agit plutôt d'une appellation utilisée, au fil des années, par les savants.*** [1]

Si ce terme est connu dans le monde islâmique, cela ne veut pas dire que le terme lui-même est « islâmique » ou « connu dans la *charî'ah* ». D'ailleurs peut-il me donner une liste de ces pays qu'il appelle « islâmiques » et quelles sont les preuves qui soutiennent cette considération ?

En déclarant que tous les savants du monde acceptent cette appellation, il triche encore une fois, car il n'a jamais eu de consensus sur cette appellation. Nous avons vu qu'il a sciemment omis une déclaration d'*Ibn Hajar* dans *fath-ul-bârî* :

وَأَغْرَبَ الْكَرْمَانِيُّ فَقَالَ :

Al-Karmânî a fait des excentricités (a exagéré) en disant :

اِتَّفَقُوا عَلَى أَنَّ الْمُرَاد بِقِيَامِ رَمَضَان صَلَاة التَّرَاوِيح

Ils sont tombés d'accord que *qiyâmu ramadwân*
veut dire la prière de *tarâwîh*.

1. Voir le journal « Star », no. 1488 en date du 7 au 13 juillet 2013, page 40.

Si faire une telle déclaration est considéré comme excentrique et exagéré, comment, lui, a-t-il pu déduire que **TOUS** les savants du monde acceptent cette appellation ?

Même si 10,000 années se sont écoulées, cela n'a aucune signification et aucune importance. Ce qui me tracasse, c'est le sort réservé à tous ceux et à toutes celles qui mentent sur/contre le prophète et ses compagnons, en faisant croire aux gens de la rue que le messager d'Allâh pratiquait la « *tarâwîh* », quand ce mot n'est jamais sorti de sa bouche et aucun compagnon ne le lui a attribué.

Même s'il faut continuer à travailler seul, je n'hésiterai jamais à dire ce que doit être dit et je ne cesserai de combattre la fausseté et les faussaires, quel que soient leur appartenance, la religion qu'ils suivent et l'idéologie qu'ils adoptent.

Al-Albânî dit dans son introduction :

> ***Dis ce que tu as à dire, et continue ton chemin.*** [1]

C'est la même chose que dit la diction :

> **Le chien aboie, la caravane passe…**

C'est bien cela que je fais depuis belle lurette, surtout avec les attaques constantes faites sur **Facebook** par des gens qui se croient déjà au paradis. Les chiens féroces de toutes races ne cesseront d'aboyer et de me mordre jusqu'à trouver un moyen de m'éliminer physiquement, mais ma caravane continue à passer par la grâce d'Allâh. Que voulez-vous ?

J'ai déjà fait de tel propos dans le passé, en répondant à la lettre de la *Jamiat-ul-Ulama*, (celle des *déobandîs*) comme j'ai fait mention dans « ***La taraweeh vue par le déobandi*** ». Seul contre tous, la vérité triomphera s'il plait à Allâh !

Continuons :

A la page 3 de son ouvrage, il ose dire que *« tarâwîh »* est un terme de la *charî'ah*. Et de quelle *charî'ah* s'agit-il ? La *charî'ah* des *déobandîs*, celle des *bareylwîs* ou celle des *salafîs* ? Sait-il quelle est la gravité d'attribuer à la *charî'ah* ce qui n'y est pas, ce qui n'y a été sanctionné, ni par le Qur'ân, ni par la *sunnah* ?

Si le *bareylwî* lui, attribua le mot *tarâwîh* à la *charî'ah*, le *déobandî* lui, l'attribua à l'islâm, comme j'ai fait ressortir à la page 9 de mon ouvrage « ***La taraweeh vue par le déobandi*** » et le *salafî* l'attribua à la

1. Voir « la prière de nuit pendant le mois du Ramadhân », page 19.

sunnah ou aux *salafs*. Le *salafî* dit aussi que c'est *sunnah mouakkadah* et aussi *mustahab* (recommandée). [1]

Il n'est pas nécessaire de commenter les lignes qui suivent sa déclaration car ces dernières ne renferment pas des preuves fiables et fondées. Il y a mentionné des détails sur certains narrateurs qui ne nous concernent pas ici.

Pour continuer, il dit que la majorité des savants utilisent le mot « *tarâwîh* » tandis que moi, je refuse de l'accepter. Que la majorité des savants utilisent ce mot ne m'intéresse pas ! Ce qui m'intéresse, c'est la source de cette appellation et la grossièreté de l'attribuer au prophète ou à ses compagnons. Le *bareylwî,* le *déobandî,* ainsi que le *salafî* sont sensés défendre la *sunnah* et non promouvoir les innovations, mentir sur le prophète et sur ses compagnons. Mais malheureusement, ils ne font pas ce qu'ils auraient dû faire ! Au lieu de défendre les enseignements prophétiques, ils défendent leurs propres causes et les causes de la religion qu'ils suivent, une religion fondé conjointement par les disciples d'*Abû Hanîfah* et d'*Ahmad Raza Khan* (les *bareylwîs*) ou par les disciples d'*Abû Hanîfah* et *Muhammad Zakariyya* (les *déobandîs*) ou par les *cheikhs* et les *salafs*. Quant au *salafî*, il prétend déjà défendre la *sunnah* et ce qu'il appelle les *salafs*.

Comme conclusion, je dis que le *bareylwî* a mentionné des savants comme *Ibn Hajar al-Asqalânî*, *al-Baihaqî*, et *al-Karmânî* et nous avons pris connaissance de leurs dates de naissance et de leurs morts. Toutefois, il n'a pas pu prouver que le mot « *tarâwîh* » fut utilisé par le prophète et ses compagnons.

1.6 Le salafî

Maintenant analysons ce que dit le *salafî* ! Dans son livre sur la « *taraawiih* », il mentionna plusieurs « savants » pour justifier l'utilisation du terme « *tarâwîh* » :

1. A la deuxième page, il mentionna le récit de '*Aïchah* que j'ai déjà mentionné comme étant une citation du *bareylwî*. Il reconnaît toutefois son inauthenticité.
2. A la troisième page, il mentionna le récit de *Zayd ibn Wahb*. Je l'ai déjà mentionné comme faisant partie des citations du *bareylwî*.
3. Puis il mentionna un récit d'*Abû Khâswib* que voici :

1. Voir « Tarawiih » : page 8.

كان يؤمنا سويد بن غفله في رمضان فيصلي خمس ترويحات عشرين ركعة

Suwayd ibn Ghafalah ti pé diboute Imaam pour nous pendant Ramadwaan. Li ti pe faire cinq Tarwiihah en 20 Rakaat. [1]

(BAIHAQI 2/496/4803)

Traduction :

***Suwayd ibn Ghafalah* nous dirigeait, pendant le *ramadwân*, dans la prière en cinq repos, en 20 *raka'ât*.**[2]

On note de ce *hadîth* :

1. Que la personne dirigeait les gens dans une prière en cinq repos, c'est-à-dire 20 *raka'ât*.
2. L'authenticité du hadîth n'est pas mentionnée. L'auteur a laissé une porte ouverte pour ceux qui disent que la « *tarâwîh* » doit être accomplie en 20 raka'ât. Pourtant dans son livre, « *masjid idéal* », il dit :

Certains Sunnah a revivre :

- ***Faire Swalaat Taraawiih 11 Rakaats.*** [3]

Mais le mot « *tarâwîh* » n'existe pas comme nous avons déjà vu et nous verrons dans les lignes qui suivent.

4. Puis il mentionna les *hadîths* suivants :

أَنَّ عَلِيَّ بْنَ رَبِيعَةَ كَانَ يُصَلِّي بِهِمْ فِي رَمَضَانَ **خَمْسَ تَرْوِيحَاتٍ** وَيُوتِرُ بِثَلَاثٍ

[(Le Taabei) Ali ibn Rabii'ah ti pe deboute Imaam pour banla dans Ramadwaan en faisant cinq Tarwiihah et li ti pe faire Witr en 3 rakaat.] [4]

(MUSWANNAF IBN ABI SHAYBAH 2/285)

Traduction :

'*Alî ibn Rabî'ah* les dirigeait dans la prière pendant le *ramadwân* en cinq repos et il accomplissait la prière impaire en trois *raka'ât*. [5]

1. Ibid., page 3.
2. Voir as-Sunan al-Kubrâ : 2/496/4395.
3. Voir « masjid idéal », page 11.
4. Voir « Tarawiih », page 4.
5. Voir muswannaf ibn Abu Chaybah : 2/393/7772.

Encore une fois, le *salafî* mentionna l'accomplissement de 20 *raka'ât*. Mais le mot « *tarâwîh* » n'y figure pas. Puis il dit que *Sheikh Mustwafaa Al-Adawi* l'a considéré comme authentique. En ce qui concerne la prière impaire, il a dit dans les pages suivantes de son ouvrage, qu'elle ne doit pas être accomplie en trois *raka'ât*.

عَنْ أَبِي الْبَخْتَرِيِّ : أَنَّهُ كَانَ يُصَلِّي خَمْسَ تَرْوِيحَاتٍ فِي رَمَضَانَ وَيُوتِرُ بِثَلاَثٍ.

Abul Bakhtari (Sa'iid ibn Fiirouz 183 H) ti pe faire cinq Tarweehah dans Ramadwaan et li ti pe faire Witr en 3 rakaat.[1]

(MUSWANNAF IBN ABI SHAYBAH 2/2850)

Traduction :

***Abul Bakhtari* dirigeait les gens dans la prière pendant le *ramadwân* et il faisait cinq repos et la prière impaire il l'a faisait en 3 *raka'ât*.** [2]

Encore une fois, il dirigeait les gens dans 20 *raka'ât* et 3 *raka'ât* de la prière impaire.

5. A la page 5, il mentionna la parole d'*Ibn Hajar* (*al-Asqalânî*) sans laisser de commentaires et je l'ai déjà mentionné comme une citation du *bareylwî*.
6. Puis il mentionna la parole d'*as-San'ânî* que j'ai déjà mentionné.
7. Finalement, pour prouver l'existence de la « *tarâwîh* », il mentionna, comme d'habitude, la parole du *Cheikh 'Uthaymîn* :

والتراويح: هو قيام الليل في رمضان، وسمي ترويح؛ لأن الناس كانوا يطيلون القيام فيه والركوع والسجود، فإذا صلوا أربعا استراحوا، ثم استأنفوا الصلاة أربعا، ثم استراحوا، ثم صلوا ثلاثا

Taraawiih c'est Qiyaam-ul-Layl pendant Ramadwaan. Fine appelle li « Taraawiih » parce qui dans sa Swalaat la bans dimounes ti pe faire longue Rakaat et longue Sujoud. Alors, quand zotte ti pe faire 4 Rakaat, zotte ti pe repos, ensuite zotte ti pe re commence faire 4 Rakaat, ensuite zotte ti pe reposé, ensuite zotte ti pe faire 3 Rakaat.

1. Voir « Tarawiih », page 4.
2. Voir muswannaf ibn Abu Chaybah : 2/393/*7768*.

Traduction :

> ***Tarâwîh* c'est le *qiyâm-ul-layl* pendant le *ramadwân*. On l'appelle « *tarâwîh* » parce que dans cette prière, les gens priaient longuement et faisaient des longues prosternations. Donc, quand ils faisaient 4 *raka'ât*, ils prenaient un repos, ensuite ils faisaient à nouveau 4 *raka'ât* et ils prenaient un repos ensuite il faisait 3 *raka'ât*.**

L'auteur n'a pas mentionné la source de cette citation, mais je l'ai trouvé dans *majmu' fatâwâ ibn 'Uthaymîn*. Il est aussi disponible sur le **.Net**.

1.7 Cette appellation est-elle connue de la charî'ah ou de la sunnah ?

Si le *bareylwî*, qui se fait appelé *hâfith* et *qârî*, attribua le mot « *tarâwîh* » à la *charî'ah*, comme j'ai mentionné plus haut, le *déobandî* lui, l'attribua à l'islâm. En fait, la *Jamiat-ul-Ulama*, celle des *déobandîs*, non pas celle des *bareylwîs*, a exprimé ce point de vue dans le livret. L'auteur (un membre de la *Jamiat-ul-Ulama* et un *déobandî*) écrit :

> ***En Islâm quand on parle de taraaweeh, on fait allusion à la salaat composée de vingt rakaat faite deux par deux le soir après la salaat de Eshaa pendant le Ramadhan.*** [1]

Je ne crois pas qu'il y a une grande différence entre « en islâm » et « dans la *charî'ah* ». L'islâm c'est la *charî'ah* et la *charî'ah* c'est l'islâm ! N'est-ce pas ? Ils ne représentent pas deux sources différentes. Qui dit le contraire ? Par conséquent, il n'y a pas de différence entre la déclaration du *bareylwî* et celle du *déobandî*. Tout le monde sait que le *bareylwî* (qui se fait appeler *ahlé-sunnat wal jamaat*) et le *déobandî* (qui se fait aussi appeler *ahlus-sunnah wal-jama'ah)* sont en désaccord sur beaucoup de points idéologiques quoiqu'ils partagent tant d'autres. Le *bareylwî* déclare sa foi ouvertement tandis que le *déobandî* la dissimule. Ce ne qu'après avoir lu les livres des *déobandîs* que vous constaterez les ressemblances.

Si j'ai raison dans ma déduction que « en islâm » est synonyme de « dans la *charî'ah* », alors le *déobandî* lui aussi flanche parce qu'en faisant de telle déclaration, il veut insinuer que le mot « *tarâwîh* » occupe une place dans la *charî'ah*, ce qui n'est pas vrai. Je crois que vous serez d'accord avec moi que quand on dit : « en islâm » on veut dire dans le Qur'ân ou dans la *sunnah*, car ce sont les deux sources de la législation de l'islâm. J'ai déjà lancé le défi au *déobandî* dans mon ouvrage « ***La taraweeh vue par le déobandi*** », je l'ai

1. Voir « Roza du Ramadhan et Roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de Taraweeh », à la page 30.

fait au *bareylwî* dans cette section et je relance le défi à tous deux maintenant, sans oublier le *salafî* : Faites-moi parvenir une seule preuve du Qur'ân ou de la *sunnah* qui prouve que le prophète *Muhammad* ou que ses compagnons utilisaient le mot « *tarâwîh* » pour la pratique du *qiyâmu ramadwân*. Si vous en êtes incapables, et je suis convaincu que vous ne serez pas capables, alors au moins, faites-moi savoir le nom de la première personne qui a utilisé ce mot pour signifier « *qiyâmu ramadwân*. » J'attends votre réponse avec patience

La raison pour laquelle ni le *bareylwî,* ni le *déobandî*, ni le *salafî* ne pourra citer le nom de la première personne qui a inventé ce mot, est qu'il continue à utiliser le pronom indéfini « on » quand il s'agit de définir et d'expliquer la cause derrière cette appellation. Par exemple, le *déobandî* écrit :

> ***On l'appelle ainsi parce que les fidèles prennent un court repos après chaque quatre rakaat.*** [1]

Qui sont ces fidèles ? De qui parle-t-il ? Depuis quand les actes de dévotion dépendent-ils de ce que faisaient ou font les gens ? N'est-ce pas drôle ?

Le plus étonnant avec le *déobandî*, c'est qu'il attribua l'appellation « *qiyâmu ramadwân* » aux compagnons mais attribua le mot *tarâwîh* au prophète ! N'est-ce pas drôle ?

Il écrit :

> ***Les sahabas (r.a), à l'époque du Prophète (paix soit sur lui) appelaient cette salaat 'qiyaamou Ramadhan'.*** [2]

Et puis il dit :

> ***Le taraaweeh est une pratique du Prophète (paix soit sur lui).*** [3]

Pourquoi donc les *sahabas* ne l'appelaient-ils pas « prière de la *tarâwîh* » si ce mot existait et que la prière de la « *tarâwîh* » était une pratique du prophète ? L'auteur ne se contredit-il pas ? Au lieu d'émettre de tel propos, il aurait dû dire que le *qiyâmu ramadwân* était une pratique du prophète et les compagnons continuèrent à le faire après lui. Attribuer une pratique quelconque au prophète signifierait que celle-ci soit établie dans la *sunnah* ! Or la façon dont les gens prient durant les nuits du *ramadwân* n'a rien à voir avec la *sunnah* du prophète. Qui dit le contraire ?

1. Ibid., pages 30-31.
2. Ibid., page 31.
3 Ibid.

Etes-vous capables de comprendre où il veut en venir ? N'est-ce pas un signe de divagation ?

1.8 Cette appellation vue par le salafî

Quoique le *salafî* sache que cette appellation est étrange et inconnue à l'islâm, il continue à l'utiliser dans ses discours, dans ses débats et dans ses écrits. Je pense qu'il le fait parce que ses *cheikhs* l'utilisent aussi et ces *cheikhs* ont suivi les pas de certains prédécesseurs. D'ailleurs le *bareylwî* a fait mention d'un de leurs *cheikhs* dans son objection quand il dit :

> ***Albãniy c'est enn parmi bann promoteurs du Tarãweeh (Qiyãmu Ramadãn) en 8 Rak'ah. Li finn même écrire bann livrets lors ça sujet-là. Malgrès ça, li aussi d'accord avec appellation "Tarãweeh", et li d'accord ki, li meilleur faire Tarãweeh avec Jamã'ah.*** [1]

Traduction :

> ***Al-Albanî* c'est quelqu'un parmi les promoteurs de la « *tarâwîh* » (*qiyâmu ramadwân*) en 8 *raka'ât*. Il a même écrit des livrets à ce sujet. Malgrès cela, il est aussi d'accord avec l'appellation de la « *tarâwîh* » et il est aussi d'accord que la « *tarâwîh* » doit être faite en congrégation.**

Le *barelwî* prétend-t-il qu'*al-Albanî* a raison. Je prouverai le contraire dans cet exposé.

Le *salafî* prétend retourner vers les sources de l'islâm, à savoir le Qur'ân et la *sunnah*. Il prétend aussi suivre les pas et les compréhensions des pieux prédécesseurs (*salafs*) et il suit l'islâm selon la compréhension des prédécesseurs. [2] Mais quand il s'agit de la source de cette appellation (c'est-à-dire la « *tarâwîh* »), il paraît qu'il n'en a pas, comme tous les autres, ou bien que la source est sèche ! Sur l'utilisation de cette appellation, il est sur la même longueur d'onde que le *bareylwî* et le *déobandî*. Je vous disais qu'il partageait beaucoup de choses volontairement ou involontairement !

Si le *salafî* continue à utiliser ce mot, je me demande quel *salafs* prétend-t-il suivre ?

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 32.
2. Ils ont inventé et introduit un nouveau terme pour désigner les pas et compréhensions des salafs. Vous les entendrez souvent utiliser le mot « manhaj ».

En fait *al-Albânî* a utilisé ce mot à plusieurs reprises, dans plusieurs ouvrages. Il a même intitulé un de ses ouvrages : « **صَلاةُ التَّرَاوِيْحِ** - la prière de la *tarâwîh*. »

Le *salafî* veut inculquer dans votre esprit que les paroles des savants doivent être obéis, à n'importe quel prix, car il dit que les savants font partie des *salafs* (si je ne me trompe pas) ! En fait, aucune parole des savants ne fait autorité en islâm. Voici ce qui est écrit au sujet de l'autorité des paroles de la majorité (*jumhûr*) :

لا يصرف ظاهر الأمر من الوجوب إلى الاستحباب لقول الجمهور ، ولا يصرف النهي من التحريم إلى الكراهة لقول الجمهور ، ولا يصرف العام إلى الخاص لقول الجمهور ، وذلك لأن **قول الجمهور ليس بحجة** ، وظاهر الحديث حجة ، فلا يترك ما هو حجة لأجل ما ليس بحجة ، قال العلامة صديق حسن كما في قواعد التحديث : اعلم أنه لا يضر الخبر الصحيح عمل أكثر الأمة بخلافه ، لأن **قول الأكثر ليس بحجة** . انتهى.

On ne peut pas faire diversion de ce qui est apparent en changeant ce qui est obligatoire en ce qui est recommandé par la parole de la majorité, on ne peut pas faire diversion en changeant ce qui est interdit en ce qui est abominable par la parole de la majorité, on ne peut pas faire diversion en changeant ce qui est général en ce qui est particulier par la parole de la majorité. Ceci parce que **la parole de la majorité n'a aucune autorité. L'apparence du *hadîth* est une autorité.** On ne peut délaissé ce qui fait autorité pour considérer ce qui ne le fait pas. Le savant *Siddique Hasan* dit dans ***les règles de la narration*** : Je sais que la narration authentique ne fait aucun tort à la pratique contraire de la majorité de la communauté, mais **la parole de la majorité ne fait aucune autorité.** (Fin de citation) [1]

Dans *zâd-ul-ma'âd*, *Ibn Qayyim al-Jawziyah* explique :

وَقَوْلُ الجَمْهُوْرِ لَيْسَ بِحُجَّةٍ

La parole de la majorité ne fait pas autorité. [2]

1. Voir usûl-fiqh 'ala manhaj ahlul hadîth : 1/23.
2. Voir zâd-ul-ma'âd : 5/124.

اِتَّبِعْ طُرُقَ الْهُدَى وَلاَ يَضُرُّكَ قِلَّةَ السَّالِكِيْنَ وَاِيَّاكَ وَطُرُقَ الضَّلاَلَةِ وِلاَ تَغْتَرّ بْكَثْرَةِ الْهَالِكِيْنَ

Suivez les chemins de la guidée et que le petit nombre de ceux qui sont libres ne te tracasse pas. Prends garde des chemins de l'égarement. Ne te laisse pas tromper par le grand nombre de ceux qui sont perdus. [1]

Donc, le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî* doivent prendre note de cela.

A la page 10 de son ouvrage, *al-Albânî* dit :

هَذِهِ الصَّلاَةِ الَّتِيْ تُعْرَفُ بِصَلاَةِ التَّرَاوِيْحِ ... .

Cette prière qui est connue comme la prière de tarâwîh… .

Voyez comment *al-Albânî* lui-même donne l'impression qu'il ne connaît pas le nom de la personne qui a utilisé ce nom en premier. Il utilise le verbe dans la forme passive : **تُعْرَفُ** « qui est connue ». Le plus étonnant, c'est qu'il déclare que le prophète la pratiquait régulièrement et recommanda la congrégation. Il dit :

إِقْرَارُهُ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ بِالْجَمَاعَةِ فِيْهَا

Le prophète approuva la congrégation dans ce cas.

Je reviendrai sur cela dans le chapitre 5, la congrégation.

1.9 J'ai enfin trouvé quelqu'un pour me prêter main forte

Récemment, un élève d'*al-Albânî*, un certain *Muhammad Ibrâhîm Chaqrah* a eu le courage de contester son *cheikh*, le *cheikh* que le *salafî* considère comme le *cheikh* des *cheikhs*, en déclarant ouvertement que cette appellation (*tarâwîh*) n'existe pas en islâm et lui est étrangère. Dans son ouvrage *Irshâdus-Sârî ilâ 'ibâdat-ul-bârî,* il écrit aux pages 75-76 :

يُطْلَقُ اسْمُ صَلاَةِ التَّرَاوِيْحِ عَلَى صَلاَةِ الْقِيَامِ فِيْ رَمَضَانَ خَاصَّةً ، وَقَدْ جَرَى النَّاسُ عَلَى إِطْلاَقِ هَذَا الاسْمِ قَدِيْمًا.

> On donne le nom *at-tarâwîh* à la prière appelée *qiyâm* pendant le mois de *ramadwân* spécialement. Les gens se sont habitués à lui donner ce nom depuis longtemps.

1. Voir al-I'tisâm d'ach-Châtibî : 1/83.

وَلَمْ يُعْرَفْ مَتَى بَدَؤُوْا بِإِطْلاَقِ هَذَا الاسْمِ عَلَى صَلاَةِ الْقِيَامِ ، غَيْرَ أَنَّ الْعِلَّةَ الَّتِيْ يَقْرَنُوْنَهَا بَهَذَا الاسْمِ هِيَ : أَنَّهُمْ كَانُوْا يَسْتَرِيْحُوْنَ عَقِبَ كُلِّ أَرْبَعِ رَكَعَاتٍ ، لِطُوْلِ الْقِرَاءَةِ ، وَظَلَّتْ هَذِهِ الاِسْتِرَاحَةُ لاَزِمَةً لِصَلاَةِ التَّرَاوِيْحِ ، حَتَّى بَعْدَ أَنْ صَارَتْ الْقِرَاءَةُ فِيْهَا قَصِيْرَةً جِدًّا ، وَحَتَّى حَسِبَ النَّاسُ – وَقَدْ جَهِلُوْا الْوَقْتَ الَّذِيْ بُدِئَ فِيْهِ بِهَذِهِ التَّسْمَيَّةِ – أَنَّهَا شَرْعِيَّةٌ ، نَزَلَ بِهَا الْوَحْيُ عَلَى رَسُوْلِ اللهِ.

On n'a jamais su quand avait commencé l'appellation du *qiyâm* par *tarâwîh*, quoique la raison qu'ils lient à ce nom est : ils prenaient un repos après chaque quatre *raka'ât*, en raison de la lecture prolongée. Et ce repos est devenu une nécessité pour la prière de la *tarâwîh*, même après que la lecture fut raccourcie et les gens la considèrent (l'appellation) – malgré qu'ils ignorent quand avait commencé l'utilisation de ce mot – comme un terme de la *charî'ah*, que fut révélé au prophète *Muhammad* à travers la Révélation Divine.

وَلاَبُدَّ هُنَا مِنْ إِعْلاَمِ النَّاسِ وَإِفْهَامِهِمْ أَنَّ هَذَا الاسْمِ مُخَالِفُ مِنْ جِهَةِ الْمَعْنَى واللَّفظِ مَعًا، أَمَّا مُخَالَفَتُهُ مِنْ جِهَةِ اللَّفْظِ ، فَإِنَّهُ لَمْ يُعْرَفْ أَنَّ النَّبِيَّ سَمَّاهَا بِهَذَا الاِسْمِ ، وَلاَ أَحَدٌ مِنْ أَصْحَابِهِ ، وَهَذِهِ كُتُبِ السُّنَّةِ مُشْرِعَةٌ ، وَدَوَاوِيْنَ الْحَدِيْثِ مَبْسُوْطَةً بَيْنَ يَدَيِ النَّاسِ ، مَقْرُوْءَةً ، تَشْهَدُ عَلَى وَجْهِ الْقَطْعِ أَنَّ نِسْبَةَ هَذَا الاسْمِ الَى النَّبِيِّ أَوْ الَى وَاحَدٍ مِنْ أَصْحَابِهِ نِسْبَةٌ مَبْتُوْتَةٌ ، لَمْ تُعْرَفْ مِنْ طَرِيقٍ صَحِيحٍ وَلاَ حَتَّى مِنْ طَرِيْقٍ ضَعِيْفٍ.

Il faut informer les gens et leur faire comprendre que ce mot (cette appellation) est disparate du point de vue significatif et du point de vue littéral. Quant au point de vue littéral, on ne sait pas si le prophète avait donné ce nom (cette appellation) ou quelqu'un parmi ses compagnons l'avait fait. Nous avons en notre possession, les livres transcrits de la *sunnah*, nous avons les recueils de *hadîths* étalés devant les gens pour être lus, et ils témoignent tous, incontestablement, que l'attribution de ce nom (cette appellation) au prophète ou a un des compagnons est une attribution **sans**

fondement. On ne le (le nom) connaît, ni par un moyen authentique, ni pas par un moyen faible.

وَكَذَلِكَ الاَمْرُ مِنْ جِهَةِ الْمَعْنَى ، فَإِنَّهُ لَمْ يُعْرَفْ أَنَّ النَّبِيَّ شَرَعَ لاَصْحَابِهِ الاِسْتِرَاحَةَ عَقِبَ كُلَّ أَرْبَعِ رَكَعَاتٍ.

Le cas est le même pour le point de vue significatif. On ne sait pas si le prophète avait prescrit (recommandé) à ses compagnons de prendre ce repos après chaque quatre *raka'ât*.

مَنْ ذَلِكَ نَعْلَمُ أَنَّ إِطْلاَقَ هَذَا الاسْمِ إِطْلاَقٌ حَادِثٌ ، يُحْسِنُ بِنَا أَنْ نُنَبِّهَ الاَذْهَانَ اِلَيْهِ ، وَأَنَّ مِنَ الْخَيْرِ إِثْبَاتَ لرسْمِ الَّذِىْ سَمَّى بِهِ النَّبِيُّ وَهَذِهِ الصَّلاَةَ وَهَوَ «الْقِيَام» فِيْ قَوْلِهِ عَلَيْهِ الصَّلاَةُ وَالسَّلاَمُ :

A partir de là, nous savons qu'utiliser ce nom est une utilisation nouvelle. Il nous convient d'attirer l'attention sur ce fait. C'est bien d'affirmer le nom qu'avait utilisé le prophète pour cette prière, c'est–à-dire « *qiyâm* » selon sa parole :

مَنْ قَامَ رَمَضَانَ إِيمَانًا وَاحْتِسَابًا غُفِرَ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ.

Les péchés antérieurs de celui qui fait le *qiyâm* du *ramadwân* (prie pendant les nuits) avec foi et espoir d'être récompensé, seront oblitérés. [1]

وَتَسْوِيْغُ إِبْقَاءِ إِطْلاَقِ اسْمِ التَّرَاوِيْحِ عَلَى قِيَامِ رَمَضَانَ بِإِطْبَاقِ الأُمَّةِ عَلَيْهِ ، وَعَدَمِ مَعْرِفَةِ مُخَالِفٍ لَهُ قَدِيْمًا وَحَدِيْثًا ، لاَ يَحْمِلُنَا عَلَى التَّسْلِيْمِ وَالرِّضَا بِهِ.

La justification de donner le nom *tarâwîh* au *qiyâmu ramadwân* parce que les gens le font et parce qu'on ne connaît personne qui s'y était opposé, dans le passé et s'y oppose dans le présent, ne nous mène pas à l'accepter et a en être satisfait.

[Fin de citation]

N'est-il pas grand temps qu'on réfléchisse ! Le *salafî* a déjà déclaré à un frère qu'on doit avertir les gens et les mettre en garde pour qu'ils n'utilisent pas le terme « *tarâwîh* », mais le terme *qiyâmu ramadwân* doit être utilisé comme rapporté dans les *hadîths*.

1. Voir sahîh al-Bukhârî : hadîth 36, rapporté par Abû Hurayrah.

C'est étonnant que le *salafî* mentionne *Ibrâhîm Chaqrah* dans son ouvrage, mais il a oublié de mentionner cette citation qui précède la sienne ! Il dit à la page 14 :

Muhammad Ibraahiim Shaqrah dire :

وصلاة القيام في رمضان هي صلاة القيام نفسها في غير رمضان فهي هي

Swalaat-ul-Qiyaam dans Ramadwaan c'est sa même Swalaat-ul-Qiyaam en dehors Ramadwaan. C'est li-même sa.

(IRSHAAD-US-SAARI pg 77)

Traduction :

***Muhammad Ibrâhîm Chaqrah* dit :**

***Swalât-ul-qiyâm* dans le *ramadwân* c'est ça la *swalât-ul-qiyâm* en dehors du *ramadwân*. C'est bien elle-même.**

1.10 Conclusion

Beaucoup de savants, des orateurs et des conférenciers ont utilisé et utilisent toujours le mot « *tarâwîh* » dans leurs discours, leurs articles, et leurs ouvrages et je pense que si personne ne peut nous indiquer l'origine de cette appellation, on doit la considérer comme une erreur de leur part, en attribuant au prophète et à ses compagnons ce qui n'existait pas à leur époque. Qu'ils soit *déobandî, bareylwî* ou *salafî*, le tort causé est le même. Allâh ne leur jugera pas en fonction de leurs sectes. Ils doivent donc cesser de le faire pour qu'ils soient protégés contre la profanation des mensonges.

1.11 Pourquoi alors cette appellation ?

Quand on interroge les savants sur la raison de cette appellation, ils disent que c'est simplement parce que les fidèles prennent un repos après chaque quatre *raka'ât*. Ils ne disent pas que c'est parce que le prophète ou ses compagnons l'ont appelé ainsi. S'ils le disent, ils mentent et le sort de ceux qui mentent sur le prophète est connu. Il n'y a pas lieu d'en ajouter.

Comment cette pratique est-elle donc connue ?

Dans le *hadîth*, le prophète exprima cette pratique en disant :

Celui qui accomplit la prière durant (les nuits de) *ramadwân*. مَنْ قَامَ رَمَضَانَ

Le mot *qiyâm* est le nom formé du verbe **قَامَ**. Dans un autre *hadîth*, un compagnon du prophète a rapporté que le prophète exhortait les gens à accomplir le « *qiyâmu ramadwân* ».

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ قَالَ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُرَغِّبُ فِي قِيَامِ رَمَضَانَ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَأْمُرَهُمْ فِيهِ بِعَزِيمَةٍ فَيَقُولُ مَنْ قَامَ رَمَضَانَ إِيمَانًا وَاحْتِسَابًا غُفِرَ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ فَتُوُفِّيَ رَسُولُ اللَّهِ وَالْأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ ثُمَّ كَانَ الْأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ فِي خِلَافَةِ أَبِي بَكْرٍ وَصَدْرًا مِنْ خِلَافَةِ عُمَرَ عَلَى ذَلِكَ.

Abû Hurayrah a rapporté : Le messager d'Allâh nous exhortait à accomplir le *qiyâmu ramadwân* sans toutefois nous l'ordonner avec fermeté et il disait : **Les péchés antérieurs de celui qui prie pendant les nuits de *ramadwân* avec foi et espoir d'être récompensé, seront pardonnés.**

(Le rapporteur ajouta) : Le messager d'Allâh mourut et la situation ne changea pas. La situation fut la même pendant le califat d'*Abû Bakr* et une partie du califat de '*Umar*. [1]

Nous pouvons donc conclure que cette pratique est connue comme « *qiyâmu ramadwân* » et non pas comme la « *tarâwîh* ».

1.12 Le mot tarâwîh dans d'autres sources de référence

Pour m'assurer que je ne commets pas d'erreur en disant que le mot « *tarâwîh* » n'existe pas, ni dans le Qur'ân, ni dans la *sunnah*, j'ai entrepris quelques recherches de différents ouvrages et voici les résultats de mes recherches :

Les exégètes du Qur'ân (tafâsîr)

J'ai essayé de trouver une seule exégèse du Qur'ân où le mot « *tarâwîh* » est mentionné comme étant un mot utilisé par le prophète ou les compagnons et j'ai obtenu des résultats. J'ai trouvé la mention de « *tarâwîh* » dans certains livres de *tafâsîr*, mais pas de preuve sur son appellation. Les livres sont les suivants :

- *Adwâ-ul-bayân* – vol. 8, page 357.
- *Al-bahr al-muhît* – vol. 9, page 267.
- *Al-riwâyât at-tafsîriyyah fi fath-ul-bârî* – vol. 1, pages 42-43.
- *As-sirâj al-munîr* – vol. 3, page 480.
- *At-tafsîr al-hadîth* – vol. 6, page 319 ; vol. 10, page 158.
- *At-tafsîr al-munîr* – vol. 11, page 248.
- *Bahr-ul-'ulûm* – vol. 4, page 258.
- *Bayân-ul-ma'ânî* – vol. 1, page 49 ; vol. 2, pages 545, 548.
- *I'râb-ul-Qur'ân wa bayânuhu* – vol. 8, page 467.
- *Jami' latâif at-tafsîr* – vol. 5, page 112.

1. C'est-à-dire les gens priaient chez eux et il n'y avait pas de congrégation, comme j'ai expliqué dans « **La taraweeh vue par le déobandi** ».

- *Rûh-ul-ma'ânî* – vol. 4, page 106 ; vol. 7, page 161 ; vol. 11, page 351 ; vol. 12, page 168 ; vol. 14, page 192 ; vol. 15, page 521.
- *Silsilat-ut-tafâsîr* – vol. 74, page 22.
- *Tafsîr ach-Cha'râwî* – vol. 1, page 182.
- *Tafsîr al-baghwî* – vol. 1, page 398 et vol. 8, page 491.
- *Tafsîr al-Qur'ân* par *'Uthaymîn* – vol. 4, page 379.
- *Tafsîr al-Qurtubî* – vol. 20, page 248.
- *Tafsîr Haqqî* – vol. 1, pages 401-402 ; vol. 5, page 6 ; vol. 9, page 279 ; vol. 15, page 445 et vol. 17, page 360.
- *Tafsîr Ibn Kathîr* – vol 1, page 390.
- *Tafsîr rûh-ul-bayân* – vol. 1, page 240 ; vol 3, pages 302, 304, 392 ; vol. 6, page 343 ; vol. 9, page 314 ; vol 10, pages 62 et 371.
- *Tatimatu ad-wâ-ul-bayân* – vol. 1, page 474.
- *Taysîr al-'ali al-qadîr* – vol. 1, page 126.

Les livres de hadîths

Les recherches des livres de *hadîths* n'ont rien donné. J'ai toutefois remarqué que certains auteurs/compilateurs l'ont utilisé dans les titres des chapitres ou dans certains commentaires qu'ils ont fait ou certaines déductions qu'ils ont tirées de certains *hadîths*. Voici les résultats de ces recherches :

1. Sahîh al-Bukhârî (194-256 AH / 810-864 AC)

Al-Bukhârî a consacré une section au sujet du *qiyâmu ramadwân* et il l'a intitulé :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ كِتَاب صَلَاةِ التَّرَاوِيحِ

> **Au nom d'Allâh, le Clément, le Miséricordieux. Le livre de la prière de *tarâwîh*.**

Toutefois, il n'a pas cité de *hadîth* avec mention de ce mot comme faisant partie du texte (*matn*.) C'est pourquoi vous ne devez pas vous laisser duper par les titres des chapitres des livres de *hadîths*.

Quant à *Muhammad Muhsin Khan*, il a commis l'erreur d'utiliser le mot « *tarâwîh* » dans sa traduction de *sahîh al-bukhârî*. Voici les textes du chapitre et les traductions des textes :

كتاب صلاة التراويح

31 - Le livre de la swalât-ut-tarâwîh.

وَقَالَ الْمَكِّيُّ حَدَّثَنَا عَبْدُ اللَّهِ بْنُ سَعِيدٍ،. وَحَدَّثَنِي مُحَمَّدُ بْنُ زِيَادٍ، حَدَّثَنَا مُحَمَّدُ بْنُ جَعْفَرٍ، حَدَّثَنَا عَبْدُ اللَّهِ بْنُ سَعِيدٍ، قَالَ حَدَّثَنِي سَالِمٌ أَبُو النَّضْرِ، مَوْلَى عُمَرَ بْنِ عُبَيْدِ اللَّهِ عَنْ بُسْرِ بْنِ سَعِيدٍ، عَنْ زَيْدِ بْنِ ثَابِتٍ قَالَ احْتَجَرَ رَسُولُ اللَّهِ حُجَيْرَةً مُخَصَّفَةً أَوْ حَصِيرًا، فَخَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ **يُصَلِّي** فِيهَا، فَتَتَبَّعَ إِلَيْهِ رِجَالٌ وَجَاءُوا يُصَلُّونَ بِصَلاَتِهِ، ثُمَّ جَاءُوا لَيْلَةً فَحَضَرُوا وَأَبْطَأَ رَسُولُ اللَّهِ عَنْهُمْ، فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ فَرَفَعُوا أَصْوَاتَهُمْ وَحَصَبُوا الْبَابَ، فَخَرَجَ إِلَيْهِمْ مُغْضَبًا فَقَالَ لَهُمْ رَسُولُ اللَّهِ مَا زَالَ بِكُمْ صَنِيعُكُمْ حَتَّى ظَنَنْتُ أَنَّهُ سَيُكْتَبُ عَلَيْكُمْ، فَعَلَيْكُمْ بِالصَّلاَةِ فِي بُيُوتِكُمْ، فَإِنَّ خَيْرَ صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ، إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ.

Narrated Zayd ibn Thâbit: Allâh's apostle made a small room (with a palm leaf mat). Allâh's apostle came out (of his house) and prayed in it. Some men came and joined him in his prayer. Then again the next night they came for the prayer, but Allâh's apostle delayed and did not come out to them. So they raised their voices and knocked the door with small stones (to draw his attention). He came out to them in a state of anger, saying, «You are still insisting (on your deed, i.e. tarawih prayer in the mosque) that I thought that this prayer (tarawih) might become obligatory on you. So you people, offer this prayer at your homes, for the best prayer of a person is the one which he offers at home, except the compulsory (congregational) prayer. » (Book #73, Hadith #134, Vol 8)

حَدَّثَنَا إِسْحَاقُ، أَخْبَرَنَا عَفَّانُ، حَدَّثَنَا وُهَيْبٌ، حَدَّثَنَا مُوسَى بْنُ عُقْبَةَ، سَمِعْتُ أَبَا النَّضْرِ، يُحَدِّثُ عَنْ بُسْرِ بْنِ سَعِيدٍ، عَنْ زَيْدِ بْنِ ثَابِتٍ، أَنَّ النَّبِيَّ اتَّخَذَ حُجْرَةً فِي الْمَسْجِدِ مِنْ حَصِيرٍ، **فَصَلَّى** رَسُولُ اللَّهِ فِيهَا لَيَالِيَ، حَتَّى اجْتَمَعَ إِلَيْهِ نَاسٌ، ثُمَّ فَقَدُوا صَوْتَهُ لَيْلَةً فَظَنُّوا أَنَّهُ قَدْ نَامَ، فَجَعَلَ بَعْضُهُمْ يَتَنَحْنَحُ لِيَخْرُجَ إِلَيْهِمْ فَقَالَ مَا زَالَ بِكُمُ الَّذِي رَأَيْتُ مِنْ صَنِيعِكُمْ، حَتَّى

خَشِيتُ أَنْ يُكْتَبَ عَلَيْكُمْ، وَلَوْ كُتِبَ عَلَيْكُمْ مَا قُمْتُمْ بِهِ فَصَلُّوا أَيُّهَا النَّاسُ فِي بُيُوتِكُمْ، فَإِنَّ أَفْضَلَ صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ، إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ.

Narrated Zayd ibn Thâbit: The prophet took a room made of date palm leaves mats in the mosque. Allâh's apostle prayed in it for a few nights till the people gathered (to pray the night prayer (tarawih) (behind him.) Then on the 4th night the people did not hear his voice and they thought he had slept, so some of them started humming in order that he might come out. The prophet then said, «You continued doing what I saw you doing till I was afraid that this (tarawih prayer) might be enjoined on you, and if it were enjoined on you, you would not continue performing it. Therefore, O people! Perform your prayers at your homes, for the best prayer of a person is what is performed at his home except the compulsory congregational) prayer.» (See Hadith No. 229, Vol. 3) (See Hadith No. 134, Vol. 8) (Book #92, Hadith #393, Vol 9)

2. *Sahîh Muslim (204-261 AH/817-18/874-75 AC)*

Dans le *sahîh Muslim* aussi, on voit que l'auteur a suivi les pas d'*al-Bukhârî* et il mentionna le mot « *tarâwîh* » dans le titre d'un chapitre. Il écrit :

بَاب التَّرْغِيبِ فِي قِيَامِ رَمَضَانَ وَهُوَ التَّرَاوِيحُ

Chapitre : Exhortation d'accomplir le qiyâmu ramadwân qui est la tarâwîh.

Dans sa traduction de *sahîh Muslim*, *Abdul Hamid Siddiqui* a suivi les pas de *Muhammad Muhsin Khan* en mentionnant le mot dans la traduction d'un *hadîth* que voici :

Chapter 117: ENCOURAGEMENT TO OBSERVE PRAYERS DURING RAMADWÂN AND THAT IS TARAWIH.

حَدَّثَنَا يَحْيَى بْنُ يَحْيَى، قَالَ قَرَأْتُ عَلَى مَالِكٍ عَنِ ابْنِ شِهَابٍ، عَنْ عُرْوَةَ، عَنْ عَائِشَةَ، أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى فِي الْمَسْجِدِ ذَاتَ لَيْلَةٍ فَصَلَّى بِصَلاَتِهِ نَاسٌ ثُمَّ صَلَّى مِنَ الْقَابِلَةِ فَكَثُرَ النَّاسُ ثُمَّ اجْتَمَعُوا مِنَ اللَّيْلَةِ الثَّالِثَةِ أَوِ الرَّابِعَةِ فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ فَلَمَّا أَصْبَحَ قَالَ قَدْ رَأَيْتُ الَّذِي صَنَعْتُمْ فَلَمْ يَمْنَعْنِي مِنَ الْخُرُوجِ إِلَيْكُمْ إِلاَّ أَنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ . قَالَ وَذَلِكَ فِي رَمَضَانَ .

'A'isha reported that the messenger of Allâh prayed one night in the mosque and people also prayed along with him. He then prayed on the following night and there were many persons. Then on the third or fourth night (many people) gathered there, but the messenger of Allâh did not come out to them (for leading the tarawih prayer). When it was morning he said: I saw what you were doing, but I desisted to come to you (and lead the prayer) for I feared that this prayer might become obligatory for you. (He the narrator) said: It was the month of Ramadwân. (Book #004, Hadîth #1666)

3. Sunan Abû Dâwûd (mort en l'an 275 AH/889 AC), (version anglaise)

Ahmad Hasan a mentionné le mot « *tarâwîh* » **5** fois dans sa traduction de *sunan Abû Dâwûd* :

حَدَّثَنَا شُجَاعُ بْنُ مَخْلَدٍ، حَدَّثَنَا هُشَيْمٌ، أَخْبَرَنَا يُونُسُ بْنُ عُبَيْدٍ، عَنِ الْحَسَنِ، أَنَّ عُمَرَ بْنَ الْخَطَّابِ، جَمَعَ النَّاسَ عَلَى أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ فَكَانَ **يُصَلِّي** لَهُمْ عِشْرِينَ لَيْلَةً وَلاَ يَقْنُتُ بِهِمْ إِلاَّ فِي النِّصْفِ الْبَاقِي فَإِذَا كَانَتِ الْعَشْرُ الأَوَاخِرُ تَخَلَّفَ فَصَلَّى فِي بَيْتِهِ فَكَانُوا يَقُولُونَ أَبَقَ أُبَيٌّ .

Narrated Ubayy ibn Ka'b: Al-Hasan reported: Umar ibn al-Khattâb gathered the people (in tarawih prayer) behind Ubayy ibn Ka'b (who led them). He used to lead them for twenty days (during Ramadan, and would not recite the supplication except in the second half of it (i.e. Ramadan). When the last ten days remained, he kept away from them, and prayed in his house. They used to say: Ubayy ran away. (Book #2, Hadith #1424)

حَدَّثَنِي مُوسَى بْنُ إِسْمَاعِيلَ، حَدَّثَنَا حَمَّادٌ، عَنْ سِمَاكِ بْنِ حَرْبٍ، عَنْ عِكْرِمَةَ، أَنَّهُمْ شَكُّوا فِي هِلاَلِ رَمَضَانَ مَرَّةً فَأَرَادُوا أَنْ لاَ يَقُومُوا وَلاَ يَصُومُوا فَجَاءَ أَعْرَابِيٌّ مِنَ الْحَرَّةِ فَشَهِدَ أَنَّهُ رَأَى الْهِلاَلَ فَأُتِيَ بِهِ النَّبِيُّ فَقَالَ أَتَشْهَدُ أَنْ لاَ إِلَهَ إِلاَّ اللَّهُ وَأَنِّي رَسُولُ اللَّهِ . قَالَ نَعَمْ . وَشَهِدَ أَنَّهُ رَأَى الْهِلاَلَ فَأَمَرَ بِلاَلاً فَنَادَى فِي النَّاسِ **أَنْ يَقُومُوا** وَأَنْ يَصُومُوا .

Narrated Ikrimah: Once the people doubted the appearance of the moon of Ramadan, and intended neither to offer the tarawih prayer nor to keep fast. A Bedouin came from al-Harrah and testified that he had sighted the moon. He was brought to the prophet. He asked: Do you testify that there is no god but Allâh, and that I am the Apostle of Allâh? He said: Yes; and he testified that he had sighted the moon. He commanded Bilal who announced to the people to offer the tarawih prayer and to keep fast. (Book #7, Hadîth #2334)

حَدَّثَنَا الْقَعْنَبِيُّ، عَنْ مَالِكِ بْنِ أَنَسٍ، عَنِ ابْنِ شِهَابٍ، عَنْ عُرْوَةَ بْنِ الزُّبَيْرِ، عَنْ عَائِشَةَ، زَوْجِ النَّبِيِّ أَنَّ النَّبِيَّ صَلَّى فِي الْمَسْجِدِ فَصَلَّى بِصَلاَتِهِ نَاسٌ ثُمَّ صَلَّى مِنَ الْقَابِلَةِ فَكَثُرَ النَّاسُ ثُمَّ اجْتَمَعُوا مِنَ اللَّيْلَةِ الثَّالِثَةِ فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ فَلَمَّا أَصْبَحَ قَالَ قَدْ رَأَيْتُ الَّذِي صَنَعْتُمْ فَلَمْ يَمْنَعْنِي مِنَ الْخُرُوجِ إِلَيْكُمْ إِلاَّ أَنِّي خَشِيتُ أَنْ يُفْرَضَ عَلَيْكُمْ . وَذَلِكَ فِي رَمَضَانَ .

Narrated 'Aishah that the prophet once offered (tarawih) prayer in the mosque and the people also prayed along with him. He then prayed on the following night, and the people gathered in large numbers. They gathered on the third night too, but the messenger of Allâh did not come out to them. When the morning came, he said: I witnessed what you did, and nothing prevented me from coming out to you except that I feared that this (prayer) might be prescribed to you. That was in Ramadan. (Book #6, hadith #1368)

حَدَّثَنَا هَنَّادُ بْنُ السَّرِيِّ، حَدَّثَنَا عَبْدَةُ، عَنْ مُحَمَّدِ بْنِ عَمْرٍو، عَنْ مُحَمَّدِ بْنِ إِبْرَاهِيمَ، عَنْ أَبِي سَلَمَةَ بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ، عَنْ عَائِشَةَ، قَالَتْ كَانَ النَّاسُ يُصَلُّونَ فِي الْمَسْجِدِ فِي رَمَضَانَ أَوْزَاعًا فَأَمَرَنِي رَسُولُ اللَّهِ فَضَرَبْتُ لَهُ حَصِيرًا فَصَلَّى عَلَيْهِ بِهَذِهِ الْقِصَّةِ قَالَتْ فِيهِ قَالَ – تَعْنِي النَّبِيَّ – أَيُّهَا النَّاسُ أَمَا وَاللَّهِ مَا بِتُّ لَيْلَتِي هَذِهِ بِحَمْدِ اللَّهِ غَافِلاً وَلاَ خَفِيَ عَلَيَّ مَكَانُكُمْ .

Narrated 'Aishah: The people used to pray (tarawih prayer) in the mosque during Ramadan severally. The messenger of Allâh commanded me (to spread a mat). I spread a mat for him and he prayed upon it. The narrator then transmitted the same story. The prophet said: O people, praise be to Allâh, I did not

pass my night carelessly, nor did your position remain hidden from me. (Book # 6, hadith #1369)

4. As-sunan al-Kubrâ (al-Baihaqî – naquit en l'an 384 de l'hégire / 994 AC)

Al-Baihaqî aussi a utilisé le mot dans le titre d'un chapitre et il écrit :

بَابُ مَنْ زَعَمَ اَنَّ صَلَوةَ **التَّرَاوِيْحِ** وَغَيْرُهَا مِنْ صَلوَة اللَّيْلِ بِالإِنْفِرَادِ اَفْضَلُ

Chapitre : Celui qui prétend que la prière de tarâwîh et autre prière nocturne accomplies individuellement est préférable.

D'autres mentions d'*al-Baihaqî* ont déjà été faites.

5. Akhbâr Makkah

Al-Fâkihî (naquit en l'an 215 ou 220 AH et mourut en l'an 272 ou 279 AH) utilise le mot *tarâwîh* dans son ouvrage *Akhbâr Makkah*, quand il tenta d'expliquer l'innovation de faire le tour de la *Ka'bah* pendant le repos que les gens prenaient entre les quatre *raka'ât* de prière qu'ils accomplissaient. Il dit :

وَأَوَّلُ مَنْ أَحْدَثَ التَّكْبِيْرَ **بَيْنَ التَّرَاوِيْحَ** حَوْلَ الْبَيْتَ فِيْ شَهْرِ رَمَضَانَ

Et le premier à innover (introduire) le takbîr entre les repos autour de la Maison dans le mois de Ramadwân. [1]

6. Les branches de la foi

Après avoir mentionné le *hadîth* d'*Abû Dharr* sur la congrégation dirigée par le messager d'Allâh pendant trois nuits, *al-Baihaqî* tira une conclusion et dit :

هَذَا تَأْكِيْدٌ لِفَضِيْلَةِ صَلاَةِ **التَّرَاوِيْحَ** فِيْ الْجَمَاعَةِ

Ceci est une confirmation du mérite d'accomplir la prière de tarâwîh en congrégation.

1. Voir akhbâr Makkah par al-Fâkihî : 2/107.

7. Sahîh Ibn Hibbân (mourut en l'an 354 AH/965 AC)

Tout comme les autres compilateurs précédents, *Ibn Hibbân* utilise le mot en quatre occasions, dans les titres des chapitres et il écrit :

فَصْلٌ فِي **التَّرَاوِيْحِ**

Chapitre sur la tarâwîh. [1]

ذِكْرَ الْخَبَرِ الْمُدْحِضِ قَوْلِ مَنْ زَعَمَ أَنَّ صَلاَةَ النَّاسِ **التَّرَاوِيْحِ** فِيْ شَهْرِ رَمَضَانِ لَيْسَتْ سُنَّةٌ

Mention du récit irréfutable contre la parole de celui qui prétend que ce que les gens accomplissent comme prière de tarâwîh pendant le ramadan n'est pas une sunnah. [2]

ذِكْرَ تَفَضُّلِ اللهِ جَلَّ وَعَلاَ بِكُتُبِهِ قِيَامِ اللَّيْلِ كُلِّهِ لِمَنْ صَلَّى مَعَ الإِمَامِ **التَّرَاوِيْحَ** حَتَّى يَنْصَرِفَ

Mention de la bonté d'Allâh dans son inscription de la récompense d'une prière de la nuit entière pour celui qui prie la tarâwîh avec l'imâm jusqu'à ce qu'il parte. [3]

Comme vous voyez, il mentionna le mot dans les titres des chapitres quoiqu'il ne soit pas mentionné dans des *hadîths* eux-mêmes.

8. Ma'rifat-us-sunan wal âthâr

Dans cet ouvrage, *al-Baihaqî* mentionna tout simplement une parole de *l'imâm Ahmad* sur l'origine de la « ***tarâwîh*** ». Il écrit :

قَالَ أَحْمَدُ : وَالأَصْلُ فِيْ حَدِيْثِ عُمَرَ فِيْ صَلاَةِ **التَّرَاوِيْحِ** مَا أَخْبَرَنا أَبُوْ الْحَسَنِ عَلِيّ بْنِ أَحْمَدَ بْنِ عَبْدَانَ

Ahmad a dit : L'origine du hadîth de 'Umar sur la prière de tarâwîh est ce que nous a rapporté Abû al-Hasan 'Alî ibn Ahmad ibn 'Abdân… . [4]

1. Voir sahîh Ibn Hibbân : 6/282.
2. Ibid., page 286.
3. Ibid., page 288.
4. Voir ma'rifat-us-sunan : 2/303.

9. As-Sunan as-Saghîr

Al-Baihaqî mentionna ceci dans son ouvrage *as-Sunan as-Saghîr* :

ثُمَّ مِنْ أَهْلِ الْعِلْمِ مَنْ زَعَمَ أَنَّ صَلاَةَ **التَّرَاوِيْح** بِالاِنْفِرَادِ أَفْضَلُ لِمَنْ كَانَ قَارِئًا بِكِتَابِ اللهِ

Puis, parmi les gens de science, il y a ceux qui prétendent que l'accomplissement de la prière de tarâwîh individuellement est meilleur pour celui qui peut réciter le Livre d'Allâh. [1]

حَدَّثَنَا الْوَلِيْدُ قَالَ : « رَأَيْتُ الأَوْزَاعِيْ وَسَعِيْدَ بْنِ عَبْدِ الْعَزِيْزِ ، وَابْنِ جَابِرٍ وَاللَّيْثِ بْنِ سَعْدٍ ، وَبَكْرِ بْنِ مُضَرّ ، فَكَانُوْا يُصَلُّوْنَ بَيْنَ **التَّرَاوِيْح** »

Al-Walîd a dit : J'ai vu al-Awzâ'î, Sa'îd ibn Abdul 'Azîze, Ibn Djâbir, al-Laïth ibn Sa'd et Bakr ibn Mudar prier pendant les moments de repos. [2]

Avez-vous déjà entendu un *bareylwî* ou un *déobandî* ou un *salafî* parler de prières entre les repos ?

10. Fadâil al-awqât

Al-Baihaqî mentionna un titre de chapitre contenant le mot ***tarâwîh*** :

بابُ صَلاَةُ **التَّرَاوِيْح** فِيْ شَهْرِ رَمَضَانَ

Chapitre : La prière de tarâwîh dans le mois de Ramadwân. [3]

1.13 Conclusion

Il est maintenant clair que le mot « *tarâwîh* » n'est guère mentionné dans des *hadîths* et qu'elle ne fut jamais utilisée par le prophète ou les compagnons. Tous les compilateurs de *hadîths* n'ont fait que mentionner ceci dans les titres des chapitres ou dans des commentaires.

1. Voir as-sunan as-Sighrâ : 1/296.
2. Voir as-Siyâm par al-Faryâbî, 1/179/169.
3. Voir fadwâil al-awqât : page 126.

Chapitre 2
Les mérites du *qiyâmu ramadwân*

Après avoir lu le premier chapitre de cet ouvrage, vous êtes maintenant convaincu que la « *tarâwîh* », comme présentée par les savants, n'a rien à voir avec la *sunnah*. Si vous êtes intelligents et que vous réfléchissez beaucoup sur les points et arguments avancés, je suis sûr et certain que vous serez d'accord avec moi. Mais si vous restez toujours sur votre ancienne position et que vous ne fassiez aucun effort pour voir une lueur au bout du tunnel, personne ne doit être blâmé à part vous-même.

Ceci dit, on commettrait une grosse bêtise en déclarant que la « *tarâwîh* » renferme beaucoup de biens et de bénéfices. Comment, selon vous, quelque chose qui n'existe pas, peut-elle renfermer des biens et des bénéfices ?

Prononcer des phrases comme « les mérites de la *tarâwîh* » ou « les valeurs de la *tarâwîh* » serait une grossièreté et un mensonge contre le prophète. Par contre, dire « les mérites du *qiyâmu ramadwân* » ou « les valeurs du *qiyâmu ramadwân* » serait juste.

Le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî* commettent tous cette erreur grossière. Prenons par exemple ce que dise un *déobandî* :

> ***Once the Holy Prophet, Sall-Allâhu alayhi wa sallam, addressed his followers on the last day of Shaban, on the eve of Ramadan, and said:***
>
> ***There is a night in this month which is greater in excellence than a thousand months; Allâh has enjoined an extra salah to be offered in the nights of this month. If a person performs a nafl act, out of his own free choice during this month, he will be entitled to receive the reward of a fard act performed in other months… (Mishkat)***

Traduction :

> **Un jour le prophète [1] s'adressa à ses disciples, le dernier jour de *cha'bân*, à la veille de *ramadwân*, et leur dit :**
>
> **En ce mois, il y a une nuit qui renferme de bienfaits de mille mois ; Allâh vous a enjoint une prière supplémentaire à être accomplie pendant les nuits de *ramadwân*. Si quelqu'un y fait un acte volontaire, de bon**

1. Je n'ai pas traduit le mot « holy » car c'est un autre terme qu'on a inventé et que l'on a attribué au Prophète.

> **gré, pendant ce mois, il recevra la récompense d'un acte obligatoire (prescrit) fait dans les autres mois** (mishkât).

Source :
http://www.albalagh.net/kids/understanding_deen/tarâwih_prayer.shtml

2.1 Le texte arabe du hadîth

J'ai consulté la version arabe de *mishkât* et je n'ai pas trouvé le *hadîth* en question, comme mentionné par l'auteur de l'article. A la place, j'ai vu le texte suivant que je cite en partie :

> وَعَنْ سَلْمَانَ قَالَ خَطَبَنَا رَسُوْلُ اللهِ فِيْ آخِرِ يَوْمٍ مِنْ شَعْبَانَ فَقَالَ يَا أَيُّهَا النَّاسُ قَدْ أَظَلَّكُمْ شَهْرٌ عَظِيْمٌ مُبَارَكٌ شَهْرٌ فِيْهِ لَيْلَةٌ خَيْرٌ مِنْ أَلْفِ شَهْرٍ جَعَلَ اللهُ تَعَالَى صِيَامَهُ فَرِيْضَةً وَقِيَامَ لَيْلِهِ تَطَوُّعًا مَنْ تَقَرَّبَ فِيْهِ بِخَصْلَةٍ مِنَ الْخَيْرِ كَانَ كَمَنْ أَدَّى فَرِيْضَةً فِيْمَا سِوَاهُ وَمَنْ أَدَّى فَرِيْضَةً فِيْهِ كَانَ كَمَنْ أَدَّى سَبْعِيْنَ فَرِيْضَةً فِيْمَا سِوَاهُ...

Traduction

> *Salmân* a dit : Le messager d'Allâh nous adressa la parole le dernier jour de *cha'bân* et dit : **Ô vous les gens ! Un grand mois béni vous foule les pieds. C'est un mois dans lequel il y a une nuit qui vaut mille mois. Allâh a prescrit son jeûne et a fait son *qiyâm* volontaire. Celui qui se rapproche de Lui par un acte de bonté, est comme celui qui aurait fait un acte obligatoire en dehors de ce mois et celui qui fait un acte obligatoire est comme celui qui aurait fait 70 actes obligatoires en dehors de ce mois...** [1]

2.2 Authenticité

Plusieurs savants ont prononcé sur l'authenticité de ce *hadîth* et ils ont tous conclus qu'il ne peut pas être considéré vu son inauthenticité.

1. Voir sunan Ibn Khuzaimah : 3/191/1887, sahîh Ibn Hibbân : 3/805/711, mishkât : 6/827/1985, kanz-ul-'ummâl : 6/477/23714.

Salman Fahd al-Awdah écrit :

فَهَذَا الحْدِيْثُ –أَيْضاً– لاَ يَصِحُّ، بَلْ هُوَ ضَعِيْفٌ فِيْ سَنَدِهِ عَلِيِّ بْنِ زَيْدِ بْنِ جَدْعَان وَهُوَ ضَعِيْفٌ، بَلْ قَالَ أَبُوْ حَاتِم : هَذَا حَدِيْثٌ مُنْكَرٌ. وَكَذَلِكَ نَقَلَ غَيْرُهُ تَضْعِيْفَهُ عَنْ أَئِمَّةٍ آخَرِيْنَ.

Ce *hadîth* aussi n'est pas authentique. Mais il est faible. Dans sa chaîne de transmission, il y a *'Alî ibn Zayd ibn Djad'ân* et il est un rapporteur faible. Au contraire, *Abu Hâtim* a dit : C'est un *hadîth* répugnant. De même, les autres *imâms* ont transmis sa défectuosité. [1]

2.3 Obligatoire ou volontaire

L'auteur de l'article utilise le mot anglais « *enjoined* » qui est traduit par « enjoindre » et enjoindre signifie : *ordonner expressément quelque chose à quelqu'un*. Si de cette signification qu'il est question ici, cela signifierait que cette prière est obligatoire.

J'ai aussi consulté la traduction anglaise de *mishkât*, mais le texte comme cité par l'auteur est introuvable.

Pour continuer son article, l'auteur dit :

In another tradition, Prophet Muhammad, Sall-Allâhu alayhi wa sallam, has regarded the tarâwih salah as a means of the forgiveness of sins. He has said:

"The one who observes the tarâwih salah at night during Ramadan with complete faith and devotion only for the sake of the recompense of the hearafter, will have all of his previous sins forgiven by Allâh." (Bukhari, Muslim)

Traduction

Dans un autre *hadîth*, le Prophète *Muhammad* considéra la prière dite la « *tarâwîh* » comme un moyen de se faire pardonner les péchés.

Celui qui observe la prière de « *tarâwîh* » pendant les nuits de *ramadwân* avec foi parfaite et dévotion,

1. Voir durus Salman al-Awdah : 19/48. Voir aussi silsilah al-ahâdîth ad-dwa'îfah : 2/262/871, majma'u-zawâid : 1/412/321.

recherchant uniquement la récompense de l'au-delà, aura ses péchés antérieurs pardonnés par Allâh. [1]

2.4 Points à retenir

Maintenant que nous savons que le mot « *tarâwîh* » est inconnu, l'attribuer au prophète *Muhammad* équivaudrait à dire un mensonge sur lui, car on lui attribue une parole qu'il n'a jamais prononcée. Comment pouvait-il accorder une considération à quelque pratique dont l'appellation lui était étrangère ?

Dans le deuxième paragraphe, l'auteur met le mot « *tarâwîh* » encore une fois dans la bouche du prophète.

Voici le texte arabe du *hadîth*, rapporté par *Abû Hurayrah* :

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ قَالَ مَنْ قَامَ رَمَضَانَ إِيمَانًا وَاحْتِسَابًا غُفِرَ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ.

Abû Hurayrah a rapporté que le messager d'Allâh a dit : **Quiconque fait le *qiyâm* du *ramadwân* avec foi et espoir d'être récompensé verra des péchés antérieurs pardonnés.**

Vous voyez comment ces gens-là font de mauvaises traductions en utilisant des mots qui ne figurent pas dans les textes originaux des *hadîths*. Dans ce cas précis, l'auteur *déobandî* traduit l'expression **قَامَ رَمَضَانَ** par « *tarâwîh salah* » qui est totalement hors de contexte.

Nous allons maintenant essayer de voir ce que disent les chefs des trois sectes connues, à savoir le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî*, sur les mérites et les valeurs de ce qu'ils appellent « *tarâwîh* » :

Déobandî

Dans le livret publié par la *Jamiat-ul-Ulama*, l'auteur *déobandî* n'a rien écrit spécifiquement sur les mérites de ce qu'il appelle « *tarâwîh*. » Il n'a fait que mentionner le *hadîth* d'*Abû Hurayrah* que voici :

مَنْ قَامَ رَمَضَانَ إِيمَانًا وَاحْتِسَابًا غُفِرَ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ (رواه البخاري)

Quiconque accomplit la salaat de Ramadhan (taraaweeh) avec foi et espoir de récompense sera absous de ses péchés antérieurs. (Ibn Maajah) [1]

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 36 et 1870, sahîh Muslim : 1266 et 1267, jami' at-Tirmîthî : 736, sunan an-Naçâî : 1584, 1585, 2162 et 2163, sunan Abû Dâwûd : 1164, musnad Ahmad : 7455 et sunan ad-Dârimî : 1711.

Notons bien que dans la version arabe, le mot « *tarâwîh* » n'existe pas comme dans la traduction entre braquets et la version arabe mentionne *al-Bukhârî* comme source, mais la traduction mentionne *Ibn Mâjah*.

Bareylwî

Dans son livret, le *bareylwî* dit aux pages 12-13 :

2. Récompense (Thawãb) Tarãweeh

Et il mentionna le *hadîth* d'*Abû Hurayrah* :

مَنْ قَامَ رَمَضَانَ إِيمَانًا وَاحْتِسَابًا غُفِرَ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ

Celui ki faire Namãz pendant (la nuit) du mois Ramadhãn avec Imãn (la foi) et avec l'intention pou gagne Thawãb (recompense), tous so bann péchés antérieurs pou pardonnés. [2]

Traduction :

Quiconque accomplit la prière pendant les nuits de *ramadwân* avec foi et espoir d'être récompensé, verra ses péchés antérieurs oblitérés.

Ensuite il dit :

Rasoulullãh finn gagne so Wafãt et situation-là ti comme-ça, jusqu'à le règne de Hazrat Abou Bakr Swiddeeq et jusqu'à le début du règne de Hazrat 'Umar-b-Khattwãb.

Ref: Saheeh Muslim – 1 / 366 / H.No: 1663.

Le texte arabe complet du *hadîth* est le suivant :

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ، قَالَ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُرَغِّبُ فِي قِيَامِ رَمَضَانَ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَأْمُرَهُمْ فِيهِ بِعَزِيمَةٍ فَيَقُولُ مَنْ قَامَ رَمَضَانَ إِيمَانًا وَاحْتِسَابًا غُفِرَ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ .

***Abû Hurayrah* a rapporté que le messager d'Allâh encourageait les gens à établir le *qiyâm ramadwân* sans toutefois l'imposer. Il dit : Quiconque accomplit la prière pendant les nuits de *ramadwân* verra ses péchés passés oblitérés.**

1. Voir « Roza du ramadwân et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 31.
2. Voir « Explication claire lors raka'ãt Tarãweeh », page 13.

فَتُوُفِّيَ رَسُولُ اللَّهِ وَالأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ ثُمَّ كَانَ الأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ فِي خِلاَفَةِ أَبِي بَكْرٍ وَصَدْرًا مِنْ خِلاَفَةِ عُمَرَ عَلَى ذَلِكَ .

Le prophète mourut et la situation resta la même. Puis, pendant le règne d'*Abû Bakr* elle resta la même et durant une partie du commencement du règne de '*Umar*. [1]

Dans la version de *Muslim* que l'auteur a cité, il y a ceci :

قَالَ ابْنُ شِهَابٍ فَتُوُفِّيَ رَسُولُ اللَّهِ وَالأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ، ثُمَّ كَانَ الأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ فِي خِلاَفَةِ أَبِي بَكْرٍ وَصَدْرًا مِنْ خِلاَفَةِ عُمَرَ.

***Ibn Chihâb* dit : Le messager d'Allâh mourut et la situation resta la même pendant la durée du règne d'*Abû Bakr* et au commencement du règne de '*Umar*.** [2]

De ce *hadîth*, nous notons :

1. Ce qu'il appelle « *tarâwîh* » n'existe pas.
2. Le *hadîth* ne mentionne pas la congrégation et le nombre de *raka'ât* (voir le chapitre approprié pour les détails).
3. Le prophète avait recommandé la prière, mais plus tard nous verrons qu'il a lui-même « tué » ou « aboli » cette pratique en congrégation. Puis il la recommandait sans toutefois l'imposer comme font les gens aujourd'hui.
4. Pendant le règne d'*Abû Bakr*, cette pratique d'accomplir la prière en congrégation n'était pas connue. Nous ne trouvons personne qui rapporte quelque chose de lui. Est-ce que l'auteur est prêt à dire qu'*Abû Bakr* et les compagnons avaient tué ou négligé ou oblitéré ou délaissé une *sunnah* qu'on doit faire **revivre** plus tard, à l'époque de '*Umar* ? Doit-on faire **revivre** quelque chose qui était présumée vivante ? D'ailleurs, le prophète a lui-même tué ou oblitéré ou négligé ou délaissé ou aboli cette pratique en congrégation. Comment peut-il dire que la « *tarâwîh* » est une *sunnah*, en plus il dit en *congrégation* ? Nous verrons les faits ultérieurement.

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.
2. Voir sahîh Muslim : 4/1663.

Salafî

Quant au *salafî*, dans son ouvrage inédit, il met beaucoup d'accent sur l'importance de cette prière qu'il appelle « *tarâwîh* ». Voici ce qu'il a écrit :

PARDON DE BANS PECHÉS

Le pardon des péchés

Il cite le *hadîth* suivant, le même *hadîth* qu'avaient cité le *bareylwî* et le *déobandî :*

مَنْ قَامَ رَمَضَانَ إِيمَانًا وَاحْتِسَابًا غُفِرَ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ

Celui qui faire Qiyaam-u-Ramadwaan avec Imaan et avec l'espoir (de Thawaab), so bans pechés avant, être pardonnés. [1]

(BUKHARI 36)

Ce *hadîth* a déjà été traduit.

Ce *hadîth* est très connu et est cité par tous les savants, les orateurs, les conférenciers et les prêcheurs. Les détails seront cités plus loin.

Puis l'auteur fait une citation étrange :

An-Nawawi dire :

وَالْمُرَاد بِقِيَامِ رَمَضَان صَلَاة التَّرَاوِيح وَاتَّفَقَ الْعُلَمَاء عَلَى اِسْتِحْبَابِهَا

Qiyaamu-Ramadwaan pe faire allusion a Swalaat-ut-Tarawiih et bans Ulamaa fine d'accord qui li Mustahab (recommandé). [2]

Traduction

***An-Nawâwî* a dit :**

Le *qiyâmu ramadwân* fait allusion à la prière de la « *tarâwîh* » et les savants sont d'accord que c'est un acte recommandable (*mustahab*).

1. Voir « Taraawiih », page 8.
2. Ibid.

2.5 Commentaires

Cette citation fut aussi faites par le *bareylwî* comme j'ai mentionné dans le chapitre 1. Encore une fois, le *salafî* veut faire croire que la « *tarâwîh* » existe et que les savants l'encouragent. Cette fois si, elle est *mustahab* (recommandée) et non *sunnah* !

Pour d'autres détails, consultez le chapitre 1.

Ensuite il écrit :

ENE MOYEN POUR VINE PARMI BANS VERIDIQUES ET BANS MARTYRS

Qiyaam-u-Ramadwaan c'est ene Swalaat qui ena grand valeur parcequi c'est ene moyen pour qui Allaah releve nous le jour du Qiyaamaah parmi bans veridiques et bans martyrs. [1]

Traduction

UN MOYEN POUR ÊTRE PARMI LES VERIDIQUES ET LES MARTYRS

Le *qiyâmu ramadwân* est une prière de grande valeur car c'est un moyen par lequel Allâh nous ressuscitera le jour de la résurrection, parmi les véridiques et les martyrs.

Puis il mentionna un *hadîth* :

Rapporté par Umar ibn Murrah Al-Juhani :

جاء رجل إلى النبي ﷺ فقال يا رسول الله أرأيت إن شهدت أن لا إله إلا الله وأنك رسول الله وصليت الصلوات الخمس وأديت الزكاة وصمت رمضان وقمته فممن أنا قال من الصديقين والشهداء

Ene personne fine vine cote le prophète et li fine dire :
"Oh messager d'Allaah, informe moi qui si mo temoigné qui pas ena aucun vrai Ilaah excepté Allaah et qui ou le messager d'Allaah, mo faire (mo) 5 fois Swalaat, mo donne (mo) Zakaat, mo garde Roza pendant Ramadwaan et mo deboute pendant so bans la nuits, alors parmi qui bans mo pour été?"
Le prophète fine repondre :
"To pour parmi bans veridiques et bans martyrs."] [2]

(IBN HIBBAAN 8/223/3438)

1. Ibid.
2. Ibid.

Traduction

Rapporté par '*Umar ibn Murrah al-Juhani* :
Une personne vint trouver le prophète et lui dit : « Messager d'Allâh ! Que pensez-vous, si j'atteste qu'il n'y a pas de dieu excepté Allâh et que vous êtes le messager d'Allâh, que je prie cinq fois par jour, je paie la dîme obligatoire, je jeûne le *ramadwân* et je me mets debout pour prier pendant ses nuits, de qui suis-je ? »
Le prophète répondit :
Vous serez parmi les véridiques et les martyrs. [1]

Al-Albânî aussi a cité ce *hadîth* dans son ouvrage. [2]

Vous noterez que faire cette prière comme mentionnée dans ce *hadîth* est à titre individuel, c'est-à-dire que la congrégation n'existait pas pour la faire pour qu'on puisse être compté parmi les **martyrs** et les **véridiques**. Ce point n'a pas été soulevé par l'auteur.

Nous allons maintenant voir ce que dit le Qur'ân sur « **les véridiques** » et « **les martyrs** » :

Allâh définit les véridiques en ces termes :

إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ آمَنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ ثُمَّ لَمْ يَرْتَابُوا وَجَاهَدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ أُوْلَئِكَ هُمُ الصَّادِقُونَ

Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allâh et en Son messager, qui, par la suite, ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allâh. Ceux-là sont les véridiques. [3]

لِلْفُقَرَاءِ الْمُهَاجِرِينَ الَّذِينَ أُخْرِجُوا مِن دِيارِهِمْ وَأَمْوَالِهِمْ يَبْتَغُونَ فَضْلًا مِّنَ اللَّهِ وَرِضْوَانًا وَيَنصُرُونَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ أُوْلَئِكَ هُمُ الصَّادِقُونَ

[Il appartient aussi] aux émigrés besogneux qui ont été expulsés de leurs demeures et de leurs biens, tandis qu'ils recherchaient une grâce et un agrément d'Allâh, et qu'ils portaient secours à (la cause d') Allâh et à Son messager. Ceux-là sont les véridiques. [4]

1. Voir sahîh ibn Hibbân : 14/377/3507.
2. Voir « La prière de nuit pendant le mois du Ramadhân », page 23.
3. Voir sourate 49, al-Hujurât, verset 15.
4. Voir sourate 59, al-Hachr verset 8.

Dans ces deux versets, nous avons les signes indiquant les véridiques :

1. La croyance en Allâh et Son messager.
2. Ceux qui ne doutent point.
3. Ceux qui luttent dans le chemin d'Allâh avec leurs personnes et leurs biens.
4. Ceux qui sont expulsés de leurs maisons et leurs biens.
5. Ceux qui cherchent une grâce et un agrément d'Allâh.
6. Ceux qui portent secours pour Allâh et son messager.

Est-ce que le musulman ne devrait-il pas posséder ses qualités ?

Le *salafî* mentionne le *hadîth* précédent pour prouver la supériorité de celui qui fait le *qiyâmu ramadwân*. Mais le Qur'ân n'en parle pas. Il définit les véridiques dans un langage clair. Dans le deuxième verset, il est question des émigrants. Être parmi les véridiques ne veut pas dire en être un !

Concernant les martyrs, le Qur'ân mentionne 18 versets, donc 17 versets voulant dire « témoins » et un verset, les « **martyrs** », ceux qui sont morts ou tués dans le chemin d'Allâh :

وَمَن يُطِعِ اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَأُوْلَـئِكَ مَعَ الَّـذِينَ أَنْعَـمَ اللّـهُ عَلَـيْهِم مِّـنَ النَّبِـيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ وَالشُّهَدَاء وَالصَّالِحِينَ وَحَسُنَ أُولَـئِكَ رَفِيقًا

*Quiconque obéit à Allâh et au messager... ceux-là seront avec ceux qu'Allâh a comblés de Ses bienfaits : les prophètes, les véridiques, les **martyrs**, et les vertueux. Et quels compagnons que ceux-là !* [1]

Le Qur'ân dit qu'ils (ces gens-là) seront en compagnie de ceux qu'Allâh a comblés de bienfaits, mais eux-mêmes ne sont pas des martyrs. Être parmi eux, ne signifie pas être comme eux !

Le prophète délimita le nombre de martyrs dans sa parole :

الشُّهَدَاءُ خَمْسَةٌ الْمَطْعُونُ، وَالْمَبْطُونُ، وَالْغَرِقُ وَصَاحِبُ الْهَدْمِ، وَالشَّهِيدُ فِي سَبِيلِ اللَّهِ.

Les martyrs sont cinq : Ceux qui meurent suite à la peste ; suite à des maladies abdominales ; la noyade, ceux qui meurent par la suite d'un écroulement d'un bâtiment et ceux qui meurent dans le chemin d'Allâh. [2]

1. Voir sourate 4, an-Nisâ, verset 69.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 4/52/82 ; sahîh Muslim : 20/4705.

Puis il dit qu'il y a **quatre** seulement :

الشُّهَدَاءُ الْغَرِقُ وَالْمَطْعُونُ وَالْمَبْطُونُ وَالْهَدْمُ .

Les martyrs sont : ceux qui meurent par la noyade ; ceux qui meurent par le suite d'une peste ; ceux qui meurent suite à une maladie de l'abdomen et ceux qui meurent par la suite d'un effondrement d'un bâtiment. [1]

Puis il mentionna **huit** catégories :

الشَّهَادَةُ سَبْعٌ سِوَى الْقَتْلِ فِي سَبِيلِ اللَّهِ الْمَطْعُونُ شَهِيدٌ وَالْغَرِقُ شَهِيدٌ وَصَاحِبُ ذَاتِ الْجَنْبِ شَهِيدٌ وَالْمَبْطُونُ شَهِيدٌ وَصَاحِبُ الْحَرِيقِ شَهِيدٌ وَالَّذِي يَمُوتُ تَحْتَ الْهَدْمِ شَهِيدٌ وَالْمَرْأَةُ تَمُوتُ بِجُمْعٍ شَهِيدٌ .

Il y a sept types de martyrs, à part de ceux qui sont tués dans le chemin d'Allâh : ceux qui meurent par la suite de la peste ; ceux qui se noient ; ceux qui meurent de pleurésie ; ceux qui meurent suite à de complaintes abdominales ; ceux qui sont brûlés ; ceux qui meurent par la suite de l'effondrement d'un bâtiment et une femme qui meurt alors qu'elle est enceinte. [2]

De ces deux *hadîths*, nous avons comme martyrs :

1. Ceux qui meurent par la peste.
2. Ceux qui meurent à la suite d'une maladie abdominale.
3. Ceux qui meurent par la noyade.
4. Ceux qui meurt par la suite d'un effondrement d'un bâtiment.
5. Ceux qui meurent dans le chemin d'Allâh.
6. Ceux qui meurent par la suite de pleurésie.
7. Ceux qui sont brûlés.
8. Une femme qui meurt pendant qu'elle est enceinte.

Mais où, dans le Qur'ân, est passé celui qui accomplit le *qiyâmu ramadwân* ? Si nous admettons que la personne concernée serait parmi les martyrs, est-ce que cela veut-il dire qu'il sera martyr lui-même ?

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 1/11/688.
2 Voir sunan Abû Dâwûd : 20/3105.

Pour terminer cette section, l'auteur mentionne un *hadîth* qui a trait à la vertu du jeûne et de la récitation du Qur'ân et leur intercession le jour de la résurrection, pour faire croire que ce qu'il appelle « *tarâwîh* » a une grande valeur. Au fait, le *hadîth* n'a rien à voir avec cette prière, à moins qu'il veut insinuer que le Qur'ân doit être récité dans son intégralité pendant les nuits, au cours de celle-là.

Il écrit :

SHAFAA-AT DE QUR-AAN
LE JOUR DU QIYAAMAH.

> ***Nous trouve l'importance de Qiyaam-u-Ramadwaan quand nous realisé qui en verité sa Swalaat la li ene moyen pour qui nous engage nous-même avec la lecture de Qur-aan pendant la nuit, et celui qui engage li-même avec la lecture de Qur-aan pendant la nuit, Qur-aan pour faire so Shafaa-at le jour du Qiyaamah.*** [1]

Traduction

> **Nous trouvons l'importance du *qiyâmu ramadwân* quand nous réalisons qu'en vérité c'est une prière qui est un moyen de s'engager dans la lecture du Qur'ân pendant la nuit, et celui qui s'engage dans la lecture du Qur'ân pendant la nuit, ce Qur'ân intercèdera pour lui le jour de la résurrection.**

2.6 Commentaires

Par cette citation, on comprend que l'auteur veut nous faire comprendre que la récitation du Qur'ân dans son intégralité pendant le « *qiyâm* » renferme des mérites. C'est une innovation introduite dans une autre. On voit ici qu'il donne un coup de pouce au *déobandî* et au *bareylwî* qui mettent beaucoup d'accent sur cette récitation.

Pour soutenir cette innovation, il avance un *hadîth* et dit :

> **Le prophète dire :**
>
> الصِّيَامُ وَالْقُرْآنُ يَشْفَعَانِ لِلْعَبْدِ يَوْمَ الْقِيَامَةِ يَقُولُ الصِّيَامُ أَيْ رَبِّ مَنَعْتُهُ الطَّعَامَ وَالشَّهَوَاتِ بِالنَّهَارِ فَشَفِّعْنِي فِيهِ وَيَقُولُ الْقُرْآنُ مَنَعْتُهُ النَّوْمَ بِاللَّيْلِ فَشَفِّعْنِي فِيهِ ... فَيُشَفَّعَانِ

1. Voir « Taraawiih », page 9.

Swiyaam et Qur-aan pour faire Shafaa-at pour le serviteur, le jour du Qiyaamaah. Swiyaam pour dire : "Oh mo Rab, mo ti empeche li de la nourriture et pour satisfaire so passion. Alors, acceptez mo Shafaa-at dans so faveur." Qur-aan pour dire : "Mo ti empeche li dormi pendant la nuit. Alors, acceptez mo Shafaa-at dans so faveur." Alors, (Allaah) pour accepté les deux zotte Shafaa-at. [1]

(AHMAD 6337)

Traduction :

Le jeûne et le Qur'ân intercèderont en faveur du serviteur le jour de la résurrection. Le jeûne dira : « Ô Seigneur ! Je l'ai empêché de manger et d'apaiser ses désirs (sexuels) pendant le jour. Donne-moi donc la permission d'intercéder en sa faveur. »

Le Qur'ân dira : « Ô Seigneur ! Je l'ai empêché de dormir la nuit, donne-moi donc la permission d'intercéder en sa faveur… et ils intercèderont. [2]

Certains savants, comme *Chu'aib al-Arnaoût*, considèrent ce *hadîth* comme faible en raison d'*Ibn Lahi'ah* dans sa chaîne de narration, tandis qu'*al-Albânî* le considère comme authentique (*sahîh*) dans *Sahîh al-Jâmi'* : 3882. On connaît déjà les points de vue divergents sur ce rapporteur.

Voici une autre version :

عَنْ عَبْدِ اللهِ بْنِ عَمْرٍو , عَنِ النَّبِيِّ, قَالَ : الصِّيَامُ وَالْقُرْآنُ يَشْفَعَانِ لِلْعَبْدِ , يَقُولُ الصِّيَامُ : أَيْ رَبِّ , إِنِّي مَنَعْتُهُ الطَّعَامَ وَالشَّهَوَاتِ بِالنَّهَارِ فَشَفِّعْنِي فِيهِ , وَيَقُولُ الْقُرْآنُ : رَبِّ , إِنِّي مَنَعْتُهُ النَّوْمَ بِاللَّيْلِ فَشَفِّعْنِي فِيهِ , فَيُشَفَّعَانِ .

'Abdullah ibn 'Amr a rapporté du prophète : **Le jeûne et le Qur'ân intercèderont pour le serviteur. Le jeûne dira : O mon Seigneur ! Je l'ai privé de nourriture et du désir charnel au cours de la journée, donne-moi la permission d'intercéder ? Le Qur'ân dira : Seigneur ! Je l'ai empêché de dormir la nuit, donc donne-moi la permission d'intercéder. Alors les deux intercèderons.** [3]

1. Voir « Taraawiih » : page 9.
2. Voir al-mustadrak : 1/740/2036 ; majma'uz-zawâid : 10/693/8543 ; kanz-ul-'ummâl : 8/445, rapporté par 'Abdullah ibn 'Amr.
3 . Voir musnad 'Abdullah ibn al-Mubârak : 1/99/98.

Vous avez sans doute noter que ces deux *hadîths* sont rapportés par le même '*Abdullah ibn* '*Amr* mais avec une légère différence dans les termes :

Hadîth 1, cité par le *salafî* : الصِّيَامُ وَالْقُرْآنُ يَشْفَعَانِ لِلْعَبْدِ **يَوْمَ الْقِيَامَةِ**

Hadîth 2 : الصِّيَامُ وَالْقُرْآنُ يَشْفَعَانِ لِلْعَبْدِ

Hadîth 1, cité par le *salafî* : مَنَعْتُهُ الطَّعَامَ وَالشَّهَوَاتِ

Hadîth 2 : **إِنِّي** مَنَعْتُهُ الطَّعَامَ وَالشَّهَوَاتِ

Hadîth 1, cité par le *salafî* : مَنَعْتُهُ النَّوْمَ بِاللَّيْلِ

Hadîth 2 : **رَبِّ إِنِّي** مَنَعْتُهُ النَّومَ بِاللَّيْلِ

Il est évident que ces deux *hadîths* ne parlent pas de « *qiyâm* ». Ils parlent simplement de la lecture du Qur'ân pendant la nuit. Cette pratique – c'est-à-dire la lecture du Qur'ân la nuit – est déjà mentionnée dans le Qur'ân et de nombreux *hadîths*.

2.7 Conclusions

L'auteur *salafî* nous fait comprendre que le Qur'ân et le jeûne intercèderont pour nous les musulmans. Mais qu'en est-il de l'intercession du prophète *Muhammad* ?

Evidemment, le Qur'ân parle d'intercession, mais ne fait aucune mention de celle du prophète *Muhammad*.

Dans tous les *hadîths* que ont été rapportés, nous constatons que le prophète *Muhammad* souhaitait intercéder pour sa communauté le jour de la résurrection. Il n'a pas été autorisé d'avance. Maintenant, comment pouvait-il dire que le Qur'ân et le jeûne intercèderont, quand lui-même, n'a pas encore eut la permission ?

Il n'y a aucun *hadîth* qui indique les mérites et les valeurs de ce que les gens appellent « *tarâwîh* » car cette pratique, comme on la connaît dans le grand public, n'a aucune source de l'islâm.

Chapitre 3
L'heure prescrite pour le *qiyâm*

Ni le *déobandî,* ni le *bareylwî* n'a cité l'heure prescrite de ce qu'ils appellent la « *tarâwîh* ». Cependant, ils sont tous d'accord que l'heure se situe après la prière du soir (*'ichâ*) car, selon le *salafî*, c'est un *râtibah*. *Râtibah* signifie : qui vient juste après. Nous verrons que ce qu'il appelle la « *tarâwîh* » n'est pas un *râtibah* à la prière du soir (*ichâ*), selon la définition de *tahajjud* ou *qiyâm-ul-layl*. Toutefois, le *salafî,* lui, a dédié un chapitre complet sur le sujet. Voyons les faits :

Il dit :

QUI L'HEURE FAIRE SWALAAT TARAAWIIH ?

Notez bien qu'il mentionna encore une fois la « *tarâwîh* » quoiqu'il dise :

> ***Dans Qur-aan et Hadiith authentique, pas ena aucun place cote fine faire mention de Taraawiih conne le nom de kit Swalaat.*** [1]

Traduction :

> **Dans le Qur'ân et les *hadîths*, il n'y a aucune place ou la *tarâwîh* est mentionnée comme une prière quelconque.**

Le *salafî* est-il en train de perdre la raison ? Ou bien il a de doutes dans ce qu'il enseigne ? A-t-il perdu la tête ? Sinon pourquoi divague-t-il ?

Il n'a cité aucun *hadîth* à ce sujet. Il n'a fait que citer trois déclarations des savants, que voici :

السُّنَّةُ فِي **التَّرَاوِيحِ** أَنْ تُصَلَّى بَعْدَ الْعِشَاءِ **الْآخِرَةِ** كَمَا اتَّفَقَ عَلَى ذَلِكَ السَّلَفُ وَالْأَئِمَّةُ

> ***Sunnah concernant Swalaat Taraawiih c'est faire li après Esha, coma bans Salaf et bans Imaam fine tombe d'accord lor la.*** [2]

Traduction :

> **La *sunnah* concernant la « *tarâwîh* » c'est de l'accomplir après la prière de *'ichâ* comme c'est établi parmi les *salafs* et les *imâms*.** [1]

1. Voir « Taraawiih », page 2.
2. Ibid., page 41.

Mais bon sang ! Comment le prophète et ses compagnons établissaient-ils l'heure du *qiyâm* ?

Le mot **الْآخِرَةِ** dans cette citation n'a pas été traduit par l'auteur. Littéralement, cela veut dire : ***le dernier 'ichâ***. Mais c'est quoi le dernier '*ichâ* ? Cela veut-il dire que la prière de '*ichâ* est la dernière ? Ou bien veut-il dire la prière de '*ichâ* à la dernière heure ? *Ibn Taymiyah* attribua-t-il la prière de la « *tarâwîh* » au prophète. Quel gâchis !

C'est bien qu'il n'a pas dit : Comme le prophète et ses compagnons ont fait… mais il dit : … **comme c'est établi parmi les salafs et les imâms.** Qui est apte à établir les heures des prières ? Est-ce les *salafs* et les *imâms* ? Ou bien c'est le prophète ?

Nous prétendons que le jour change avec le coucher du soleil ! Cela signifierait-il que, selon le calendrier lunaire, l'islâm commence un nouveau jour ? Comment pouvait-il commencer un nouveau jour et la prière de '*ichâ* est la dernière ? D'après le *hadîth*, le prière du soir ('*ichâ*) se termine au milieu de la nuit ou au tiers selon d'autres *hadîths*. C'est, je pense, une contradiction : la prière du soir ne peut pas terminer au **milieu** de la nuit et en même temps au **tiers** de la nuit !

أَخَّرَ النَّبِيُّ صَلاَةَ الْعِشَاءِ إِلَى **نِصْفِ** اللَّيْلِ، ثُمَّ صَلَّى ثُمَّ قَالَ قَدْ صَلَّى النَّاسُ وَنَامُوا، أَمَا إِنَّكُمْ فِي صَلاَةٍ مَا انْتَظَرْتُمُوهَا.

1 - Le prophète retarda la prière jusqu'à la **moitié** de la nuit, puis il fit la prière et dit : **Les gens ont prié et ensuite s'étaient endormis. Mais vous vous attendiez la prière.** [2]

عَنْ أَبِي بَرْزَةَ كَانَ النَّبِيُّ … وَلاَ يُبَالِي **بِتَأْخِيرِ الْعِشَاءِ** إِلَى **ثُلُثِ** اللَّيْلِ ثُمَّ قَالَ إِلَى شَطْرِ اللَّيْلِ.

2 - *Abû Barzah* a rapporté du prophète … il ne faisait aucun cas de la prière du soir, en la retardant jusqu'au **tiers** de la nuit et puis il (le rapporteur) dit : jusqu'à la **moitié** de la nuit. [3]

1. Voir majmû'ul fatâwâ d'Ibn Taymiyah : 23/119.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 1/10/546, rapporté par Anas.
3. Voir sahîh al-Bukhârî : 1/12/738.

ثُمَّ أَمَرَهُ فَأَقَامَ **الْعِشَاءَ** حِينَ غَابَ الشَّفَقُ ... وَصَلَّى **الْعِشَاءَ** بَعْدَ مَا ذَهَبَ **ثُلُثُ** اللَّيْلِ

3 - Il l'ordonna (de prier) et il fit la prière du soir quand le crépuscule à l'horizon ait disparut ... et il accomplit la prière du soir quand le **tiers** de la nuit s'était écoulé. [1]

ثُمَّ أَخَّرَ **الْعِشَاءَ** حَتَّى كَانَ **ثُلُثُ** اللَّيْلِ **الأَوَّلُ** ثُمَّ أَصْبَحَ فَدَعَا السَّائِلَ فَقَالَ **الْوَقْتُ بَيْنَ هَذَيْنِ.**

4 - Il retardait la prière du soir jusqu'à ce que le **premier tiers** de la nuit ait écoulé. Le matin, on appela la personne qui posa de question et il dit : **Les heures prescrites se trouvent entre ses deux extrémités.** [2]

وَصَلَّى بِيَ **الْعِشَاءَ** إِلَى **ثُلُثِ اللَّيْلِ** ... فَقَالَ يَا مُحَمَّدُ هَذَا وَقْتُ الأَنْبِيَاءِ مِنْ قَبْلِكَ وَالْوَقْتُ مَا بَيْنَ هَذَيْنِ الْوَقْتَيْنِ ».

5 - Il fit la prière du soir quand **un tiers** de la nuit s'était écoulé... Il (l'ange) dit : Ô *Muhammad* ! C'est les heures prescrites de tous les prophètes avant toi et les heures se situent entre ses deux extrémités. [3]

ثُمَّ صَلَّى **الْعِشَاءَ** الآخِرَةَ حِينَ ذَهَبَ **ثُلُثُ** اللَّيْلِ

6 - Puis il accomplit la dernière prière du soir quand un **tiers** de la nuit s'était écoulé. [4]

فَخَرَجَ إِلَيْنَا حِينَ ذَهَبَ **ثُلُثُ** اللَّيْلِ أَوْ بَعْدَهُ فَلاَ نَدْرِي أَشَىْءٌ شَغَلَهُ أَمْ غَيْرُ ذَلِكَ فَقَالَ حِينَ خَرَجَ أَتَنْتَظِرُونَ هَذِهِ الصَّلاَةَ لَوْلاَ أَنْ تَثْقُلَ عَلَى أُمَّتِي لَصَلَّيْتُ بِهِمْ هَذِهِ السَّاعَةَ .

7 - Il sortit quand le tiers de la nuit s'était écoulé ou après. Nous ne savions pas si quelque chose l'avait préoccupé ou autre chose. Lorsqu'il sortit, il dit : **Attendiez-vous cette prière ? Si je ce n'était un fardeau pour ma communauté, j'aurais accomplit cette prière à cette heure.**[5]

عَنْ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ عَمْرِو بْنِ الْعَاصِ أَنَّ النَّبِيَّ قَالَ ... وَأَحَبُّ الصَّلاَةِ إِلَى اللَّهِ صَلاَةُ دَاوُدَ كَانَ يَرْقُدُ شَطْرَ اللَّيْلِ ثُمَّ يَقُومُ ثُمَّ يَرْقُدُ آخِرَهُ يَقُومُ ثُلُثَ اللَّيْلِ بَعْدَ شَطْرِهِ .

1. Voir sahîh Muslim : 4/1278, rapporté par Sulaymân ibn Buraydah..
2. Voir sahîh Muslim : 4/1280, rapporté par Abû Bakr ibn Abû Mûsâ.
3. Voir sunan Abû Dâwûd : 2/393, rapporté par Ibn 'Abbâs.
4. Voir jâmi' at-Tirmîthî : 1/2/152.
5. Voir sahîh Muslim : 4/1334, rapporté par 'Abdullah ibn 'Amr.

8 - *'Abdullah ibn 'Amr ibn al-'Âs* a dit que le prophète a dit : … **la meilleure prière à la vue Allâh est la prière de *Dâwûd*. Il dormait la moitié de la nuit, puis il se réveillait, ensuite il dormait la dernière partie de la nuit. Il priait un tiers de la nuit après sa moitié.** [1]

وَكَانَ يَسْتَحِبُّ أَنْ **يُؤَخِّرَ الْعِشَاءَ** الَّتِي تَدْعُونَهَا الْعَتَمَةَ ، وَكَانَ يَكْرَهُ النَّوْمَ قَبْلَهَا وَالْحَدِيثَ بَعْدَهَا.

9 - Il préférait le retardement de la prière du soir que vous appelez *al-'atmah*. Il détestait dormir avant cela et parler après. [2]

Résumons les faits :

1. *Hadîths 1-2* : Le prophète retarda la prière du soir jusqu'à la **moitié** de la nuit.
2. *Hadîths 3-4-5-6-7-8* : Le prophète retarda la prière du soir jusqu'au **tiers** de la nuit.
3. Il déclara que les gens dormaient après la prière (laquelle : *maghrib* ou *'ichâ* ?) tandis que d'autres étaient dans l'attente. Si c'est la prière du coucher du soleil (*maghrib*), alors *Saiyar ibn Salamah* a dit :

   وَكَانَ يَكْرَهُ النَّوْمَ قَبْلَهَا وَالْحَدِيثَ بَعْدَهَا.

   Il **détestait dormir avant cela** et parler après.

   Si vous dites que c'est la prière de *'ichâ*, nous poserons la question suivante : Est-ce que certaines gens faisaient la prière du soir tandis que le prophète était vivant et parmi eux ? N'aimaient-ils pas le prophète autant pour pouvoir attendre qu'il dirige la prière ? S'il (le prophète) détestait parler après la prière du soir, comment faisait-il pour ce que vous appelez la « *tarâwîh* » ? Peut-être vous direz que c'est une conversation entre l'homme et dieu (Allâh) ! Mais que dites-vous dans cette prière que vous appelez « *tarâwîh* » ? Le savez-vous ?
4. *Hadîths* 5-6 – *Jibrîl* dirigea le prophète dans la prière du soir et il la fit, la deuxième nuit, quand le **tiers** de la nuit s'était écoulé. Mais dans les *hadîths* 1 et 2, nous voyons que c'est quand la **moitié** de la nuit s'était écoulé. Lequel des deux : **la moitié** ou **le tiers**.

1. Voir sahîh Muslim : 6/2596.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 1/10/522 rapporté par Saiyar ibn Salamah.

Faisons un calcul :

Supposons que la prière du soir commence à 8.00 du soir, avec la disparition du crépuscule et se termine à 5.30 du matin, avec l'apparition de l'aube. Nous avons entre ces deux heures, 9 heures 30 minutes. La moitié de 9.30 serait 4 heures et 45 minutes. Mais le tiers serait à peu près 3 heures et 15 minutes. Comment pouvons-nous accepter les deux ?

5. *Hadîth* 6 : *Jibrîl* l'informa que ces deux extrémités sont aussi les heures de prières de tous les prophètes. Mais est-ce que tous les prophètes faisaient cinq prières par jour ? Où est la preuve ? Cela signifierait que l'islâm existait bien avant l'islâm du prophète ?
6. *Hadîth* 9 : Le prophète *Dâwûd* faisait la prière la nuit, après s'être endormi et puis se réveillait. Voir la *hadîth* 9 plus haut. Si le prophète avait dit que la « meilleure » prière est celle de *Dâwûd*, comment pouvez-vous dire qu'il est recommandable de faire ce que vous appelez « *tarâwîh* » juste après la prière du soir ?
7. *Hadîth* 10 – Le prophète préférait retarder la prière du soir, mais vous, vous dites que vous la faisiez à la première heure, suivi de ce que vous appelez la « *tarâwîh* » et dit aussi que c'est un *râtibah*. N'aimez-vous pas autant le prophète pour prendre en considération ce qu'il préférait et aimait, surtout dans ce que vous appelez « *tarâwîh* » et vous la considérez comme une acte de dévotion ?

'*Aïchah* a dit :

أَعْتَمَ النَّبِيُّ ذَاتَ لَيْلَةٍ حَتَّى ذَهَبَ **عَامَّةُ** اللَّيْلِ وَحَتَّى نَامَ أَهْلُ الْمَسْجِدِ ثُمَّ خَرَجَ فَصَلَّى فَقَالَ إِنَّهُ لَوَقْتُهَا لَوْلاَ أَنْ أَشُقَّ عَلَى أُمَّتِي.

Le prophète retarda la prière du soir jusqu'à ce qu'une grande partie de la nuit s'était écoulée et les gens de la mosquée dormaient. Le prophète sortit et dit : **Elle doit être fait à l'heure prescrite. Si ce n'était une difficulté pour ma communauté, je l'aurais ordonné de l'accomplir tard dans la nuit.** [1]

Que comprenez-vous par « une grande **partie de la nuit** » ? Est-ce la **moitié** ou le **tiers** ?

Pourtant il préférait le retardement de la prière du soir comme j'ai mentionné dans le *hadîth* 10 !

1. Voir sahîh Muslim : 4/1333 rapporté par 'Aïchah.

Vous, le *salafî*, vous dîtes :

> ***Ena divergence parmi bans Ulaama en cequi concerne quelle meilleure, ena dire meilleure faire li après Esha et ena dire qui meilleure faire li dans dernière parti la nuit.*** [1]

Traduction :

> **Il y a divergence parmi les savants en ce qui concerne la meilleure : il y en qui dit que c'est meilleur de le faire après la prière du soir ; il y en qui dit que c'est meilleur de le faire dans la dernière partie de la nuit.**

Lequel des deux est vraiment le meilleur ? Après la prière du soir ou dans la dernière partie de la nuit, qui se situe, selon certains *hadîths*, au **milieu** de la nuit, et selon certains autres, au **tiers** ? Les savants ont-ils droit à ce diverger dans l'islâm par rapport aux heures des prières ? Pourtant Allâh parle de divergence comme quelque chose d'abominable.

وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ تَفَرَّقُوا وَاخْتَلَفُوا مِن بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْبَيِّنَاتُ وَأُولَٰئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ

*Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et **se sont mis à disputer**, après que les preuves leur furent venues, **et ceux-là auront un énorme châtiment**.* [2]

وَاخْتَلَفُوا = se sont mis a disputer = se sont mis à se diverger.

Pouvez-vous me dire si ces savants auront un énorme châtiment parce qu'ils se divergeaient ? Depuis quand la divergence est-elle une bénédiction et un miséricorde ? Croyez-vous en ce récit qui dit :

اِخْتِلَافُ أُمَّتِيْ رَحْمَةٌ

La divergence de ma communauté est une miséricorde. [3]

Bien sûr que non ! L'authenticité de ce récit est bien connue :

1 Voir «Taraawiih » : page 41.
2. Voir sourate 3, âli-'Imrân, verset 105.
3. Voir tahzîh-us-charîah : 2/402.

Dans *tafsîr al-Alûsî*, il est dit :

واعترض الإمام السبكي بأن اختلاف أمتي رحمة ليس معروفاً عند المحدثين ولم أقف له على سند صحيح ولا ضعيف ولا موضوع ولا أظن له أصلاً إلا أن يكون من كلام الناس بأن يكون أحد قال : اختلاف الأمة رحمة فأخذه بعضهم فظنه حديثاً فجعله من كلام النبوة وما زلت أعتقد أن هذا الحديث لا أصل له

L'*imâm as-Subkî* objecta et dit que (le *hadîth*) « la divergence de ma communauté est une miséricorde » n'est pas connu chez les *muhaddithîne*. Je n'ai jamais vu de chaîne de transmission authentique ou faible ou fabriqués. Et je ne pense pas qu'il ait une origine sauf que c'est une parole des gens, qui dit par exemple : La divergence de la communauté est une miséricorde. Certains l'ont pris pour un *hadîth* et ont fait d'elle une parole de la prophétie. Je ne cesse de penser que ce récit n'a aucune source. [1]

فليس له إسناد يعتمد عليه

Il n'a pas de *sanad* (chaîne de transmission) sur qui on peut dépendre. [2]

Al-Albânî dit :

لا أصل له، ولقد جهد المحدثون في أن يقفوا له على سند فلم يوفقوا

Il n'a pas de source. Le *mujtahidîne* ont fait des efforts pour trouver sa source, mais ils n'ont pas trouvé une chaîne. [3]

وأما حديث: ((اختلاف أمتي رحمة))، فقد نص غير واحد من العلماء بأن هذا الحديث لا أصل له عن النبي

Quant au *hadîth* : la divergence de ma communauté est une miséricorde, plus d'un savant ont énoncé et disent que c'est un *hadîth* qui n'a pas de source. [4]

فهل حقاً قال الرسول ذلك؟.. حاشا لله.. إنه حديث باطل بشهادة جمهور المحدثين.. ولا أدري كيف يكون الاختلاف رحمة، وقد ذمه الله تعالى في آيات كثيرة من القرآن الكريم!

1. Voir tafsîr al-Alûsî : 3/105/164.
2. Voir charh lam'at-ul-i'tiqâd : 19/43.
3. Voir al-asbâb al-haqîqiyah : 1/101.
4. Voir mathâhirat-ut-asbîh bi kuffâr fil 'asr al-hadîth : 1/268.

Est-ce que le prophète aurait vraiment dit une telle chose ? Qu'Allâh nous préserve ! C'est un faux *hadîth* par le témoignage de multiples juristes. **Je ne sais pas comment la divergence peut être une miséricorde**. Allâh l'a condamné dans plusieurs versets du Qur'ân. [1]

مَا اخْتَلَفْتُمْ فِيهِ مِن شَيْءٍ فَحُكْمُهُ إِلَى اللَّهِ

Sur toutes vos divergences, le jugement appartient à Allâh. [2]

Les savants ne savaient-ils pas l'existence de ce verset du Qur'ân ? Pourquoi, s'ils avaient de divergences, ne les référaient-ils pas à Allâh ? Depuis quand les divergences ont été classifiés par catégories comme vous dites :

> ***Divergence la li ene divergence de preference et nonplus ene divergence de legitimité.*** [3]

Traduction :

> **La divergence c'est une divergence de préférence et non pas une divergence de légitimité.**

Mais bon sang ! Que comprenez-vous par « de préférence » et « de légitimité » ? Combien d'autres catégories existent-ils pour les divergences ?

عَنِ ابْنِ مَسْعُودٍ قَالَ سَمِعْتُ رَجُلاً، قَرَأَ، وَسَمِعْتُ النَّبِيَّ يَقْرَأُ خِلاَفَهَا فَجِئْتُ بِهِ النَّبِيَّ فَأَخْبَرْتُهُ فَعَرَفْتُ فِي وَجْهِهِ الْكَرَاهِيَةَ وَقَالَ كِلاَكُمَا مُحْسِنٌ، **وَلاَ تَخْتَلِفُوا**، فَإِنَّ مَنْ كَانَ قَبْلَكُمُ اخْتَلَفُوا **فَهَلَكُوا**.

Ibn Mas'ûd a rapporté qu'il a entendu un homme réciter et il a entendu le prophète réciter d'une manière différente. Je suis allé chez le prophète et lui en informais. J'ai reconnu le dégoût sur son visage et il dit : **Tous deux avaient raison. Ne vous divergez pas ! Ceux d'avant vous se sont divergeaient et ils furent détruits.** [4]

Etes-vous de ceux qui seront détruits comme énoncé par le prophète ? Les savants qui se divergent, ne savent-ils pas l'existence de ce *hadîth* ? Ne voyez-vous pas comment la communauté est restée en arrière malgré le Qur'ân et la *sunnah* que nous avons aujourd'hui ? La communauté a-t-elle été détruite ou le sera-t-elle ?

1. Voir as-sufiyyah wal wajh al-âkhar : 1/99.
2. Voir sourate 42, ach-Choûrâ, verset 10.
3. Voir «Taraawiih », page 41.
4. Voir sahîh al-Bukhârî : 4/55/682 ; 3/41/593 ; 6/61/582.

Comme deuxième citation, vous dîtes :

> ***Basant lor hadith Abu Zar, Al-Mubaarakpouri dire :***
>
> وَفِيهِ ثُبُوتُ **صَلَاةِ التَّرَاوِيحِ بِالْجَمَاعَةِ** فِي الْمَسْجِدِ أَوْ اللَّيْلِ
>
> ***Dans sa Hadiith la, ena (preuve) qui Swalaat Taraawiih en Jamaat dans Masjid dans commencement la nuit, li ene quitechose confirmé.*** [1]

Traduction :

> **En se basant sur le *hadîth* d'*Abû Dharr, al-Mubârakpûrî* dit :**
>
> **Dans ce *hadîth*, il y a la preuve que la prière de « *tarâwîh* » en congrégation dans la mosquée, au commencement de la nuit, est quelque chose de confirmée.** [2]

Mais vous n'avez pas cité le tout :

> أَيْ صَلَّى بِنَا بِالْجَمَاعَةِ **صَلَاةَ اللَّيْلِ** إِلَى ثُلُثِ اللَّيْلِ ، وَفِيهِ ثُبُوتُ **صَلَاةِ التَّرَاوِيحِ بِالْجَمَاعَةِ** فِي الْمَسْجِدِ أَوَّل اللَّيْلِ
>
> C'est-à-dire qu'il accomplit avec nous, **en congrégation**, **la prière volontaire du soir** jusqu'au tiers de la nuit. Et nous avons la confirmation de la prière dite *tarâwîh* **en congrégation** dans la mosquée au commencement de la nuit. [3]

Remarquez bien que le savant dit : **en congrégation, la prière volontaire du soir**… puis … **la prière dites « *tarâwîh* » en congrégation…** . Il appliqua les règles de la prière du soir à la « *tarâwîh* ». Le savant pouvait-il faire cela ? Pouvez-vous appliquer les règles de la prière nocturne à ce que vous appelez la « *tarâwîh* » ?

Abû Dharr a rapporté pas mal de *hadîths*, mais avec de nombreux termes et des ajouts. Nous posons les questions suivantes :

- Est-ce qu'un narrateur peut-il rapporté un *hadîth* avec des termes et des mots différents (comme nous allons voir après les analyses) ?

1. Voir «Taraawiih », page 41.
2. Voir tuhfat-ul-ahwathî charh sunan at-Tirmîthî : 3/437.
3. Ibid.

- Ou bien, les compilateurs de *hadîths* ont mal étaient informés et ils ont fait que copier ce qu'ils ont entendu ?

Voici les *hadîths* d'*Abû Dharr* :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ ، قَالَ : صُمْنَا مَعَ رَسُولِ اللهِ رَمَضَانَ فَلَمْ يُصَلِّ بِنَا حَتَّى بَقِيَ سَبْعٌ مِنَ الشَّهْرِ فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا فِي السَّادِسَةِ ، ثُمَّ قَامَ بِنَا فِي الخَامِسَةَ حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ فَقُلْنَا يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ قُمْتَ بِنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا هَذِهِ فَقَالَ إِنَّهُ مَنْ قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ. قَالَ ثُمَّ صَلَّى بِنَا حَتَّى بَقِيَ ثَلاَثٌ مِنَ الشَّهْرِ ثُمَّ صَلَّى بِنَا وَجَمَعَ أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ قَالَ فَقَامَ حَتَّى تَخَوَّفْنَا أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلاَحُ قَالَ قُلْتُ وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ السَّحُورُ.

Abû Dharr a rapporté : Nous jeûnions avec le messager d'Allâh et il ne nous dirigea dans aucune prière jusqu'à ce qu'il ne resta que sept nuits pour la fin de mois. Cette nuit-là, il nous dirigea dans la prière jusqu'au tiers de la nuit. Puis il ne nous dirigea pas dans la prière la nuit suivante (24ème nuit). La nuit suivante, quand il ne resta que cinq nuits pour terminer le mois (25ème nuit), il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que la moitié de la nuit se fût écoulée. Nous dîmes : Messager d'Allâh ! Si seulement nous continuions à prier jusqu'à la fin de la nuit ? Il dit : **Celui qui prie avec l'*imâm* jusqu'à ce qu'il parte, sera considéré comme avoir prié toute la nuit.** Il dit : Puis il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que nous craignions de perdre *al-falâh*. Il dit : J'ai dit : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin.** [1]

At-Tirmîthî dit :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ قَالَ صُمْنَا مَعَ رَسُولِ اللَّهِ فَلَمْ يُصَلِّ بِنَا حَتَّى بَقِيَ سَبْعٌ مِنَ الشَّهْرِ فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا فِي السَّادِسَةِ وَقَامَ بِنَا فِي الْخَامِسَةِ حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ فَقُلْنَا لَهُ يَا رَسُولَ اللَّهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا هَذِهِ فَقَالَ إِنَّهُ مَنْ قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ. ثُمَّ لَمْ يُصَلِّ بِنَا حَتَّى بَقِيَ ثَلاَثٌ مِنَ الشَّهْرِ وَصَلَّى بِنَا فِي الثَّالِثَةِ وَدَعَا أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ فَقَامَ بِنَا حَتَّى تَخَوَّفْنَا الْفَلاَحَ. قُلْتُ لَهُ وَمَا الْفَلاَحُ قَالَ السُّحُورُ.

Abû Dharr a dit : Nous jeûnions avec le messager d'Allâh et il ne nous dirigea dans aucune prière jusqu'à ce que sept nuits restèrent pour la fin du mois. Il nous dirigea dans la prière jusqu'au tiers de la nuit. Puis il ne fit aucune prière quand il resta six nuits pour la fin du mois. Il nous dirigea

1. Voir muswannaf Ibn Abû Chaybah : 2/394/7777.

dans la prière lorsqu'il resta cinq nuits pour la fin du mois jusqu'à la moitié de la nuit. Nous dîmes : Messager d'Allâh ! Si nous faisions des prières volontaires pendant le reste de la nuit ? Il dit : **Celui qui prie avec l'*imâm* jusqu'à son départ, la prière pendant toute la nuit sera inscrite pour lui.** Puis il ne nous dirigea dans aucune prière jusqu'à ce qu'il reste trois nuits pour la fin du mois. Il nous dirigea dans la prière et il invita sa famille et ses femmes et il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que nous craignions de rater *al-falâh*. J'ai demandé : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin**. [1]

Dans *Ibn Mâjah*, il y a :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ قَالَ صُمْنَا مَعَ رَسُولِ اللَّهِ رَمَضَانَ فَلَمْ يَقُمْ بِنَا شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ حَتَّى بَقِيَ سَبْعٌ فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ فَلَمَّا كَانَتِ السَّادِسَةُ لَمْ يَقُمْ بِنَا فَلَمَّا كَانَتِ الْخَامِسَةُ قَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ فَقُلْتُ يَا رَسُولَ اللَّهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا قِيَامَ هَذِهِ اللَّيْلَةِ. قَالَ فَقَالَ إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا صَلَّى مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ حُسِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ. قَالَ فَلَمَّا كَانَتِ الرَّابِعَةُ لَمْ يَقُمْ فَلَمَّا كَانَتِ الثَّالِثَةُ جَمَعَ أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ وَالنَّاسَ فَقَامَ بِنَا حَتَّى خَشِينَا أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلاَحُ. قَالَ قُلْتُ مَا الْفَلاَحُ قَالَ السُّحُورُ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا بَقِيَّةَ الشَّهْرِ.

Abû Dharr a dit : Nous jeûnions le *ramadwân* avec le messager d'Allâh et il ne nous dirigea dans aucune prière jusqu'à ce qu'il resta sept nuits pour la fin du mois. Donc, il nous dirigea dans la prière jusqu'au tiers de la nuit. Quand il resta six nuits avant la fin du mois, il ne fit aucune prière. Quand il resta cinq nuits avant la fin du mois, il nous dirigea dans la prière jusqu'au milieu de la nuit. J'ai dit : Messager d'Allâh ! Si vous nous fassiez la prière durant cette nuit ? Il dit : **Quand l'homme fait la prière avec l'*imâm* jusqu'à son départ, une prière de cette nuit lui est comptée.** Il dit : Quand il resta quatre nuits, il ne nous dirigea dans aucune prière. Quand il resta trois nuits, il rassembla sa famille, ses femmes et les gens. Il dirigea donc la prière jusqu'à ce que nous craignions de rater *al-falâh*. Il dit : J'ai dit : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin**. Puis, il ne nous dirigea dans aucune prière pour le reste du mois. [2]

1. Voir jâmi' at-Tirmîthî : 3/169/806.
2. Voir sunan Ibn Mâjah : 2/353/1327.

Dans *Abû Dâwûd* il est dit :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ قَالَ صُمْنَا مَعَ رَسُولِ اللهِ رَمَضَانَ فَلَمْ يَقُمْ بِنَا شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ حَتَّى بَقِيَ سَبْعٌ فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ فَلَمَّا كَانَتِ السَّادِسَةُ لَمْ يَقُمْ بِنَا فَلَمَّا كَانَتِ الْخَامِسَةُ قَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ فَقُلْتُ يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا قِيَامَ هَذِهِ اللَّيْلَةِ قَالَ فَقَالَ إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا صَلَّى مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ حُسِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ قَالَ فَلَمَّا كَانَتِ الرَّابِعَةُ لَمْ يَقُمْ فَلَمَّا كَانَتِ الثَّالِثَةُ جَمَعَ أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ وَالنَّاسَ فَقَامَ بِنَا حَتَّى خَشِينَا أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلاَحُ قَالَ قُلْتُ وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ السُّحُورُ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِقِيَّةَ الشَّهْرِ.

Abû Dharr a dit : Nous jeûnions avec le messager d'Allâh le *ramadwân*. Il ne dirigea dans aucune prière durant le mois jusqu'à ce qu'il reste sept nuits. Il nous dirigea donc dans la prière jusqu'au tiers de la nuit. Quand il resta six nuits pour terminer le mois, il ne nous dirigea dans aucune prière. Quand il resta cinq nuits, il nous dirigea dans la prière jusqu'au milieu de la nuit. J'ai dit : Messager d'Allâh ! Si vous nous faites des prières volontaires cette nuit ? Il dit : **Quand l'homme fait la prière avec l'*imâm* jusqu'à son départ, la prière de la nuit est comptée pour lui.** Il ajouta : Quand il resta quatre nuits, il ne nous dirigea pas dans la prière. Quand il resta trois nuits, il rassembla sa famille, ses femmes et les gens. Il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que nous ayons peur de rater *al-falâh*. J'ai dit : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin.** Puis il ne nous dirigea dans aucune prière pour le reste du mois. [1]

Ad-Dârimî dit dans son *sunan* :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ قَالَ صُمْنَا مَعَ النَّبِيِّ شَهْرَ رَمَضَانَ قَالَ فَلَمْ يَقُمْ بِنَا مِنَ الشَّهْرِ شَيْئًا حَتَّى بَقِيَ سَبْعٌ قَالَ فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ قَالَ فَلَمَّا كَانَتِ السَّادِسَةُ لَمْ يَقُمْ بِنَا فَلَمَّا كَانَتِ الْخَامِسَةُ قَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ الآخِرُ قُلْنَا يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا بَقِيَّةَ هَذِهِ اللَّيْلَةِ ؟ فَقَالَ إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ مِنْ صَلاَتِهِ حُسِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَتِهِ فَلَمَّا كَانَتِ الرَّابِعَةُ لَمْ يَقُمْ بِنَا فَلَمَّا كَانَتِ الثَّالِثَةُ جَمَعَ أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ وَالنَّاسَ فَقَامَ بِنَا حَتَّى خَشِينَا أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلاَحُ قُلْنَا وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ السُّحُورُ قَالَ : ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا بَقِيَّةَ الشَّهْرِ.

1. Voir sunan Abû Dâwûd : 2/50/1375.

Abû Dharr a dit : Nous jeûnions avec le prophète pendant le *ramadwân*. Il ne nous dirigea dans aucune prière pendant le mois jusqu'à ce qu'il resta sept nuits. Il dit : Il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce qu'un tiers de la nuit écoula. Il dit : Quand il resta six nuits, il ne nous dirigea dans aucune prière. Quand il resta cinq nuits, il nous dirigea dans la prière jusqu'au dernier milieu de la nuit. Nous dîmes : Messager d'Allâh ! Si vous nous dirigiez volontairement durant le reste de la nuit. Il dit : **Quand l'homme fait la prière avec l'*imâm* jusqu'à son départ, il est compté comme l'avoir accomplit toute la nuit.** Quand il resta quatre nuits, il ne nous dirigea dans aucune prière. Quand il resta trois nuits, il rassembla sa famille, ses femmes et les gens. Il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce nous craignions que nous rations *al-falâh*. Nous dîmes : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin**. Il dit : Ensuite, il ne nous dirigea dans aucune prière le reste du mois. [1]

Charh-us-sunnah énonce :

حَدَّثَنَا أَبُو ذَرٍّ قَالَ شَهِدْنَا مَعَ رَسُولِ اللهِ بِشَهْرِ رَمَضَانَ فَلَمْ يَقُمْ فِي شَيْءٍ مِنَ الشَّهْرِ حَتَّى كَانَتْ لَيْلَةٌ سَابِعَةٌ بَقِيَتْ فَقَامَ بِنَا إِلَى نَحْوٍ مِنَ ثُلُثِ اللَّيْلِ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا لَيْلَةً سَادِسَةً بَقِيَتْ فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةٌ خَامِسَةٌ بَقِيَتْ قَامَ بِنَا إِلَى نَحْوٍ مِنْ شَطْرِ اللَّيْلِ فَقُلْنَا يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا قِيَامَ هَذِهِ اللَّيْلَةِ ؟ فَقَالَ إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا لَيْلَةً رَابِعَةً بَقِيَتْ فَلَمَّا كَانَ لَيْلَةٌ ثَالِثَةٌ بَقِيَتْ قَامَ بِنَا حَتَّى خَشِينَا أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلاحُ قُلْتُ وَمَا الْفَلاحُ ؟ قَالَ السَّحُورُ قَالَ فَكَانَ يُوقِظُ فِي تِلْكَ اللَّيْلَةِ أَهْلَهُ وَبَنَاتَهُ وَنِسَاءَهُ.

Abû Dharr a dit : Nous témoignions le mois de *ramadwân* avec le messager d'Allâh. Il ne nous dirigea dans aucune prière pendant le mois jusqu'à ce qu'il reste sept nuits du mois. Il nous dirigea dans la prière jusqu'au tiers de la nuit. Puis il ne nous dirigea dans aucune prière quand il resta six nuits. Quand il resta cinq nuits, il nous dirigea dans la prière jusqu'au milieu de la nuit. Nous dîmes : Messager d'Allâh ! Si vous nous dirigiez dans la prière volontaire toute la nuit ? Il dit : **Quand l'homme fait la prière avec l'imâm jusqu'à son départ, la prière durant toute la nuit lui est comptée.** Quand il resta quatre nuits, il ne dirigea dans aucune prière. Quand il resta trois nuits, il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que nous craignions de rater *al-falâh*. J'ai dit : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin.** Il dit : Il levait en cette nuit, sa famille, ses filles et ses femmes. [2]

1. Voir sunan ad-Dârimî : 2/42/1777.
2. Voir charh-us-sunnah : 4/124/991.

Dans *Musnad Ahmad*, il est dit :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ قَالَ صُمْنَا مَعَ رَسُولِ اللهِ رَمَضَانَ فَلَمْ يَقُمْ بِنَا شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ حَتَّى إِذَا كَانَ لَيْلَةُ أَرْبَعٍ وَعِشْرِينَ قَامَ بِنَا رَسُولُ اللهِ حَتَّى كَادَ أَنْ يَذْهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ فَلَمَّا كَانَتِ اللَّيْلَةُ الَّتِي تَلِيهَا لَمْ يَقُمْ بِنَا فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ سِتٍّ وَعِشْرِينَ قَامَ بِنَا رَسُولُ اللهِ حَتَّى كَادَ أَنْ يَذْهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ. قَالَ قُلْتُ يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا هَذِهِ قَالَ لاَ إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ حُسِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ فَلَمَّا كَانَتِ اللَّيْلَةُ الَّتِي تَلِيهَا لَمْ يَقُمْ بِنَا فَلَمَّا أَنْ كَانَتْ لَيْلَةُ ثَمَانٍ وَعِشْرِينَ جَمَعَ رَسُولُ اللهِ أَهْلَهُ وَاجْتَمَعَ لَهُ النَّاسُ فَصَلَّى بِنَا رَسُولُ اللهِ حَتَّى كَادَ يَفُوتُنَا الْفَلاَحُ. قُلْتُ وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ السُّحُورُ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا يَا ابْنَ أَخِي شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ.

Abû Dharr a dit : Nous jeûnions le *ramadwân* avec le messager d'Allâh et il ne nous dirigea dans aucune prière pendant le mois. La vingt-quatrième nuit, le messager d'Allâh nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que le tiers de la nuit ait presque écoulé. La nuit suivante, il ne nous dirigea pas dans la prière. Quand vient la vingt-sixième nuit, le messager d'Allâh nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que la moitié de la nuit se soit écoulée. J'ai dit : Messager d'Allâh ! Si vous nous dirigiez dans la prière volontaire tout le reste de la nuit ? Il dit : **Quand l'homme prie avec l'*imâm* jusqu'à son départ, il est compté comme avoir fait la prière toute la nuit.** Quand vint la nuit suivante, il ne nous dirigea dans aucune prière. Quand la vingt-huitième nuit vint, le messager d'Allâh rassembla sa famille et les gens aussi se rassemblèrent. Le messager d'Allâh nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que nous craignions de perdre *al-falâh*. J'ai dit : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin.** Puis il ne nous dirigea dans aucune prière tout le reste du mois, ô le fils de mon frère (mon neveu) ! [1]

Ibn Khuzaimah dit :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ قَالَ صُمْنَا مَعَ النَّبِيِّ فِي رَمَضَانَ فَلَمْ يَقُمْ بِنَا حَتَّى بَقِيَ سَبْعٌ مِنَ الشَّهْرِ فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا فِي السَّادِسَةِ وَقَامَ بِنَا فِي الْخَامِسَةِ حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ فَقُلْتُ يَا رَسُولَ اللَّهِ لَوْ نَفَّلْنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا هَذِهِ ؟ قَالَ إِنَّهُ مَنْ قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ ثُمَّ لَمْ يُصَلِّ بِنَا حَتَّى بَقِيَ ثَلاَثٌ مِنَ الشَّهْرِ فَقَامَ بِنَا فِي الثَّالِثَةِ وَجَمَعَ أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ فَقَامَ بِنَا حَتَّى تَخَوَّفْنَا أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلاَحُ قُلْتُ وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ السَّحُورُ.

1. Voir musnad Ahmad : 5/159/21749.

Abû Dharr dit : Nous jeûnions le ramadwân avec le prophète et il ne nous dirigea dans aucune prière jusqu'à ce qu'il resta sept nuits du mois. Puis il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que le tiers de la nuit ait passé. Puis, quand il resta six nuits, il ne nous dirigea dans aucune prière. Il nous dirigea dans la prière dans la cinquième nuit restant du mois jusqu'à ce que le milieu ait passé. J'ai dit : Messager d'Allâh ! Si vous faisiez la prière volontaire le reste de la nuit ? Il dit : **Celui qui fait la prière avec l'*imâm* jusqu'à son départ, la prière de toute la nuit lui sera comptée.** Puis il ne nous dirigea pas dans la prière jusqu'à ce qu'il reste trois nuits pour la fin du mois. Il nous dirigea dans la prière quand il resta trois nuits. Il rassembla sa famille et ses femmes et il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que nous craignions de perdre *al-falâh*. J'ai dit : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin.** [1]

Musnad at-Tiyâlisî écrit :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ قَالَ صُمْنَا رَمَضَانَ مَعَ رَسُولِ اللهِ فَلَمْ يَقُمْ بِنَا شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ حَتَّى إِذَا كَانَتْ لَيْلَةُ أَرْبَعٍ وَعِشْرِينَ السَّابِعَةُ مِمَّا يَبْقَى صَلَّى بِنَا حَتَّى كَادَ أَنْ يَذْهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ خَمْسٍ وَعِشْرِينَ لَمْ يُصَلِّ بِنَا فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ سِتٍّ وَعِشْرِينَ الْخَامِسَةُ مِمَّا يَبْقَى صَلَّى بِنَا حَتَّى كَادَ أَنْ يَذْهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ فَقُلْتُ يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا فَقَالَ لاَ إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا صَلَّى مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ كُتِبَتْ لَهُ قِيَامَ لَيْلَةٍ فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ سَبْعٍ وَعِشْرِينَ لَمْ يُصَلِّ بِنَا فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ ثَمَانٍ وَعِشْرِينَ رَجَعَ رَسُولُ اللهِ إِلَى أَهْلِهِ وَاجْتَمَعَ لَهُ النَّاسُ فَصَلَّى بِنَا حَتَّى كَادَ أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلاَحُ ثُمَّ يَا ابْنَ أَخِي لَمْ يُصَلِّ بِنَا شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ قَالَ وَالْفَلاَحُ السُّحُورُ.

Abû Dharr a dit : Nous jeûnions le *ramadwân* avec le messager d'Allâh et il ne nous dirigea dans aucune prière pendant le mois jusqu'à ce que vint la vingt-quatrième nuit de ce qui reste. Il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que le tiers de la nuit se fût presque écoulé. Quand vint la vingt-cinquième nuit, il ne nous dirigea dans aucune prière. Quand vint la nuit de vingt-cinquième du mois, il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que la moitié de la nuit ait passé. J'ai dit : Messager d'Allâh ! Si vous nous dirigiez dans la prière le reste de la nuit ? Il dit : **Non ! Car l'homme qui prie avec l'*imâm* jusqu'à ce qu'il parte, la prière toute la nuit sera comptée pour lui.** Quand vint la vingt-septième nuit, il ne nous dirigea dans aucune prière. Quand vint la vingt-huitième nuit, il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que nous craignions de perdre *al-falâh*. Puis, ô fils de mon frère, il ne nous

1. Voir sahîh Ibn Khuzaimah : 3/338/2206.

dirigea pas dans la prière pour le reste du mois. Il dit : ***al-falâh* c'est le repas du matin.** [1]

Musnad al-Bazzâr :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ قَالَ صُمْنَا مَعَ رَسُولِ اللهِ شَهْرَ رَمَضَانَ فَلَمْ يَقُمْ بِنَا حَتَّى بَقِيَ سَبْعَ لَيَالٍ فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ أَوْ نَحْوُهُ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا لَيْلَةَ الرَّابِعَةِ وَقَامَ بِنَا لَيْلَةَ الْخَامِسَةِ حَتَّى ذَهَبَ نَحْوٌ مِنْ شَطْرِ اللَّيْلِ فَقُلْنَا يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا فَقَالَ إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا كَانَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْفَتِلَ حُسِبَ لَهُ بَقِيَّةُ لَيْلِهِ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا لَيْلَةَ السَّادِسَةِ وَقَامَ بِنَا لَيْلَةَ السَّابِعَةِ وَأَرْسَلَ إِلَى أَهْلِهِ وَنِسَائِهِ فَاجْتَمَعْنَ وَقَامَ بِنَا حَتَّى خَشِينَا أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلاحُ قُلْتُ وَمَا الْفَلاحُ قَالَ السَّحُورُ.

Abû Dharr a dit : Nous jeûnions avec le messager d'Allâh pendant le *ramadwân* et il ne nous dirigea pas dans la prière jusqu'à ce qu'il reste sept nuits. Puis il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce qu'un tiers de la nuit ou presque eût écoulé. Puis, la quatrième nuit, il ne nous dirigea pas dans la prière. Il nous dirigea dans la prière la cinquième nuit jusqu'à ce que la moitié de la nuit s'écoula. Nous dîmes : Messager d'Allâh ! Si vous nous dirigiez dans la prière pour le reste de la nuit ? Donc il dit : **Quand l'homme est avec l'*imâm* jusqu'à son départ, il est compté comme avoir prier toute la nuit.** La sixième nuit, il ne nous dirigea dans aucune prière. La septième nuit, il nous dirigea dans la prière et il envoya quelqu'un chercher sa famille et ses femmes. Elles se rassemblèrent et il dirigea dans la prière jusqu'à ce que nous craignions de rater *al-falâh*. J'ai dit : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin.** [2]

Dans *sahîh Ibn Hibbân*, il est écrit :

عَنْ أَبِي ذَرٍّ قَالَ صُمْنَا مَعَ النَّبِيِّ رَمَضَانَ فَلَمْ يَقُمْ بِنَا فِي السَّادِسَةِ وَقَامَ بِنَا فِي الْخَامِسَةِ حَتَّى ذَهَبَ يَنْتَظِرُ اللَّيْلَ فَقُلْنَا يَا رَسُولَ اللَّهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا هَذِهِ فَقَالَ إِنَّهُ مَنْ قَامَ مَعَ الْإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ ثُمَّ لَمْ يُصَلِّ بِنَا حَتَّى بَقِيَ ثَلَاثَةٌ مِنَ الشَّهْرِ فَقَامَ بِنَا فِي الثَّالِثَةِ وَجَمَعَ أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ فَقَامَ بِنَا حَتَّى تَخَوَّفْنَا أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلَاحُ قُلْتُ وَمَا الْفَلَاحُ ؟ قَالَ السَّحُورُ.

1. Voir musnad at-Tiyâlisî : 1/265/468.
2. Voir musnad al-Bazzar : 2/102/4042.

Abû Dharr a dit : Nous jeûnions avec le prophète pendant le *ramadwân* et il ne nous dirigea dans aucune prière la sixième nuit. Et il nous dirigea dans la prière la cinquième nuit jusqu'à attendre la nuit. Nous dîmes : Ô messager d'Allâh ! Si vous nous dirigiez dans la prière volontaire le reste de cette nuit ? Il dit : **En vérité, celui qui prie avec l'*imâm* jusqu'à son départ, la prière de toute la nuit sera comptée.** Puis il ne nous dirigea pas dans la prière jusqu'à ce qu'il reste trois nuits. La troisième nuit, il nous dirigea dans la prière. Il rassembla sa famille et ses femmes. Il nous dirigea dans la prière jusqu'à ce que nous craignions de rater *al-falâh*. J'ai dit : C'est quoi *al-falâh* ? Il dit : **Le repas du matin.** [1]

Maintenant vous êtes au courant de nombreuses narrations (11) d'*Abû Dharr*, et vous êtes aussi au courant de différentes versions et des mots utilisés.

Vous noterez sans doute que la 29e nuit, le prophète ne fit pas de prière. Ni dans les *hadîths* d'*Abû Dharr*, ni dans d'autres *hadîths*, mention de prier cette nuit n'est mentionnée. Ceux qui font la retraite spirituelle (*i'tikâf*), ne doivent-ils pas quitter leurs lieux de retraite le matin du 27e nuit ? A ce moment-là on peut dire que la nuit du *qadr* est déjà passer la 27e nuit. D'ailleurs, c'est bien cela qu'ils disent : la nuit du *qadr* est située dans la 27e nuit ! Pourtant le prophète nous a demandé de la chercher (la nuit du *qadr*) dans les 10 derniers jours de *ramadwân* :

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُجَاوِرُ فِي الْعَشْرِ الأَوَاخِرِ مِنْ رَمَضَانَ وَيَقُولُ تَحَرَّوْا لَيْلَةَ الْقَدْرِ فِي الْعَشْرِ الأَوَاخِرِ مِنْ رَمَضَانَ.

'*Aïchah* a dit : Le messager d'Allâh faisait la retraite spirituelle dans les dix derniers jours de *ramadwân* et il a dit : **Cherchez la nuit du *qadr* dans les dix derniers jours de *ramadwân*.** [2]

Que doit-on faire de la 28e et 29e nuits si vous avancez que la nuit du *qadr* se situe dans la 27e nuit ? Est-ce que la 29e nuit ne fait-elle pas partie de ces 10 jours ? Pourquoi ne sortez-vous pas de votre cachette le 27e jour (le matin) ? Que faites-vous à ce moment-là si la 27e nuit, la nuit du *qadr* est déjà passée ?

1. Voir sahîh Ibn Hibbân : 6/288/2547.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/32/237.

Analysons les *hadîths d'Abû Dharr* et voyons ce qu'il en reste :

Muswannaf Ibn Abû Chaybah *Sunan Ibn Mâjah* *Sunan Abû Dâwûd* *Musnad Ahmad*	صُمْنَا مَعَ رَسُولِ اللهِ **رَمَضَانَ**
Jami' at-Tirmîthî *Musnad at-Tiyâlisî*	صُمْنَا مَعَ رَسُولِ اللَّهِ
Sunan ad-Dârimî	صُمْنَا مَعَ **النَّبِيِّ شَهْرَ** رَمَضَانَ
Charh-us-sunnah	**شَهِدْنَا** مَعَ رَسُولِ اللهِ **بِشَهْرِ** رَمَضَانَ
Sahîh Ibn Khuzaimah	صُمْنَا مَعَ النَّبِيِّ **فِي** رَمَضَانَ
Musnad al-Bazzar	صُمْنَا مَعَ **رَسُولِ اللهِ** شَهْرَ رَمَضَانَ
Sahîh Ibn Hibbân	صُمْنَا مَعَ النَّبِيِّ رَمَضَانَ

Muswannaf Ibn Abû Chaybah *Jami' at-Tirmîthî* *Sahîh Ibn Khuzaimah*	فَلَمْ يُصَلِّ بِنَا حَتَّى بَقِيَ سَبْعٌ مِنَ الشَّهْرِ
Sunan Ibn Mâjah *Sunan Abû Dâwûd* (mauvais placement des mots)	فَلَمْ **يَقُمْ** بِنَا **شَيْئًا** مِنَ الشَّهْرِ حَتَّى بَقِيَ سَبْعٌ
Sunan ad-Dârimî (mauvais placement des mots)	**قَالَ** : فَلَمْ يَقُمْ بِنَا مِنَ الشَّهْرِ شَيْئًا حَتَّى بَقِيَ سَبْعٌ ،
Charh-us-sunnah	فَلَمْ يَقُمْ **فِي شَيْءٍ** مِنَ الشَّهْرِ حَتَّى **كَانَتْ لَيْلَةٌ سَابِعَةٌ بَقِيَتْ**
Musnad Ahmad (le prophète fit la prière dans les nuits paires)	فَلَمْ يَقُمْ بِنَا شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ ، حَتَّى **إِذَا كَانَ لَيْلَةُ أَرْبَعٍ وَعِشْرِينَ**
Musnad at-Tiyâlisî (le prophète fit la prière dans les nuits paires)	فَلَمْ يَقُمْ بِنَا شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ حَتَّى **إِذَا كَانَتْ لَيْلَةُ أَرْبَعٍ وَعِشْرِينَ السَّابِعَةُ مِمَّا يَبْقَى**

Musnad al-Bazzar	فَلَمْ يَقُمْ بِنَا حَتَّى بَقِيَ **سَبْعَ لَيَالٍ**
Sahîh Ibn Hibbân	فَلَمْ يَقُمْ بِنَا فِي **السَّادِسَةِ**

Muswannaf Ibn Abû Chaybah *Jami' at-Tirmîthî* *Sunan Ibn Mâjah* *Sunan Abû Dâwûd* *Sahîh Ibn Khuzaimah*	فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ
Sunan ad-Dârimî	**قَالَ** : فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ
Charh-us-sunnah	فَقَامَ بِنَا **إِلَى نَحْوٍ مِنَ** ثُلُثِ اللَّيْلِ
Musnad Ahmad	قَامَ بِنَا **رَسُولُ اللهِ** حَتَّى **كَادَ أَنْ يَذْهَبَ** ثُلُثُ اللَّيْلِ
Musnad at-Tiyâlisî	**صَلَّى** بِنَا حَتَّى **كَادَ أَنْ يَذْهَبَ** ثُلُثُ اللَّيْلِ
Musnad al-Bazzar	فَقَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ ثُلُثُ اللَّيْلِ **أَوْ نَحْوُهُ**
Sahîh Ibn Hibbân	**N'existe pas.**

Muswannaf Ibn Abû Chaybah *Jami' at-Tirmîthî* *Sahîh Ibn Khuzaimah*	ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا فِي السَّادِسَةِ
Sunan Ibn Mâjah *Sunan Abû Dâwûd*	**فَلَمَّا كَانَتِ** السَّادِسَةُ لَمْ يَقُمْ بِنَا
Sunan ad-Dârimî	**قَالَ** : فَلَمَّا كَانَتِ السَّادِسَةُ لَمْ يَقُمْ بِنَا
Charh-us-sunnah	ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا **لَيْلَةً** سَادِسَةً **بَقِيَتْ**
Musnad Ahmad	فَلَمَّا كَانَتِ **اللَّيْلَةُ الَّتِي تَلِيهَا** ، لَمْ يَقُمْ بِنَا
Musnad at-Tiyâlisî (le prophète ne fit pas de prière dans la nuit impaire)	فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ **خَمْسٍ وَعِشْرِينَ** لَمْ **يُصَلِّ** بِنَا
Musnad al-Bazzar	ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا **لَيْلَةَ الرَّابِعَةِ**
Sahîh Ibn Hibbân	**N'existe pas.**

Muswannaf Ibn Abû Chaybah	**ثُمَّ** قَامَ بِنَا فِي الخَامِسَةَ حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ
Jami' at-Tirmîthî *Sahîh Ibn Khuzaimah*	**وَ**قَامَ بِنَا فِي الْخَامِسَةِ حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ
Sunan Ibn Mâjah *Sunan Abû Dâwûd*	**فَلَمَّا كَانَتِ** الْخَامِسَةُ قَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ
Sunan ad-Dârimî	فَلَمَّا كَانَتِ الْخَامِسَةُ قَامَ بِنَا حَتَّى ذَهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ **الآخِرُ**
Charh-us-sunnah	فَلَمَّا كَانَتْ **لَيْلَةٌ** خَامِسَةٌ **بَقِيَتْ** ، قَامَ بِنَا إِلَى نَحْوٍ مِنْ شَطْرِ اللَّيْلِ
Musnad Ahmad (le prophète fit la nuit paire dans la nuit paire)	فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ **سِتٍّ وَعِشْرِينَ** قَامَ بِنَا **رَسُولُ اللهِ** حَتَّى **كَادَ أَنْ يَذْهَبَ** شَطْرُ اللَّيْلِ
Musnad at-Tiyâlisî	فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ سِتٍّ وَعِشْرِينَ **الْخَامِسَةُ مِمَّا يَبْقَى صَلَّى** بِنَا حَتَّى كَادَ أَنْ يَذْهَبَ شَطْرُ اللَّيْلِ
Musnad al-Bazzar	وَقَامَ بِنَا **لَيْلَةَ الْخَامِسَةِ** حَتَّى ذَهَبَ **نَحْوٌ مِنْ** شَطْرِ اللَّيْلِ
Sahîh Ibn Hibbân	وَقَامَ بِنَا فِي الْخَامِسَةِ حَتَّى ذَهَبَ **يَنْتَظِرُ** اللَّيْلَ

Muswannaf Ibn Abû Chaybah	فَقُلْنَا : يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ قُمْتَ بِنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا هَذِهِ
Jami' at-Tirmîthî *Sahîh Ibn Hibbân*	فَقُلْنَا **لَهُ** يَا رَسُولَ اللَّهِ لَوْ **نَفَّلْتَنَا** بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا هَذِهِ
Sunan Ibn Mâjah *Sunan Abû Dâwûd* *Charh-us-sunnah*	**فَقُلْتُ** يَا رَسُولَ اللَّهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا **قِيَامَ** هَذِهِ **اللَّيْلَةِ**
Sunan ad-Dârimî (déplacement des mots à la fin)	قُلْنَا : يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا بَقِيَّةَ **هَذِهِ اللَّيْلَةِ**

Musnad Ahmad	**قَالَ : قُلْتُ** : يَا رَسُولَ اللهِ ، لَوْ نَفَّلْتَنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا هَذِهِ
Sahîh Ibn Khuzaimah *Sahîh Ibn Hibbân*	فَقُلْتُ : يَا رَسُولَ اللَّهِ ، لَوْ **نَفَّلْنَا** بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا هَذِهِ
Musnad at-Tiyâlisî *Musnad al-Bazzar*	فَقُلْتُ : يَا رَسُولَ اللهِ لَوْ نَفَّلْتَنَا بَقِيَّةَ لَيْلَتِنَا

Muswannaf Ibn Abû Chaybah *Jami' at-Tirmîthî*	فَقَالَ : إِنَّهُ مَنْ قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ
Sunan Ibn Mâjah *Sunan Abû Dâwûd* *Musnad at-Tiyâlisî*	قَالَ **فَقَالَ إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا صَلَّى** مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ **حُسِبَ** لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ
Sunan ad-Dârimî	فَقَالَ : إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا **قَامَ** مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ **مِنْ صَلاَتِهِ** حُسِبَ لَهُ قِيَامُ **لَيْلَتِهِ**
Charh-us-sunnah	فَقَالَ : **إِنَّ الرَّجُلَ** إِذَا قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ ، كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ
Musnad Ahmad	قَالَ : **لاَ** ، إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ ، حُسِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ
Sahîh Ibn Khuzaimah *Sahîh Ibn Hibbân*	قَالَ : **إِنَّهُ** مَنْ قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ
Musnad al-Bazzar	فَقَالَ : إِنَّ الرَّجُلَ **إِذَا كَانَ** مَعَ الإِمَامِ حَتَّى **يَنْفَتِلَ** حُسِبَ لَهُ بَقِيَّةُ لَيْلِهِ

Cette déclaration divers d'*Abû Dharr*, ne fait-elle pas allusion à la prière du soir et du matin. Voici le *hadîth* :

حَدَّثَنَا عَبْدُ الرَّحْمَنِ بْنُ أَبِي عَمْرَةَ، قَالَ دَخَلَ عُثْمَانُ بْنُ عَفَّانَ الْمَسْجِدَ بَعْدَ صَلاَةِ الْمَغْرِبِ فَقَعَدَ وَحْدَهُ فَقَعَدْتُ إِلَيْهِ فَقَالَ يَا ابْنَ أَخِي سَمِعْتُ رَسُولَ اللَّهِ يَقُولُ مَنْ صَلَّى الْعِشَاءَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا قَامَ نِصْفَ اللَّيْلِ وَمَنْ صَلَّى الصُّبْحَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا صَلَّى اللَّيْلَ كُلَّهُ .

'*Abdur Rahmân ibn Abû 'Amrah* a dit : '*Uthmân* ibn '*Affân* entra dans la mosquée seul après la prière du coucher du soleil. Il s'assit seul et je m'assis à côté de lui. Il dit : Ô fils de mon frère ! J'ai entendu le messager d'Allâh dire : **Celui qui fait la prière du soir en congrégation, c'est comme-ci il a fait la prière la moitié de la nuit. Celui qui fait la prière du soir et du matin en congrégation, c'est comme-ci il a prié toute la nuit.** [1]

Continuons avec nos analyses :

Muswannaf Ibn Abû Chaybah	**قَالَ** : ثُمَّ صَلَّى بِنَا حَتَّى بَقِيَ ثَلاَثٌ مِنَ الشَّهْرِ
Jami' at-Tirmîthî *Sahîh Ibn Khuzaimah*	ثُمَّ **لَمْ يُصَلِّ** بِنَا حَتَّى بَقِيَ ثَلاَثٌ مِنَ الشَّهْرِ
Sunan Ibn Mâjah *Sunan Abû Dâwûd*	قَالَ **فَلَمَّا كَانَتِ الرَّابِعَةُ لَمْ يَقُمْ**
Sunan ad-Dârimî	فَلَمَّا كَانَتِ الرَّابِعَةُ لَمْ يَقُمْ **بِنَا**
Charh-us-sunnah	ثُمَّ **لَمْ يَقُمْ** بِنَا لَيْلَةَ رَابِعَةً **بَقِيَتْ**
Musnad Ahmad	فَلَمَّا كَانَتِ **اللَّيْلَةُ الَّتِي تَلِيهَا** لَمْ يَقُمْ بِنَا
Musnad at-Tiyâlisî (le prophète ne pria pas la vingt-septième nuit (impaire).	فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ **سَبْعٍ وَعِشْرِينَ** لَمْ **يُصَلِّ** بِنَا
Musnad al-Bazzar	ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا لَيْلَةَ **السَّادِسَةِ**
Sahîh Ibn Hibbân (au féminin tandis que dans le précédent, c'est le masculin).	ثُمَّ لَمْ يُصَلِّ بِنَا حَتَّى بَقِيَ **ثَلاَثَةٌ** مِنَ الشَّهْرِ

Muswannaf Ibn Abû Chaybah	ثُمَّ صَلَّى بِنَا وَجَمَعَ أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ
Jami' at-Tirmîthî	**وَ**صَلَّى بِنَا **فِي الثَّالِثَةِ وَدَعَا** أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ
Sunan Ibn Mâjah *Sunan Abû Dâwûd* *Sunan ad-Dârimî*	**فَلَمَّا كَانَتِ** الثَّالِثَةُ جَمَعَ أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ **وَالنَّاسَ**
Charh-us-sunnah	فَلَمَّا كَانَ لَيْلَةُ **ثَالِثَةٌ** بَقِيَتْ
Musnad Ahmad (le prophète pria la vingt-huitième nuit (impaire).	فَلَمَّا **أَنْ كَانَتْ** لَيْلَةُ **ثَمَانٍ وَعِشْرِينَ** ، جَمَعَ **رَسُولُ اللهِ** أَهْلَهُ **وَاجْتَمَعَ لَهُ النَّاسُ**

1. Voir sahîh Muslim : 4/1379.

Sahîh Ibn Khuzaimah *Sahîh Ibn Hibbân*	**فَقَامَ** بِنَا فِي الثَّالِثَةِ ، **وَ**جَمَعَ أَهْلَهُ وَنِسَاءَهُ
Musnad at-Tiyâlisî	فَلَمَّا كَانَتْ لَيْلَةُ **ثَمَانٍ وَعِشْرِينَ رَجَعَ** رَسُولُ اللهِ **إِلَى** أَهْلِهِ وَاجْتَمَعَ لَهُ النَّاسُ
Musnad al-Bazzar	وَقَامَ بِنَا لَيْلَةَ **السَّابِعَةِ وَأَرْسَلَ** إِلَى أَهْلِهِ وَنِسَائِهِ **فَاجْتَمَعْنَ**

Muswannaf Ibn Abû Chaybah *Sahîh Ibn Hibbân*	**قَالَ** : فَقَامَ حَتَّى تَخَوَّفْنَا **أَنْ يَفُوتَنَا** الْفَلاَحُ
Jami' at-Tirmîthî	فَقَامَ **بِنَا** حَتَّى تَخَوَّفْنَا الْفَلاَحَ
Sunan Ibn Mâjah *Sunan Abû Dâwûd* *Sunan ad-Dârimî* *Charh-us-sunnah* *Sahîh Ibn Khuzaimah* *Musnad al-Bazzar*	فَقَامَ بِنَا حَتَّى **خَشِينَا أَنْ** يَفُوتَنَا الْفَلاَحُ
Musnad Ahmad	**فَصَلَّى** بِنَا **رَسُولُ اللهِ** حَتَّى **كَادَ** يَفُوتُنَا الْفَلاَحُ
Musnad at-Tiyâlisî	فَصَلَّى بِنَا حَتَّى كَادَ أَنْ يَفُوتَنَا الْفَلاَحُ **ثُمَّ يَا ابْنَ أَخِي لَمْ يُصَلِّ** بِنَا **شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ** ،

Muswannaf Ibn Abû Chaybah	**قَالَ** : قُلْتُ : وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ : السَّحُورُ
Jami' at-Tirmîthî	قُلْتُ **لَهُ وَ**مَا الْفَلاَحُ قَالَ السُّحُورُ
Sunan Ibn Mâjah	قَالَ قُلْتُ مَا الْفَلاَحُ قَالَ السُّحُورُ **ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا بَقِيَّةَ الشَّهْرِ**
Sunan Abû Dâwûd	قَالَ : قُلْتُ : وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ : السُّحُورُ ، ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِقِيَّةَ الشَّهْرِ
Sunan ad-Dârimî	قُلْنَا : وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ : السُّحُورُ , قَالَ : ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا بَقِيَّةَ الشَّهْرِ

Charh-us-sunnah	قُلْتُ : وَمَا الْفَلاحُ ؟ قَالَ : السَّحُورُ ، قَالَ : **فَكَانَ يُوقِظُ فِي تِلْكَ اللَّيْلَةِ أَهْلَهُ وَبَنَاتَهُ وَنِسَاءَهُ**.
Musnad Ahmad	قُلْتُ : وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ : السُّحُورُ ، ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا **يَا ابْنَ أَخِي** شَيْئًا مِنَ الشَّهْرِ
Sahîh Ibn Khuzaimah	قُلْتُ : وَمَا الْفَلاَحُ ؟ قَالَ : السَّحُورُ
Musnad at-Tiyâlisî	قَالَ : وَالْفَلاَحُ السُّحُورُ
Musnad al-Bazzar *Sahîh Ibn Hibbân*	قُلْتُ : وَمَا الْفَلاحُ ، قَالَ : السَّحُورُ

Après avoir étudié et analysé les faits obtenus des *hadîths,* le chef des trois sectes, le *déobandî,* le *bareylwî* et le *salafî* devraient décider quelle option choisir.

Cependant, le *déobandî* dit à propos du *hadîth* d'*at-Tirmîthî* :

> ***Donc nous capave servi li pou dire sans kit ambiguïté ki Nabi ﷺ ti faire namaz pendant 3 nuit avec banne Sahaba-e-Kiraam malgré ki ça li ambigu d'après le hadith de Sahih Boukhari.*** [1]

Traduction :

> **Donc nous pouvons le servir, sans ambiguïté aucune, que le prophète faisait la prière pendant trois nuits avec les compagnons malgré que cela est ambigu dans le *hadîth* de *sahîh al-Bukhârî.***

Que c'est étrange ! Maintenant il parle d'ambiguïté dans le *sahîh al-Bukhârî* ! Mais quelle ambiguïté avez-vous noté dans le *hadîth* ? Que voulez-vous dire par cela ? L'ambiguïté n'est-elle pas dans votre tête et non dans *sahîh al-Bukhârî* ?

1. Voir « Qiyaamu ramadhan ou bien taraweeh », page 10.

Maintenant, le *salafî* cita une autre déclaration d'un savant et il dit :

أما صلاة التراويح؛ فإنه سنة مؤكدة، وفعلها بعد صلاة العشاء وراتبتها مباشرة، هذا هو الذي عليه عمل المسلمين .

Quant-a Swalaat Taraawiih, li ene sunnah muakkadah. Faire li tout de suite après Swalaat Esha et so sunnah Raatibah… [1]

Traduction :

Quant à la prière de la « *tarâwîh* », elle est *sunnah mouakkadah*. Il faut le faire juste après la prière du soir (*ichâ*) et sa sunnah est *râtibah*.

Al-Fawzân dit que la « *tarâwîh* » est une *sunnah mouakkadah*. Mais nous savons que la prière de la « *tarâwîh* » n'existait pas à l'époque du prophète, une époque que nous appelons la meilleure époque. En plus de ça, il dit qu'elle est *mouakkadah*. Où a-t-il obtenu de telle information ? Est-ce que le prophète l'a dit ? Nous verrons dans le chapitre suivant que le *qiyâmu ramadwân* doit être fait individuellement et non en congrégation. Dire que la « *tarâwîh* » est une *sunnah mouakkadah* n'est rien d'autre de que de bévue. Et dire qu'elle doit être faite après la prière du soir (*'ichâ*) est un autre bévue, comme nous verrons plus loin. Comment pouvez-vous citer des paroles des savants quand vous avez vous-même déclaré que la « *tarâwîh* » ou la *« swalât tarâwîh »* n'existe pas ? Est-ce que vous êtes en train de vous contrediser ou bien vous ne faites que suivre aveuglement ce savant ? N'êtes-vous pas sur la même longueur d'onde avec le *déobandî* et le *bareylwî* quand il s'agit de defendre leurs opinions ou les pratiques qu'ils font et qui n'ont aucune source du Qur'ân et de la *sunnah* ? Ils ne font que citer les paroles de leurs savants comme soutiens ! N'avez-vous pas fait la même chose cher monsieur ? Laissez-moi vous rappeler encore une fois ce que vous avez écrit, puisque je vois que vous avez une trouble de mémoire :

Dans Qur-aan et Hadiith authentique, pas ena aucun place cote fine faire mention de Taraawiih conne le nom de kit Swalaat. [2]

Traduction :

Dans le Qur'ân et les *hadîths*, il n'y a aucune place ou la *tarâwîh* est mentionnée comme une prière quelconque.

1. Voir al-muntaqâ min fatâwâ al-Fawzân : 49/42 en partie.
2. Voir «Taraawiih », page 2.

Dans votre ouvrage, vous dîtes, contestant la déclaration du *bareylwî*, que :

> ***Swalaat Taraawiih pendant le mois de Ramadwaan c'est pas ene Swalaat different de Qiyaam-ul-Layl ou Tahajjud qui nous faire en dehors sa mois la.*** [1]

Traduction :

> **La prière dite la « *tarâwîh* » pendant le mois de *ramadwân* n'est pas différente de *qiyâm-ul-layl* ou *tahajjud* que nous faisons en dehors de ce mois-ci.**

Ce qui veut dire, selon votre déclaration, que :

Qiyâmu ramadwân = qiyâmul-layl = tahajjud.

En conséquent :

L'heure de *qiyâmu ramadwân* = l'heure du *qiyâm-ul-layl*= l'heure du *tahajjud*.

Mais voyons ce que dit le Qur'ân :

وَمِنَ اللَّيْلِ فَتَهَجَّدْ بِهِ نَافِلَةً لَّكَ

Et de la nuit consacre une partie pour des prières surérogatoires. [2]

Si pour le prophète, le *tahajjud* est volontaires (surérogatoires), comment pouvez-vous dire que ce que vous appelez la « *tarâwîh* » soit une *sunnah,* encore *mouakkadah* (confirmée) ou bien *mustahab* (recommandée) ?

La signification du mot *tahajjud* :

Tahajjadû : Se réveiller. [3]	وتَهَجَّدُوا: اسْتَيْقَظُوا.
Et *tahajjada* : Dormir la nuit. [4]	وَ (تَهَجَّدَ) نَامَ لَيْلًا.
Hajada et *tahajjada* signifie dormir la nuit et il veut aussi dire : rester éveillé, c'est un mot avec deux contraire. [5]	[هـد] هَجَدَ وتَهَجَّدَ، أي نام ليلاً. وهَجَدَ وتَهَجَّدَ أي سهر، وهو من الأضداد.
Et *hajada* veut également dire :	وَهَجَدَ أَيْضًا صَلَّى بِاللَّيْلِ فَهُوَ مِنْ الْأَضْدَادِ

1. Voir «Taraawiih », page 16.
2. Voir sourate 17, al-Israâ, verset 79.
3. Voir al-muheet fil lughah par al-Sahib bin 'Abbad (décédé en l'an 995 AC).
4. Voir mukhtaar al-sihaah by al-Razi (décédé en l'an 1266 AC).
5. Voir taj al-lughah wa sihaah al-arabiyyah by al-Jawhari (décédé en l'an 1003 AC).

prier la nuit et il est aussi contraire. Et *tahajjada* signifie : Dormir et ensuite prier également.[1]	وَتَهَجَّدَ نَامَ وَصَلَّى كَذَلِكَ.
La parole : *Et de la nuit consacre une partie pour des prières surérogatoires,* [2] c'est-à-dire rester éveillé par le Qur'ân. De même, il encourage de faire la prière le soir comme mentionné dans Sa parole :	وقوله: وَمِنَ اللَّيْلِ فَتَهَجَّدْ بِهِ [الإسراء/ 79] أي: تيقّظ بالقرآن، وذلك حثّ على إقامة الصلاة في الليل المذكور في قوله: قُمِ اللَّيْلَ إِلَّا قَلِيلًا نِصْفَهُ [المزمل/ 2- 3] والمتهجّد: المصلّي ليلا، وأهجد البعير: ألقى جرانه على الأرض متحرّيا للهجود.
Al-hujud signifie le sommeil, et *al-jâhid* signifie le dormant. *Hajjadtuhû* signifie je l'ai réveillé. [3]	الهُجود: النّوم، والهَاجِد: النّائم، وهجّدته: ومعناه: أيقظته
Hajada, yahjudu, hujûdan et *ahjada* signifie dormir. *Al-hâjid* et *al-Hajûd* signifie : celui qui prie la nuit. Les gens ont fait le *tahajjud* signifie qu'ils se sont réveillé pour la prière ou autres. [4]	هَجَدَ يَهجُد هُجودا، وأهجَد: نَام. والهاجِدُ والهَجُودُ: الْمُصَلِّي بِاللَّيْلِ وتَهَجَّد الْقَوْم: استيقظوا لصَلَاة أَو غَيرهَا
Hajada, yahjudu, hujûdan, et *ahjada* : dormir. *Al-Hâjid* et *al-Hajûd* : celui qui prie pendant la nuit. De même, *al-mutahajjid* c'est celui qui prie. *Tahajjada al-qawn* : se réveiller pour la prière ou autre. [5]	هجد: هَجَدَ يَهْجُدُ هُجوداً وأَهْجَدَ: نام. والهاجِد والهَجود: المصَلي بالليل، وكذلك المتَهَجِّدِ يكون مصَلِّياً. وتَهَجَّدَ القوم: استيقظوا للصلاة أَو غيرها

1. Voir al-misbaah al-muneer by al-Fayyumi (décédé en l'an 1368 AC)
2. Voir sourate 17, al-Isrâ, verset 79.
3. Voir al-mufradaat fi gharîb al-Qur'aan by al-Raaghib al-Asfahaani (décédé en l'an 1109 AC).
4. Voir al-muhkam wal muheet al-a'dham by Ibn Sayyidah al-Mursi (décédé en l'an 1066 AC).
5. Voir lisaan al-arab by Ibn Manzur (décédé en l'an 1311 AC).

Tahajjada fulân : Se réveiller pour la prière la nuit. [1]	تهجَّد فلانٌ: استيقظ للصلاة ليلاً
At-Tahajjud signifie : la prière volontaire après le sommeil. [2]	التَّهَجُّد: هو لغةً: هو التطوعُ بعد النوم

Vous avez sans doute constaté que le mot *tahajjud* signifie dormir, réveiller, faire la prière la nuit et éveiller aussi. Lorsque vous dîtes que l'heure du *tahajjud* = l'heure du *qiyâm-ul-layl* = l'heure du *qiyâmu ramadwân,* voulez dire qu'elles sont situées juste après la prière de la nuit (*'ichâ*) ? Que diriez-vous alors de ces définitions.

Le *bareylwî* cita la définition de *tahajjud* dans son chef-d'œuvre :

> ***Le mot "tahajjud - تهجد" veut dire :***
>
> ***"dormi et reveiller".*** [3]

Doit-on donner gain de cause au *bareylwî* ?

Avant de vous citer les *hadîths* sur le *qiyâm-ul-layl* ou le *tahajjud* du prophète, voyons ce que signifie le mot *qiyâm* :

Se mettre debout, entreprendre (un travail), faire quelque chose, effectuer, élever.	**قَامَ**

Dans le contexte du Qur'ân, le mot **قَامَ** et ses dérivés, par rapport à la prière de la nuit, portent les significations suivantes :

1. Voir mu`jam al-lughah al-arabiyyah al-mu'âsirah by Ahmad Mukhtar Umar (décédé en l'an 2003 AC).
2. Voir al-ta'rîfât al-fiqhiyyah by al-Barakati (décédé en l'an 1975 AC).
3. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 21.

1.	*D'accomplir la prière.* [1]	وَأَقَامَ الصَّلَاةَ
2.	*Alors, les anges l'appelèrent pendant que, debout, il priait dans le Sanctuaire.* [2]	فَنَادَتْهُ الْمَلَائِكَةُ وَهُوَ قَائِمٌ يُصَلِّي فِي الْمِحْرَابِ
3.	*Et lorsque tu te trouves parmi eux, et que tu les diriges dans la prière, qu'un groupe d'entre eux se mette debout en ta compagnie.* [3]	وَإِذَا كُنتَ فِيهِمْ فَأَقَمْتَ لَهُمُ الصَّلَاةَ فَلْتَقُمْ طَائِفَةٌ مِّنْهُم مَّعَكَ
4.	*Et lorsqu'ils se lèvent pour la prière, ils se lèvent avec paresse.* [4]	وَإِذَا قَامُوا إِلَى الصَّلَاةِ قَامُوا كُسَالَى
5.	*Lorsque vous vous levez pour la prière.* [5]	إِذَا قُمْتُمْ إِلَى الصَّلَاةِ
6.	*Pourvu que vous accomplissiez la prière.* [6]	لَئِنْ أَقَمْتُمُ الصَّلَاةَ
7.	*Et accomplissent la prière.* [7]	وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ
8.	*Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout.* [8]	أَمَّنْ هُوَ قَانِتٌ آنَاءَ اللَّيْلِ سَاجِدًا وَقَائِمًا
9.	*Lève-toi un peu dans la nuit.* [9]	قُمِ اللَّيْلَ إِلَّا قَلِيلًا
10.	*Ton Seigneur sait, certes, que tu te tiens debout moins de deux tiers de la nuit, ou sa moitié, ou son tiers.* [10]	إِنَّ رَبَّكَ يَعْلَمُ أَنَّكَ تَقُومُ أَدْنَى مِن ثُلُثَيِ اللَّيْلِ وَنِصْفَهُ وَثُلُثَهُ

De ces dix versets que je vous ai cités, vous verrez que trois d'entre eux signifient : ***lève-toi, prosterné et debout et tu tiens debout*** (versets 7, 8 et 9). Maintenant, vous dîtes que l'heure de la prière surérogatoires du prophète pendant le *ramadwân* se situe juste après l'heure de la prière du soir (*'ichâ*).

1. Voir sourate 2, al-Baqarah, verset 177, 277.
2. Voir sourate 3, âli-'Imrân, verset 39.
3. Voir sourate 4, an-Nisâ, verset 102.
4. Ibid., verset 142.
5. Voir sourate 5, al-Mâidah, verset 6.
6. Ibid., verset 12.
7. Voir sourate 7, al-A'râf, verset 170. Voir aussi sourate 9, at-Tawbah, versets 5, 11 et 18 ; sourate 13, ar-Rad, verset 22 ; sourate 22, al-Hajj, verset 41, sourate 35, Fâtîr, verset 18 et 29, sourate 42, ach-Chûrâ, verset 38.
8. Voir sourate 39, az-Zumar, verset 9.
9. Voir sourate 73, al-Muzzammil, verset 2.
10. Ibid., verset 20.

Mais le Qur'ân parle de *se réveiller* la nuit pour prier. Quelle prière fait-il allusion ? Le prophète ne faisait que suivre les instructions d'Allâh pendant la nuit. Quand vous analysez les *hadîths* qui parlent de la prière *nocturne* du prophète, vous verrez que, d'abord il se couchait, et se réveillait ensuite la nuit. Votre déclaration que la soi-disant « *tarâwîh* » doit être accomplie juste après la prière du soir (*'ichâ*) est vaine et est une déclaration fausse et inventée. Voici les *hadîths* :

عَنْ حُذَيْفَةَ، قَالَ كَانَ النَّبِيُّ إِذَا **قَامَ مِنَ اللَّيْلِ** يَشُوصُ فَاهُ بِالسِّوَاكِ.

Hudhaifah a rapporté : Quand le prophète **se réveillait la nuit**, il brossait ses dents avec le cure-dents. [1]

Pour vous prouver que قَامَ مِنَ اللَّيْلِ signifie *se réveillait*, je vous cite le *hadîth* suivant :

أَنَّ النَّبِيَّ **قَامَ مِنَ اللَّيْلِ** فَقَضَى حَاجَتَهُ ثُمَّ غَسَلَ وَجْهَهُ وَيَدَيْهِ ثُمَّ نَامَ .

Le prophète **se réveillait la nuit**, il faisait ses besoins, puis lavait le visage et les mains, puis se couchait. [2]

حَدَّثَنِي أَبُو سَلَمَةَ، بْنُ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بْنِ عَوْفٍ قَالَ سَأَلْتُ عَائِشَةَ أُمَّ الْمُؤْمِنِينَ بِأَيِّ شَىْءٍ كَانَ نَبِيُّ اللَّهِ يَفْتَتِحُ صَلاَتَهُ إِذَا **قَامَ مِنَ اللَّيْلِ** قَالَتْ كَانَ إِذَا قَامَ مِنَ اللَّيْلِ افْتَتَحَ صَلاَتَهُ...

Abû Salamah ibn 'Abdur Rahmân ibn 'Auf a dit : J'ai interrogé *'Aïchah*, la mère des croyants : Comment le prophète d'Allâh commençait-il la prière nocturne quand il **se réveillait la nuit** ? Elle dit : Quand il **se réveillait la nuit**, il commençait la prière par… [3]

Dans le *hadîth* suivant, vous avez la preuve qu'il se couchait, ensuite se réveillait pour la prière nocturne, que vous appelez la « *tarâwîh* » et que vous dîtes que c'est la même chose que la prière nocturne :

عَنْ عَائِشَةَ، قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ إِذَا **قَامَ مِنَ اللَّيْلِ لِيُصَلِّيَ** افْتَتَحَ صَلاَتَهُ بِرَكْعَتَيْنِ خَفِيفَتَيْنِ .

'Aïchah a dit : Quand le messager d'Allâh **se réveillait la nuit pour la prière**, il la commençait par deux *raka'ât* légers. [4]

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/4/246.
2. Voir sahîh Muslim : 3/596.
3. Voir sahîh Muslim : 4/1694.
4. Voir sahîh Muslim : 4/1689.

Si *'Aïchah* dit vrai, alors on donnera gain de cause au *bareylwî* qui dit :

> ***La claire maintenant ki tahajjud c'est enn autre Namãz et Qiyãmu Ramadhãn (Tarãweeh) c'est enn autre chose.*** [1]

Traduction :

> **Il est clair maintenant que *tahajjud* c'est une prière et *qiyâmu ramadwân* est autre chose.**

Parce que vous avez dit que les deux (ou plutôt les trois) en font **UN** !

Voici une autre preuve que le *qiyâmu ramadwân*, si vous insistez que les trois font **UN**, doit être accompli tard dans la nuit (après s'être endormi) :

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ رَحِمَ اللَّهُ رَجُلاً **قَامَ مِنَ اللَّيْلِ** فَصَلَّى وَأَيْقَظَ امْرَأَتَهُ فَإِنْ أَبَتْ نَضَحَ فِي وَجْهِهَا الْمَاءَ رَحِمَ اللَّهُ امْرَأَةً قَامَتْ مِنَ اللَّيْلِ فَصَلَّتْ وَأَيْقَظَتْ زَوْجَهَا فَإِنْ أَبَى نَضَحَتْ فِي وَجْهِهِ الْمَاءَ.

Abû Hurayrah a rapporté que le messager d'Allâh a dit : **Qu'Allâh ait pitié d'un homme qui réveille sa femme la nuit pour prier. Si elle refuse, alors il répand de l'eau sur son visage. Qu'Allâh ait pitié d'une femme qui réveille son mari la nuit pour prier. S'il refuse, elle répand de l'eau sur son visage.** [2]

Voici une autre preuve que le *tahajjud* que vous dîtes est égal au *qiyâmu ramadwân* et qui est égal au *qiyâm-ul-layl*, doit être accompli dans la nuit, avec avoir fait un somme :

عَنِ ابْنِ عَبَّاسٍ، كَانَ النَّبِيُّ إِذَا **قَامَ مِنَ اللَّيْلِ يَتَهَجَّدُ** قَالَ ...

Ibn 'Abbâs a dit : Le prophète se réveillait la nuit, pour le *tahajjud* et il disait :... [3]

Voici une autre preuve :

عَنِ ابْنِ عَبَّاسٍ، قَالَ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ إِذَا **تَهَجَّدَ مِنَ اللَّيْلِ** قَالَ ...

Ibn 'Abbâs a dit : Quand le messager d'Allâh faisait le *tahajjud* la nuit, il disait : ... [4]

1. Voir «Explication claire lors raka'at taraweeh », page 21.
2. Voir sunan Abû Dâwûd : 5/1303, authentifié par al-Albânî.
3. Voir sahîh al-Bukhârî : 8/75/329.
4. Voir sunan Ibn Mâjah : 5/1416.

Maintenant il est clair et évident que le *tahajjud* ou le *qiyâm-ul-layl* ou le *qiyâmu ramadwân* doit être accompli après une somme. Dire qu'il faut faire les trois prières à la même heure – si le *qiyâmu ramadwân* existe à cette heure – (juste après la prière du soir (*'ichâ*)), est complètement faux et insensé. Et ensuite vous osez dire que c'est un *râtibah* (une prière qui vient juste après une autre). Vous osez dire un mensonge contre le prophète alors que vous êtes sensé l'obéir et sauvegarder sa *sunnah*.

Chapitre 4
La prière du prophète

Le *déobandî* n'a pas vraiment dédié un chapitre sur la prière du prophète pendant les nuits de *ramadwân*. Par contre, le *bareylwîs* et le *salafî* ont dédié un chapitre à ce sujet.

4.1 Le bareylwî

A la page 13 de son chef-d'œuvre, le *bareylwî* dit :

> ***3. Tarãweeh de Rasoulullãh.***

Traduction :

> **3. La *tarâwîh* du messager d'Allah.**

Puis il mentionna le *hadîth* de *'Aïchah*.

> ***Enn soir Rasoulullãh ﷺ finn sorti au milieu la nuit et li finn commence faire Namãz dans MASJID. Bann dimounes finn faire pareille. Lendemain bann dimounes finn cause ça partout. Le soir dimoune finn augmenté et zott finn faire Namãz avec Rasoulullãh ﷺ. Lendemain zott finn recause ça encore et troisième nuit, beaucoup dimounes finn rassemblé. Rasoulullãh ﷺ finn sorti et zott finn faire Namãz pareille. Quand finn arrive quatrième nuit, beaucoup dimounes finn rassemblé jusqu'à ki Masjid finn rempli. Rasoulullãh ﷺ finn sorti rien que pou Namãz fajr. Quand Namãz Fajr ti terminé, Rasoulullãh ﷺ ti tourne vers bann dimounes et li ti faire louanges Allãh. Ensuite li finn dire : "Mo ti au courant de zott présence hier soir, mais mo ti pé peur ki, ça capave vinn obligatoire lors zott et zott pas ti pou capave faire li".*** [1]
>
> ***Ref: (1) Saheeh-ul-Bukhãri - 2 / 23 / H.No. 46.***
>
> ***(2) Saheeh Muslim - 1 / 367 / H.No. 1667.***

Voyons le texte arabe du *hadîth* avec la traduction des ses sens :

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », pages 13-14.

عَنِ ابْنِ شِهَابٍ، قَالَ أَخْبَرَنِي عُرْوَةُ، أَنَّ عَائِشَةَ، أَخْبَرَتْهُ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ خَرَجَ ذَاتَ لَيْلَةٍ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ، فَصَلَّى فِي الْمَسْجِدِ، فَصَلَّى رِجَالٌ بِصَلاَتِهِ فَأَصْبَحَ النَّاسُ فَتَحَدَّثُوا، فَاجْتَمَعَ أَكْثَرُ مِنْهُمْ فَصَلَّوْا مَعَهُ، فَأَصْبَحَ النَّاسُ فَتَحَدَّثُوا فَكَثُرَ أَهْلُ الْمَسْجِدِ مِنَ اللَّيْلَةِ الثَّالِثَةِ، فَخَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ فَصَلَّوْا بِصَلاَتِهِ، فَلَمَّا كَانَتِ اللَّيْلَةُ الرَّابِعَةُ عَجَزَ الْمَسْجِدُ عَنْ أَهْلِهِ حَتَّى خَرَجَ لِصَلاَةِ الصُّبْحِ، فَلَمَّا قَضَى الْفَجْرَ أَقْبَلَ عَلَى النَّاسِ، فَتَشَهَّدَ ثُمَّ قَالَ أَمَّا بَعْدُ فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ مَكَانُكُمْ، لَكِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ فَتَعْجِزُوا عَنْهَا.

Ibn Chihâb a rapporté que '*Urwah* a dit que '*Aïchah* a dit : Une nuit, le messager d'Allâh sortit au milieu de la nuit et il pria dans la mosquée. Des hommes prièrent avec lui et le matin, les gens en parlèrent. Puis, un plus grand nombre s'était rassemblé et ils prièrent avec lui. Le matin, les gens en parlèrent et le nombre des gens augmenta dans la mosquée la troisième nuit. Le messager d'Allâh sortit et ils prièrent avec lui. Quand ce fut la quatrième nuit, la mosquée fut trop petite pour entretenir cette quantité de gens. Le matin, il sortit pour la prière du matin. La prière achevée, il se tourna vers les gens, fit l'éloge d'Allâh puis dit : ***Amma Ba'du*** **! Ce que vous faisiez ne m'était pas caché, mais je craignais qu'elle soit prescrite pour vous et vous n'en serez pas capables.** [1]

Voyons une autre version du *hadîth* de '*Aïchah* :

عَنِ ابْنِ شِهَابٍ، أَخْبَرَنِي عُرْوَةُ، أَنَّ عَائِشَةَ أَخْبَرَتْهُ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ خَرَجَ لَيْلَةً مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ، فَصَلَّى فِي الْمَسْجِدِ، وَصَلَّى رِجَالٌ بِصَلاَتِهِ، فَأَصْبَحَ النَّاسُ فَتَحَدَّثُوا، فَاجْتَمَعَ أَكْثَرُ مِنْهُمْ، فَصَلَّوْا مَعَهُ، فَأَصْبَحَ النَّاسُ فَتَحَدَّثُوا، فَكَثُرَ أَهْلُ الْمَسْجِدِ مِنَ اللَّيْلَةِ الثَّالِثَةِ، فَخَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ فَصَلَّى، فَصَلَّوْا بِصَلاَتِهِ، فَلَمَّا كَانَتِ اللَّيْلَةُ الرَّابِعَةُ عَجَزَ الْمَسْجِدُ عَنْ أَهْلِهِ، حَتَّى خَرَجَ لِصَلاَةِ الصُّبْحِ، فَلَمَّا قَضَى الْفَجْرَ أَقْبَلَ عَلَى النَّاسِ، فَتَشَهَّدَ ثُمَّ قَالَ أَمَّا بَعْدُ، فَإِنَّهُ لَمْ

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/13/46.

يَخْفَ عَلَيَّ مَكَانُكُمْ، وَلَكِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْتَرَضَ عَلَيْكُمْ فَتَعْجِزُوا عَنْهَا. فَتُوُفِّيَ رَسُولُ اللَّهِ وَالأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ

Ibn Chihâb a rapporté de *'Urwah* que *'Aïchah* a dit : Le messager d'Allâh sortit une nuit au milieu de la nuit et il pria dans la mosquée. Des hommes prièrent avec lui. Le matin, ils en parlèrent et ils se rassemblèrent en plus grand nombre. Ils prièrent avec lui. Le matin, les gens en parlèrent et le nombre de gens augmenta dans la mosquée la troisième nuit. Le messager d'Allâh sortit et pria et ils prièrent avec lui. La quatrième nuit, la mosquée ne pouvait plus tenir les gens. Quand il sortit pour la prière du matin, et la prière une fois achevée, il se tourna vers les gens, fit l'éloge d'Allâh et dit : ***Amma Ba'du*** **! Votre position ne m'était pas cachée. Mais je craignais que la prière vous soit prescrite et vous n'en serez pas capables.** Le messager d'Allâh mourut et la situation resta la même. [1]

Et voici une autre version un peu différent du précédent :

عَنِ ابْنِ شِهَابٍ، قَالَ أَخْبَرَنِي عُرْوَةُ بْنُ الزُّبَيْرِ، أَنَّ عَائِشَةَ، أَخْبَرَتْهُ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ خَرَجَ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ فَصَلَّى فِي الْمَسْجِدِ فَصَلَّى رِجَالٌ بِصَلاَتِهِ فَأَصْبَحَ النَّاسُ يَتَحَدَّثُونَ بِذَلِكَ فَاجْتَمَعَ أَكْثَرُ مِنْهُمْ فَخَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ فِي اللَّيْلَةِ الثَّانِيَةِ فَصَلَّوْا بِصَلاَتِهِ فَأَصْبَحَ النَّاسُ يَذْكُرُونَ ذَلِكَ فَكَثُرَ أَهْلُ الْمَسْجِدِ مِنَ اللَّيْلَةِ الثَّالِثَةِ فَخَرَجَ فَصَلَّوْا بِصَلاَتِهِ فَلَمَّا كَانَتِ اللَّيْلَةُ الرَّابِعَةُ عَجَزَ الْمَسْجِدُ عَنْ أَهْلِهِ فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ فَطَفِقَ رِجَالٌ مِنْهُمْ يَقُولُونَ الصَّلاَةَ . فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ حَتَّى خَرَجَ لِصَلاَةِ الْفَجْرِ فَلَمَّا قَضَى الْفَجْرَ أَقْبَلَ عَلَى النَّاسِ ثُمَّ تَشَهَّدَ فَقَالَ أَمَّا بَعْدُ فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ شَأْنُكُمُ اللَّيْلَةَ وَلَكِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ صَلاَةُ اللَّيْلِ فَتَعْجِزُوا عَنْهَا .

1. Ibid., 3/32/229.

Ibn Chihâb a rapporté que '*Urwah ibn Zubair* a dit que '*Aïchah* l'a informé : Le messager d'Allâh sortit **en pleine nuit** et pria dans la mosquée et des hommes prièrent avec lui. Le matin, les gens mentionnèrent cela et le nombre de gens de la mosquée augmenta la troisième nuit. Il sortit et pria et ils prièrent avec lui. La quatrième nuit, la mosquée était incapable de soutenir les gens. Mais le messager d'Allâh ne sortit pas vers eux. Des hommes se mettent à dire : la prière. Il ne sortit pas vers eux jusqu'à la prière du matin. Quand il termina la prière du matin, il se tourna vers eux, fit l'éloge d'Allâh et dit : ***Amma Ba'du*** **! Votre état ne m'était pas caché la nuit mais je craignais que cette la prière de nuit vous soit prescrite et vous n'en serez pas capables.** [1]

حَدَّثَنِي ابْنُ شِهَابٍ قَالَ قَالَ عُرْوَةُ قَالَتْ عَائِشَةُ خَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ لَيْلَةً مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ فَصَلَّى فِي الْمَسْجِدِ فَثَابَ رِجَالٌ فَصَلَّوْا مَعَهُ بِصَلَاتِهِ فَلَمَّا أَصْبَحَ النَّاسُ تَحَدَّثُوا أَنَّ النَّبِيَّ قَدْ خَرَجَ فَصَلَّى فِي الْمَسْجِدِ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ فَاجْتَمَعَ اللَّيْلَةَ الْمُقْبِلَةَ أَكْثَرُ مِنْهُمْ قَالَتْ فَخَرَجَ النَّبِيُّ اغْتَسَلَ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ فَصَلَّى وَصَلَّوْا مَعَهُ بِصَلَاتِهِ ثُمَّ أَصْبَحَ فَتَحَدَّثُوا بِذَلِكَ فَاجْتَمَعَ اللَّيْلَةَ الثَّالِثَةَ نَاسٌ كَثِيرٌ حَتَّى كَثُرَ أَهْلُ الْمَسْجِدِ قَالَتْ فَخَرَجَ النَّبِيُّ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ فَصَلَّى فَصَلَّوْا مَعَهُ فَلَمَّا كَانَتْ اللَّيْلَةُ الرَّابِعَةُ اجْتَمَعَ النَّاسُ حَتَّى كَادَ الْمَسْجِدُ يَعْجَزُ عَنْ أَهْلِهِ فَجَلَسَ النَّبِيُّ فَلَمْ يَخْرُجْ قَالَتْ حَتَّى سَمِعْتُ نَاسًا مِنْهُمْ يَقُولُونَ الصَّلَاةَ فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ النَّبِيُّ فَلَمَّا صَلَّى صَلَاةَ الْفَجْرِ سَلَّمَ ثُمَّ قَامَ فِي النَّاسِ فَتَشَهَّدَ ثُمَّ قَالَ أَمَّا بَعْدُ فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ شَأْنُكُمْ اللَّيْلَةَ وَلَكِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ فَتَعْجَزُوا عَنْهَا.

Ibn Chihâb a rapporté de '*Urwah* qui dit que '*Aïchah* a dit : Une nuit, le messager d'Allâh sortit au milieu de la nuit et pria dans la mosquée. Des hommes vinrent et prièrent avec lui. Le matin, les gens en parlèrent et dirent que le prophète sortit et pria dans la mosquée **au milieu de la nuit**. La nuit suivante, un plus grand nombre de gens se rassemblèrent. Elle dit : Le prophète sortit, prend un bain au milieu de la

1. Voir sahîh Muslim : 4/1667.

nuit et pria. Les gens prièrent avec lui. Le matin, ils en parlèrent. La troisième nuit, un plus grand nombre de gens se rassemblèrent de sorte que la mosquée était pleine. Elle dit : Le prophète sortit **en pleine nuit** et pria et les gens prièrent avec lui. La quatrième nuit, les gens se rassemblèrent en plus grand nombre jusqu'à ce que la mosquée ne pu les contenir. Le prophète s'assit donc et ne sortit pas jusqu'à ce qu'il entendait des gens criaient : la prière ! Le prophète ne sortit pas vers eux. Quand il accomplit la prière du matin, il salua puis se mit debout parmi les gens, fit l'éloge d'Allâh et dit : ***Amma Ba'du*** ! **Votre situation cette nuit ne m'était pas cachée mais je craignais que la prière soit rendue obligatoire et vous serez incapables (de la faire).** [1]

أَخْبَرَنَا ابْنَ شِهَابٍ عَنْ عُرْوَةَ عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ : خَرَجَ رَسُوْلَ اللهِ لَيْلَةً مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ ، فَصَلَّى فِيْ الْمَسْجِدِ ، فَبَاتَ رِجَالٌ فَصَلُّوْا مَعَهُ بِصَلاَتِهِ ، فَلَمَّا أَصْبَحَ النَّاسُ تَحَدَّثُوْا أَنَّ النَّبِيَّ خَرَجَ فَصَلَّى فِيْ الْمَسْجِدِ ، فَاجْتَمَعَ النَّاسُ ، حَتَّى كَادَ الْمَسْجِدُ يَعْجَزُ بِأَهْلِهِ ، فَجَلَسَ النَّبِيُّ، فَلَمْ يَخْرُجَ إِلَيْهِمْ ، حَتَّى سَمِعَتْ نَاساً يَقُوْلُوْنَ : اَلصَّلاَةُ ، فَلَمْ يَخْرُجَ ، فَلَمَّا صَلَّى الْفَجْرَ ، سَلَّمَ ، ثُمَّ قَامَ فِيْ النَّاسِ ، فَتَشَهَّدَ ، ثُمَّ قَالَ : أَمَّا بَعْدُ ! فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ شَأْنُكُمْ اللَّيْلَةَ ، وَلَكِنِّيْ خَشَيْتُ أَنْ يُفْرَضَ عَلَيْكُمِ فَتَعْجَزُوْا عَنْهُ.

Ibn Chihâb a rapporté de '*Urwah* que '*Aïchah* a dit : Une nuit, le messager d'Allâh sortit **en pleine nuit** et pria dans la mosquée. Des hommes resta éveillés et prièrent avec lui. Le matin, les gens dirent que le prophète était sorti et priait dans la mosquée. Les gens se rassemblèrent jusqu'à ce que la mosquée ne pu contenir les gens. Le prophète s'assit et ne sortit pas vers eux jusqu'à ce qu'il entende des gens dire : la prière ! Il ne sortit pas. Quand il fit la prière du matin, il les salua, se mit parmi les gens, fit l'éloge d'Allâh, ensuite dit : ***Amma Ba'du*** ! **Votre affaire la nuit ne m'était pas cachée, mais je craignais que la prière vous soit prescrite et vous n'en serez pas capables.** [2]

1. Voir musnad Ahmad : 51/351/24194.
2. Voir muswannaf 'Abdur Razzâq : 4/265/7747.

عَنْ ابْنِ شِهَابٍ ، قَالَ : أَخْبَرَنِيْ عُرْوَةُ بْنِ الزُّبَيْرِ ، أَنَّ عَائِشَةَ أَخْبَرَتْهُ ، أَنَّ رَسُوْلَ اللهِ خَرَجَ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ فِيْ الْمَسْجِدِ ، فَصَلَّى رِجَالُ بِصَلاَتِهِ ، فَأَصْبَحَ النَّاسُ يَتَحَدَّثُوْنَ بِذَلِكَ ، فَاجْتَمَعَ أَكْثَرُ ، فَخَرَجَ رَسُوْلُ اللهِ فِيْ اللَّيْلَةِ الثَّانِيَةِ ، فَصَلُّوْا بِصَلاَتِهِ ، فَأَصْبَحَ النَّاسُ يَتَذَاكَرُوْنَ ذَلِكَ ، فَكَثُرَ أَهْلُ الْمَسْجِدِ مِنَ اللَّيْلَةِ الثَّالِثَةِ ، فَخَرَجَ يُصَلِّيْ بِهِمْ ، فَصَلُّوْا بِصَلاَتِهِ ، فَلَمَّا كَانَتْ اللَّيْلَةُ الرَّابِعَةُ عَجَزَ الْمَسْجِدُ عَنْ أَهْلِهِ ، فَلَمْ يَخْرُجَ رَسُوْلُ اللهِ حَتَّى خَرَجَ لِصَلاَةِ الْفَجْرِ ، فَلَمَّا قَضَى الْفَجْرَ أَقْبَلَ عَلَى النَّاسِ ، ثُمَّ تَشَهَّدَ فَقَالَ : أَمَّا بَعْدُ ، إِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ شَأْنُكُمْ اللَّيْلَةَ ، وَلَكِنِّي خَشَيْتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ صَلاَةُ اللَّيْلِ فَتَعْجَزُوا عَنْهَا.

Ibn Chihâb a dit que '*Urwah ibn az-Zubayr* a rapporté ceci de '*Aïchah* : Le messager d'Allâh sortit **en pleine nuit** pour la mosquée. Des hommes prièrent avec lui. Le matin, les gens en parlèrent. Par conséquent, un plus grand nombre se rassembla. La deuxième nuit, le messager d'Allâh sortit et ils prièrent avec lui. Le matin, les gens mentionnèrent cela. Les gens de la mosquée augmentèrent la troisième nuit. Le messager d'Allâh ne sortit pas jusqu'à la prière du matin. Quand il acheva la prière du matin, il se tourna vers les gens, fit l'éloge d'Allâh et dit ensuite : ***Amma Ba'du*** **! En vérité, votre affaire la nuit ne m'était pas inconnue, mais je craignais que la prière nocturne vous soit prescrite et vous n'en serez pas capables.** [1]

حَدَّثَنِيْ يَعْنِيْ ابْنَ شِهَابٍ ، قَالَ : قَالَ عُرْوَةُ : قَالَتْ عَائِشَةُ : إِنَّ رَسُوْلَ اللهِ خَرَجَ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ فَصَلَّى فِيْ الْمَسْجِدِ ، فَصَلَّى رِجَالُ بِصَلاَتِهِ ، فَأَصْبَحَ نَاسٌ يَتَحَدَّثُوْنَ بِذَلِكَ ، فَلَمَّا كَانَتْ اللَّيْلَةُ الثَّالِثَةُ كَثُرَ أَهْلُ الْمَسْجِدِ ، فَخَرَجَ فَصَلَّى ، فَصَلُّوْا بِصَلاَتِهِ ، فَلَمَّا كَانَتْ اللَّيْلَةُ الرَّابِعَةُ ، عَجَزَ الْمَسْجِدُ عَنْ أَهْلِهِ ، فَلَمْ يَخْرُجَ إِلَيْهِمِ رَسُوْلُ اللهِ ، فَطَفِقَ رِجَالٌ مِنْهُمْ يُنَادُوْنَ الصَّلاَةُ ، فَكَمَنَ رَسُوْلُ اللهِ حَتَّى خَرَجَ لِصَلاَةِ الْفَجْرِ ، فَلَمَّا قَضَى صَلاَةُ الْفَجْرِ ، قَامَ

1. Voir sahîh Ibn Hibbân : 11/68/2595.

فَأَقْبَلَ عَلَيْهِمِ بِوَجْهِهِ ، فَتَشَهَّدَ فَحَمِدَ اللهَ ، وَأَثْنَى عَلَيْهِ ، ثُمَّ قَالَ : أَمَّا بَعْدُ ؛ فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ شَأْنُكُمْ ، وَلَكِنِّي خَشَيْتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ صَلاَةُ اللَّيْلِ فَتَعْجَزُوْا عَنْهَا.

Ibn Chihâb a rapporté de '*Urwah* qui dit que '*Aïchah* a dit : Le messager d'Allâh sortit **en pleine nuit** pour prier dans la mosquée. Des hommes prièrent avec lui. Le matin, les gens en parlèrent. Quand ce fut la troisième nuit, les gens de la mosquée augmentèrent. Il sortit et pria. Les gens prièrent avec lui. Quand ce fut la quatrième nuit, la mosquée ne pu entretenir les gens. Le messager d'Allâh ne sortit pas. Des hommes parmi eux commencèrent à crier : la prière ! Le messager d'Allâh resta à l'intérieur jusqu'à sortir pour la prière du matin. Quand il acheva la prière du matin, il se mit debout, tournant le visage vers eux, fit l'éloge d'Allâh, chante sa louange et lui rend hommage, puis il dit : ***Amma Ba'du*** ! **En vérité votre affaire ne n'était pas cachée, mais je craignais que la prière nocturne vous soit prescrite et vous n'en serez pas capables.** [1]

أَخْبَرَنَا ابْنُ شِهَابٍ عَنْ عُرْوَةَ بْنِ الزُّبَيْرِ عَنْ عَائِشَةَ : أَنَّ رَسُوْلَ اللهِ صَلَّى فِيْ الْمَسْجِدِ فَصَلَّى بِصَلاَتِهِ نَاسٌ ثُمَّ كَثُرُوْا مِنَ الْقَابِلَةِ ثُمَّ اجْتَمَعُوْا اللَّيْلَةَ الثَّالِثَةَ أَوِ الرَّابِعَةَ فَكَثُرُوْا فَلَمْ يَخْرُجَ إِلَيْهِمْ رَسُوْلُ اللهِ فَلَمَّا أَصْبَحَ قَالَ : قَدْ رَأَيْتُ الَّذِيْ قَدْ صَنَعْتُمْ البَارِحَةَ فَلَمْ يَمْنَعْنِيْ أَنْ أَخْرُجَ إِلَيْكُمْ إِلاَّ أَنِّيْ خَشَيْتُ أَنْ يُفْرَضَ عَلَيْكُمْ وَذَلِكَ فِيْ رَمَضَانَ.

Ibn Chihâb a rapporté de '*Urwah ibn az-Zubayr* que '*Aïchah* a dit : Le messager d'Allâh pria dans la mosquée et des gens prièrent avec lui. Puis le nombre augmenta le lendemain. Puis ils se rassemblèrent la troisième ou quatrième nuit et le nombre augmenta. Le messager d'Allâh ne sortit pas vers eux. Le matin, il leur dit : **J'ai vu ce que vous faisiez hier et rien ne m'a empêché de sortir vers vous sinon que j'ai craignais que (la prière) vous soit prescrite et c'était dans le *ramadwân*.** [2]

1. Voir sahîh Ibn Khuzaimah : 4/299/1065.
2. Voir sunan an-Naçâî : 6/72/1568.

Maintenant voyons les différences dans les versions du hadith rapporté par *Ibn Chihâb*, qui rapporta de '*Urwah* et qui rapporta de '*Aïchah* :

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46)	أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ خَرَجَ **ذَاتَ** لَيْلَةٍ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ
Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)	أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ خَرَجَ **لَيْلَةً** مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ
Sahîh Muslim (4/1667)	**أَنَّ** رَسُولَ اللَّهِ خَرَجَ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ
Musnad Ahmad (51/351/24194) *Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)*	خَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ لَيْلَةً مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	أَنَّ رَسُوْلَ اللهِ خَرَجَ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ **فِيْ الْمَسْجِدِ**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	**إِنَّ** رَسُوْلَ اللهِ خَرَجَ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	أَنَّ رَسُوْلَ اللهِ **صَلَّى** فِيْ الْمَسْجِدِ

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)* *Sahîh Muslim (4/1667)* *Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)*	فَصَلَّى فِي الْمَسْجِدِ، فَصَلَّى رِجَالٌ بِصَلاَتِهِ
Musnad Ahmad (51/351/24194)	فَصَلَّى فِي الْمَسْجِدِ **فَثَابَ** رِجَالٌ **فَصَلَّوْا مَعَهُ** بِصَلاَتِهِ
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	فَصَلَّى فِيْ الْمَسْجِدِ ، **فَبَاتَ** رِجَالٌ فَصَلُّوْا مَعَهُ بِصَلاَتِهِ
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	فَصَلَّى رِجَالٌ بِصَلاَتِهِ
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	فَصَلَّى بِصَلاَتِهِ **نَاسٌ ثُمَّ كَثُرُوْا مِنَ الْقَابِلَةِ**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)*	فَأَصْبَحَ النَّاسُ **فَتَحَدَّثُوا**
Sahîh Muslim (4/1667)	**فَخَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ فِي اللَّيْلَةِ الثَّانِيَةِ فَصَلَّوْا بِصَلاَتِهِ** فَأَصْبَحَ النَّاسُ **يَذْكُرُونَ** ذَلِكَ
Musnad Ahmad (51/351/24194)	**فَلَمَّا** أَصْبَحَ النَّاسُ **تَحَدَّثُوا أَنَّ النَّبِيَّ قَدْ خَرَجَ فَصَلَّى فِي الْمَسْجِدِ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ**
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	فَلَمَّا أَصْبَحَ النَّاسُ تَحَدَّثُوْا أَنَّ النَّبِيَّ خَرَجَ فَصَلَّى فِيْ الْمَسْجِدِ
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	فَأَصْبَحَ النَّاسُ **يَتَحَدَّثُوْنَ بِذَلِكَ**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	فَأَصْبَحَ نَاسٌ يَتَحَدَّثُوْنَ بِذَلِكَ
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**N'existe pas.**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)*	فَاجْتَمَعَ أَكْثَرُ مِنْهُمْ فَصَلَّوْا مَعَهُ
Sahîh Muslim (4/1667)	**N'existe pas.**
Musnad Ahmad (51/351/24194)	فَاجْتَمَعَ **اللَّيْلَةَ الْمُقْبِلَةَ** أَكْثَرُ مِنْهُمْ
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	فَاجْتَمَعَ **النَّاسُ**
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	فَاجْتَمَعَ **أَكْثَرُ**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	**فَلَمَّا كَانَتْ** اللَّيْلَةُ **الثَّالِثَةُ كَثُرَ أَهْلُ الْمَسْجِدِ**
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**ثُمَّ** اجْتَمَعُوْا اللَّيْلَةَ الثَّالِثَةَ **أَوِ الرَّابِعَةَ**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)*	فَكَثُرَ أَهْلُ الْمَسْجِدِ مِنَ اللَّيْلَةِ الثَّالِثَةِ
Sahîh Muslim (4/1667)	**N'existe pas.**

Musnad Ahmad (51/351/24194)	**N'existe pas.**
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	فَخَرَجَ رَسُوْلُ اللهِ فِيْ اللَّيْلَةِ الثَّانِيَةِ ، فَصَلُّوْا بِصَلاَتِهِ
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	**N'existe pas.**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	**N'existe pas.**
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**N'existe pas.**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46)	فَخَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ فَصَلَّوْا بِصَلاَتِهِ،
Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)	فَخَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ **فَصَلَّى**، فَصَلَّوْا بِصَلاَتِهِ،
Sahîh Muslim (4/1667)	فَخَرَجَ فَصَلَّوْا بِصَلاَتِهِ
Musnad Ahmad (51/351/24194)	**قَالَتْ** فَخَرَجَ **النَّبِيُّ اغْتَسَلَ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ** فَصَلَّى وَصَلَّوْا **مَعَهُ** بِصَلاَتِهِ
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	**فَخَرَجَ فَصَلَّى** فَصَلُّوْا بِصَلاَتِهِ
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	**N'existe pas.**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	**N'existe pas.**
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**N'existe pas.**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)* *Sahîh Muslim (4/1667)* *Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)*	**فَلَمَّا كَانَتِ** اللَّيْلَةُ **الرَّابِعَةُ** عَجَزَ الْمَسْجِدُ عَنْ أَهْلِهِ
Musnad Ahmad (51/351/24194)	فَلَمَّا كَانَتْ اللَّيْلَةُ **الرَّابِعَةُ اجْتَمَعَ النَّاسُ حَتَّى كَادَ الْمَسْجِدُ يَعْجَزُ عَنْ** أَهْلِهِ
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	حَتَّى **كَادَ** الْمَسْجِدُ يَعْجَزُ **بِأَهْلِهِ**
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	فَكَثُرَ **أَهْلُ الْمَسْجِدِ** مِنَ اللَّيْلَةِ **الثَّالِثَةِ** ،

Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**N'existe pas.**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46)	**N'existe pas.**
Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)	**N'existe pas.**
Sahîh Muslim (4/1667) *Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)* *Sunan an-Naçâî (6/72/1568)*	**فَلَمْ** يَخْرُجْ **إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ**
Musnad Ahmad (51/351/24194)	**فَجَلَسَ النَّبِيُّ** فَلَمْ يَخْرُجْ
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	فَجَلَسَ النَّبِيُّ، فَلَمْ يَخْرُجَ **إِلَيْهِمْ** ،
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	فَلَمْ يَخْرُجَ **رَسُوْلُ اللهِ**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46)	**N'existe pas.**
Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)	**N'existe pas.**
Sahîh Muslim (4/1667)	**فَطَفِقَ رِجَالٌ مِنْهُمْ** يَقُولُونَ الصَّلاَةَ
Musnad Ahmad (51/351/24194)	**قَالَتْ حَتَّى سَمِعَتْ نَاسًا مِنْهُمْ** يَقُولُونَ الصَّلَاةَ
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	حَتَّىَ سَمِعَتْ نَاساً يَقُوْلُوْنَ : اَلصَّلاَةُ
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	**N'existe pas.**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	فَطَفِقَ رِجَالٌ مِنْهُمْ **يُنَادُوْنَ** الصَّلاَةُ
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**N'existe pas.**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46)	**N'existe pas.**
Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)	فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ **رَسُولُ اللَّهِ**
Sahîh Muslim (4/1667)	**N'existe pas.**
Musnad Ahmad (51/351/24194)	فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ **النَّبِيُّ**

Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	فَلَمْ يَخْرُجَ
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	**N'existe pas.**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	**N'existe pas.**
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**N'existe pas.**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)*	حَتَّى خَرَجَ لِصَلاَةِ الصُّبْحِ،
Sahîh Muslim (4/1667) *Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)*	**حَتَّى خَرَجَ** لِصَلاَةِ **الْفَجْرِ**
Musnad Ahmad (51/351/24194)	**فَلَمَّا صَلَّى صَلاَةَ** الْفَجْرِ
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	فَلَمَّا صَلَّى الْفَجْرَ
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	**فَكَمَنَ رَسُوْلُ اللهِ حَتَّى** خَرَجَ لِصَلاَةِ الْفَجْرِ
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**N'existe pas.**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)* *Sahîh Muslim (4/1667)* *Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)*	فَلَمَّا قَضَى **الْفَجْرَ أَقْبَلَ عَلَى النَّاسِ**
Musnad Ahmad (51/351/24194) *Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)*	سَلَّمَ **ثُمَّ قَامَ فِي النَّاسِ**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	فَلَمَّا قَضَى **صَلاَةُ الْفَجْرِ** قَامَ فَأَقْبَلَ عَلَيْهِمِ بِوَجْهِهِ
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	فَلَمَّا **أَصْبَحَ**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)* *Musnad Ahmad (51/351/24194)* *Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)*	فَتَشَهَّدَ ثُمَّ قَالَ أَمَّا بَعْدُ

Sahîh Muslim (4/1667) *Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)*	ثُمَّ تَشَهَّدَ فَقَالَ أَمَّا بَعْدُ
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	فَتَشَهَّدَ **فَحَمِدَ اللهَ وَأَثْنَى عَلَيْهِ ثُمَّ قَالَ** أَمَّا بَعْدُ
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**N'existe pas.**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)*	فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ **مَكَانُكُمْ**
Sahîh Muslim (4/1667) *Musnad Ahmad (51/351/24194)* *Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)* *Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)*	فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ شَأْنُكُمُ **اللَّيْلَةَ**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ شَأْنُكُمْ
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**قَالَ : قَدْ رَأَيْتُ الَّذِيْ قَدْ صَنَعْتُمْ البَارِحَةَ**

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46) *Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)* *Musnad Ahmad (51/351/24194)*	لَكِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ فَتَعْجِزُوا عَنْهَا
Sahîh Muslim (4/1667) *Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)* *Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)*	وَلَكِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ **صَلاَةُ اللَّيْلِ** فَتَعْجِزُوا **عَنْهَا**
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	وَلَكِنِّيْ خَشَيْتُ أَنْ **يُفْرَضَ** عَلَيْكُمِ فَتَعْجَزُوْا **عَنْهُ**
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	**فَلَمْ يَمْنَعْنِيْ أَنْ أَخْرُجَ إِلَيْكُمْ إِلاَّ أَنِّيْ** خَشَيْتُ أَنْ يُفْرَضَ عَلَيْكُمْ

Sahîh al-Bukhârî (2/13/46)	**N'existe pas.**
Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)	فَتُوُفِّيَ رَسُولُ اللَّهِ وَالأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ

Sahîh Muslim (4/1667)	**N'existe pas.**
Musnad Ahmad (51/351/24194)	**N'existe pas.**
Muswannaf 'Abdur Razzâq (4/265/7747)	**N'existe pas.**
Sahîh Ibn Hibbân (11/68/2595)	**N'existe pas.**
Sahîh Ibn Khuzaimah (4/299/1065)	**N'existe pas.**
Sunan an-Naçâî (6/72/1568)	وَذَلِكَ فِيْ رَمَضَانَ

Après avoir vu les différentes versions des *hadîths* de *'Aïchah*, vous êtes maintenant au courant des faits. C'est à vous de voir ce qu'il faut faire avec ces *hadîths*.

Puis vous mentionnez [1] un autre *hadîth* de celle-ci que je traiterai dans le chapitre 5, la congrégation.

Après avoir cité tous ces deux *hadîths*, on doit faire les remarques suivantes :

1. Le premier *hadîth* fait mention que le messager d'Allâh priait dans la mosquée. Par contre, le deuxième *hadîth* (que je citerai plus loin), le messager d'Allâh priait dans sa chambre. Je vous ai déjà donné les différentes versions du premier *hadîth*. Je vous donnerai les versions pour le deuxième *hadîth*.
2. Le premier *hadîth* fait mention que cela eu lieu dans trois nuits. Par contre le deuxième *hadîth* mentionne deux ou trois nuits.
3. Nous notons que les *hadîths* mentionnent « **au milieu de la nuit** » et « **en pleine nuit** », mais pourtant les trois sectes avancent ce *hadîth* et dit que l'heure de la « *tarâwîh* » vient juste après la prière du soir (*ichâ*) ! Comprenez-vous ce fait ?

Ensuite vous mentionnez le *hadîth* d'*Abû Dharr* que j'ai déjà cité avec toutes les versions possibles. Si vous êtes prêt à les accepter tous, tant mieux.

Puis vous dîtes :

> ***Eski nous capave dire ki, tous ça bann Hadeeth-là pé faire référence à même nuit ? Mo laisse chaque frère et sœur tire so propre conclusion.*** [2]

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », pages 15.
2. Ibid., page 16.

Traduction :

> **Pouvons-nous dire que tous ces *hadîths* fait allusion à la même nuit ? Je laisse chaque frère et chaque sœur tirer sa propre conclusion.**

Quelle conclusion, d'après vous, ces gens-là doivent tirer ?

4.2 Le salafî

Le *salafî* mentionne un chapitre intitulé :

ZEFFORT DU PROPHÈTE

Traduction :

LES EFFORTS DU PROPHETE

Puis il dit :

> ***Nous trouve l'importance de Qiyaam-u-Ramadwaan quand nous trouve zeffort qui le prophète ti pe faire pour faire sa Swalaat, surtout pendant les dix dernier nuits.*** [1]

Traduction :

> **Nous voyons l'importance du *qiyâmu ramadwân* quand nous considérons l'effort du prophète pour prier, surtout pendant les dix dernières nuits.**

Ensuite il cita le *hadîth* rapporté par '*Aïchah* :

كَانَ **رَسُولُ اللَّهِ** صلى الله عليه وسلم إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ أَحْيَا **اللَّيْلَ** وَأَيْقَظَ أَهْلَهُ **وَجَدَّ** وَشَدَّ الْمِئْزَرَ .

> ***Quand les dix derniers jours ti pe rentré, le prophète ti pe passe la nuit (dans Ibaadat), li ti pe leve so famille, li ti pe faire zeffort et li ti pe serre so Izaar.*** [2]
>
> ***(Muslim 2008)***

Traduction :

> **Quand les dix derniers jours** (ou nuits) **arrivèrent, le prophète passait la nuit, réveillait sa famille, s'appliquait et serrait son *izâr* (pantalon).** [3]

1. Voir « Taraawiih », page 10.
2. Ibid.
3. Voir sahîh Muslim : 6/2643.

Voici un autre *hadîth* un peu différent, avec une autre classification des mots :

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ النَّبِيُّ إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ شَدَّ مِئْزَرَهُ، وَأَحْيَا لَيْلَهُ، وَأَيْقَظَ أَهْلَهُ.

'*Aïchah* a dit : Quand venaient les dix derniers (jours ou nuits), le prophète serrait son *izâr* (pantalon), passait la nuit et réveillait sa famille. [1]

Voici d'autres *hadîths* :

عَنْ عَائِشَةَ أَنَّ النَّبِيَّ كَانَ إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ أَحْيَا اللَّيْلَ وَشَدَّ الْمِئْزَرَ وَأَيْقَظَ أَهْلَهُ .

'*Aïchah* a dit : En vérité, quand les dix derniers jours (nuits) arrivèrent, le prophète passait la nuit, serrait son *izâr* (pantalon), et réveillait sa famille. [2]

عَنْ عَائِشَةَ تَذْكُرُ عَنْ النَّبِيِّ كَانَ إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ أَحْيَا اللَّيْلَ وَأَيْقَظَ أَهْلَهُ وَشَدَّ الْمِئْزَرَ.

'*Aïchah* a dit, mentionnant le prophète (et dit) que quand les derniers jours (nuits) arrivèrent, il passait la nuit, réveillait sa famille et serrait son *izâr* (pantalon). [3]

عَنْ عَائِشَةَ زَوْجِ النَّبِيِّ قَالَتْ كَانَ رَسُوْلُ اللهِ إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ الأَوَاخِرِ مِنْ رَمَضَانَ أَيْقَظَ أَهْلَهُ وَأَحْيَا لَيْلَهُ وَشَدَّ الْمِئْزَرَ.

'*Aïchah*, épouse du prophète, a dit : Quand arrivèrent les dix derniers jours (nuits) du ramadwân, il réveillait sa famille, passait la nuit et serrait son *izâr* (pantalon). [4]

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُوْلُ اللهِ إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ الأَوَاخِرِ مِنْ رَمَضَانَ أَيْقَظَ أَهْلَهُ وَشَدَّ الْمِئْزَرَ وَأَحْيَا اللَّيْلَ.

'*Aïchah* a dit : Quand les dix derniers jours (nuits) arrivèrent, le messager d'**Allâh** réveillait sa famille, serrait son *izâr* (pantalon) et passait la nuit. [5]

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/32/241.
2. Voir sunan Abû Dâwûd : 6/1371, authentifié par al-Albânî.
3. Voir musnad Ahmad : 49/157/23001.
4. Voir mustakhraj Abû 'Awânah : 6/358/2455.
5. Voir sahîh Ibn Hibbân : 14/373/3505.

Voyons les différences entre ces *hadîths* :

Sahîh Muslim (6/2643)	كَانَ **رَسُولُ اللَّهِ** إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ
Sahîh al-Bukhârî (3/32/241) (changement des mots)	**كَانَ النَّبِيُّ** إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ
Sunan Abû Dâwûd (6/1371) (changement des mots)	**أَنَّ** النَّبِيَّ **كَانَ** إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ
Musnad Ahmad (49/157/23001) (mots additionnels)	**تَذْكُرُ** عَنْ النَّبِيِّ
Mustakhraj Abû 'Awânah (6/358/2455) (mots additionnels)	**زَوْجِ النَّبِيِّ** قَالَتْ كَانَ رَسُوْلُ اللهِ إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ **الأَوَاخِرِ مِنْ رَمَضَانَ**
Sahîh Ibn Hibbân (14/373/3505) (changement des mots)	كَانَ رَسُوْلُ اللهِ إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ **الأَوَاخِرِ مِنْ رَمَضَانَ**

Sahîh Muslim (6/2643)	إِذَا دَخَلَ الْعَشْرُ أَحْيَا **اللَّيْلَ** وَأَيْقَظَ أَهْلَهُ **وَجَدَّ** وَشَدَّ الْمِئْزَرَ
Sahîh al-Bukhârî (3/32/241) (déplacement des mots)	شَدَّ **مِئْزَرَهُ**، وَأَحْيَا **لَيْلَهُ**، وَأَيْقَظَ أَهْلَهُ
Sunan Abû Dâwûd (6/1371) (déplacement des mots)	أَحْيَا اللَّيْلَ وَشَدَّ الْمِئْزَرَ وَأَيْقَظَ أَهْلَهُ
Musnad Ahmad (49/157/23001) (déplacement des mots)	أَحْيَا اللَّيْلَ وَأَيْقَظَ أَهْلَهُ وَشَدَّ الْمِئْزَرَ
Mustakhraj Abû 'Awânah (6/358/2455) (déplacement des mots)	أَيْقَظَ أَهْلَهُ وَأَحْيَا لَيْلَهُ وَشَدَّ الْمِئْزَرَ
Sahîh Ibn Hibbân (14/373/3505) (déplacement des mots)	أَيْقَظَ أَهْلَهُ وَشَدَّ الْمِئْزَرَ وَأَحْيَا اللَّيْلَ

A quelle heure le prophète priait-il les dix dernières nuits de *ramadwân* ? Etait-ce après la prière du soir (*ichâ*) ? Comprenez-vous ces faits ?

Si on vous pose la question suivante : Pourquoi le prophète aimait-il tant de passer les nuits, de réveiller sa famille et de serrait son *izâr* ? Vous avez sans doute la réponse :

عَنْ عَائِشَةَ **أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ ذَكَرَ أَنْ** يَعْتَكِفَ الْعَشْرَ الأَوَاخِرَ مِنْ رَمَضَانَ...

'*Aïchah* a dit : Le messager d'Allâh mentionna qu'il observera la retraite spirituelle pendant les dix derniers jours de *ramadwân*... [1]

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ النَّبِيُّ يَعْتَكِفُ **فِي** الْعَشْرِ الأَوَاخِرِ مِنْ رَمَضَانَ...

'*Aïchah* a dit : Le prophète faisait la retraite spirituelle dans les derniers jours de *ramadwân*... [2]

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ... وَكَانَ يَعْتَكِفُ كُلَّ عَامٍ عَشْرًا فَاعْتَكَفَ عِشْرِينَ فِي الْعَامِ الَّذِي قُبِضَ.

Abû Hurayrah a rapporté : ... et il faisait la retraite spirituelle chaque année pendant les dix derniers jours et l'année où il mourut, il la faisait pendant vingt jours. [3]

عَنْ عَائِشَةَ زَوْجِ النَّبِيِّ أَنَّ النَّبِيَّ كَانَ يَعْتَكِفُ الْعَشْرَ الأَوَاخِرَ مِنْ رَمَضَانَ حَتَّى تَوَفَّاهُ اللَّهُ، ثُمَّ اعْتَكَفَ أَزْوَاجُهُ مِنْ بَعْدِهِ.

'*Aïchah*, épouse du prophète, a dit : Le prophète pratiquait la retraite spirituelle pendant les dix derniers jours de *ramadwân* jusqu'à ce qu'Allâh lui donna la mort. Ses épouses firent la retraite après lui. [4]

Comprenez-vous pourquoi il priait pendant les dix dernières nuits de *ramadwân* ?

Maintenant nous savons que, dans le chapitre précédent, le prophète ne priait pas la 29e nuit car le narrateur a dit, après la 27e nuit :

ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا بَقِيَّةَ الشَّهْرِ

Puis, il ne nous dirigea dans aucune prière pour le reste du mois. [5]

Mais pourquoi vous, vous le faites ? Pourquoi faites-vous la retraite spirituelle les 28e et 29e nuits ? Le *bareylwî* a-t-il raison quand il dit que la nuit du *qadr* se situe exactement dans la 27e nuit chaque année ? Savez-vous que rien n'a été rapporté sur la nuit du *qadr* la 29e nuit ? Pourquoi ?

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/33/261, en partie.
2. Ibid., 3/33/249, en partie.
3. Ibid., 6/61/520.
4. Ibid., 3/33/243.
5. Voir sunan Ibn Mâjah : 2/353/1327.

Voyons les différences qui existent dans les *hadîths* :

Sahîh al-Bukhârî : 3/33/261, en partie	**أَنَّ رَسُولَ اللهِ ذَكَرَ**
Sahîh al-Bukhârî : 3/33/249, en partie	قَالَتْ **كَانَ النَّبِيُّ**
Sahîh al-Bukhârî : 3/33/243	زَوْجِ النَّبِيِّ **أَنَّ** النَّبِيَّ **كَانَ**

Sahîh al-Bukhârî : 3/33/261, en partie *Sahîh al-Bukhârî : 3/33/243*	**أَنْ يَعْتَكِفَ** الْعَشْرَ الأَوَاخِرَ مِنْ رَمَضَانَ
Sahîh al-Bukhârî : 3/33/249, en partie	**يَعْتَكِفُ فِي** الْعَشْرِ الأَوَاخِرِ مِنْ رَمَضَانَ

Sahîh al-Bukhârî : 3/33/261, en partie	**N'existe pas**
Sahîh al-Bukhârî : 3/33/249, en partie	**N'existe pas**
Sahîh al-Bukhârî : 3/33/243	حَتَّى تَوَفَّاهُ اللَّهُ، ثُمَّ اعْتَكَفَ أَزْوَاجُهُ مِنْ بَعْدِهِ

Pouvez-vous nous expliquer ces différences ?

De ce que j'ai mentionné comme *hadîths* sur ce que vous appelez « mérite ou valeur » de la « *tarâwîh* » ou le *qiyâmu ramadwân*, nous vous posons les questions suivantes :

1. Si le prophète passait les nuits, réveillait sa famille et serrait son *izâr* (pantalon), cela veut-il dire qu'il les faisait avec les gens, dans ce que vous appelez la « *tarâwîh* » ?
2. Où le prophète faisait-il ces choses-là ? Etait-ce dans sa maison ou dans sa chambre ou dans la mosquée ?
3. Quelle famille réveillait-il pour cela ? Est-ce que *'Aïchah* seule représentait sa famille ? Est-ce que pendant le *ramadwân*, il passait toutes les nuits chez *'Aïchah* seulement ?
4. Dans les *hadîths* que je vous ai déjà cités, nous avons vu qu'il levait sa famille, ses femmes, ses filles et les gens. S'il était en retraite spirituelle, quand allait-il réveiller ses femmes, ses filles, sa famille et les gens ?

Je prie les lecteurs de m'excuser pour avoir mentionné ces *hadîths* qui ont trait à la retraite spirituelle (*i'tikâf*). J'ai du le faire en raison de ses liaisons avec le sujet en question, c'est-à-dire le mérite de ce qu'il appelle la « *tarâwîh* ».

Chapitre 5
La congrégation

Les chefs des trois sectes, à savoir le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî*, sont tous d'accords qu'on doit faire ce qu'ils appellent la « *tarâwîh* » ou la prière de la « *tarâwîh* » en congrégation (*jamâ'ah*). Nous savons tous qu'ils sont en désaccord sur beaucoup d'aspects de l'islâm, mais sur le sujet de la congrégation, ils sont tous du même avis.

D'abord, voyons ce que dit le *déobandî* :

5.1 Le déobandî

Dans son chef-d'œuvre, le *déobandî* mentionna le *hadîth* suivant :

فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ مَكَانُكُمْ لَكِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ فَتَعْجِزُوا عَنْهَا.

> ***Je n'ignorais pas que vous fûssiez ici. J'ai craint que cette prière (salaat) en commun devenant obligatoire pour vous, vous ne puissiez pas la faire.*** [1]

Voici ma traduction personnelle :

> **Ce que vous faisiez à votre place ne m'était pas caché. Mais je craignais qu'elle vous soit enjointe et vous serez incapables de la faire.**

Muhammad Muhsin Khan, dans la traduction de ce *hadîth*, écrit *tahajjud* entre parenthèses :

> ***Verily your presence (in the mosque at night) was not hidden from me, but I was afraid that this prayer (prayer of tahajjud) might be made compulsory and you might not be able to carry it out !***

Pour une fois, *Muhammad Muhsin Khan* a traduit la prière par le *tahajjud* tandis qu'auparavant il l'avait traduit par « *tarâwîh* » ! Mais le *déobandî* prétend que c'est la « *tarâwîh* » !

Il dit encore :

> ***Your presence was not hidden from me but I was afraid lest the night prayer (qiyam) should be enjoined on you …***

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 31.

Cette fois c'est le mot *qiyâm* qu'il utilise. Et encore, il utilise le mot *my observing prayer continuously* :

> ***Your affair was not hidden from me in the night, but I was afraid that (my observing prayer continuously) might make the night prayer obligatory for you and you might be unable to perform it.***

C'est vraiment étonnant qu'il n'utilise pas le mot « *tarâwîh* » ici, malgré qu'il le fit dans d'autres *hadîths* et malgré que le terme *ramadwân* est mentionné au commencement. [1]

Dans le chapitre précédent, j'ai mentionné les *hadîths* d'*Abû Dharr* et j'ai démontré combien de différentes versions existent. Je ferai de même avec ces *hadîths* rapportés par '*Aïchah* :

فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ مَكَانُكُمْ وَلَكِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْتَرَضَ عَلَيْكُمْ فَتَعْجِزُوا عَنْهَا فَتُوُفِّيَ رَسُولُ اللهِ وَالأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ.

Ce que vous faisiez à votre place ne m'était pas caché. Mais je craignais qu'elle vous soit enjointe et vous serez incapables de la faire. Le prophète mourut et la situation resta la même. [2]

قَدْ رَأَيْتُ الَّذِي صَنَعْتُمْ فَلَمْ يَمْنَعْنِي مِنَ الْخُرُوجِ إِلَيْكُمْ إِلاَّ أَنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ.

J'ai vu ce que vous faisiez et rien ne m'a empêché de sortir vers vous sauf que je craignais qu'elle (la prière) soit prescrite pour vous. [3]

قَدْ رَأَيْتُ الَّذِي صَنَعْتُمْ وَلَمْ يَمْنَعْنِي مِنَ الْخُرُوجِ إِلَيْكُمْ إِلاَّ أَنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ .

J'ai vu ce que vous faisiez et rien ne m'a empêché de sortir vers vous sauf que je craignais qu'elle (la prière) soit prescrite pour vous. [4]

فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ شَأْنُكُمُ اللَّيْلَةَ وَلَكِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ صَلاَةُ اللَّيْلِ فَتَعْجِزُوا عَنْهَا

Votre affaire cette nuit ne m'était pas cachée, mais je craignais que la prière nocturne vous soit prescrite et vous n'en serez pas capables. [5]

1. Voir le chapitre 1, à la page 37.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/32/229, rapporté par 'Aïchah.
3. Voir sahîh Muslim : 4/1666, rapporté par 'Aïchah.
4. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/21/229, rapporté par 'Aïchah.
5. Voir sahîh Muslim : 4/1667, rapporté par 'Aïchah.

أَمَا اَنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ أَمْرُهُمْ وَلَكِنِّيْ خَشَيْتَ اَنْ تَكْتُبَ عَلَيْهِمْ.

Certes, leur affaire ne m'était pas cachée, mais je craignais qu'elle soit prescrite pour vous. [1]

فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ مَكَانَكُمْ وَلَكِنِّي خَشَيْتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ فَتَقْعُدُوْا عَنْهَا.

Votre situation ne m'était pas cachée, mais je craignais qu'elle vous soit prescrite et vous l'abandonnerez. [2]

S'il fallait mentionner toutes ces narrations, le livre deviendra trop volumineux. Je me suis donc contenté avec ces quelques unes. Maintenant, voyons les différences dans les *hadîths* rapporté toujours par '*Aïchah* :

Sahîh al-Bukhârî (3/32/229) *Sahîh Ibn Hibbân (1/353/141)*	فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ مَكَانُكُمْ وَلَكِنِّي
Sahîh Muslim (2/21/2290, (4/1666)	**قَدْ رَأَيْتُ الَّذِي صَنَعْتُمْ** فَلَمْ يَمْنَعْنِي **مِنَ الْخُرُوجِ إِلَيْكُمْ** إِلاَّ أَنِّي
Sahîh Muslim (4/1667)	فَإِنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ **شَأْنُكُمُ اللَّيْلَةَ** وَلَكِنِّي
Musnad Ahmad (6/232/25996)	**أَمَا** اَنَّهُ لَمْ يَخْفَ عَلَيَّ **أَمْرُهُمْ** وَلَكِنِّيْ

Sahîh al-Bukhârî (3/32/229)	خَشِيتُ أَنْ **تُفْتَرَضَ** عَلَيْكُمْ
Sahîh Muslim (2/21/229), (4/1666)	خَشِيتُ أَنْ **تُفْرَضَ** عَلَيْكُمْ
Sahîh Muslim (4/1667)	خَشِيتُ أَنْ تُفْرَضَ عَلَيْكُمْ **صَلاَةُ اللَّيْلِ فَتَعْجِزُوا عَنْهَا**
Musnad Ahmad (6/232/25996)	خَشَيْتَ اَنْ **تَكْتُبَ عَلَيْهِمْ**
Sahîh Ibn Hibbân (1/353/141)	خشيت أن تفرض عليكم **فتقعدوا عنها**

Vous savez maintenant comment '*Aïchah* a rapporté ces différentes paroles du prophète. Dans le *sahîh Muslim (4/1667)*, mentionné précédemment, elle dit que le prophète fit référence à la prière de nuit (c'est-à-dire le *qiyâmu ramadwân*). Le *bareylwî* a-t-il raison quand il dit que le *qiyâm-ul-layl* et ce qu'il appelle la « *tarâwîh* », sont deux prières différentes ?

1. Voir musnad Ahmad : 6/232/25996, rapporté par 'Aïchah.
2. Voir sahîh Ibn Hibbân : 1/353/141, rapporté par 'Aïchah.

Auparavant, dans son livret, le *déobandî* dit :

> ***Le Prophète (paix sur lui) n'a pas accompli la salaat de taraaweeh régulièrement en congrégation (avec jama'at). Il ne l'a fait que trois fois – la 23ème jusqu'à un tiers de la nuit, la 25ème jusqu'à la moitié de la nuit et la 27ème nuit jusqu'à l'heure du sehri (Tirmizi, Nasai, Abu Dawood).*** [1]

Remarquez bien que l'auteur dit qu'il n'a pas accompli ce qu'il appelle la « *tarâwîh* » régulièrement. Je reviendrai en détails dans les lignes suivantes.

Sous le chapitre ***la salaat de taraaweeh en congrégation***, il dit :

> ***Puisque le Prophète (paix soit sur lui) a accompli, à trois reprises, la salaat de taraaweeh en congrégation, les savants sont unanimes à dire qu'il est sunnah de l'accomplir ainsi (c.à.d avec jama'at).*** [2]

Premièrement, le prophète n'a jamais accompli une prière connue comme la « *tarâwîh* ». C'est une grossièreté et un blasphème. Mentir au sujet/sur le prophète est un acte débile. Quand il dit que les savants sont unanimes à dire que c'est *sunnah* de l'accomplir ainsi, que voulait dire l'auteur par ***ainsi***. Il y a deux possibilités :

1. De l'accomplir durant **ces trois nuits** est *sunnah*, ce qui est plus probable d'après les textes de sa déclaration ?
2. De l'accomplir régulièrement, **toutes les nuits**, est *sunnah* (ce qui est complètement faux) ?

Il cita comme preuve :

> عَنِ ابْنِ الْهَادِ أَنَّ ثَعْلَبَةَ بْنَ أَبِي مَالِكٍ الْقُرَظِيَّ حَدَّثَهُ قَالَ : خَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ ذَاتَ لَيْلَةٍ فِي رَمَضَانَ ، فَرَأَى نَاسًا فِي نَاحِيَةِ الْمَسْجِدِ يُصَلُّونَ فَقَالَ : مَا يَصْنَعُ هَؤُلاَءِ؟. قَالَ قَائِلٌ : يَا رَسولَ اللَّهِ هَؤُلاَءِ نَاسٌ لَيْسَ مَعَهمْ قرْآنٌ ، وَأُبَيُّ بْنُ كَعْبٍ يَقْرَأُ وَهمْ مَعَهُ يصَلُّونَ بِصَلاَتِهِ. قَالَ : قَدْ أَحْسَنُوا ، أَوْ قَدْ أَصَابُوا. وَلَمْ يَكْرَهْ ذَلِكَ لَهُمْ.

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 31.
2. Ibid., page 37.

> ***Hazrat Tha'laba Ibn Malik Al Qurazi dit : Une nuit, pendant le Ramadhan, le Messager d'Allâh (paix soit sur lui) sortit et vit un groupe de fidèles accomplir la salaat. Il leur demanda ce qu'ils faisaient. Quelqu'un répondit : « O Messager d'Allâh (paix soit sur lui) ce sont les gens qui ne connaissant pas le Qur'aan ; alors Ubay ibn Ka'b (RA) est en train de réciter (le Qur'aan) et ils sont en train de le suivre dans la salaat. Il (paix soit sur lui) leur dit qu'ils ont bien fait et ont bien pensé ». (Baihaqee).*** [1]

Ma version :

> **_Ibn Hâd_ a rapporté que _Tha'labah ibn Abû Mâlik al-Qurâthi_ lui a rapporté : Une nuit du _ramadwân_, le messager d'Allâh sortit et il vit des gens à côté de la mosquée en train de prier. Il dit : Que font ceux-là ? Quelqu'un répondit : Ô messager d'Allâh ! Ce sont des gens qui ne savent pas le Qur'ân et _Ubayy ibn Ka'b_ récite pour eux et ils le suivent dans la prière. Il dit : Ils ont bien fait ou ils ont vu juste.**

Des 159 livres de *hadîths* que j'ai consulter, *al-Baihaqî* est le seul à avoir mentionné ce récit de *Tha'labah ibn Abû Mâlik*. Il l'a fait dans *as-sunan al-kubrâ* et dans *ma'rifat-us-sunnan*. [2]

De ce *hadîth*, il y a les points suivants à noter :

1. **Une nuit** – mais quelle nuit ? Rien n'a été mentionné. Dans un autre *hadîth*, il dit toutes les nuits de *ramadwân*.
2. **Le messager d'Allâh sortit et vit** : Cela signifie que le prophète n'était pas parmi eux, ne dirigeait pas la prière tout en sachant qu'ils étaient là. Mais le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî* disent qu'il a dirigé les gens dans la prière nocturne qu'ils appellent la « *tarâwîh* ».
3. Est-ce que les gens faisaient la prière sans le prophète - qui était *imâm* et chef d'état à cette époque-là - soit présent ?

1. Voir as-sunan al-kubrâ d'al-Baihaqî : 2/495/4794. Al-Baihaqî est le seul compilateur de hadîth à l'avoir rapporté.
2. Voir ma'rifat-us-sunan wal âthâr : 4/39/1442.

4. **Ce sont des gens qui ne savent pas le Qur'ân** : mais le prophète était parmi eux, il était celui qui recevait de la révélation, en sommes il savait tout du Qur'ân. Pourquoi donc les gens avaient recours à *Ubayy* pour réciter le Qur'ân pour eux et les diriger dans la prière ? Pourquoi ne demandaient-ils pas au prophète de le faire ?

Quand nous analysons ce *hadîth*, nous voyons qu'il ressemble au *hadîth* où *'Umar ibn al-Khattâb* ordonna à *Ubayy* de diriger les gens dans la prière :

Hadîth 1 – le prophète	***Hadîth 2 – 'Umar ibn al-Khattâb***
Une nuit du *ramadwân*, le messager d'Allâh sortit et il vit des gens à côté de la mosquée en train de prier.	**Une nuit de *ramadwân* je suis sorti en compagnie de *'Umar ibn al-Khattâb* pour nous rendre à la mosquée. On y trouva des groupes de gens. Quelques-uns priait seuls et quelques-uns priaient derrière une personne.**
Et *Ubayy ibn Ka'b* récite pour eux et il le suivent dans la prière	**Puis il prit la ferme décision et les rassembla derrière *Ubayy ibn Ka'b*.**
Ils ont bien fait ou ils ont vu juste.	**Quelle excellente innovation !** [1]

Les gens étaient-ils à côté de la mosquée mais pas à l'intérieur ? Priaient-ils en dehors de la mosquée ? Comprenez-vous quelque chose de ces deux *hadîths* ?

Le *déobandî* a cité le *hadîth* de *'Aïchah* mentionné précédemment, pour soutenir la congrégation. Puis il dit :

Le prophète (paix soit sur lui) a aussi dit :

فَصَلُّوا أَيُّهَا النَّاسُ فِي بُيُوتِكُمْ

Allez donc, ô les gens, accomplir la salaat chez vous.

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.

Voici le texte intégral du *hadîth* :

عَنْ زَيْدِ بْنِ ثَابِتٍ، أَنَّ النَّبِيَّ اتَّخَذَ حُجْرَةً فِي الْمَسْجِدِ مِنْ حَصِيرٍ، فَصَلَّى رَسُولُ اللَّهِ فِيهَا لَيَالِيَ، حَتَّى اجْتَمَعَ إِلَيْهِ نَاسٌ، ثُمَّ فَقَدُوا صَوْتَهُ لَيْلَةً فَظَنُّوا أَنَّهُ قَدْ نَامَ، فَجَعَلَ بَعْضُهُمْ يَتَنَحْنَحُ لِيَخْرُجَ إِلَيْهِمْ فَقَالَ مَا زَالَ بِكُمُ الَّذِي رَأَيْتُ مِنْ صَنِيعِكُمْ، حَتَّى خَشِيتُ أَنْ يُكْتَبَ عَلَيْكُمْ، وَلَوْ كُتِبَ عَلَيْكُمْ مَا قُمْتُمْ بِهِ **فَصَلُّوا أَيُّهَا النَّاسُ فِي بُيُوتِكُمْ**، فَإِنَّ أَفْضَلَ صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ، إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ.

Zayd ibn Thâbit a dit : Le prophète mit une borne faite de nattes dans la mosquée et le messager d'Allâh priait quelques nuits de sorte que les gens se rassemblèrent eux aussi pour suivre sa prière. Puis, une nuit, ils perdirent sa voix et ils pensèrent qu'il s'était endormi. Certains d'entre eux se raclèrent la gorge pour qu'il sorte vers eux. Puis il dit : **Vous continuez à faire ce que vous faites, mais je craignais que (cette prière) vous soit enjointe. Si elle vous est enjointe, pour ne pourrez le faire. Donc, priez chez vous, ô les gens, car la meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez lui sauf la prière prescrite.** [1]

De ce *hadîth*, nous notons :

1. Le prophète mit une borne de nattes dans la mosquée où il priait la nuit.
2. Le nombre de nuits qu'il priait n'est pas mentionné.
3. Les gens se rassemblèrent derrière lui, tandis qu'il ne leur demanda pas de le faire.
4. Le nombre de *raka'ât* accomplie n'est pas mentionné.
5. Il leur dit que si cette prière leur soit enjointe, ils ne pourront pas le faire.
6. Quand le prophète dit qu'ils ne pourront pas le faire, aujourd'hui les savants peuvent-ils dire qu'ils peuvent le faire ou que les gens peuvent le faire ? Laquelle des deux paroles doit-on considérée ? Le prophète ou les savants ?
7. Quand il dit que la meilleure prière est celle accomplie chez soi, dans sa maison, y a-t-il quelqu'un – les savants par exemple – qui puisse dire que la **congrégation est meilleure** qu'individuellement ? C'est ce qu'a dit le *salafî* :

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 9/92/393.

> ***Normalement faire Swalaat dans dernière partie la nuit c'est sa qui meilleur.*** [1]

Traduction :

> **Normalement, faire la prière dans la dernière partie de la nuit, c'est ça le meilleur.**

Puis il dit :

> ***Mais ene personne pe quitte Jamaat après Esha pour qui li faire so Swalaat individuellement dans dernière partie la nuit, li pas pe faire cequi meilleur.*** [2]

Traduction :

> **Mais si une personne quitte la congrégation pour faire la prière individuellement dans la dernière partie de la nuit, il ne fait pas ce qui est meilleur.**

Comprenez-vous cette contradiction ? Et puis vous avancez le *athar* de '*Umar* :

> ***Umar ti dire :***
>
> ***Swalaat qui banla pour dormi dans so l'heure, li meilleur qui cequi zotte pe faire astère la. Li fine faire reference a dernière partie la nuit, car bans dimounes ti pe deboute dans commencement la nuit (après Esha).*** [3]

Traduction :

> **La prière qu'il ne faisaient pas et ils dormaient à cette heure, est meilleure que ce qu'ils font maintenant. Il faisait référence à la dernière partie de la nuit, car les gens priaient au commencement (après la prière du soir (*ichâ*)).**

Si '*Umar* disait que « est meilleur », êtes-vous apte à dire que faire la prière juste après la prière du soir (*ichâ*) est meilleur ? La parole de '*Umar* ne ressemble-t-elle pas à la parole du prophète « **la meilleure prière…** » ?

1. Voir « Taraawiih », page 43.
2. Ibid.
3. Ibid.

Puis il mentionna la parole d'*Ibn Khuzaimah* :

قِيَامَ رَمَضَانَ فِيْ جَمَاعَةٍ أَفْضَلُ مِنْ صَلاَةِ الْمَرْءِ مُنْفَرِدًا فِيْ رَمَضَانَ ، وَإِنْ كَانَ الْمَأْمُوْمُوْنُ قُرَّاءً يَقْرَءُوْنَ الْقُرْآنَ.

Qiyaam-u-Ramadwaan en Jamaat li meilleur qui Swalaat d'ene personne individuellement dans ramadwaan, meme qui bans Ma'moun zotte bans Qaari qui (conne) lire Qur-aan. [1]

Traduction :

Le *qiyâmu ramadwân* en congrégation est meilleur que la prière d'une personne faite individuellement pendant le *ramadwân*, même si les gens qui suivent cette prière sont des *qârîs* qui savent lire le Qur'ân.

Cette parole d'*Ibn Khuzaimah* est vraiment drôle ! Après que le prophète ait dit que « **la meilleure prière est celle que l'on fait individuellement chez soi** », comment peut-il dire que c'est « meilleur » de la faire en congrégation ? La parole de qui doit-on considérée : le prophète ou *Ibn Khuzaimah* ? *Ibn Khuzaimah* est-il plus savant que le prophète ? En plus, il dit que même si les gens savaient lire le Qur'ân, ils doivent le faire en congrégation. Nous avons vu le *hadîth* qui dit :

عَنِ ابْنِ الْهَادِ أَنَّ ثَعْلَبَةَ بْنَ أَبِي مَالِكٍ الْقُرَظِيَّ حَدَّثَهُ قَالَ : خَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ ذَاتَ لَيْلَةٍ فِي رَمَضَانَ ، فَرَأَى نَاسًا فِي نَاحِيَةِ الْمَسْجِدِ يُصَلُّونَ فَقَالَ : مَا يَصْنَعُ هَؤُلاَءِ؟. قَالَ قَائِلٌ : يَا رَسولَ اللَّهِ هَؤُلاَءِ نَاسٌ لَيْسَ مَعَهمْ قرْآنٌ ، وَأُبَيُّ بْنُ كَعْبٍ يَقْرَأُ وَهمْ مَعَهُ يصَلُّونَ بِصَلاَتِهِ. قَالَ : قَدْ أَحْسَنُوا ، أَوْ قَدْ أَصَابُوا. وَلَمْ يَكْرَهْ ذَلِكَ لَهُمْ.

***Ibn Hâd* a rapporté que *Tha'labah ibn Abû Mâlik al-Qurâthi* lui a rapporté : Une nuit du *ramadwân*, le messager d'Allâh sortit et il vit des gens à côté de la mosquée en train de prier. Il dit : Que font ceux-là ? Quelqu'un répondit : Ô messager d'Allâh ! Ce sont des gens qui ne savent pas le Qur'ân et *Ubayy ibn Ka'b* récite pour eux et**

1. Voir « Taraawiih », page 44.

ils le suivent dans la prière. Il dit : Ils ont bien fait ou ils ont vu juste. [1]

Ici, il est question de ceux qui n'ont pas le Qur'ân avec eux et ils font la prière derrière leur *qârî, Ubay ibn Ka'b.* Mais *Ibn Khuzaimah,* lui, dit que même si les gens savent lire le Qur'ân, il doit faire la congrégation ! Quelle farce !

Et ensuite il cita la parole de *Uthaymîn* :

تُصَلَّى التَّراويح جماعة، فإنْ صلاَّها الإنسانُ منفرداً في بيته لم يدرك السُّنَّة.

Taraawiih li etre accomplit en Jamaat. Si ene personne faire li individuellement dans sa la caze, li pas fine atteindre la Sunnah. [2]

Traduction :

La *tarâwîh* doit être accomplie en congrégation. Si une personne la fait individuellement chez lui, il n'a pas atteint la *sunnah*.

Depuis quand *Uthaymîn* est-il plus savant que le prophète ? Premièrement, notons qu'il cite la « *tarâwîh* » et nous savons qu'elle n'existait pas à l'époque du prophète et des compagnons. Deuxièmement, le prophète a dit : « **Faites la prière chez vous… ».** Mais lui il dit : « il n'a pas atteint la *sunnah* » ! De quelle *sunnah* parle-t-il ? Ne sait-il pas que le prophète a fait une telle déclaration et qu'il ne dirigea pas les gens dans la prière jusqu'à la fin du mois ? Où a-t-il obtenu ce type d'information ?

Puis c'est au tour d'*al-Fawzân* de dire :

وَفِعْلُهَا جَمَاعَةً فِيْ الَمَسْجِدِ أَفْضَلُ

Faire li en Jamaat dans Masjid, sa li meilleur. [3]

Traduction :

Le faire en congrégation, c'est le meilleur. [4]

Mais bon sang ! *Al-Fawzân* ne savait-il pas que la meilleure prière est celle faite à la maison, chez soi ?

1. Voir as-sunan al-kubrâ d'al-Baihaqî : 2/495/4794. Al-Baihaqî est le seul compilateur de hadith à l'avoir rapporté.
2. Voir «Taraawiih », page 44.
3. Ibid.
4. Voir al-mulakhkhas al-fiqhî : 1/70.

Le *hadîth*	Ibn Khuzaimah, Uthaymîn et al-Fawzân
La meilleure prière est celle qu'on fait chez soi, sauf la prière prescrite.	Il est meilleur de faire la prière de la *tarâwîh* (qui n'existe pas) en congrégation.

Pourtant, *Uthaymîn* dit :

> على أنه ينبغي للإنسان أن **يصلي جميع النوافل** في البيت لقول النبي: أفضل صلاة المرء في بيته إلا المكتوبة. ولأن النبي **لا يصلي النوافل إلا في بيته** إلا ما تشرع له الجماعة أو ما يختص بالمسجد.

> Il convient à chaque homme de **faire toutes les prières volontaires** à la maison (chez soi) d'après la parole du prophète : **La meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez soi sauf si c'est une prière prescrite**. Cela parce **le prophète a fait les prières volontaires dans sa maison** sauf si celle-là requiert la congrégation ou est spécifiquement liée à la mosquée. [1]

Est-ce que *Uthaymîn* fait-il une différence entre les *nawâfil* et la *sunnah* ? Est-ce que ce qu'il appelle la « *tarâwîh* » est liée à la mosquée ?

Enfin, vous concluez et dites :

> ***Li meilleur qui nous faire li en Jamaat dans première partie la nuit qui nous faire li individuellement dans dernière partie la nuit.*** [2]

Traduction :

> **Il est meilleur qu'on la fasse en congrégation dans la première partie de la nuit au lieu de la faire individuellement dans la dernière partie.**

Nous remarquons que vous et vos savants, vous êtes plus fort que le prophète, n'est-ce pas ? Savez-vous qu'il y a un *hadîth* qui prouve qu'Allâh descend au premier ciel dans la dernière partie de la nuit :

1. Voir majmû'ul fâtâwâ ibn 'Uthaymîn : 14/203.
2. Voir «Taraawiih », page 45.

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ قَالَ يَنْزِلُ رَبُّنَا تَبَارَكَ وَتَعَالَى كُلَّ لَيْلَةٍ إِلَى السَّمَاءِ الدُّنْيَا حِينَ يَبْقَى ثُلُثُ اللَّيْلِ الآخِرُ فَيَقُولُ مَنْ يَدْعُونِي فَأَسْتَجِيبَ لَهُ وَمَنْ يَسْأَلُنِي فَأُعْطِيَهُ وَمَنْ يَسْتَغْفِرُنِي فَأَغْفِرَ لَهُ .

Abû Hurayrah a dit : Le messager d'Allâh a dit : **Notre Seigneur, le Béni et le Haut, descend chaque nuit au premier ciel, quand il reste un tiers de la nuit, et dit : Y a-t-il quelqu'un pour m'invoquer et je le exaucerai, y a-t-il quelqu'un pour me demander et je lui répondrai, y a-t-il quelqu'un qui me demande pardon et je le pardonnerai ?** [1]

Vous dites, et les savants aussi, que vous faites la prière dites la « *tarâwîh* » pendant la première heure, juste après la prière du soir (*ichâ*), et c'est la meilleure ! Mais que dites-vous de ce *hadîth* où Allâh descend au premier ciel pour poser ces questions quand il reste un tiers de la nuit ? Finalement, puisque vous dormez sur vos deux oreilles à cette heure, Allâh ne trouvera personne pour répondre à ses appels ? Que c'est drôle !

Je vous cite les autres *hadîths* qui sont plus au moins sur le même sujet et nous verrons que les versions se diffèrent :

عَنْ زَيْدِ بْنِ ثَابِتٍ، قَالَ احْتَجَرَ رَسُولُ اللَّهِ حُجَيْرَةً بِخَصَفَةٍ أَوْ حَصِيرٍ فَخَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي فِيهَا – قَالَ – فَتَتَبَّعَ إِلَيْهِ رِجَالٌ وَجَاءُوا يُصَلُّونَ بِصَلاَتِهِ – قَالَ – ثُمَّ جَاءُوا لَيْلَةً فَحَضَرُوا وَأَبْطَأَ رَسُولُ اللَّهِ عَنْهُمْ – قَالَ – فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ فَرَفَعُوا أَصْوَاتَهُمْ وَحَصَبُوا الْبَابَ فَخَرَجَ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ مُغْضَبًا فَقَالَ لَهُمْ رَسُولُ اللَّهِ مَا زَالَ بِكُمْ صَنِيعُكُمْ حَتَّى ظَنَنْتُ أَنَّهُ سَيُكْتَبُ عَلَيْكُمْ **فَعَلَيْكُمْ بِالصَّلاَةِ فِي بُيُوتِكُمْ** فَإِنَّ خَيْرَ صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ .

Zayd ibn Thâbit a dit : Le messager d'Allâh mit une borne de feuilles de dates ou de nattes et il sortit pour y prier. Le messager d'Allâh sortit et y fait la prière. Il dit : Des hommes le poursuivaient et ils vinrent pour suivre sa prière. Il dit : Une nuit, ils furent présents et le messager d'Allâh s'attarda. Il dit : Il ne sortit pas cette nuit et ils élevèrent la voix et ils envoyèrent des graviers contre la porte. Le messager d'Allâh sortit, en colère, et le messager d'Allâh leur dit : **Vous avez continué à faire ce que vous avez fait, jusqu'à ce que je songeait qu'elle vous sera inscrite (faite obligatoire). Donc vous devez faire la prière chez vous car la meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez lui sauf la prière prescrite.** [2]

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/21/246.
2. Voir sahîh Muslim : 4/1708.

عَنْ زَيْدِ بْنِ ثَابِتٍ، أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ اتَّخَذَ حُجْرَةً . قَالَ حَسِبْتُ أَنَّهُ قَالَ . مِنْ حَصِيرٍ فِي رَمَضَانَ فَصَلَّى فِيهَا لَيَالِيَ، فَصَلَّى بِصَلاَتِهِ نَاسٌ مِنْ أَصْحَابِهِ، فَلَمَّا عَلِمَ بِهِمْ جَعَلَ يَقْعُدُ، فَخَرَجَ إِلَيْهِمْ فَقَالَ قَدْ عَرَفْتُ الَّذِي رَأَيْتُ مِنْ صَنِيعِكُمْ، **فَصَلُّوا أَيُّهَا النَّاسُ فِي بُيُوتِكُمْ**، فَإِنَّ أَفْضَلَ الصَّلاَةِ صَلاَةُ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلاَّ الْمَكْتُوبَةَ .

Zayd ibn Thâbit a dit : Le messager d'Allâh mit une borne. Il ajouta : Je pense qu'il a dit que la borne était faites de nattes et c'était dans le *ramadwân*. Des nuits, il y fit la prière. Des gens parmi ses compagnons le suivirent dans sa prière. Quand il sut leur présence, il resta assit. Puis il sortit vers eux et leur dit : **J'ai su ce que j'ai su de vos actes. Donc, vous devez faire la prière chez vous, ô les gens, car la meilleure prière est la prière faite à domicile sauf la prescrite.** [1]

عَنْ زَيْدِ بْنِ ثَابِتٍ، أَنَّهُ قَالَ احْتَجَرَ رَسُولُ اللَّهِ فِي الْمَسْجِدِ حُجْرَةً فَكَانَ رَسُولُ اللَّهِ يَخْرُجُ مِنَ اللَّيْلِ فَيُصَلِّي فِيهَا قَالَ فَصَلَّوْا مَعَهُ بِصَلاَتِهِ – يَعْنِي رِجَالاً – وَكَانُوا يَأْتُونَهُ كُلَّ لَيْلَةٍ حَتَّى إِذَا كَانَ لَيْلَةً مِنَ اللَّيَالِي لَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ فَتَنَحْنَحُوا وَرَفَعُوا أَصْوَاتَهُمْ وَحَصَبُوا بَابَهُ – قَالَ – فَخَرَجَ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ مُغْضَبًا فَقَالَ يَا أَيُّهَا النَّاسُ مَا زَالَ بِكُمْ صَنِيعُكُمْ حَتَّى ظَنَنْتُ أَنْ سَتُكْتَبَ عَلَيْكُمْ **فَعَلَيْكُمْ بِالصَّلاَةِ فِي بُيُوتِكُمْ** فَإِنَّ خَيْرَ صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ.

Zayd ibn Thâbit a dit : Le messager d'Allâh mit une borne dans la mosquée et le messager d'Allâh sortait la nuit pour prier. Il dit : Ils prièrent avec lui – c'est-à-dire les hommes – et ils venaient chaque nuit jusqu'à ce qu'une nuit le messager d'Allâh ne sortit pas. Ils se raclaient la gorge, ils élevaient la voix et frappaient la porte de graviers. Il dit : Le messager d'Allâh sortit vers eux, en colère, et dit : **Ô vous les gens ! Vous ne cesserez de faire ce que vous faites jusqu'à ce que je pense que (la prière) vous sera prescrite. Donc, vous devez faire la prière dans vos maisons car la meilleure la meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait à la maison sauf la prière obligatoire.** [2]

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 1/11/698.
2. Voir sunan Abû Dâwûd : 8/1442, et authentifié par al-Albânî.

Avant d'analyser ces trois *hadîths* pour voir comment *Zayd ibn Thâbit* a rapporté de différentes versions, notons les points suivants :

1. Le prophète avait mis une borne de feuilles de dates ou de nattes.
2. C'était dans le *ramadwân*.
3. Il mit une borne dans la mosquée sans mention de quoi elle était faite.
4. Les *hadîths* ne mentionnent pas de quelles nuits il s'agissait.
5. Les hommes le poursuivaient et vinrent faire la prière derrière lui.
6. Il n'était pas au courant de leur présence.
7. Il s'attarda et ne sortit point, ce qui veut dire qu'il savait.
8. Ils envoyèrent des graviers contre la porte. Quelle porte ? La porte de la mosquée ? Ce qui veut dire que le prophète priait à l'intérieure et les gens eux priaient à l'extérieure !
9. Il sortit (ce qui veut dire que la porte était fermée) en colère et les réprimanda pour leurs actes.
10. Il leurs dit : **Vous devez faire la prière chez vous, à domicile, dans votre maison.**
11. Est-ce que le *déobandî,* le *bareylwî* et le *salafî* pourront me dire comment ils classifient la déclaration du prophète ? Est-ce que c'est *sunnah* car c'est une parole du prophète ? Par là, je veux dire : **Donc vous devez faire la prière chez vous…** dans quelle catégorie est cette déclaration classifiée ?
12. Quand le prophète dit que : **La meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez lui…** comment classifiez-vous cette « **meilleure** » **?** Est-ce une *sunnah* ou non ? Si vous dites que ce n'est pas une *sunnah,* alors vous mentez. Si vous dites oui c'est une *sunnah,* alors laquelle choisirez-vous ? La *sunnah* qui dit … **la meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez lui…** ou la meilleure prière de la « *tarâwîh* » c'est celle qu'on fait en congrégation ?
13. Quelle considération devons-nous donner à sa déclaration « **la meilleure prière … celle qu'il fait chez lui…** » et la déclaration des savants « qu'il est meilleure de faire ce que vous appelez la « *tarâwîh*» en congrégation dans la mosquée » :

Le prophète	Les savants
La meilleure prière … est celle qu'il fait chez lui…	La meilleure prière est celle que l'individu fait en congrégation dans la mosquée…

14. Quelle « meilleure » doit-on considérée ? La meilleure du prophète ou la meilleure des savants ?

Le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî* acceptent tous cette diction :

وَالْقَوْلَ النَّبَوِيُّ مُقَدَّمٌ عَلَىَ فِعْلِهِ كَمَا هُوَ مَقَرَّرٌ فِيْ مَقَرَّهُ. قُلْتَ : هَذَا إِذَا كَانَ الْقَوْلِ دَالاً صَرَاحَةً عَلَىَ خِلاَفِ الْفِعْلِ.

La <u>parole prophétique à priorité sur son acte</u> comme c'est établi. Je dis : Ceci survient quand la parole prouve qu'elle est clairement en contradiction avec l'acte. [1]

Dans le cas précis, sa parole c'est « … **la meilleure prière … c'est celle qu'il fait chez lui…** » et son acte, c'est – si ce que vous prétendez est exact – c'est de faire ce que vous appelez « *tarâwîh* » en congrégation. A vous de choisir entre sa parole et son acte.

Maintenant nous allons analyser les *hadîths* de *Zayd ibn Thâbit* :

Sahîh Muslim	احْتَجَرَ رَسُولُ اللَّهِ حُجَيْرَةً بِخَصَفَةٍ أَوْ حَصِيرٍ
Sahîh al-Bukhârî	اتَّخَذَ حُجْرَةً . قَالَ حَسِبْتُ أَنَّهُ قَالَ . مِنْ حَصِيرٍ فِي رَمَضَانَ
Sunan Abû Dâwûd	أَنَّهُ قَالَ احْتَجَرَ رَسُولُ اللَّهِ فِي الْمَسْجِدِ حُجْرَةً

Sahîh Muslim	فَخَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي فِيهَا
Sahîh al-Bukhârî	فَصَلَّى فِيهَا لَيَالِيَ
Sunan Abû Dâwûd	فَكَانَ رَسُولُ اللَّهِ يَخْرُجُ مِنَ اللَّيْلِ فَيُصَلِّي فِيهَا

1. Voir mishkât-ul-masâbîh ma'a charh mir'âtu mafâtîh : 3/385.

Sahîh Muslim	– قَالَ – فَتَتَبَّعَ إِلَيْهِ رِجَالٌ وَجَاءُوا يُصَلُّونَ بِصَلاَتِهِ
Sahîh al-Bukhârî	فَصَلَّى بِصَلاَتِهِ نَاسٌ مِنْ أَصْحَابِهِ
Sunan Abû Dâwûd	قَالَ فَصَلَّوْا مَعَهُ بِصَلاَتِهِ – يَعْنِي رِجَالاً – وَكَانُوا يَأْتُونَهُ كُلَّ لَيْلَةٍ

Sahîh Muslim	– قَالَ – ثُمَّ جَاءُوا لَيْلَةً فَحَضَرُوا وَأَبْطَأَ رَسُولُ اللَّهِ عَنْهُمْ – قَالَ – فَلَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ
Sahîh al-Bukhârî	فَلَمَّا عَلِمَ بِهِمْ جَعَلَ يَقْعُدُ
Sunan Abû Dâwûd	إِذَا كَانَ لَيْلَةً مِنَ اللَّيَالِي لَمْ يَخْرُجْ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ

Sahîh Muslim	فَرَفَعُوا أَصْوَاتَهُمْ وَحَصَبُوا الْبَابَ
Sahîh al-Bukhârî	N'existe pas.
Sunan Abû Dâwûd	فَتَنَحْنَحُوا وَرَفَعُوا أَصْوَاتَهُمْ وَحَصَبُوا بَابَهُ

Sahîh Muslim	فَخَرَجَ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ مُغْضَبًا
Sahîh al-Bukhârî	فَخَرَجَ إِلَيْهِمْ
Sunan Abû Dâwûd	– قَالَ – فَخَرَجَ إِلَيْهِمْ رَسُولُ اللَّهِ مُغْضَبًا

Sahîh Muslim	فَقَالَ لَهُمْ رَسُولُ اللَّهِ مَا زَالَ بِكُمْ صَنِيعُكُمْ حَتَّى ظَنَنْتُ أَنَّهُ سَيُكْتَبُ عَلَيْكُمْ
Sahîh al-Bukhârî	فَقَالَ قَدْ عَرَفْتُ الَّذِي رَأَيْتُ مِنْ صَنِيعِكُمْ
Sunan Abû Dâwûd	يَا أَيُّهَا النَّاسُ مَا زَالَ بِكُمْ صَنِيعُكُمْ حَتَّى ظَنَنْتُ أَنْ سَتُكْتَبَ عَلَيْكُمْ

Sahîh Muslim *Sunan Abû Dâwûd*	**فَعَلَيْكُمْ بِالصَّلاَةِ فِي بُيُوتِكُمْ**
Sahîh al-Bukhârî	**فَصَلُّوا أَيُّهَا النَّاسُ فِي بُيُوتِكُمْ**

Sahîh Muslim *Sunan Abû Dâwûd*	فَإِنَّ خَيْرَ صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ
Sahîh al-Bukhârî	فَإِنَّ أَفْضَلَ الصَّلاَةِ صَلاَةُ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلاَّ الْمَكْتُوبَةَ

Qu'en dites-vous ?

Il y a tant de *hadîths* qui recommandent l'accomplissement des prières volontaires à la maison (chez soi) et je ne crois pas que le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî* les ignorent. Dans mon ouvrage « ***La taraweeh vue par le déobandi*** », j'avais fait ressortir que dans celui-ci, je mentionnerai tous les *hadîths* qui ont trait à ce sujet, mais je crains que le livre deviendra trop volumineux. C'est pourquoi je mentionnerai quelques-uns seulement, avec les différences dans les termes :

عَنِ ابْنِ عُمَرَ، عَنِ النَّبِيِّ قَالَ **صَلُّوا فِي بُيُوتِكُمْ** وَلاَ تَتَّخِذُوهَا قُبُورًا .

Ibn 'Umar a dit que le prophète a dit : **Faites la prière (les prières) dans vos maisons et ne les prenez pas pour des tombes.** [1]

Une autre version avec de différences dans les termes :

عَنِ ابْنِ عُمَرَ، عَنِ النَّبِيِّ قَالَ **اجْعَلُوا فِي بُيُوتِكُمْ مِنْ صَلاَتِكُمْ**، وَلاَ تَتَّخِذُوهَا قُبُورًا.

Ibn 'Umar a dit que le prophète a dit : **Faites vos prières dans vos maison et ne les prenez pas pour des tombes.** [2]

Hadîth de *Jâbir* :

عَنْ جَابِرٍ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ إِذَا قَضَى أَحَدُكُمُ الصَّلاَةَ فِي مَسْجِدِهِ **فَلْيَجْعَلْ لِبَيْتِهِ نَصِيبًا** مِنْ صَلاَتِهِ فَإِنَّ اللَّهَ جَاعِلٌ فِي بَيْتِهِ مِنْ صَلاَتِهِ خَيْرًا.

1. Voir sahîh Muslim : 4/1704.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 1/8/424.

Jâbir a dit : Le messager d'Allâh a dit : **Quand l'un de vous termine la prière dans la mosquée, qu'il garde une partie de sa prière pour être faite dans sa maison, car Allâh fera du bien de la prière qu'il fait dans sa maison.** [1]

عَنْ حَرَامِ بْنِ مُعَاوِيَةَ، عَنْ عَمِّهِ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ سَعْدٍ، قَالَ سَأَلْتُ رَسُولَ اللَّهِ أَيُّمَا أَفْضَلُ الصَّلاَةُ فِي بَيْتِي أَوِ الصَّلاَةُ فِي الْمَسْجِدِ قَالَ أَلاَ تَرَى إِلَى بَيْتِي مَا أَقْرَبَهُ مِنَ الْمَسْجِدِ **فَلأَنْ أُصَلِّيَ فِي بَيْتِي أَحَبُّ إِلَىَّ مِنْ أَنْ أُصَلِّيَ فِي الْمَسْجِدِ** إِلاَّ أَنْ تَكُونَ صَلاَةً مَكْتُوبَةً .

Harâm ibn Mu'âwiyah a rapporté de son oncle '*Abdullah ibn Sa'd* qui a dit : J'ai interrogé le messager d'Allâh : Quelle est la meilleure prière : celle faite chez moi ou celle faite dans la mosquée. Il dit : **Ne voyez-vous pas ma maison comme elle est près de la mosquée ? J'aime mieux faire la prière chez moi que de la faire dans la mosquée, à moins que ce soit une prière prescrite.** [2]

Faut-il ajouter d'autres *hadîths* qui prouvent que **la meilleure prière est celle faite chez vous sauf en cas de prière obligatoire ?** Si on vous demande : Dans quelle catégorie vous classifiez cette parole ? On peut trouver plusieurs réponses à cette question :

1. Aucune catégorie n'existe pour celle-là (c'est-à-dire ce n'est pas *sunnah*).
2. C'est une *sunnah* du prophète de faire la prière surérogatoire chez soi (et c'est ça l'unique vérité).
3. C'est une *sunnah* du prophète de faire ce que vous appelez la « *tarâwîh* » en congrégation (c'est un mensonge).
4. C'est une *sunnah mouakkadah* de faire la prière que vous appelez la *« tarâwîh »* en congrégation (c'est un mensonge).
5. C'est une *sunnah mouakkadah kifâyah* de faire la prière que vous appelez la «*tarâwîh* » en congrégation (c'est un mensonge).
6. C'est *mustahab* (recommandé) de faire la prière que vous appelez la « *tarâwîh* » en congrégation (c'est un mensonge).

1. Voir sahîh Muslim : 4/1705.
2. Voir sunan Ibn Mâjah : 5/1441, authentifié par Daar-us-Salaam.

Puis, le *déobandî* dit, pour terminer la section de son chef-d'œuvre :

> ***On voit ici que le Prophète (paix soit sur lui) avait cessé de pratiquer la salaat de taraweeh avec jama'at.*** [1]

Pouvez-vous me dire, monsieur le *déobandî*, comment comptez-vous cette pratique de « **avait cessé la pratique de la salaat de *tarâwîh* avec *jama'at*** » **?** Est-ce une *sunnah* ? Ou bien ce n'est rien ?

Puis vous dîtes :

> ***Cependant les sahabas (RA) continuaient à l'accomplir avec jama'at bien que le Prophète (paix soit sur lui) n'y participait pas.*** [2]

Je vous ai déjà dit que les gens ne pouvaient pas faire de la prière en l'absence du prophète, celui qui recevait de la révélation et qui était plus apte à la faire. Pouvez-vous confirmer que les gens agissaient de cette manière du vivant du prophète ? Ils faisaient la prière en son absence ?

5.2 Conclusions

1. Le *déobandî* reconnaît que les gens ne prièrent derrière le prophète que trois nuits. Cependant, il recommande aux gens de prier en congrégation toutes les nuits du *ramadwân*. Pourquoi ?
2. S'il accepte ce fait, comment compte-t-il « **accomplir la prière chez soi** » ? N'est-ce pas une *sunnah* ?
3. Comment pouvait-il dire que c'est une *sunnah mouakkadah* ?
4. Ne devrait-il pas considérer tous les récits sur ce qu'il appelle la *« tarâwîh »* ?
5. Pourquoi demande-t-il aux gens de prier, en congrégation, à la même heure, tout le long du mois, quand il a lui-même mentionné le *hadîth* de trois jours ? De quelle *sunnah* s'agit-il ?
6. La déclaration du prophète « **celui qui prie avec l'*imâm*** » ne fait-elle pas allusion à la prière de *'ichâ* et du *fajr* et non pas à ce que appelez « *tarâwîh* » ?

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 31.
2. Ibid., pages 31/32.

مَنْ صَلَّى الْعِشَاءَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا قَامَ نِصْفَ اللَّيْلِ وَمَنْ صَلَّى الصُّبْحَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا صَلَّى اللَّيْلَ كُلَّهُ .

Celui qui prie la prière du soir (*'icha*) en congrégation, c'est comme si il a prié la moitié de la nuit. Celui qui fait la prière de l'aube en congrégation, c'est comme si il a prié toute la nuit. [1]

مَنْ صَلَّى صَلَاةَ الْعِشَاءِ وَالصُّبْحِ فِي جَمَاعَةٍ فَهُوَ كَقِيَامِ لَيْلَةٍ

Celui qui fait la prière du soir et du matin en congrégation, c'est comme si il a prié toute la nuit. [2]

Mais vous avez cité la déclaration du prophète :

إِنَّهُ مَنْ قَامَ مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ

En vérité, celui qui prie avec l'*imâm* jusqu'à son départ, une prière de la nuit sera inscrit pour lui. [3]

N'est-ce pas applicable à la prière du soir et du matin ?

Il est claire que la prière du soir et du matin faites en congrégation équivaut à prier toute la nuit. Pourquoi donc citez-vous le *hadîth* dans le contexte de ce que vous appelez la «*tarâwîh* » ?

7. Pourquoi dites-vous qu'il est *sunnah* de faire ce que vous appelez la « *tarâwîh* » tout le long du mois et vous ne dites pas que cessez de prier est une *sunnah* ? Si ce n'est pas une *sunnah*, alors c'est quoi ? Voici un *hadîth* rapporté dans *Ibn Mâjah* : [4]

قَالَ ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا شَيْئًا مِنْ بَقِيَّةِ الشَّهْرِ.

Il dit : **Puis il ne nous dirigea dans aucune prière le reste du mois.** [5]

8. Le prophète invita sa famille, ses femmes, ses filles et les gens à faire la prière du soir. Pourquoi vous ne le faites pas si vous dites que la « *tarâwîh* » est *sunnah* ? N'est-elle pas *sunnah* pour vos femmes et vos filles que vous ignorez ?

1. Voir sahîh Muslim : 4/1379.
2. Voir musnad Ahmad : 1/390/385.
3. Voir jâmi' at-Tirmîthî : 2/3/806 en partie.
4. Voir sunan Ibn Mâjah : 5/1388, authentifié par Darussalam.
5. Voir sunan Abû Dâwûd : 6/1370, authentifié par al-Albânî.

9. Le prophète, selon certains *hadîths*, n'invita personne pour prier derrière lui. Les gens se sont présentés volontairement. Comment donc pouvez-vous dire que prier tout le long du mois de *ramadwân* est une *sunnah* ? N'est-ce pas un mensonge ?

10. Vous n'avez pas cité la parole du compagnon : **Le messager d'Allâh mourut et la situation resta la même** … ? Pourquoi ? Parce que cette déclaration indique que la congrégation était annulée par le prophète lui-même ! Et vous dites qu'il faut faire la congrégation après avoir dit : ***On voit ici que le Prophète (paix soit sur lui) avait cessé de pratiquer la salaat de taraweeh avec jama'at…*** . Ne comprenez-vous pas ?

11. Vous dîtes qu'*Ibn Taymiyah* dit :

قَدْ ثَبَتَ أَنَّ النَّاسَ كَانُوْا يُصَلُّوْنَ بِاللَّيْلِ فِيْ رَمَضَانَ عَلَى عَهْدِ النَّبِيِّ...

C'est un fait établi que pendant la nuit de Ramadhan, les gens (les sahabas (R.A) accomplissaient la salaat (de taraweeh) avec jama'at. [1]

Notez bien la traduction que vous avez faite et placez le mot entre parenthèses ! Cependant, vous avez oublié ceci :

وَثَبَتَ أَنَّهُ صَلَّى بِالْمُسْلِمِيْنَ جَمَاعَةً لَيْلَتَيْنِ أَوْ ثَلاَثًا

C'est établi qu'il pria avec les musulmans en congrégation pendant deux ou trois (nuits). [2] En fait, vous savez déjà qu'il pria deux ou trois nuits et ensuite il abolit la congrégation.

12. Vous dîtes que l'*imâm an-Nawâwî* a dit :

واتفق العلماء على استحبابها واختلفوا في أن الأفضل صلاتها منفردا في بيته أم في جماعة في المسجد فقال الشافعي وجمهور أصحابه وأبو حنيفة وأحمد وبعض المالكية وغيرهم الأفضل صلاتها جماعة كما فعله عمر بن الخطاب والصحابة واستمر عمل المسلمين عليه لأنه من الشعائر الظاهرة

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 37.
2. Voir minhâj-us-sunnah par Ibn Taymiyah : 133/3.

Il y a divergences d'opinions en ce qui concerne l'accomplissement de la salaat (de taraweeh) en congrégation à la mosquée ou individuellement chez soi. Pour Imam Shafei (RA) et la majorité de ses adhérents, Imam Abu Hanifa (RA), Imam Ibn Hambal (RA) et certains (de l'école) Malikites, il est meilleur de l'accomplir en congrégation comme l'ont accompli Hazrat Umar (RA) et les sahabas (RA). Et les musulmans se sont attachés à cette pratique des sahabas (RA) parce qu'il (le taraweeh) est une des signes distincts et apparents... (An-Nawawi). [1]

Mais vous avez oublié ou prétendu oublier l'autre partie :

فأشبه صلاة العيد وقال مالك وأبو يوسف وبعض الشافعية وغيرهم الأفضل فرادى في البيت لقوله أفضل

Elle ressemble donc à la prière de fête. Et *Mâlik*, *Abû Yûsuf* (élève d'*Abû Hanîfah*), certains parmi les *châfi'ites* et autres disent que c'est préférable de le faire individuellement à la maison selon sa parole « meilleure ». [2]

Donc, pourquoi prétendre oublier cette partie cruciale ? Est-ce parce que la déclaration énonce que le prophète aurait dit « meilleure » ? Comment comptez-vous cette déclaration du prophète ? Est-ce une *sunnah* ?

13. Vous dîtes que l'*imâm Châfi'î* a dit :

وَتَسُنُّ الْجَمَاعَةَ فِيْهَا

Il est sunnah de l'accomplir en congrégation. [3]

Vous avez cité la parole de *Châfi'î,* mais vous n'avez pas cité le reste de sa déclaration que voici :

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 38.
2. Voir al-minhâj charh sahîh Muslim : 15/117.
3. Ibid., page 39.

لِأَنَّ عُمَرَ: جَمَعَ النَّاسَ عَلَى قِيَامِ شَهْرِ رَمَضَانَ الرِّجَالَ عَلَى أُبَيّ بْنِ كَعْبٍ، وَالنِّسَاءَ عَلَى سُلَيْمَانَ بْنِ أَبِيْ حَثْمَة

Parce que *'Umar* rassembla les gens pour le *qiyâmu ramadwân* : *Ubay ibn Ka'b* pour les hommes et *Sulaymân ibn Abû Hathmah* pour les femmes. [1]

Pourquoi n'avez-vous pas cité la deuxième partie de sa déclaration ? Que voulez-vous dire par « ***il est sunnah de l'accomplir en congréga -tion*** » ? Est-ce la *sunnah* du prophète ? Si vous dites oui, alors c'est un mensonge ! Si vous dites que c'est la *sunnah* de *'Umar*, alors vous devez aussi dire que c'est une *sunnah* de *'Umar* de demander aux femmes de prier en cette occasion ! Mais les demandez-vous ? Ou bien pensez-vous que le prophète a banni cette pratique (c'est-à-dire les femmes qui se rendent à la mosquée), mais il n'a pas banni la pratique des hommes qui priaient avec lui ?

De plus, dans cette narration, *Sulaymân ibn Abû Hathmah* était sensé diriger les femmes dans la prière que vous appelez «*tarâwîh* » !

حدَّثَنَا هِشَامٌ ، عَنْ أَبِيهِ ، قَالَ : جَعَلَ عُمَرُ بْنُ الْخَطَّابَ لِلنَّاسِ قَارِئِينَ فِي رَمَضَانَ ، فَكَانَ أُبِيّ يُصَلِّي بِالنَّاسِ ، وَابْنُ أَبِي حَثْمَةَ يُصَلِّي بِالنِّسَاءِ.

Hichâm a rapporté de son père : *'Umar* fit deux *qârî* pour les gens dans le *ramadwân*. *Ubay ibn Ka'b* dirigeait les gens (les hommes) dans la prière et *Ibn Abû Hathmah* dirigeait les femmes. [2]

Mais dans la narration de *Sa'îd ibn Mansûr*, il est dit :

وَرَوَى سَعِيْدٌ بْنُ مَنْصُوْرٍ مِنْ طَرِيْقِ عُرْوَةَ أَنَّ عُمَرُ جَمَعَ النَّاسَ عَلَى أُبَيّ بْنِ كَعْبٍ فَكَانَ يُصَلِّي بِالرِّجَالِ وَكَانَ تَمِيْمُ الدَّارِيْ يُصَلِّي بِالنِّسَاءِ.

Sa'id ibn Mansûr a rapporté à travers *'Urwah* que *'Umar* rassembla les gens derrière *Ubay ibn Ka'b* et il priait avec les hommes et *Tamîm ad-Dârî* priait avec les femmes. [3]

1. Voir al-iqna' fi hill alfath abi chujâ' : 1/179.
2. Voir muswannaf Ibn Abû Chaybah : 2/126 ; 3/111 ; 15/192.
3. Voir fath-ul-bârî : 15/435.

Lequel des deux choisirez-vous ? *Ibn Abû Hathmah* ou *Tamîm ad-Dârî* ? Où ces deux-là dirigeaient-ils les femmes ? Dans la mosquée ou à la maison ? Voyez le chapitre 6 où le *salafî* semble oublier de mentionner un troisième *qârî*.

14. Ensuite vous dîtes :

أَلتَّرَاوِيْحُ مُؤَكَّدَةٌ عِشْرُوْنَ رَكْعَةً تَفْعَلُ رَكْعَتَيْنَ رَكْعَتَيْنَ فِيْ جَمَاعَةٍ

La taraweeh est sunnat mouakkadah et doit être accompli en congrégation deux rakaat par deux. [1]

C'est tout à fait faux de dire que la « *tarâwîh* » est *sunnah mouakkadah* et doit être fait deux par deux. Je vous ai déjà dit cela.

Ensuite vous dîtes :

Pour Imam Abu Hanifa (RA), le taraweeh est sunnat mouakkadah. Et l'accomplir avec jama'at est sunnat mouakkadah kifaayah. [2]

Je vous ai déjà mentionné cela auparavant et il n'y a pas lieu de le répéter.

Comme conclusions, vous dites :

1. ***que ke (le) taraweeh est sunnat mouakkadah*** *(c'est complètement faux)*.
2. ***qu'il est constitué de 20 raka'at*** *(c'est complètement faux)*.
3. ***qu'il est sunnat mouakkadah kifaayah de l'accomplir avec juma'ah (jamâ'ah)*** *(c'est complètement faux)*.

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 39. Voir aussi awjaz-ul-masâlik ila muatta Mâlik : 2/520.
2. Ibid.

5.3 Résumés

1. Le prophète n'invita personne pour venir prier derrière lui excepté, selon certains *hadîths*, le 27ème nuit. Les gens se sont présentés volontairement. Comment dont peut-on dire que prier toutes les nuits de *ramadwân* en congrégation est une *sunnah* ? De quelle *sunnah* s'agit-il ? Nous savons que le prophète a dit que la meilleure prière est celle faite chez soi sauf la prière prescrite. Comment classifiez-vous cette déclaration ? En fait, ni le *déobandî*, ni le *bareylwî* et ni le *salafî* en parlent ? Pourquoi ? Est-ce un *bid'ah* (une innovation) qu'avait fait le prophète en disant cela ? Et vous, vous dîtes que c'est *sunnah* de le faire en congrégation ?

2. Pourquoi l'auteur ne dit-il pas que :

   فَصَلُّوا أَيُّهَا النَّاسُ فِي بُيُوتِكُمْ

   Allez donc, ô les gens, accomplir la salaat chez vous. Et c'est cela qui est *sunnah,* l'**annulation** ou l'**abolition** de la congrégation. N'est-ce pas ? Peut-il y avoir deux *sunnah* pour la même prière : (1) faire la prière chez soi, (2) faire la prière en congrégation ?

3. Est-ce que tous les compagnons qui ne prièrent pas en congrégation jusqu'à la mort du prophète désobéissaient-ils à ce dernier ? Ou bien ils négligeaient ce que vous, vous appelez *sunnah* ?

Pourtant, dans leur livre, « ***Virtues of Ramadhaan*** », il est dit :

> ***One such man was 'Umar who, having performed his 'Ishaa 'salaah used to return home and then remain in 'salaah throughout the night.*** [1]

Traduction :

> **Un tel homme était *'Umar*, qui, après avoir fait la prière du soir (*ichâ*) retournait chez lui et restait dans la prière tout au long de la nuit.**

Et au de sujet de *'Uthmân*, il est dit :

> ***Khaleefah 'Uthmaan who, after fasting the whole day (almost throughout the year) used to spend the whole night in 'salaah, apart from having a little sleep during part of the first third of the early night.*** [2]

1. Voir le livre « Virtues of Ramadhaan », page 52.
2. Ibid.

Traduction :

> **Le calife *'Uthmân*, qui, après avoir jeûné toute la journée (presque tout au long de l'année) passait la nuit entière dans la prière, en sus de faire une petite somme dans le premier tiers, tôt dans la nuit.**

Le *déobandî* n'a rien à dire sur ces deux citations, tirées du livre de Zakariyya ?

5.4 Le bareylwî :

Le *bareylwî* n'a pas mentionné un chapitre explicitement pour ce qu'il appelle la « *tarâwîh* » en congrégation. Toutefois, il cita quelques *hadîths* à partir desquels on peut déduire qu'elle doit être faite en congrégation. Par exemple, il mentionna le *hadîth* de *'Aïchah* :

> ***Rasoulullãh ﷺ ti pé faire Namãz pendant la nuit dans so LA CHAMBRE ki so miraille ti bas. Alors bann dimounes finn trouve li et enn groupe finn deboute ensemble avec lui, pou Namãz pareille. Lendemain bann-là finn cause ça et le soir (deuxième nuit) Rasoulullãh ﷺ finn levé pou faire Namãz. Alors enn groupe dimounes finn deboute avec li, pou faire Namãz pareille. Zot finn faire ça pendant DEUX OU TROIS NUITS. La nuit après, Rasoulullãh ﷺ finn reste assis et li pas finn sorti. Quand finn arrive le matin, bann dimounes finn leve ça conversation-là. Alors Rasoulullãh ﷺ finn dire : Mo ti pé peur ki, Swalãt pendant la nuit) capave vinn obligatoire lors zott.*** [1]
>
> ***Ref: Saheeh-ul-Bukhãriy - 1 / 391 / H.No: 696.***

Voici les textes arabes du *hadîth* et la traduction de ses sens :

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ فِي حُجْرَتِهِ وَجِدَارُ الْحُجْرَةِ قَصِيرٌ فَرَأَى النَّاسُ شَخْصَ النَّبِيِّ فَقَامَ أُنَاسٌ يُصَلُّونَ بِصَلاَتِهِ فَأَصْبَحُوا فَتَحَدَّثُوا بِذَلِكَ فَقَامَ لَيْلَةَ الثَّانِيَةِ فَقَامَ مَعَهُ أُنَاسٌ يُصَلُّونَ بِصَلاَتِهِ صَنَعُوا ذَلِكَ لَيْلَتَيْنِ أَوْ ثَلاَثَةً حَتَّى إِذَا كَانَ بَعْدَ ذَلِكَ جَلَسَ رَسُولُ اللَّهِ فَلَمْ يَخْرُجْ فَلَمَّا أَصْبَحَ ذَكَرَ ذَلِكَ النَّاسُ فَقَالَ إِنِّي خَشِيتُ أَنْ تُكْتَبَ عَلَيْكُمْ صَلاَةُ اللَّيْلِ .

'Aïchah a dit : Le messager d'Allâh priait la nuit dans sa chambre, et le mur de sa chambre était bas. Les gens virent la personne du prophète et certaines gens prièrent avec lui. Le matin, ils en parlèrent. La deuxième

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 15.

nuit, des gens prièrent avec lui. Ils firent cela pendant deux **ou** trois nuits. Après cela, le prophète resta assis et ne sortit pas. Le matin, les gens en mentionnèrent et il dit : **J'ai craignais que la prière nocturne soit prescrite pour vous.** [1]

Voyons les faits de ce *hadîth* :

1. Le prophète priait dans sa chambre ? Quelle chambre était-ce ? Etait-ce bien sa chambre où il dormait ? Combien de chambre avait-il ?
2. Si vous dites oui, alors le prophète n'avait pas d'intimité parce que le mur était bas et les gens pouvaient le voir ?
3. Où le prophète resta-t-il assis ? Dans sa chambre où il dormait ? Les gens étaient si mal élevés pour pouvoir regarder dans sa chambre ?

Ce *hadîth* de *'Aïchah* contredit beaucoup d'autres sur le même sujet. Prenons par exemple :

عَنِ ابْنِ شِهَابٍ، قَالَ أَخْبَرَنِي عُرْوَةُ، أَنَّ عَائِشَةَ، أَخْبَرَتْهُ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ خَرَجَ ذَاتَ لَيْلَةٍ مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ، فَصَلَّى فِي الْمَسْجِدِ...

Ibn Chihâb a rapporté que *'Urwah* a dit que *'Aïchah* a dit : Une nuit le messager d'Allâh sortit au milieu de la nuit et il pria dans la mosquée. [2]

Dans ce *hadîth*, elle dit qu'il pria dans la mosquée. Sans nul doute, c'est une contradiction quoique le *bareylwî* dit que « dans sa chambre c'était pour une autre prière, et dans la mosquée s'en est une autre prière » ! Il dit :

> ***Eski nous capave dire ki, tous ça bann Hadeeth-là pé faire référence à même nuit ? Mo laisse chaque frère et sœur tire so propre conclusion.*** [3]

Traduction :

> **Peut-on dire que tous ces *hadîths* fait référence à la même nuit. Je laisse chaque frère et sœur de tirer sa propre conclusion.**

Mais vous, quelle conclusion tirez-vous ?

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 1/11/696.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/13/46, 3/32/229. Voir sahîh Muslim : 4/1667 ; muswannaf 'Abdur Razzâq : 4/265/7747 ; sahîh Ibn Khuzaimah : 4/299/1065 ; sunan an-Naçâî : 6/72/1568
3. Voir « Explication claire lors raka'ât tarãweeh », page 16.

Le *bareylwî* prétend que le prophète priait dans sa chambre, mais voyons ce que dit un *hadîth* rapporté toujours par '*Aïchah* :

عَنْ عَائِشَةَ أَنَّ النَّبِيَّ كَانَ يَحْتَجِرُ حَصِيرًا بِاللَّيْلِ فَيُصَلِّي وَيَبْسُطُهُ بِالنَّهَارِ فَيَجْلِسُ عَلَيْهِ فَجَعَلَ النَّاسُ يَثُوبُونَ إِلَى النَّبِيِّ فَيُصَلُّونَ بِصَلاَتِهِ حَتَّى كَثُرُوا فَأَقْبَلَ فَقَالَ يَا أَيُّهَا النَّاسُ خُذُوا مِنَ الأَعْمَالِ مَا تُطِيقُونَ فَإِنَّ اللَّهَ لاَ يَمَلُّ حَتَّى تَمَلُّوا، وَإِنَّ أَحَبَّ الأَعْمَالِ إِلَى اللَّهِ مَا دَامَ وَإِنْ قَلَّ .

'*Aïchah* a dit que le prophète **mettait une borne avec une natte** le soir et il priait. Le jour, il **l'étalait pour s'asseoir dessous**. Les gens commençaient à prier avec lui jusqu'à ce qu'ils augmentent. Il vint et dit : **Ô vous les gens ! Vous devez faire des actes que vous pouvez ! Allâh, certes, ne se fatigue pas alors que vous, vous vous fatiguez. Les meilleurs actes auprès d'Allâh sont ceux faits constamment même si ce soient peux.** [1]

Dites-vous toujours que le prophète « fit une chambre dans la mosquée » ? Quelle chambre s'agissait-elle ? Voici un autre *hadîth* qui démontre que le prophète ne fit pas « une chambre » dans la mosquée :

عَنْ عَائِشَةَ، أَنَّهَا قَالَتْ كَانَ لِرَسُولِ اللَّهِ حَصِيرٌ وَكَانَ يُحَجِّرُهُ مِنَ اللَّيْلِ فَيُصَلِّي فِيهِ فَجَعَلَ النَّاسُ يُصَلُّونَ بِصَلاَتِهِ وَيَبْسُطُهُ بِالنَّهَارِ فَثَابُوا ذَاتَ لَيْلَةٍ فَقَالَ يَا أَيُّهَا النَّاسُ عَلَيْكُمْ مِنَ الأَعْمَالِ مَا تُطِيقُونَ فَإِنَّ اللَّهَ لاَ يَمَلُّ حَتَّى تَمَلُّوا وَإِنَّ أَحَبَّ الأَعْمَالِ إِلَى اللَّهِ مَا دُووِمَ عَلَيْهِ وَإِنْ قَلَّ .

'*Aïchah* a dit : Le messager d'Allâh avait une natte et il mettait **une borne le soir pour prier**. Les gens prièrent avec lui. Le jour, **il l'étalait**. Une nuit, ils firent la prière et il leur dit : **Ô vous les gens ! Vous devez faire des actes selon vos capacités car Allâh ne se lasse pas tandis que vous, vous vous lassez. Les meilleurs actes auprès d'Allâh sont ceux qui sont constants même que ce soient peux.** [2]

Allez-vous dire que le prophète fit une chambre dans la mosquée ? Si vous dites que d'après d'autres *hadîths*, le prophète prit une chambre, mais de quelle chambre parlez-vous ? Comment pouvait le prophète prendre une chambre dans la mosquée quand il a lui-même dit que la meilleure prière est celle que l'on fait chez soi ? Comment pouvait-il faire cela quand il y avait une chambre seulement ? Voici un autre *hadîth* de '*Aïchah* tout a fait contradictoire avec les versions mentionnées :

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 7/72/752.
2. Voir sahîh Muslim : 4/1710.

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَتْ لَنَا حَصِيرَةٌ نَبْسُطُهَا بِالنَّهَارِ وَنَحْتَجِرُهَا بِاللَّيْلِ فَصَلَّى فِيهَا رَسُولُ اللَّهِ ذَاتَ لَيْلَةٍ فَسَمِعَ الْمُسْلِمُونَ قِرَاءَتَهُ فَصَلَّوْا بِصَلَاتِهِ فَلَمَّا كَانَتْ اللَّيْلَةُ الثَّانِيَةُ كَثُرُوا فَاطَّلَعَ إِلَيْهِمْ فَقَالَ اكْلَفُوا مِنْ الْأَعْمَالِ مَا تُطِيقُونَ فَإِنَّ اللَّهَ لَا يَمَلُّ حَتَّى تَمَلُّوا وَكَانَ أَحَبُّ الْعَمَلِ إِلَيْهِ أَدْوَمَهُ وَإِنْ قَلَّ قَالَتْ وَكَانَ إِذَا صَلَّى صَلَاةً أَثْبَتَهَا.

'*Aïchah* a dit : Nous avions **une natte que nous étalions le jour** et nous **mettions une borne la nuit** et le messager d'**Allâh** priait. Une nuit, les musulmans entendirent sa lecture et ils prièrent avec lui. La deuxième nuit, ils augmentèrent et il les regardèrent et dit : **Prenez en charge des actes que vous pouvez faire car Allâh ne se lasse pas, mais vous, oui. L'acte le plus aimé d'Allâh est un acte continuel, même si c'est peu. Quand il priait, il la fait avec foi.** [1]

Quelle chambre adoptait le prophète ? Comment pouvait-il étaler « **cette chambre** » au cours de la journée ?

5.5 Le salafî

Le *salafî*, comme ses confrères, le *déobandî* et le *bareylwî*, dit que ce qu'il appele « *tarâwîh* » ou *qiyâmu ramadwân* doit être fait en congrégation. Ils sont unanimes à cet effet quoiqu'il sont en désaccord en ce qui concerne le nombre de *raka'ât* (voir le chapitre 7 pour les détails). Ils sont aussi unanimes à l'effet qu'elle doit être accomplie après l'heure de la prière du soir. Il cita :

> **QIYAAM-U-RAMADWAAN EN JAMAAT PENDANT QUI LE PROPHETE TI VIVANT**

Traduction :

> **QIYAMU RAMADWAN EN CONGREGATION PENDANT QUE LE PROPHETE ETAIT VIVANT.**

Puis il cita le *hadîth* d'*Abû Dharr* rapporté par *Abû Dâwûd*. Je vous ai déjà cité les *hadîths* d'*Abû Dharr* et je vous ai montré combien de différences existent entre les différentes versions. Il attira notre attention sur la déclaration du prophète :

1. Voir musnad Ahmad : 53/2/24845.

إِنَّ الرَّجُلَ إِذَا صَلَّى مَعَ الإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفَ حُسِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ

Si ene personne deboute avec Imaam jusqu'à qui Imaam la allée, Allaah ecrire pour li (recompense comme si) li fine deboute pendant toute longue la nuit. [1]

Traduction :

Quand l'individu prie avec l'*imâm* jusqu'à son départ, il est compté parmi ceux qui a prie toute la nuit.

Par cette déclaration, il voulait dire :

Sa Hadiith la li generale, et alors, li applique lor le mois de Ramadwaan au complet… [2]

Traduction :

Ce *hadîth* a une application générale et donc s'applique au mois de *ramadwân* au complet…

Mais si vous dîtes que ce *hadîth* a une application générale (**عَامّ**), où est la *hadîth* qui a une application particulière (**خَاصّ**) ?

Le prophète fit référence à la prière du soir (*ichâ*) et celle du matin (*fajr*) :

مَنْ صَلَّى الْعِشَاءَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا قَامَ نِصْفَ اللَّيْلِ وَمَنْ صَلَّى الصُّبْحَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا صَلَّى اللَّيْلَ كُلَّهُ .

Celui qui prie la prière du soir (*'icha*) en congrégation, c'est comme si il a prié la moitié de la nuit. Celui qui fait la prière de l'aube en congrégation, c'est comme si il a prié toute la nuit. [3]

مَنْ صَلَّى صَلَاةَ الْعِشَاءِ وَالصُّبْحِ فِي جَمَاعَةٍ فَهُوَ كَقِيَامِ لَيْلَةٍ

Celui qui fait la prière du soir et du matin en congrégation, c'est comme si il a prié toute la nuit. [4]

1. Voir « Tarawiih », page 18.
2. Ibid.
3. Voir sahîh Muslim : 4/1379.
4. Voir musnad Ahmad : 1/390/385.

Si ce *hadîth* s'applique à ce que vous appellez « *tarâwîh* », croyez-vous que le *hadîth* qui dit que la valeur d'un acte volontaire (*nafl*) est égal à un acte obligatoire (*fard*) ? Pourtant, dans votre livre sur le *fiqh*, vous dîtes :

> ***CERTAINES HADITH FAIBLES CONCERNANT SAWM***
>
> ***Oh bans dimounes ! Ene mois fine costé à zotte … celui qui faire ene nafil ladans, c'est comme si li fine faire ene faraz et celui qui fine faire ene faraz li gagne thawaab 70 faraz… dix premiers jours c'est Rahmah, onze à vingt c'est maghfirat, et dix derniers c'est libération depuis l'enfer…*** [1]

Traduction :

> ***CERTAINS HADITHS FAIBLES CONCERNANT LE JEUNE***
>
> **Ô vous les gens ! Un mois vous a rapproché … celui qui fait un acte dit *nafl*, c'est comme s'il a fait un acte *fard*… et celui qui fait un acte *fard*, il aura 70 récompense de *fard*… les dix premiers jours c'est de la miséricorde… les onze à vingt jours, c'est le pardon, et les dix derniers jours c'est la libération de l'enfer.**

Le *salafî* sait-il dans quelle direction il va ?

Si ce que vous avancez comme *hadîth* s'applique à ce mois au complet, comment classifiez-vous le *hadîth* où le prophète vous demanda de prier chez vous ? Et puis le *hadîth* dit qu'il ne dirigea pas les gens dans la prière jusqu'à la fin du mois ? Mais vous, vous prétendez diriger les gens toutes les nuits du *ramadwân* ?

Puis vous avez ajouté :

> ***… meme après so la mort, et nonplus qui li applique lor seulement certaines nuits specifiques.***

Traduction :

> **… même après sa mort, et cela ne s'applique pas uniquement à certaines nuits.**

En parlant de la mort du prophète, vous savez qu'avant sa mort il **abolit** cette prière et la situation resta la même pendant la période du califat *d'Abû Bakr* et une partie du califat de *'Umar* (deux ans selon le *déobandî*) :

1. Voir le livret du *fiqh* pour les enfants écrit par le salafî.

فَتُوُفِّيَ رَسُولُ اللَّهِ وَالأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ ثُمَّ كَانَ الأَمْرُ عَلَى ذَلِكَ فِي خِلاَفَةِ أَبِي بَكْرٍ وَصَدْرًا مِنْ خِلاَفَةِ عُمَرَ عَلَى ذَلِكَ .

Le prophète mourut et la situation resta la même. Puis, pendant le règne d'*Abû Bakr* elle resta la même et durant une partie du commencement du règne de '*Umar*. [1]

Mais vous dîtes que ce n'était pas les nuits spécifiques, pourtant dans le *hadîth* que vous avez cité, il faisait la prière que trois nuits et que le narrateur dit (arabe seulement et pas de traduction) :

ثُمَّ لَمْ يَقُمْ بِنَا بَقِيَّةَ الشَّهْرِ

(texte non traduit) [2]

Traduction :

Puis il ne nous dirigea dans aucune prière le reste du mois. [3]

Est-ce que deux ou trois nuits signifient « toutes les nuits » ?

Pourquoi avez-vous triché ? Pourquoi n'avez-vous pas traduit cette phrase ? Est-ce parce que le prophète a jugé bon de ne pas diriger les gens dans cette prière ? Est-ce que ce geste du prophète n'est-il pas considéré comme une ***sunnah*** ?

Pourquoi *Abû Bakr* ne jugeait-il pas meilleur pour les gens de faire la prière en congrégation pendant les nuits du *ramadwân* ? Pourquoi attendre une partie de l'époque de '*Umar* (après deux ans) pour que cela se fasse ? Est-ce qu'*Abû Bakr* n'était pas au courant de la crainte qu'avait le prophète ? Il ne l'enleva pas ?

Puis vous vous contredisiez encore en mentionnant :

Quant-a Hadiith Aaishah, la dans li mentionné que le prophète pas fine refaire Qiyaam-u-Ramadwaan en Jamaat jusqu'à li fine mort. [4]

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.
2. Voir « Taraawiih », page 18.
3. Voir sunan Abû Dâwûd : 6/1370.
4. Voir « Tarawiih », page 22.

Traduction :

> **Quant au *hadîth* de *'Aïchah*, il y a dedans que le prophète n'a pas refait le *qiyâmu ramadwân* en congrégation jusqu'à sa mort.**

Quelle est l'utilité de dire une chose pour ensuite la contredire ?

Vous dîtes encore :

> ***Li vrai que le prophète pas fine faire Qiyaam-u-Ramadwaan en Jamaat regulièrement, mais li fine faire li individuellement et li fine aussi incite so bans Swahaabah pour faire li…*** [1]

Traduction :

> **Il est vrai que le prophète n'a pas fait le *qiyâmu ramadwân* en congrégation régulièrement, mais il l'a fait individuellement et il incita ses compagnons à le faire…**

Quelle farce ! Quelle contradiction ! Comment comptez-vous sa parole et ses gestes ? Vous direz que ce n'est rien ? Quelle blague ! Pouvez-vous délaisser la parole et le geste du prophète pour considérer la parole et le geste d'autrui (les compagnons, les pieux prédécesseurs, les savants/ *cheikhs*) ?

Après vous dîtes :

> ***Sa prouvé qui Qiyaam-u-Ramadwaan li pas ene simple Sunnah, mais li ene Sunnah qui fortement recommandé.*** [2]

Traduction :

> **Cela prouve que le *qiyâmu ramadwân* n'est pas une simple *sunnah*, mais c'est une *sunnah* fortement recommandée.** [3]

Maintenant, nous voyons que vous croyez en des catégories de la *sunnah* ! Qui a catégorisé la *sunnah* du prophète ? Est-ce bien lui-même ? Vous êtes pareille comme vos confrères le *déobandî* et le *bareylwî* ! Aucune différence !

Vous avez cité ensuite quelques paroles des savants. Nous savons maintenant que les paroles des savants ne font aucune autorité comme j'ai déjà fait ressortir auparavant.

Finalement, vous avez bafoué le *hadîth* que j'ai cité pour tourner votre attention vers ce qui est faux et vous mentez :

1. Ibid., page 12.
2. Ibid.
3. Ibid.

Donc, sa Hadiith la pe montré nous qui li Sunnah pour faire swalaat en Jamaat pendant le mois de Ramadwaan, parce qui le prophète fine faire li… [1]

Traduction :

Donc, ce *hadîth* nous montre qu'il est *sunnah* de faire la prière en congrégation pendant le mois de *ramadwân* parce que le prophète l'a fait…

Vous avez mélangé deux choses :

1. Le prophète pria pendant trois nuits du *ramadwân* et ensuite ordonna aux gens de prier chez eux et cela devient une *sunnah* - que vous le vouliez ou pas - quelque chose qui, ni vous, ni le *déobandî*, ni le *bareylwî* n'en parlent. Pourquoi ?
2. Vous parlez de faire le *qiyâmu ramadwân* en congrégation comme une *sunnah* et moi je parle de ne pas faire le *qiyâmu ramadwân* en congrégation comme une *sunnah*. Qui a raison ? Vous ou moi ?

Vous avez cité le *hadîth* de *'Aïchah* et je l'ai déjà mentionné plus haut. Puis vous avez mentionné un autre *hadîth* de *'Aïchah* que voici :

كَانَ النَّاسُ يُصَلُّونَ فِي مَسْجِدِ رَسُولِ اللَّهِ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ فِي رَمَضَانَ بِاللَّيْلِ أَوْزَاعًا يَكُونُ مَعَ الرَّجُلِ شَيْءٌ مِنْ الْقُرْآنِ فَيَكُونُ مَعَهُ النَّفَرُ الْخَمْسَةُ أَوْ السِّتَّةُ أَوْ أَقَلُّ مِنْ ذَلِكَ أَوْ أَكْثَرُ فَيُصَلُّونَ بِصَلَاتِهِ

Bans dimounes ti pe faire Swalaat dans Masjid du messager d'Allâh dans Ramadwaan pendant la nuit en différent groupes. Ene dimoune qui ti pe conne ene tipeu Qur-aan, ene groupe dimounes de cinq, ou de six, ou moins qui sa, ou plus qui sa ti pe faire Swalaat en suivant so Swalaat… [2]

Traduction :

Les gens priaient dans la mosquée du messager d'Allâh pendant le *ramadwân*, la nuit et ils étaient éparpillés : L'homme a quelque chose du Qur'ân avec lui et il y avait un groupe de cinq ou de six ou moins que ça ou plus et ils priaient avec lui.

1. Ibid., page 20.
2. Ibid., page 21.

Mais vous n'avez pas mentionné le *hadîth* intégralement. Pourquoi ?

قَالَتْ فَأَمَرَنِي رَسُولُ اللَّهِ لَيْلَةً مِنْ ذَلِكَ أَنْ أَنْصِبَ لَهُ حَصِيرًا عَلَى بَابِ حُجْرَتِي فَفَعَلْتُ **فَخَرَجَ إِلَيْهِ رَسُولُ اللَّهِ بَعْدَ أَنْ صَلَّى الْعِشَاءَ الْآخِرَةَ** قَالَتْ فَاجْتَمَعَ إِلَيْهِ مَنْ فِي الْمَسْجِدِ فَصَلَّى بِهِمْ رَسُولُ اللَّهِ لَيْلًا طَوِيلًا ثُمَّ انْصَرَفَ رَسُولُ اللَّهِ فَدَخَلَ وَتَرَكَ الْحَصِيرَ عَلَى حَالِهِ

Elle dit : Une nuit, le messager d'Allâh m'ordonna de préparer une natte pour lui à la porte de ma chambre et je le fis. Le messager d'Allâh sortit **et après avoir achevé la dernière prière du soir**, elle dit : Les gens de la mosquée se rassemblèrent et le messager d'Allâh les dirigea dans la prière pendant une longue nuit. Puis le messager d'Allâh partit, entra chez lui et laissa la natte comme elle était.

فَلَمَّا أَصْبَحَ النَّاسُ تَحَدَّثُوا بِصَلَاةِ رَسُولِ اللَّهِ بِمَنْ كَانَ مَعَهُ فِي الْمَسْجِدِ تِلْكَ اللَّيْلَةَ قَالَتْ وَأَمْسَى الْمَسْجِدُ رَاجًّا بِالنَّاسِ **فَصَلَّى بِهِمْ رَسُولُ اللَّهِ الْعِشَاءَ الْآخِرَةَ** ثُمَّ دَخَلَ بَيْتَهُ وَثَبَتَ النَّاسُ

Quand ce fut le matin, les gens parlèrent de la prière du messager d'Allâh et de ceux qui étaient avec lui dans la mosquée cette nuit. Elle dit : La soirée commença par des gens de la mosquée qui vibrèrent. **Le messager d'Allâh pria la dernière prière du soir avec eux** puis entra chez lui et les gens s'immobilisèrent.

قَالَتْ فَقَالَ لِي رَسُولُ اللَّهِ مَا شَأْنُ النَّاسِ يَا عَائِشَةُ قَالَتْ فَقُلْتُ لَهُ يَا رَسُولَ اللَّهِ سَمِعَ النَّاسُ بِصَلَاتِكَ الْبَارِحَةَ بِمَنْ كَانَ فِي الْمَسْجِدِ فَحَشَدُوا لِذَلِكَ لِتُصَلِّيَ بِهِمْ قَالَتْ فَقَالَ اطْوِ عَنَّا حَصِيرَكِ يَا عَائِشَةُ

Elle dit : Le messager d'Allâh me dit : **Que se passe-t-il avec les gens ô *'Aïchah* !** Elle dit : Je lui ai dit : Messager d'Allâh ! Hier, les gens ont entendu votre prière et ceux qui étaient dans la mosquée et ils se sont mobilisés pour que vous priiez avec eux. Elle dit : Il dit : **Plie la natte ô *'Aïchah* !**

قَالَتْ فَفَعَلْتُ **وَبَاتَ رَسُولُ اللَّهِ غَيْرَ غَافِلٍ** وَثَبَتَ النَّاسُ مَكَانَهُمْ حَتَّى خَرَجَ رَسُولُ اللَّهِ إِلَى الصُّبْحِ فَقَالَتْ فَقَالَ أَيُّهَا النَّاسُ أَمَا وَاللَّهِ مَا بِتُّ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ لَيْلَتِي هَذِهِ غَافِلًا وَمَا خَفِيَ عَلَيَّ مَكَانُكُمْ وَلَكِنِّي تَخَوَّفْتُ أَنْ يُفْتَرَضَ عَلَيْكُمْ

Elle dit : Je l'ai fis et le messager d'Allâh se coucha sans insouciance. Les gens s'immobilisèrent jusqu'à ce que le messager d'Allâh sorte le matin. Elle dit : Il dit : **Ô vous les gens ! Louange à Allâh, je n'ai pas dormi la nuit par insouciance. Votre situation ne m'était pas cachée, mais je craignais qu'elle devienne obligatoire pour vous.**

فَاكْلَفُوا مِنْ الْأَعْمَالِ مَا تُطِيقُونَ فَإِنَّ اللَّهَ لَا يَمَلُّ حَتَّى تَمَلُّوا قَالَ وَكَانَتْ عَائِشَةُ تَقُولُ إِنَّ أَحَبَّ الْأَعْمَالِ إِلَى اللَّهِ أَدْوَمُهَا وَإِنْ قَلَّ

Vous devez faire des actes selon vos capacités car Allâh ne se fatigue pas tandis que vous, vous vous fatiguez. Il dit : *'Aïchah* disait : Les actes le plus chers auprès d'Allâh sont ceux qui sont fait régulièrement, même qu'ils soient peux. [1]

Le scénario de ce *hadîth* est le plus ou moins le même scénario du *hadîth* que vous avez cité précédemment dans votre livre, c'est-à-dire le *hadîth* de *'Aïchah*, sauf qu'il y a de différences. Mais pourquoi l'avez-vous omis ? Cela ne prouve-t-il pas qu'il soit *sunnah* de prier chez soi pendant le *ramadwân* ? Mais vous n'en parlez pas ! Est-ce parce que vous voulez tricher et cacher la vérité ?

Vous avez le culot de dire :

> ***Sa Hadiith la li en preuve claire et irrefutable qui Taraawiih en Jamaat ti pe etre pratiqué dans l'époque du prophète et dans so Masjid.*** [2]

Traduction :

> **Ce *hadîth* est une preuve irrefutable qui prouve que la *tarâwîh* en congrégation était pratiqué à l'époque du prophète dans sa mosquée.**

C'est un mensonge et une fausseté : Le « *tarâwîh* » n'existait pas à l'époque du prophète comme vous l'avez dit vous-même :

> ***Dans Qur-aan et Hadiith authentique, pas ena aucun place cote fine faire mention de Taraawiih conne le nom de kit Swalaat.*** [3]

1. Voir musnad Ahmad : 53/261/25103.
2. Voir « Taraawiih », page 21.
3. Voir « Taraawiih », page 2.

Traduction :

> **Dans le Qur'ân et les *hadîths*, il n'y a aucune place ou la *tarâwîh* est mentionnée comme une prière quelconque.**

Etes-vous en train de vous contredire ? Quoi, vous perdez la mémoire et le sens de raisonnement ?

En plus, vous dîtes « en congrégation » ! Aussi, dans ce *hadîth*, il y a ambiguïtés :

1. La première nuit, il fit la prière du soir seul car le *hadîth* dit :

   فَخَرَجَ إِلَيْهِ رَسُولُ اللَّهِ **بَعْدَ أَنْ صَلَّى الْعِشَاءَ الْآخِرَةَ**

   Le messager d'Allâh sortit et **après avoir achevé la dernière prière du soir**…

2. Le prophète n'avait fait la prière volontaire qu'une **seule** nuit (et non pas deux ou trois fois comme dans certains *hadîths*).

3. La deuxième nuit, il fit la **prière du soir** (*ichâ*) avec les gens et entra chez lui. Il n'y a pas de prière volontaire puisque le *hadîth* dit :

   فَصَلَّى بِهِمْ رَسُولُ اللَّهِ **الْعِشَاءَ الْآخِرَةَ** ثُمَّ دَخَلَ بَيْتَهُ

   Le messager d'Allâh pria la dernière prière du soir (*ichâ*) avec eux puis entra chez lui…

4. Le prophète se coucha après avoir entendu *'Aïchah* :

   وَبَاتَ رَسُولُ اللَّهِ غَيْرَ غَافِلٍ

   …et le messager d'Allâh se coucha sans insouciance.

5. Il dit :

   وَلَكِنِّي تَخَوَّفْتُ أَنْ يُفْتَرَضَ عَلَيْكُمْ

   …mais je craignais qu'elle devienne obligatoire pour vous…

Mais qu'est-ce qui devient obligatoire ? La prière volontaire qu'il accomplit la première nuit ou la prière du soir (*'ichâ*) qu'il accomplit le lendemain avec les gens ? Est-ce bien pour cela que vous avez caché la partie du *hadîth* ? Vous trichez, n'est-ce pas ?

Puis vous dîtes :

Le prophète fine approuve sa par so silence… [1]

Traduction :

Le prophète l'a approuvé par son silence…

Je ne comprend pas qu'est-ce que le prophète a approuvé par son silence ? Je vous ai déjà cité le *hadîth* et il n'y a rien qui indique ce que vous avancez - c'est-à-dire son silence. Au contraire, il a dit :

وَمَا خَفِيَ عَلَيَّ مَكَانُكُمْ وَلَكِنِّي تَخَوَّفْتُ أَنْ يُفْتَرَضَ عَلَيْكُمْ

Votre situation ne m'était pas cachée, mais je craignais qu'elle devienne obligatoire pour vous. Alors, où est son silence ? N'est-ce pas une tentative de mentir au sujet du prophète ?

Je crois qu'avec cette énonciation, vous avez trois options :

1. Le prophète fit la prière volontaire pendant 2 ou 3 nuits. Puis il dit : **Priez chez vous, ô les gens, car la meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez lui sauf la prière prescrite.** [2] C'est ça la *sunnah*, prier chez soi, n'est-ce pas ? Ou bien dites-vous que cela représente une innovation ? N'êtes-vous pas d'accord ?
2. Le prophète pria toutes les nuits du *ramadwân* et encouragea ses compagnons à le faire. C'est du mensonge : parce qu'il contredit le *hadîth* mentionné plus haut. Ne demanda-t-il pas au gens de prier chez eux ? Est-ce une innovation ?
3. Il vit ses compagnons prier et il dit : **Ils ont bien fait ou ils ont vu juste.** Et il ne fit pas la prière avec eux. Ceci est confirmé par votre déclaration :

Si faire Taraawiih en Jamaat ti ene erreur, jamais le prophète ti pour permettre dans Swahaabah faire li dans so Masjid… [3]

Traduction :

Si faire la « *tarâwîh* » en congrégation était une erreur, jamais le prophète n'aurait permis à ses compagnons de la faire dans sa mosquée…

1. Ibid.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 9/92/393.
3 Voir « Taraawiih », page 21.

Cette déclaration est toujours basée sur le *hadîth* précité. Dans ce *hadîth* le prophète ne dirigea les gens qu'en une seule nuit. A vous de choisir l'un des trois options.

Comment avez-vous osé citez la parole de '*Uthaymîn* quand vous avez vous-même déclaré que le mot « *tarâwîh* » n'existe pas dans le Qur'ân et les *hadîths*. Vous dîtes :

فثبتتِ التَّراويحُ بسُنَّة النَّبيِّ

Swalaat Taraawiih fine etre prouvé par Sunnah du prophète. [1]

Traduction :

La prière de la *tarâwîh* a été prouvée par la *sunnah* du prophète. [2]

Ne vous contredisez-vous pas ? '*Uthaymîn* ne sait-il pas que la « *tarâwîh* » n'existait pas à l'époque du prophète et de ses compagnons ? N'êtes-vous pas en train de suivre aveuglement les savants et les *cheikhs*, tout en rejetant la parole et l'acte du prophète ? Vous dîtes :

… la dans li mentionné qui le prophète pas fine refaire Qiyaam-u-Ramadwaan en Jamaat jusqu'à qui li fine mort. [3]

Traduction :

Dedans, il est mentionné que le prophète n'a pas refait le *qiyâmu ramadwân* jusqu'à sa mort.

Et puis vous contredisez vous-même en disant :

Basant lor la *(c'est-à-dire le hadîth de 'Aïchah)****, li claire pour trouver qui le prophète fine faire Qiyaam-u-Ramadwaan plus ki trois fois…*** [4]

Traduction :

Basant sur cela, il est clair de voir que le prophète fit le *qiyâmu ramadwân* plus de trois fois.

Pouvez-vous nous expliquer cela ? Quoi, vous divaguez ? Il est maintenant *sunnah* de faire le *qiyâmu ramadwân* en trois nuits, à domicile et il est aussi *sunnah* de le faire tout au long du *ramadwân* ? Quelle contradiction ! Quel gâchis !

1. Ibid.
2. Voir ach-charh al-mumti"ala zâd al mustaqni' : 4/23.
3. Voir « Taraawiih », page 22.
4. Ibid.

Au sujet de prendre « **une chambre** », vous dîtes que le *qârî Mansoor* a fait de différence entre cela et les autres *hadîths* qui dit « **dans la mosquée** ». Mais de quelle chambre s'agissait-il, si vraiment il y avait une chambre avec quatre murs. Le verbe utilisait et traduit est : **chambre**. Mais est-elle réelle ? On voit dans un *hadîth* que la signification est différente :

كَانَتْ لَنَا **حَصِيرَةٌ** نَبْسُطُهَا بِالنَّهَارِ **وَنَحْتَجِرُهَا** بِاللَّيْلِ

Nous avions **une natte** que nous étalions le jour et nous mettions **une borne** la nuit. [1] Est-ce qu'il y a, en réalité, de contradictions entre les différentes versions des *hadîths* ? Pouvez-vous imaginer une chambre faites de nattes avec les murs de quatre côtés ?

Vous mentionné un *hadîth* de *Huzayfah* pour prouver que ce que vous appelez « *tarâwîh* » doit être fait en congrégation :

> صليت مع رسول الله ليلة من رمضان في حجرة من جريد النخل ... فما صلى إلا أربع ركعات من صلاة العتمة من أول الليل الى آخره حتى جاء بلال فأذنه بصلاة الغداة
>
> ***Ene nuit dans Ramadwaan, mo ti faire Swalaat avec le messager d'Allaah dans ene Hujrah en feuilles tamme… Li pas fine faire excepté quatre Rakaat depuis Esha, depuis commencement la nuit jusqu'à so la fin, jusqu'à qui Bilaal fine vini et li fine faire li conné qui fine arrive l'heure Swalaat Fajr.*** [2]

Vous avez mentionné deux parties du *hadîth* qui sont séparées par … . Voici le texte intégral et la vraie traduction :

عَنْ حُذَيْفَةَ بْنِ الْيَمَانِ قَالَ صَلَّيْتُ مَعَ رَسُوْلِ اللهِ لَيْلَةً مِنْ رَمَضَانَ فِيْ حُجْرَةٍ مِنْ جَرِيْدِ النَّخْلِ

Huzayfah ibn al-Yamân a dit : Une nuit, pendant le *ramadwân*, j'ai prié avec le messager d'Allâh dans une chambre faite de feuilles de dates…

1. Voir musnad Ahmad : 53/2/24845.
2. Voir « Taraawiih », page 24.

قَالَ فَقَامَ فَكَبَّرَ فَقَالَ اللهُ أَكْبَرُ ذُوْ الجَبَرُوْتِ وَالْمَلَكُوْتِ وَذُوْ الْكِبْرِيَاءِ وَالْعَظَمَةِ ثُمَّ افْتَتَحَ الْبَقَرَةَ فَقَرَأَ فَقُلْتُ يَبَلُغُ رَأْسَ الْمِائَةِ ثُمَّ قُلْتُ يَبْلُغُ رَأْسَ الْمِائَتَيْنِ قَالَ ثُمَّ افْتَتَحَ آلَ عِمْرَانَ فَقَرَأَهَا ثُمَّ افْتَتَحَ النِّسَاءَ فَقَرَأَهَا لاَ يَمُرُّ بِآيَةِ التَّخْوِيْفِ إِلاَّ وَقَفَ فَتَعَوَّذَ ثُمَّ رَكَعَ مِثْلَ مَا قَامَ يَقُوْلُ سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيْمِ يُرَدِّدُهُنَّ ثُمَّ رَفَعَ رَأْسَهُ فَقَالَ سَمِعَ اللهُ لِمَنْ حَمِدَهُ اللَّهُمَّ رَبَّنَا لَكَ الْحَمْدُ مِثْلَ مَا رَكَعَ ثُمَّ سَجَدَ مِثْلَ مَا قَامَ يَقُوْلُ سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى وَيَقُوْلُ بَيْنَ السَّجْدَتَيْنِ رَبِّ اغْفِرْ لِيْ

Il dit : Il se mit debout, dit le *takbîr* et dit : « **Allâh est plus grand, détenteur du pouvoir absolu et du royaume, détenteur de la majesté et de la grandeur** ». Puis il commença par la sourate *al-Baqarah*. Il récita. Je dis : Il atteignit les cents versets. Puis il atteignit les deux cents versets. Il dit : Puis il commença la lecture de *ali-'Imrân* et il récita. Puis il commença la sourate *an-Nisâ* et il récita. Chaque verset qui fait peur, il s'arrêta et demanda protection. Puis il fit la génuflexion pendant la même durée qu'il s'était mis debout et il dit **: Gloire à mon Seigneur le grand**, il le répéta. Puis il leva la tête et dit **: Allâh entend celui qui Le loue. Ô Allâh ! Louange à Toi**, et ce pendant une durée égale à la génuflexion. Puis il se prosterna comme il fit la posture debout et il dit : **Gloire à mon Seigneur le haut** ! Et entre les deux prosternations, il dit : **Seigneur ! Pardonne-moi !**

فَمَا صَلَّى إِلاَّ أَرْبَعَ رَكَعَاتٍ مِنْ صَلاَةِ الْعَتْمَةِ مِنْ أَوَّلِ اللَّيْلِ إِلَى آخِرِهِ حَتَّى جَاءَ بِلاَلٌ فَأَذَنَهُ بِصَلاَةِ الْغَدَاةِ.

Il ne fit que quatre *raka'ât* à partir de prière dite '*atmah* (*ichâ*) qui commença au début du soir pour terminer jusqu'à la fin, quand *Bilâl* vint et fit l'appel à la prière du matin. [1]

De ce *hadîth* que vous avez cité comme preuve démontrant que ce que vous appelez « *tarâwîh* » doit être fait en congrégation, nous notons les faits suivants :

1. *Huzayfah* pria une seule nuit avec le prophète. N'est-ce pas ? C'était une prière autre que ce que vous appelez « *tarâwîh* » !
2. Il fit une supplication, mais cette supplication fut rapportée par le même narrateur ou d'autres narrateurs, dans d'autres occasions. Diriez-vous qu'il fit cette supplication dans des diverses occasions ? Voyons les *hadîths* mentionnant cette supplication et les différences qu'il y a entre eux et les *hadîths* de *Huzayfah al-Yamân* :

1. Voir mustadrak al-Hâkim : 1/415/1201 et 3/221/1147.

قُمْتُ مَعَ النَّبِيِّ فَبَدَأَ فَاسْتَاكَ وَتَوَضَّأَ ثُمَّ قَامَ فَصَلَّى فَبَدَأَ فَاسْتَفْتَحَ مِنَ الْبَقَرَةِ لاَ يَمُرُّ بِآيَةِ رَحْمَةٍ إِلاَّ وَقَفَ وَسَأَلَ وَلاَ يَمُرُّ بِآيَةِ عَذَابٍ إِلاَّ وَقَفَ يَتَعَوَّذُ ثُمَّ رَكَعَ فَمَكَثَ رَاكِعًا بِقَدْرِ قِيَامِهِ يَقُولُ فِي رُكُوعِهِ سُبْحَانَ ذِي الْجَبَرُوتِ وَالْمَلَكُوتِ وَالْكِبْرِيَاءِ وَالْعَظَمَةِ . ثُمَّ سَجَدَ بِقَدْرِ رُكُوعِهِ يَقُولُ فِي سُجُودِهِ سُبْحَانَ ذِي الْجَبَرُوتِ وَالْمَلَكُوتِ وَالْكِبْرِيَاءِ وَالْعَظَمَةِ . ثُمَّ قَرَأَ آلَ عِمْرَانَ ثُمَّ سُورَةً ثُمَّ سُورَةً فَعَلَ مِثْلَ ذَلِكَ.

Je me suis réveillé avec le prophète et il commença par laver les dents avec du cure-dents et fit ensuite l'ablution. Puis il se mit debout et pria. Il commença par la lecture d'*al-Baqarah* et chaque fois qu'il passa sur un verset qui parle de la miséricorde, il s'arrêta et implora et chaque fois qu'il passa sur un verset qui parle de la punition, il s'arrêta et chercha protection. Puis il fit la génuflexion et y resta pendant une durée égale à sa posture debout. Il dit dans sa génuflexion : **Gloire à Allâh, détenteur du pouvoir absolu et du royaume, de la majesté et de la grandeur.** Puis il se prosterna pendant une durée égale à la génuflexion. Il dit dans sa prosternation : **Gloire à Allâh, détenteur du pouvoir absolu et du royaume, de la majesté et de la grandeur.** Puis il récita *ali-'Imrân*, puis une autre sourate et une autre sourate et ensuite il fit de même. [1]

Vous voyez que dans le *hadîth* de *Huzayfah*, il fit cette supplication au commencement de la prière et dans celui-là, il le fit dans la génuflexion et la prosternation. Pouvez-vous réconcilier ces deux *hadîths* ?

Voyons un autre *hadîth* authentifié par *al-Albânî* et selon lequel le même *Huzayfah* vit le prophète faire cette supplication :

عَنْ حُذَيْفَةَ، أَنَّهُ رَأَى رَسُولَ اللَّهِ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ فَكَانَ يَقُولُ اللَّهُ أَكْبَرُ – ثَلاَثًا – ذُو الْمَلَكُوتِ وَالْجَبَرُوتِ وَالْكِبْرِيَاءِ وَالْعَظَمَةِ . ثُمَّ اسْتَفْتَحَ فَقَرَأَ الْبَقَرَةَ ثُمَّ رَكَعَ فَكَانَ رُكُوعُهُ نَحْوًا مِنْ قِيَامِهِ وَكَانَ يَقُولُ فِي رُكُوعِهِ سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ . ثُمَّ رَفَعَ رَأْسَهُ مِنَ الرُّكُوعِ فَكَانَ قِيَامُهُ نَحْوًا مِنْ رُكُوعِهِ يَقُولُ لِرَبِّيَ الْحَمْدُ. ثُمَّ سَجَدَ فَكَانَ سُجُودُهُ نَحْوًا مِنْ قِيَامِهِ فَكَانَ يَقُولُ فِي سُجُودِهِ سُبْحَانَ رَبِّيَ الأَعْلَى . ثُمَّ رَفَعَ رَأْسَهُ مِنَ السُّجُودِ وَكَانَ يَقْعُدُ فِيمَا بَيْنَ السَّجْدَتَيْنِ نَحْوًا مِنْ سُجُودِهِ وَكَانَ يَقُولُ رَبِّ اغْفِرْ لِي

1. Voir sunan an-Naçâî : 2/12/1133, rapporté par 'Awf ibn Mâlik.

رَبِّ اغْفِرْ لِي. فَصَلَّى أَرْبَعَ رَكَعَاتٍ فَقَرَأَ فِيهِنَّ الْبَقَرَةَ وَآلَ عِمْرَانَ وَالنِّسَاءَ وَالْمَائِدَةَ أَوِ الأَنْعَامَ شَكَّ شُعْبَةُ.

Huzayfah a dit : **J'ai vu** le messager d'Allâh accomplir la prière le soir et il disait : **Allâh est plus grand** (trois fois) **! Détenteur du pouvoir absolu et du royaume, de la majesté et de la grandeur.** Puis il commença par la lecture d'*al-Baqarah*. Puis il fit la génuflexion comme la posture debout, et il disait dans sa génuflexion : **Gloire à mon Seigneur, le grand.** Puis il leva la tête de la génuflexion et sa posture debout était comme la durée de la génuflexion. Il disait : **A mon Seigneur est la louange !** Puis il se prosterna, une durée égale à sa posture debout et il disait dans ses prosternations : **Gloire à mon Seigneur, le Haut.** Puis il leva la tête des prosternations et il s'assit entre les deux prosternations pour une durée égale à ses prosternations. Il disait : **Seigneur ! Pardonne-moi. Seigneur ! Pardonne-moi.** Il fit donc quatre *raka'ât* et y récita *al-Baqarah, ali-'Imrân, an-Nisâ, al-Mâidah* ou *al-An'âm* (*Chu'bah* avait des doutes). [1]

Vous avez sans doute remarqué que *Huzayfah* dit **avoir vu** le prophète tandis que dans le précédent, il dit **avoir fait** avec le prophète. Veuillez réconcilier ces *hadîths* s'il vous plaît !

Notons les différences entre ces *hadîths* :

1. *Huzayfah* dit qu'il **fit la prière** du soir (**صَلَّيْتُ**) avec le prophète pendant une nuit de *ramadwân* (mais quelle nuit ?)
2. Puis il dit **avoir vu** le prophète (**رَأَى**) (et il ne fit pas la prière avec lui).
3. *Huzayfah* dit qu'il fit une supplication comme l'ouverture de la prière, mais *'Awf ibn Mâlik* dit qu'il le fit dans sa génuflexion et ses prosternations.
4. Il dit que dans sa génuflexion et ses prosternations, il disait : **Gloire à mon Seigneur, le grand** et **gloire à mon Seigneur, le Haut.**
5. Après s'être levé de la génuflexion, *Huzayfah* dit que le prophète dit : اللَّهُمَّ رَبَّنَا لَكَ الْحَمْدُ **Ô Allâh ! Louange à toi !** Mais dans le deuxième *hadîth* de *Huzayfah,* il dit : لِرَبِّيَ الْحَمْدُ **A mon Seigneur la louange**.

1. Voir sunan Abû Dâwûd : 3/38/739.

6. *Huzayfah* dit qu'il récita *al-Baqarah, ali-'Imrân* et *an-Nisâ*. *'Awf ibn Mâlik* dit qu'il récita *al-Baqarah* et *ali-'Imrân*. Dans le deuxième *hadîth*, *Huzayfah* dit qu'il récita *al-Baqarah, ali-'Imrân, an-Nisâ* et *al-Mâidah* ou *al-An'âm*.

5.6 Résumés

Maintenant que vous savez la réalité des *hadîths*, résumons-les. D'abord, laissez-moi vous mentionner quelques *hadîths* liés au sujet. Puis, vous pouvez décider si ce que vous appelez la « *tarâwîh* » est, soi une *sunnah*, soi un *nafl*. Vous devez voir si vous allez faire une distinction entre les deux ou pas :

عَنْ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ شَقِيقٍ قَالَ سَأَلْتُ عَائِشَةَ عَنْ صَلاَةِ رَسُولِ اللَّهِ عَنْ تَطَوُّعِهِ فَقَالَتْ كَانَ يُصَلِّي فِي بَيْتِي قَبْلَ الظُّهْرِ أَرْبَعًا ثُمَّ يَخْرُجُ فَيُصَلِّي بِالنَّاسِ ثُمَّ يَدْخُلُ فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ وَكَانَ يُصَلِّي بِالنَّاسِ الْمَغْرِبَ ثُمَّ يَدْخُلُ فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ وَيُصَلِّي بِالنَّاسِ الْعِشَاءَ وَيَدْخُلُ بَيْتِي فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ وَكَانَ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ تِسْعَ رَكَعَاتٍ فِيهِنَّ الْوِتْرُ وَكَانَ يُصَلِّي لَيْلاً طَوِيلاً قَائِمًا وَلَيْلاً طَوِيلاً قَاعِدًا وَكَانَ إِذَا قَرَأَ وَهُوَ قَائِمٌ رَكَعَ وَسَجَدَ وَهُوَ قَائِمٌ وَإِذَا قَرَأَ قَاعِدًا رَكَعَ وَسَجَدَ وَهُوَ قَاعِدٌ وَكَانَ إِذَا طَلَعَ الْفَجْرُ صَلَّى رَكْعَتَيْنِ.

'Abdullah ibn Chaqîq a rapporté : J'ai interrogé *'Aïchah* au sujet de la prière volontaire du messager d'Allâh et elle me dit : Il priait quatre *raka'ât* chez moi, avant la prière de midi. Puis il sortait et dirigeait les gens dans la prière. Puis il entrait chez moi et priait deux *raka'ât*. Il priait avec les gens la prière du coucher du soleil puis il entrait chez moi et il priait deux *raka'ât*. Il dirigeait les gens dans la prière du soir et puis il entrait chez moi et priait deux *raka'ât*. La nuit, il faisait neuf *raka'ât* et la prière impaire incluse. La nuit, il prolongeait la prière debout et il prolongeait la prière assis. Quand il faisait la lecture du Qur'ân debout, il faisait la génuflexion et les prosternations dans cette posture. Quand il faisait la lecture assis, il faisait la génuflexion et les prosternations assis. Quand il voyait le jour se lever, il priait deux *raka'ât*. [1]

1. Voir sahîh Muslim : 4/1584.

عَنْ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ شَقِيقٍ، قَالَ سَأَلْتُ عَائِشَةَ عَنْ صَلاَةِ رَسُولِ اللَّهِ مِنَ التَّطَوُّعِ فَقَالَتْ كَانَ يُصَلِّي قَبْلَ الظُّهْرِ أَرْبَعًا فِي بَيْتِي ثُمَّ يَخْرُجُ فَيُصَلِّي بِالنَّاسِ ثُمَّ يَرْجِعُ إِلَى بَيْتِي فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ وَكَانَ يُصَلِّي بِالنَّاسِ الْمَغْرِبَ ثُمَّ يَرْجِعُ إِلَى بَيْتِي فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ وَكَانَ يُصَلِّي بِهِمُ الْعِشَاءَ ثُمَّ يَدْخُلُ بَيْتِي فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ وَكَانَ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ تِسْعَ رَكَعَاتٍ فِيهِنَّ الْوِتْرُ وَكَانَ يُصَلِّي لَيْلاً طَوِيلاً قَائِمًا وَلَيْلاً طَوِيلاً جَالِسًا فَإِذَا قَرَأَ وَهُوَ قَائِمٌ رَكَعَ وَسَجَدَ وَهُوَ قَائِمٌ وَإِذَا قَرَأَ وَهُوَ قَاعِدٌ رَكَعَ وَسَجَدَ وَهُوَ قَاعِدٌ وَكَانَ إِذَا طَلَعَ الْفَجْرُ صَلَّى رَكْعَتَيْنِ ثُمَّ يَخْرُجُ فَيُصَلِّي بِالنَّاسِ صَلاَةَ الْفَجْرِ.

'*Abdullah ibn Chaqîq* a rapporté qu'il interrogea '*Aïchah* au sujet de la prière volontaire du messager d'Allâh. Elle dit : Il priait chez moi, avant la prière de midi, deux *raka'ât*. Puis il sortait et dirigeait les gens dans la prière. Puis il revenait chez moi et priait deux *raka'ât*. Il dirigeait les gens dans la prière du coucher du soleil ensuite revenait chez moi et priait deux *raka'ât*. Il les dirigeait dans la prière du soir puis revenait chez moi et priait deux *raka'ât*. La nuit, il priait neuf *raka'ât* y compris la prière impaire. Il priait debout la nuit pendant longtemps et il priait aussi assis pendant longtemps. Quand il lisait le Qur'ân debout, il faisait la génuflexion et les prosternations debout. Quand il la faisait assis, il faisait la génuflexion et les prosternations assis. Quand le jour se levait, il priait deux *raka'ât* puis sortait diriger les gens dans la prière du matin. [1]

Voyons la différence qu'il y a entre ces deux *hadîths* :

Sahîh Muslim	**عَنْ تَطَوُّعِهِ**
Sunan Abû Dâwûd	**مِنَ التَّطَوُّعِ**

Sahîh Muslim	فَقَالَتْ كَانَ يُصَلِّي فِي **بَيْتِي قَبْلَ الظُّهْرِ أَرْبَعًا**
Sunan Abû Dâwûd	فَقَالَتْ كَانَ يُصَلِّي **قَبْلَ الظُّهْرِ أَرْبَعًا فِي بَيْتِي**

1. Voir sunan Abû Dâwûd : 5/1246, authentifié par al-Albânî.

Sahîh Muslim	ثُمَّ **يَدْخُلُ** فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ
Sunan Abû Dâwûd	ثُمَّ **يَرْجِعُ إِلَى بَيْتِي** فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ

Sahîh Muslim	ثُمَّ **يَدْخُلُ** فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ
Sunan Abû Dâwûd	ثُمَّ **يَرْجِعُ إِلَى بَيْتِي** فَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ

Sahîh Muslim	وَيُصَلِّي **بِالنَّاسِ** الْعِشَاءَ
Sunan Abû Dâwûd	وَ**كَانَ** يُصَلِّي **بِهِمُ** الْعِشَاءَ

Sahîh Muslim	وَيَدْخُلُ
Sunan Abû Dâwûd	**ثُمَّ** يَدْخُلُ

Sahîh Muslim	وَلَيْلاً طَوِيلاً **قَاعِدًا**
Sunan Abû Dâwûd	وَلَيْلاً طَوِيلاً **جَالِسًا**

Sahîh Muslim	**وَكَانَ إِذَا** قَرَأَ
Sunan Abû Dâwûd	**فَإِذَا** قَرَأَ

Sahîh Muslim	وَإِذَا قَرَأَ قَاعِدًا
Sunan Abû Dâwûd	وَإِذَا قَرَأَ **وَهُوَ قَاعِدٌ**

Sahîh Muslim	**N'existe pas**
Sunan Abû Dâwûd	ثُمَّ يَخْرُجُ فَيُصَلِّي بِالنَّاسِ صَلاَةَ الْفَجْرِ

'*Aïchah* pouvait-elle rapporter deux versions différentes du même *hadîth* ? Est-ce que les compilateurs de *hadîths* n'ont rien à voir là dans ?

Vous avez sans doute remarqué que les termes utilisés sont : **تَطَوُّعِهِ** et **التَّطَوُّعِ**. Est-ce que c'est cela que vous appelez *sunnah* dans votre langue ?

Il y a des *hadîths* qui prouvent que le prophète faisait des prières appelées **تَطَوُّعِ** et des prières appelées **النَّافِلَةُ** (pluriel **النَّوَافِلِ**) et je vous cite un. Mais vous, vous appelez ses prières *sunnah*. Qui vous a permis d'appelez ces prières *sunnah* ? Est-ce que le prophète a changé ces noms ?

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ لَمْ يَكُنِ النَّبِيُّ عَلَى شَيْءٍ مِنَ **النَّوَافِلِ** أَشَدَّ مِنْهُ تَعَاهُدًا عَلَى رَكْعَتَيِ الْفَجْرِ.

'Aïchah a dit : Le prophète n'était jamais si régulier et particulier comme il l'était dans les ***nawâfil*** des deux *raka'ât* de la prière de l'aube. [1]

Ensuite, je vous cite certaines paroles des savants au sujet de faire la prière surérogatoire à la maison, chez soi, et sa valeur. Ce n'est pas parce que j'ai foi en ces paroles que je vous les cite - loin de là. Toutes ces déclarations sont en accord avec la parole du prophète : **Vous devez faire la prière chez vous… priez chez vous, ô les gens…** Mais c'est plutôt parce vous, le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî*, vous vous êtes habitués à le faire.

1. Dans *adwâ-ul-bayân* il est dit :

وصلاة النافلة في البيت تكون أفضل منها في المسجد بدوام صلاته النوافل في البيت مع قرب بيته من المسجد ، كما أن هذه الفضيلة تشمل صلاة الرجل والمرأة.

Et la prière volontaire faite à la maison est meilleure que celle faite dans la mosquée en raison de sa continuité de faire la prière volontaire chez lui, malgré la proximité de sa maison à la mosquée. De même, cette supériorité comprend la prière de l'homme et de la femme. [2]

2. Dans *charh kitâb-ut-tawhîd,* il est dit :

أما النوافل فكانت تصلى فرادى، هذا هو الكثير الغالب، **ومطلوب أن تكون النوافل في البيت**، وأن يكون الإنسان فيها خالياً، ليس عنده أحد، حتى يكون ذلك أدعى للإخلاص، وأقرب إلى أن يكون العمل لله وحده، حيث لا يقصد به رياء ولا سمعة ولا مقاصد أخرى.

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/21/260.
2. Voir adwâ-ul-bayân : 8/329.

Quant aux prières volontaires, il les faisait individuellement. Il y a beaucoup de ce genre. **Il requiert de faire les prières volontaires chez soi**. L'homme doit être seul, personne ne doit être présent avec lui, afin que cela invite vers la sincérité. Il est plus proche d'Allâh dans cet œuvre où il n'y a pas d'hypocrisie, on ne cherche pas de réputation et d'autres fins. [1]

3. Dans *umdat-ul-qârî charh sahîh al-Bukhârî*, il est dit :

وفيه **أن الأفضل أن تكون النوافل في البيت** لأن المساجد تبنى لأداء الفرائض

Dedans, **il y a la preuve que faire la prière volontaire chez soi est meilleur** car les mosquées ont été construites pour les prières **obligatoires**. [2]

4. Dans *fatâwâ ach-chabakah al-islamiyyah*, il est dit :

فصلاة النوافل في البيت أفضل من صلاتها في المسجد، ومن أخر الصلاة النافلة حتى يرجع إلى البيت فقد فعل الأفضل.

La prière volontaire à la maison est meilleure que celle faite dans la mosquée. Celui qui retarde la prière volontaire jusqu'à ce qu'il soit à la maison a fait ce qui est meilleure. [3]

5. Dans *fatâwâ nûr 'alad darab*, il est écrit :

ثانياً أن في **صلاة النوافل في البيت اقتداءً برسول الله**

Deuxièmement, faire la prière **volontaire à la maison c'est suivre les enseignement du messager d'Allâh**. [4]

6. Il est écrit encore :

فدلت **سنته القولية والفعلية** على أن **فعل النوافل في البيت أفضل** من فعلها في المسجد.

Sa ***sunnah* par énonciation et par la pratique** prouvent que **les prières volontaires faites chez soi sont meilleures** que celles faites dans la mosquée. [5]

1. Voir charh kitâb-ut-tawhîd : 2/117.
2. Voir umdat-ul-qârî charh sahîh al-Bukhârî : 8/20.
3. Voir fatâwa ach-chabakah al-islamiyah : 3/3922.
4. Voir fatâwâ nûr 'alad darab : 153/10.
5. Ibid. : 162/46.

7. Dans *majmû'ul fâtâwâ ibn 'Uthaymîn*, l'auteur écrit :

على أنه ينبغي للإنسان أن **يصلي جميع النوافل** في البيت لقول النبي: أفضل صلاة المرء في بيته إلا المكتوبة. ولأن النبي **لا يصلي النوافل إلا في بيته** إلا ما تشرع له الجماعة أو ما يختص بالمسجد.

Il convient à chaque homme de **faire toutes les prières volontaires à la maison** (chez soi) d'après la parole du prophète : **La meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez soi sauf si c'est une prière prescrite**. Cela parce **le prophète faisait les prières volontaires dans sa maison** sauf si celle-là requiert la congrégation ou est spécifiquement liée à la mosquée. [1]

Pouvez-vous me dire si, d'après vous, les prières volontaires (*nawâfil*) et les prières dites *sunnah* sont deux prières distinctes ? Si oui, où en est la preuve ?

8. Dans *al-mawsu'ah al-fiqhiyyah al-kuwaitiyyah*, il est dit :

من **السّنّة** أن تصلّى **النّوافل** في البيت

Il est en accord avec la ***sunnah*** de faire les prières **volontaires** chez soi. [2]

Que constatons-nous ces jours-ci ? Les gens se sont habitués à faire le contraire de ce que faisait le prophète. Vous les voyez tous faire les prières volontaires dans les mosquées, n'est-ce pas ? Chez vous, le *salafî,* combien d'entre-vous font ce que faisait le prophète : Les *nawâfil* (ce que vous appelez *sunnah*) faites chez vous ? N'est-ce pas de l'hypocrisie ?

5.7 Conclusions

Je suis grandement étonné par l'obstination du *déobandî,* du *bareylwî* et du *salafî*. Ils maintiennent tous que ce qu'ils appellent la « *tarâwîh* » doit être accomplie en congrégation. Je pense que ce que je vous ai cité suffit pour prouver leurs bévues. Encore plus, elle (la « *tarâwîh* ») doit être accomplie toutes les nuits. Je vous déjà cité la parole du prophète, après les deux ou trois nuits qu'il fit le *qiyâm* et les gens le suivirent à son insu : **Donc vous devez faire la prière chez vous car la meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez lui sauf la prière prescrite.** [3] Y a-t-il quelqu'un

1. Voir majmû'ul fâtâwâ ibn 'Uthaymîn : 14/203.
2. Voir al-mawsu'ah al-fiqhiyyah al-kuwaitiyyah : 9/251/14.
3. Voir sahîh Muslim : 4/1708.

supérieur au prophète qui puisse dire le contraire ? C'est ça la *sunnah* : **Donc vous devez faire la prière chez vous**… Mais malheureusement, ni le *déobandî,* ni le *bareylwî,* ni le *salafî* n'en parlent. Ils ne donnent aucune considération à cette parole.

Le *déobandî* a bien dit :

> ***On voit ici que le Prophète (paix soit sur lui) avait cessé de pratiquer la salaat de taraweeh avec jama'at.*** [1]

Mais il ne dit rien à ce sujet : Est-ce une *sunnah* ou une innovation ? Le *bareylwî* a complètement oublié ce *hadîth,* c'est-à-dire celui qui dit : **Donc vous devez faire la prière chez vous car la meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez lui sauf la prière prescrite.** Le *salafî* l'a mentionné mais n'a rien dit de spéciale. Pourquoi n'a-t-il rien dit ? Parce que ce n'est pas une *sunnah* de prier individuellement chez soi, comme l'a énoncé le prophète ? Le *salafî* qui prétend retourner vers la source, abandonne la déclaration du prophète pour citer les paroles des compagnons, des *salafs,* des savants et des *cheikhs* !

Si le prophète n'avait invité personne à faire la prière derrière lui, alors comment est-elle devenue une *sunnah* pendant toutes les nuits du *ramadwân* ? Il y a tendance à croire que celui qui ne fait pas ce que les gens appellent la « *tarâwîh* » en congrégation, son jeûne de la journée est annulé ou reste suspendu entre la terre et les cieux. Mais bon sang ! D'où tenez-vous de tels propos ?

Aussi longtemps que le *déobandî,* le *bareylwî* et le *salafî* prétendront ignorer la vérité, ils ne cesseront d'induire les gens en erreur.

Ils disent que le prophète craignait que cette prière soit rendue obligatoire aux gens. Mais il a aussi dit qu'ils ne pourront pas le faire. Quelqu'un parmi eux, le *déobandî,* le *bareylwî,* le *salafî* et les savants pourront-ils dirent que cette crainte a été enlevé ? Mais bon sang, qui l'a enlevé ? *Abû Bakr* ne savait-il pas que le prophète avait cette crainte et qu'elle fut ensuite enlevée ?

Vous remarquerez que c'est le même scénario qui s'est déroulé avec l'appellation. Personne n'a pu donner le nom de celui qui l'a appelé ainsi et ils n'ont pas pu donner le nom de la première personne qui l'a fait. C'est pourquoi nous voyons qu'ils utilisent « on l'appelle ainsi » ou « il est appelé ainsi ». Dans le cas du *qiyâm,* le *salafî* dit :

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 31.

وَفِي حَدِيث الْبَاب ... نَدْب قِيَام اللَّيْل وَلَا سِيَّمَا فِي رَمَضَان جَمَاعَة لِأَنَّ الْخَشْيَة الْمَذْكُورَة أُمِنَتْ بَعْد النَّبِيّ صَلَّى اللَّه عَلَيْهِ وَسَلَّمَ وَلِذَلِكَ جَمَعَهُمْ عُمَر بْن الْخَطَّاب عَلَى أُبَيّ بْن كَعْب

Dans Hadiith de sa chapitre la, ena preuve qui li recommandé faire Qiyaam-ul-layl – surtout dans Ramadwaan – en Jamaat, parcequi la crainte qui fine faire mention, fine enlevé après (la mort) du prophète. C'est à cause sa même qui Umar ti unir banla derrière Ubay Ibn Ka'b.

(FAT-HUL-BAARI 3/14)

Traduction :

Dans le *hadîth* du chapitre... il y a la preuve qu'il est recommandable de faire le *qiyâm-ul-layl* - surtout dans le *ramadwân* - en congrégation parce que la crainte mentionnée fut enlevée après la mort du prophète. C'est la raison pour laquelle *'Umar* unissait les gens derrière *Ubay ibn Ka'b.*

Vous noterez qu'il dit « *qiyâm-ul-layl* » et non pas la « *tarâwîh* ». Mais quand il dit « fut enlevé », il ne pourra pas nous dire qui a enlevé cette crainte. Devons-nous comprendre qu'elle s'est enlevée d'elle-même ? Pouvez-vous nous dire où *'Umar* a dit qu'il rassembla les gens parce que cette crainte a été enlevé ?

Abû Bakr et les compagnons ne savaient-ils pas que cette crainte a été enlevée ? A l'époque de *'Umar,* ne savait-il pas que cette crainte a été enlevée, ce qui l'a poussé à considérer la congrégation comme une « innovation » et faire la prière tard dans la nuit était préférable ?

Pouvez-vous me dire combien de fois *'Umar* fut-il *imâm* pour le *qiyâmu ramadwân* ? Combien de fois participa-t-il dans la congrégation ?

Avant de rassembler les gens derrière *Ubayy ibn Ka'b,* comment et à quelle heure priait-il pendant la nuit du *ramadwân,* s'il sortait de chez lui et vit les gens priaient en groupes ?

J'attends les réponses !

Chapitre 6
La congrégation après la mort du prophète

6.1 Le déobandî

Concernant le *athar* de *'Abdur Rahmân ibn 'Abdul Qârî,* le *déobandî* n'a mentionné que ceci :

> ***Cette pratique continua jusqu'au soir où Hazrat Umar (RA), alors qu'il était calife, vit les sahabas (RA) accomplir le taraweeh dans la mosquée. Il pensa alors qu'il aurait été meilleur de l'accomplir tous en congrégation sous la direction d'un seul imam. Et il ordonna Hazrat Ubay ibn Ka'ab d'agir comme Imam pour la salaat de taraweeh (Bukhari).*** [1]

Et c'est tout ce qu'il a mentionné. Pas d'autres commentaires ou la suite du *athar* avec le texte arabe, comme il a fait dans d'autres cas. Les *âthâr* de *'Abdur Rahmân* sont les suivants :

عَنْ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بْنِ عَبْدٍ الْقَارِيِّ، أَنَّهُ قَالَ خَرَجْتُ مَعَ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ لَيْلَةً فِي رَمَضَانَ، إِلَى الْمَسْجِدِ، فَإِذَا النَّاسُ أَوْزَاعٌ مُتَفَرِّقُونَ يُصَلِّي الرَّجُلُ لِنَفْسِهِ، وَيُصَلِّي الرَّجُلُ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرَّهْطُ فَقَالَ عُمَرُ إِنِّي أَرَى لَوْ جَمَعْتُ هَؤُلاَءِ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانَ أَمْثَلَ. ثُمَّ عَزَمَ فَجَمَعَهُمْ عَلَى أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ، ثُمَّ خَرَجْتُ مَعَهُ لَيْلَةً أُخْرَى، وَالنَّاسُ يُصَلُّونَ بِصَلاَةِ قَارِئِهِمْ، قَالَ عُمَرُ نِعْمَ الْبِدْعَةُ هَذِهِ، وَالَّتِي يَنَامُونَ عَنْهَا أَفْضَلُ مِنَ الَّتِي يَقُومُونَ. يُرِيدُ آخِرَ اللَّيْلِ، وَكَانَ النَّاسُ يَقُومُونَ أَوَّلَهُ.

'Abdur Rahmân ibn 'Abdul Qârî a dit : Une nuit de *ramadwân,* je suis sorti avec *'Umar ibn al-Khattâb* pour la mosquée et voilà que des gens étaient éparpillés en groupes. Un homme prier seul. Un homme priait et un groupe de gens priaient avec lui. *'Umar* dit : Je considère que si je rassemblais tous ceux-ci derrière un seul *qârî,* c'aurait été plus idéal ! Puis il prit la ferme décision de les rassembler derrière *Ubay ibn Ka'b*. Une autre nuit, je suis sorti avec lui et les gens priaient derrière leur *qârî*. *'Umar* dit : Quelle excellente innovation c'est ! Mais ceux qui dorment et ne prient pas sont meilleurs que ceux qui

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », pages 31-32.

prient. Par là, il veut dire la dernière partie de la nuit. Les gens priaient la première partie de la nuit. [1]

Avant d'analyser ce *athar*, voyons les autres versions :

أَنَّ عَبْدَ الرَّحْمَنِ بْنِ عَبْدِ الْقَارِيْ ، وَكَانَ فِيْ عَهْدِ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ مَعَ عَبْدِ اللهِ بْنِ الْأَرْقَمِ عَلَى بَيْتِ الْمَالِ ، أَنَّ عُمَرَ خَرَجَ لَيْلَةً فِيْ رَمَضَانَ فَخَرَجَ مَعَهُ عَبْدُ الرَّحْمَنِ بْنِ عَبْدِ الْقَارِيْ ، فَطَافَ بِالْمَسْجِدِ وَأَهْلُ الْمَسْجِدِ أَوْزَاعٌ مُتَفَرِّقُوْنَ ، يُصَلِّي الرَّجُلُ لِنَفْسِهِ وَيُصَلِّي الرَّجُلَ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرَّهَطُ ، فَقَالَ عُمَرُ : وَاللهِ إِنِّيْ أَظُنُّ لَوْ جَمَعْنَا هَؤُلاَءِ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانُ أَمْثَلُ ، ثُمَّ عَزَمَ عُمَرُ عَلَى ذَلِكَ ، وَأَمَرَ أُبَيّ بْنِ كَعْبٍ أَنْ يَقُوْمَ لَهُمْ فِيْ رَمَضَانَ فَخَرَجَ عُمَرُ عَلَيْهِمْ وَالنَّاسُ يُصَلُّوْنَ بِصَلاَةِ قَارِئِهِمْ ، فَقَالَ عُمَرُ : نْعْمَ الْبِدْعَةَ هِيَ ، وَالَّتِيْ تَنَامُوْنَ عَنْهَا أَفْضَلُ مِنَ الَّتِيْ تَقُوْمُوْنَ يُرِيْدُ آخِرِ اللَّيْلِ – فَكَانَ النَّاسُ يَقُوْمُوْنَ أَوَّلَهُ.

'*Abdur Rahmân ibn Abdul Qârî* - qui, à l'époque de '*Umar ibn al-Khattâb,* était avec '*Abdullah ibn al-Arqam,* responsables du trésor public - a dit qu'une nuit de *ramadwân,* '*Umar* sortit avec '*Abdur Rahmân ibn* '*Abdul Qârî* et il parcourut la mosquée tandis que les gens de la mosquée étaient éparpillés, en groupes. L'homme pria seul et l'homme qui dirigea un groupe. '*Umar* dit : Par Allâh ! Je pense que si je les rassemble derrière un seul *qârî* c'aurait été plus idéal ! Puis '*Umar* prit la ferme décision et ordonna à *Ubay ibn Ka'b* de les diriger dans la prière pendant le *ramadwân*. '*Umar* sortit (une deuxième fois) et les gens priaient derrière leur *qârî*. '*Umar* dit alors : Quelle excellent innovation c'est ! Mais la prière qu'ils ne font pas et qu'ils dorment pour la faire plus tard est meilleure que celle qu'ils font - voulant dire la dernière partie de la nuit. Les gens faisaient la prière au commencement de la nuit. [2]

عَنْ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بْنِ عَبْدٍ الْقَارِيِّ، أَنَّهُ قَالَ خَرَجْتُ مَعَ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ فِي رَمَضَانَ إِلَى الْمَسْجِدِ فَإِذَا النَّاسُ أَوْزَاعٌ مُتَفَرِّقُونَ يُصَلِّي الرَّجُلُ لِنَفْسِهِ وَيُصَلِّي الرَّجُلُ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرَّهْطُ فَقَالَ عُمَرُ وَاللَّهِ إِنِّي لأَرَانِي لَوْ جَمَعْتُ هَؤُلاَءِ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانَ أَمْثَلَ . فَجَمَعَهُمْ عَلَى أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ – قَالَ – ثُمَّ خَرَجْتُ مَعَهُ لَيْلَةً أُخْرَى وَالنَّاسُ يُصَلُّونَ بِصَلاَةِ قَارِئِهِمْ فَقَالَ عُمَرُ نِعْمَتِ الْبِدْعَةُ هَذِهِ وَالَّتِي تَنَامُونَ عَنْهَا أَفْضَلُ مِنَ الَّتِي تَقُومُونَ . يَعْنِي آخِرَ اللَّيْلِ وَكَانَ النَّاسُ يَقُومُونَ أَوَّلَهُ .

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.
2. Voir sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.

'*Abdur Rahmân ibn* '*Abdul Qârî* a rapporté qu'il sortit avec '*Umar* dans le mois de *ramadwân* vers la mosquée et voilà que les gens étaient éparpillés en groupes. L'homme priait seul et l'homme dirigeait un groupe de gens. '*Umar* dit alors : Par Allâh ! Je vois que si je rassemble ces gens-là derrière un seul *qârî*, c'aurait été plus idéal ! Il les rassembla donc derrière *Ubayy ibn Ka'b*. Il dit : Puis je suis sorti avec lui une autre nuit et les gens priaient derrière leur *qârî*. '*Umar* dit : Quelle excellente innovation que ceci ! Mais ceux qui dorment et ne le font pas, sont meilleurs que ceux qui le font. C'est-à-dire la dernière partie de la nuit. Et les gens priaient au commencement de la nuit. [1]

قَالَ عُرْوَةُ : فَأَخْبَرَنِيْ عَبْدُ الرَّحْمَنِ بْنِ عَبْدِ الْقَارِي ، وَكَانَ مِنْ عُمَالِ عُمَرَ وَكَانَ يَعْمَلُ مَعَ عَبْدِ اللهِ بْنِ الأَرْقَمِ عَلَى بَيْتِ مَالِ الْمُسْلِمِيْنَ أَنَّ عُمَرَ بْنِ الخَطَّابِ خَرَجَ لَيْلَةٍ فِيْ رَمَضَانَ فَخَرَجَ مَعَهُ عَبْدُ الرَّحْمَنِ فَطَافَ فِيْ الْمَسْجِدِ وَأَهْلُ الْمَسْجِدِ أَوْزَاعٌ مُتَفَرِّقُوْنَ يُصَلِّي الرَّجُلُ لِنَفْسِهِ وَيُصَلِّي الرَّجُلُ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرِّجَالُ قَالَ عُمَرُ : وَاللهِ إِنِّيْ لَأَظُنُّ لَوْ جَمَعْنَاهُمْ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانَ أَمْثَلُ ثُمَّ عَزَمَ عَلَى أَنْ يَجْمَعَهُمْ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ فَأَمَرَ أُبَيّ بْنَ كَعْبٍ أَنْ يَقُوْمَ بِهِمْ فِيْ رَمَضَانَ فَخَرَجَ عُمَرُ وَالنَّاسُ يُصَلُّوْنَ بِصَلاَةِ قَارِئٍ لَهُمْ وَمَعَهُ عَبْدُ الرَّحْمَنِ بْنِ عَبْدِ الْقَارِي ، فَقَالَ عُمَرُ : نِعْمَتُ الْبِدْعَةِ هَذِهِ وَالَّتِي تَنَامُوْنَ عَنْهَا أَفْضَلُ مِنَ الَّتِي تَقُوْمُوْنَ . يُرِيْدُ آخِرَ اللَّيْلِ وَكَانَ النَّاسُ يَقُوْمُوْنَ فِيْ أَوَّلَهُ.

'*Urwah* dit : '*Abdur Rahmân ibn* '*Abdul Qârî* m'a informé, et il était un travailleur de '*Umar* et il travaillait avec '*Abdullah ibn al-Arqam* sur le trésor public des musulmans - que '*Umar ibn al-Khattâb,* une nuit de *ramadwân* sortit et il sortit avec lui à la mosquée et la parcourut. Les gens de la mosquée étaient éparpillés en groupes. L'homme priait seul. L'homme dirigeait d'autres hommes dans la prière. '*Umar* dit : Par Allâh ! Je pense que si nous les rassemblons derrière un seul *qârî*, c'aurait été le plus idéal ! Puis il prit la ferme décision et les rassembla derrière un seul *qârî*. Il ordonna à *Ubay ibn Ka'b* de les diriger pendant le *ramadwân*. '*Umar* sortit et les gens priaient derrière leur *qârî*. Il y avait '*Abdur Rahmân ibn* '*Abdul Qârî* avec lui. '*Umar* dit : Quelle excellent innovation c'est ! La prière qu'ils ne font pas et dorment est meilleure que ce qu'ils font. Il voulait dire la dernière partie de la nuit et les gens priaient au commencement. [2]

1. Voir al-muatta : 6/249.
2. Voir as-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.

عَنْ عُرْوَةَ بْنِ الزُّبَيْرِ عَنْ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بْنِ عَبْدِ الْقَارِي: أَنَّهُ خَرَجَ مَعَ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ لَيْلَةً فِيْ رَمَضَانَ فَإِذَا النَّاسُ أَوْزَاعٌ مُتَفَرِّقُوْنَ يُصَلِّي الرَّجُلُ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرَّهَطُ فَقَالَ عُمَرَ : وَاللهِ إِنِّيْ لَأَظُنِّنِيْ لَوْ جَمَعْتُ هَؤُلاَءِ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانَ أَمْثَلُ ثُمَّ عَزَمَ فَجَمَعَهُمْ عَلَى أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ قَالَ : ثُمَّ خَرَجْتُ مَعَهُ لَيْلَةً أُخْرَى وَالنَّاسُ يُصَلُّوْنَ بِصَلاَةِ قَارِئِهِمْ فَقَالَ : نِعْمَتُ الْبِدْعَةِ هَذِهِ وَالَّتِيْ يَنَامُوْنَ عَنْهَا أَفْضَلُ مِنَ الَّتِي يَقُوْمُوْنَ فِيْهَا . يُرِيْدُ آخِرِ اللَّيْلِ وَكَانَ النَّاسُ يَقُوْمُوْنَ أَوَّلِهُ.

'*Urwah ibn az-Zubayr* a rapporté de '*Abdur Rahmân ibn* '*Abdul Qârî*, qu'une nuit de *ramadwân*, il sortit avec '*Umar ibn al-Khattâb* quand il vit les gens éparpillés en groupe. L'homme priait seul et l'homme dirigeait un groupe de gens dans la prière. '*Umar* dit : Je pense que si je rassemble ceux-là derrière un *qârî*, c'aurait été plus idéal ! Puis il prit la ferme décision de les rassembler derrière *Ubay ibn Ka'b*. Il dit : Puis je suis sorti avec lui une autre nuit et les gens priaient derrière leur *qârî*. Il dit : Quelle excellente innovation c'est ! Mais ceux qui dorment et ne fait pas de prière est meilleurs que ceux qui prient, voulant dire la dernière partie de la nuit. Les gens priaient au commencement de la nuit. [1]

Analysons les différentes narrations des *hadîths* et voyons ce que ça donne :

Sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.	وَكَانَ **فِيْ عَهْدِ** عُمَرَ **بْنِ الْخَطَّابِ** مَعَ عَبْدِ اللهِ بْنِ الْأَرْقَمِ عَلَى بَيْتِ الْمَالِ
Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.	**N'existe pas**
Al-muatta : 6/249.	وَكَانَ **مِنْ عُمَالِ** عُمَرَ **وَكَانَ يَعْمَلُ** مَعَ عَبْدِ اللهِ بْنِ الْأَرْقَمِ عَلَى بَيْتِ مَالِ **الْمُسْلِمِيْنَ**
As-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.	**N'existe pas**
Al-muatta : 1/355/241.	**N'existe pas**

1. Voir al-muatta : 1/355/241.

Sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.	أَنَّهُ قَالَ خَرَجْتُ مَعَ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ لَيْلَةً فِي رَمَضَانَ إِلَى الْمَسْجِدِ
Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.	أَنَّ عُمَرَ خَرَجَ لَيْلَةً فِيْ رَمَضَانَ فَخَرَجَ مَعَهُ عَبْدُ الرَّحْمَنِ بْنِ عَبْدِ الْقَارِئِ فَطَافَ بِالْمَسْجِدِ
Al-muatta : 6/249.	أَنَّهُ قَالَ خَرَجْتُ مَعَ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ فِي رَمَضَانَ إِلَى الْمَسْجِدِ
As-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.	أَنَّ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ خَرَجَ لَيْلَةٍ فِيْ رَمَضَانَ فَخَرَجَ مَعَهُ عَبْدُ الرَّحْمَنِ فَطَافَ فِيْ الْمَسْجِدِ
Al-muatta : 1/355/241.	أَنَّهُ خَرَجَ مَعَ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ لَيْلَةً فِيْ رَمَضَانَ

Sahîh al-Bukhârî : 3/32/227. *Al-muatta : 6/249.*	فَإِذَا النَّاسُ أَوْزَاعٌ مُتَفَرِّقُونَ يُصَلِّي الرَّجُلُ لِنَفْسِهِ وَيُصَلِّي الرَّجُلُ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرَّهْطُ
Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.	يُصَلِّي الرَّجُلُ لِنَفْسِهِ وَيُصَلِّي الرَّجُلَ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرَّهَطُ
As-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.	وَأَهْلُ الْمَسْجِدِ أَوْزَاعٌ مُتَفَرِّقُوْنَ يُصَلِّي الرَّجُلُ لِنَفْسِهِ وَيُصَلِّي الرَّجُلُ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرِّجَالُ
Al-muatta : 1/355/241.	فَإِذَا النَّاسُ أَوْزَاعٌ مُتَفَرِّقُوْنَ يُصَلِّي الرَّجُلُ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرَّهَطُ

فَقَالَ عُمَرُ إِنِّي أَرَى لَوْ **جَمَعْتُ** هَؤُلاَءِ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانَ أَمْثَلَ	*Sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.*
فَقَالَ عُمَرُ : **وَاللهِ** إِنِّيْ **أَظُنُّ** لَوْ جَمَعْنَا هَؤُلاَءِ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانُ أَمْثَلُ	*Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.*
فَقَالَ عُمَرُ وَاللَّهِ إِنِّي **لأَرَانِي** لَوْ جَمَعْتُ هَؤُلاَءِ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانَ أَمْثَلَ	*Al-muatta : 6/249.*
قَالَ عُمَرُ : وَاللهِ **إِنِّيْ لأَظُنُّ** لَوْ **جَمَعْنَاهُمْ** عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانَ أَمْثَلُ	*As-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.*
فَقَالَ عُمَرَ : وَاللهِ **إِنِّيْ لأَظُنُّنِيْ** لَوْ جَمَعْتُ هَؤُلاَءِ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانَ أَمْثَلُ	*Al-muatta : 1/355/241.*

ثُمَّ عَزَمَ **فَجَمَعَهُمْ** عَلَى أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ	*Sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.* *Al-muatta : 1/355/241/*
ثُمَّ عَزَمَ **عُمَرُ عَلَى ذَلِكَ وَأَمَرَ** أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ **أَنْ يَقُوْمَ لَهُمْ فِيْ رَمَضَانَ**	*Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.*
فَجَمَعَهُمْ عَلَى أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ	*Al-muatta : 6/249.*
ثُمَّ عَزَمَ **عَلَى أَنْ يَجْمَعَهُمْ** عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ فَأَمَرَ أُبَيِّ بْنَ كَعْبٍ أَنْ يَقُوْمَ **بِهِمْ** فِيْ رَمَضَانَ	*As-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.*

ثُمَّ خَرَجْتُ مَعَهُ لَيْلَةً أُخْرَى وَالنَّاسُ يُصَلُّونَ بِصَلاَةِ قَارِئِهِمْ	*Sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.*
فَخَرَجَ عُمَرُ عَلَيْهِمْ وَالنَّاسُ يُصَلُّوْنَ بِصَلاَةِ قَارِئِهِمْ	*Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.*

Al-muatta : 6/249. *Al-muatta : 1/355/241.*	**قَالَ –** ثُمَّ خَرَجْتُ مَعَهُ لَيْلَةً أُخْرَى وَالنَّاسُ يُصَلُّونَ بِصَلاَةِ قَارِئِهِمْ
As-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.	فَخَرَجَ عُمَرُ وَالنَّاسُ يُصَلُّوْنَ بِصَلاَةِ قَارِئٍ **لَهُمْ وَمَعَهُ عَبْدُ الرَّحْمَنِ بْنِ عَبْدِ الْقَارِي**

Sahîh al-Bukhârî : 3/32/227.	**قَالَ** عُمَرُ نِعْمَ الْبِدْعَةُ **هَذِهِ**
Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.	فَقَالَ عُمَرُ نِعْمَ الْبِدْعَةُ **هِيَ**
Al-muatta : 6/249. *Al-muatta : 1/355/241.* *As-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.*	فَقَالَ عُمَرُ **نِعْمَتِ** الْبِدْعَةُ هَذِهِ

Sahîh al-Bukhârî : 3/32/227. *Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.* *Al-muatta : 6/249.* *As-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.*	وَالَّتِي يَنَامُونَ عَنْهَا أَفْضَلُ مِنَ الَّتِي يَقُومُونَ
Al-muatta : 1/355/241.	وَالَّتِي يَنَامُوْنَ عَنْهَا أَفْضَلُ مِنَ الَّتِي يَقُوْمُوْنَ **فِيْهَا**

Sahîh al-Bukhârî : 3/32/227. *Al-muatta : 6/249.*	**وَكَانَ** النَّاسُ يَقُومُونَ أَوَّلَهُ
Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/247/1036.	**فَكَانَ** النَّاسُ يَقُوْمُوْنَ أَوَّلَهُ
As-sunan ash-shwi'râ d'al-Baihaqî : 1/253/826.	وَكَانَ النَّاسُ يَقُوْمُوْنَ **فِيْ** أَوَّلِهُ

Avez-vous comprit les différences qui existent entre les *âthâr* de *'Abdur Rahmân ibn 'Abdul Qârî* ?

Nous notons, en sus des différences, les points suivants :

1. *'Abdur Rahmân ibn 'Abdul Qârî* sortit une nuit avec *'Umar* ou *'Umar* sortit une nuit avec *'Abdur Rahmân ibn 'Abdul Qârî* : quelle nuit c'était ? Qui sortit avec qui ?

2. Une autre nuit (laquelle : on ne sait pas) il sortit ou *'Abdur Rahmân ibn 'Abdul Qârî* sortit avec lui. Mais quelle nuit c'était ?

3. *'Umar* dit : نِعْمَ الْبِدْعَةُ هَذِهِ ou نِعْمَتِ الْبِدْعَةُ هَذِهِ **Quelle bonne innovation c'est** ! Là est le problème majeur et réel. Vous dîtes, et les gens font de même, que « innovation » dans ce contexte est dans le sens littéral et non dans le sens terminologique. Si je vous demande depuis quand la terminologie est-elle en vigueur ? Qu'allez vous me répondre ? Si je vous demande : Est-ce que *'Umar*, quand il dit cela, savait qu'il existait un sens littéral et un sens terminologique pour chaque mot et surtout pour ce mot là ? Puis vous avez le culot de dire que la « *tarâwîh* » est une « *sunnah* » de *'Umar* ? Vous devez plutôt dire que c'est une « innovation » de *'Umar*, n'est-ce pas ? Comment osez-vous changer « innovation » en « *sunnah* » ? Voulez-vous dire que « innovation » signifie « *sunnah* » ? Vous l'avez bien dit ?

4. A quoi *'Umar* faisait-il allusion quand il dit « quelle excellente innovation c'est » ? A la pratique des gens ou à la congrégation qu'il initia. Vous direz sans doute que c'est la congrégation. Mais comment, donc, pouvez dire que ce que vous appelez la « *tarâwîh* » doit être fait en congrégation comme *'Umar* a recommandé ? Etes-vous pour des innovations maintenant ?

Vous, le *déobandî*, dîtes dans votre livre :

> ***Tout comme il est sunnah de suivre les principes du Prophète (paix soit sur lui) il est également sunnah de suivre ceux des Khulafaaé-Rashideen. Et on a vu (par des hadîths dont les chaînes de transmission sont très authentiques) que c'était Hazrat Umar (RA) qui avait réuni tous les sahabas (RA) pendant sa deuxième année comme calife, sous la direction d'un seul Imam, en l'occurrence Hazrat Ubay ibn Ka'ab (RA).*** [1]

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », pages 35-36.

Et puis vous mentionnez la parole suivante du prophète :

فَعَلَيْكُمْ بِسُنَّتِي وَسُنَّةِ الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ

Tenez-vous fermement à mes principes et à ceux des khulafaaé-Rashideen (Abu Dawood) [1]

Vous dîtes qu'il est *sunnah* de suivre les principes du prophète. **Voulez-vous dire que suivre la *sunnah* du prophète est *sunnah*** ! Y a-t-il une différence entre les deux : « Il est *sunnah* de suivre les principes » et « suivre les principes dites sunnah » ? Voyez-vous la différence ? Ensuite vous dites qu'il est aussi *sunnah* de suivre les califes bien guidés ! Mais de quelle *sunnah* parlez-vous ? Si ce que vous appelez *sunnah* des califes bien guidés est en désaccord avec la *sunnah* du prophète, que feriez-vous ? Donneriez-vous priorité à la *sunnah* des califes bien guidés sur celle du prophète. La *sunnah* du prophète prévoit :

فَصَلُّوا أَيُّهَا النَّاسُ فِي بُيُوتِكُمْ

Priez chez vous, ô les gens…

فَعَلَيْكُمْ بِالصَّلاَةِ فِي بُيُوتِكُمْ

Donc vous devez faire la prière chez vous…

Mais pourtant vous ne dites rien à propos de cette parole du prophète ! La même chose s'applique à :

فَإِنَّ **أَفْضَلَ** صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ

فَإِنَّ **خَيْرَ** صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ

Car la meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez lui sauf la prière prescrite.

N'était-ce pas une *sunnah* ?

Vous dites « ***chaînes de transmission très authentiques*** », mais y a-t-il de *hadîths* rapporté par des **chaînes moins authentiques** ? Que faisait *'Umar* pendant ses deux années passées de son califat ? Ne pensait-il pas qu'il fallait mettre les gens derrière un seul *qârî* ? Et à l'époque d'*Abû Bakr*, comment faisaient les gens pour qu'il (*Abû Bakr*) ne la fasse pas ? Etait-il

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », pages 35.

négligent et insouciant au sujet de la *sunnah* du prophète ? Oserez-vous dire cela ?

5. Finalement, '*Umar* reconnaît que ce que les gens faisaient n'était pas meilleur que ceux qui dormaient et auraient fait la prière en se réveillant ! Mais malheureusement, vous avez caché cette partie cruciale du *hadîth* sciemment. Pourquoi ?

6.2 Le bareylwî

Le *bareylwî* n'a cité que ceci dans son livret, au sujet du *hadîth* de '*Umar*, tandis que le *déobandî* a cité le *hadîth* sans mention de « **quelle excellente innovation c'est** » et sans la déclaration de '*Umar* sur ce que faisaient les gens et ce qu'ils auraient dû faire :

> ***Hazrat 'Umar ti attire l'attention bann dimounes ki ti pé faire Namãz Tarãweeh en Jamã'ah dans première partie la nuit. Li ti envie dire ki :***
>
> ***Zott faire Namãz bonheure et zott alle dormi. Pourtant dans dernière partie de la nuit, éna Namãz Tahajjud ki zott ti pou gagne beaucoup Sawãb si zott ti faire li.*** [1]

Traduction :

> **'*Umar* attira l'attention des gens qui faisaient la prière de la *tarâwîh* en congrégation dans la première partie de la nuit. Il voulait dire :**
>
> **Ils faisaient la prière tôt et ensuite allaient se coucher. Pourtant, dans la dernière partie de la nuit, il y le *tahajjud* où il auraient plus de récompenses, s'ils le faisaient.**

1. Comment savez-vous que '*Umar* a attiré l'attention de ceux qui accomplissaient la prière de la « *tarâwî*h », quand la *tarâwîh* elle-même n'existait pas et que '*Umar* n'avait jamais utilisé ce terme ?
2. Comment savez-vous ce qu'il voulait dire ? L'avez-vous rencontré ? Ou bien vous avez reçu de l'inspiration ? Et quelle inspiration ? De qui l'avez-vous reçue ?
3. Le mot *tahajjud* n'est guère mentionné dans le *hadîth* de '*Umar*. Avez-vous mit ce mot dans sa bouche ? Voulez-vous dire que ce qu'il demanda à *Ubay ibn Ka'b* de faire était différent avec ce qu'il dit ? Insinuez-vous qu'il y avait la « *tarâwîh* » et le *tahajjud* également ?

1. Voir «Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 23.

Quelle farce ! Pouvez-vous nous dire pourquoi vous avez mentionné certaines parties du *hadîth* et avez oublié de mentionner les autres parties, avec textes arabes, comme vous avez fait dans les cas précédents ? Trichez-vous ? Mentez-vous ?

4. Pour les savants qui ne réfléchissent pas, comme *le bareylwî*, ils utilisent ce récit comme preuve que l'innovation existe en deux catégories : bonne et mauvaise innovations. Mais sachez que chaque innovation est un égarement et chaque égarement mène vers le feu de l'enfer, comme le prophète fit ressortir dans de nombreux *hadîths*.

6.3 Le salafî

Le *salafî*, comme ses confrères, le *déobandî* et le *bareylwî*, a mentionné le *athar* de *'Abdur Rahmân ibn 'Abdul Qârî*, pour prouver que ce qu'il appelle la « *tarâwîh* » était pratiqué après la mort du prophète. Je vous ai déjà cité ses *hadîth* et je vous ai montré les différences qui existent entre eux. Mais le *salafî*, lui, a mentionné seulement une partie du *athar* :

خَرَجْتُ مَعَ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ لَيْلَةً فِي رَمَضَانَ، إِلَى الْمَسْجِدِ، فَإِذَا النَّاسُ أَوْزَاعٌ مُتَفَرِّقُونَ يُصَلِّي الرَّجُلُ لِنَفْسِهِ، وَيُصَلِّي الرَّجُلُ فَيُصَلِّي بِصَلاَتِهِ الرَّهْطُ فَقَالَ عُمَرُ إِنِّي أَرَى لَوْ جَمَعْتُ هَؤُلاَءِ عَلَى قَارِئٍ وَاحِدٍ لَكَانَ أَمْثَلَ. ثُمَّ عَزَمَ فَجَمَعَهُمْ عَلَى أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ

(Ene fois) dans ene la nuit de Ramadwaan, mo fine sorti ensemble avec Umar et nous fine vine Masjid. (Li fine trouve) bans dimounes en différents groupes; ena dimoune pe faire Swalaat individuellement, et ena dimoune pe faire Swalaat et ene ti-groupe pe faire Swalaat derrière li. Alors, Umar fine dire :

Mo pensé qui si mo unir sa banla derrière ene seul Qaari, li pour meilleur !

Ensuite li fine prend ene decision ferme et li fine unir banla derrière Ubay ibn Ka'b… [1]

1. Voir «Taraawiih », page 26.

Traduction :

> **Une nuit de *ramadwân* je sortis avec *'Umar ibn al-Khattâb* pour la mosquée et voilà que des gens étaient éparpillés en groupes. Un homme priait seul. Un homme priait et un groupe de gens priaient avec lui. *'Umar* dit :** D'après moi, je pense que ce serait mieux si **je rassemblais tous ceux-ci derrière un seul *qârî*, c'aurait été plus idéal ! Puis il prit la ferme décision de les rassembler derrière *Ubay ibn Ka'b*.**

Pourquoi n'avez-vous pas continué le *hadîth* qui est comme suit :

ثُمَّ خَرَجْتُ مَعَهُ لَيْلَةً أُخْرَى، وَالنَّاسُ يُصَلُّونَ بِصَلاَةِ قَارِئِهِمْ، قَالَ عُمَرُ نِعْمَ الْبِدْعَةُ هَذِهِ، وَالَّتِي يَنَامُونَ عَنْهَا أَفْضَلُ مِنَ الَّتِي يَقُومُونَ. يُرِيدُ آخِرَ اللَّيْلِ، وَكَانَ النَّاسُ يَقُومُونَ أَوَّلَهُ.

Une autre nuit, je suis sorti avec lui et les gens priaient derrière leur *qârî*. *'Umar* dit : Quelle excellente innovation c'est ! Mais ceux qui dorment et ne prient pas sont meilleurs que ceux qui prient. Par là, il veut dire la dernière partie de la nuit. Les gens priaient la première partie de la nuit.

Sûrement, vous l'avez fait expressément :

1. Cet *athar* prouve clairement que *'Umar* ne fit pas la prière avec eux, car la narrateur dit : **Une autre nuit, je suis sorti avec lui…** . S'il était là, comment le narrateur pouvait-il dire cela ?
2. Avez-vous peur de dévoiler ce qu'a dit *'Umar* : **Quelle excellente innovation c'est** ! Vous, vous remplacez le mot « innovation » par « *sunnah* » ! *'Umar* savait-il que le mot « innovation » veut dire « *sunnah* » ?

Voulez-vous tricher en cachant cette partie du *hadîth* ? Mentez-vous au sujet de ce mot que *'Umar* a prononcé ? Quel gâchis ! Et ensuite, vous avez le toupet de dire :

> ***Sa Athar la montré nous qui li Sunnah pour faire Swalaat en Jamaat pendant les nuits de Ramadwaan …*** [1]

Traduction :

> **Cet *athar* nous montre que c'est *sunnah* de faire la prière en congrégation pendant les nuits du *ramadwân*…**

1. Ibid.

> Pourquoi *'Umar* a-t-il dit : « **D'après moi, je pense** que ce serait mieux si je les rassemblais... » s'il faisait revivre la *sunnah* en congrégation ? Pourquoi a-t-il dit « je pense » ? Doutait-il que la congrégation était une *sunnah* ou non ? N'était-il pas au courant du *hadith* où le prophète ordonna d'accomplir cette prière chez soi ? Comment savait-il donc qu'il faut les rassembler s'il faisait **revivre** une *sunnah* ? Pourquoi n'a-t-il pas participé à cette congrégation la nuit où il les rassembla et le lendemain ? Ne pratiquait-il pas cette prière ? Pouvez vous dire qu'il la faisait chez lui individuellement ? Que ferez vous avec la parole de *'Uthaymîn : «* **La *tarâwîh* doit être accomplie en congrégation. Si une personne la fait individuellement chez lui, il n'a pas atteint la *sunnah* » ?**

Pensez-vous que vous pouvez donner priorité à un « *athar* » sur le *sunnah* du prophète ? Croyez-vous que vous pouvez changer la *sunnah* en un *athar* (*sunnah* de *'Umar*) ? Le prophète a-t-il changé sa *sunnah*, qui est « **priez chez vous, ô les gens…** et **…donc vous devez faire la prière chez vous…** », en une *sunnah* de *'Umar* ? *'Umar* n'a-t-il pas dit que c'était une « innovation » et que prier dans la nuit après avoir fait une somme est la meilleure chose ? Pourquoi ne optez-vous pas pour ce qui est meilleur ? Pourquoi dites-vous de mensonge au sujet de l'enlèvement de la crainte ? Qui a enlevé cette crainte ? **Quelqu'un peut-il enlevé quelque chose que le prophète a dit qu'il craignais** ? Vous êtes vraiment drôle !

Donc ce que vous appelez *sunnah* de *'Umar* n'est en fait pas une *sunnah* vue sa déclaration finale que vous avez caché !

Ensuite vous dîtes :

> ***Quand pas fine ena personne qui fin refute li, et qui li ene parmi les 4 Khaliifah bien-guidés, nous obligé suivre li.*** [1]

Traduction :

> **Quand il n'y eut personne pour le réfuter et que lui, était un des quatre califes bien guidés, nous sommes obliger de le suivre.**

Vous faites sûrement une grosse erreur et une énorme bêtise quand vous dites cela. Vous êtes obligé de le suivre ! Voyons quelques erreurs de *'Umar ibn al-Khattâb* et ensuite vous déciderez si vous êtes obligé de le suivre :

1. Ibid.

عَنْ طَاوُسٍ أَنَّ أَبَا الصَّهْبَاءِ قَالَ لِابْنِ عَبَّاسٍ هَاتِ مِنْ هَنَاتِكَ أَلَمْ يَكُنِ الطَّلاَقُ الثَّلاَثُ عَلَى عَهْدِ رَسُولِ اللَّهِ وَأَبِي بَكْرٍ وَاحِدَةً فَقَالَ قَدْ كَانَ ذَلِكَ فَلَمَّا كَانَ فِي عَهْدِ عُمَرَ تَتَايَعَ النَّاسُ فِي الطَّلاَقِ فَأَجَازَهُ عَلَيْهِمْ .

Tâwus a rapporté d'*Abû as-Swahbâ'a* qui dit à *Ibn 'Abbâs* : Que pensez-vous du divorce qui existait à l'époque du messager d'Allâh, c'est-à-dire en trois fois et à l'époque d'*Abû Bakr* en une seul fois ? Il dit : C'était ainsi mais à l'époque de *'Umar,* les gens donnaient trop de divorce et il le permit donc en une seule fois. [1]

Un autre *athar* :

عَنِ ابْنِ عَبَّاسٍ قَالَ كَانَ الطَّلاَقُ عَلَى عَهْدِ رَسُولِ اللَّهِ وَأَبِي بَكْرٍ وَسَنَتَيْنِ مِنْ خِلاَفَةِ عُمَرَ طَلاَقُ الثَّلاَثِ وَاحِدَةً فَقَالَ عُمَرُ بْنُ الْخَطَّابِ إِنَّ النَّاسَ قَدِ اسْتَعْجَلُوا فِي أَمْرٍ قَدْ كَانَتْ لَهُمْ فِيهِ أَنَاةٌ فَلَوْ أَمْضَيْنَاهُ عَلَيْهِمْ . فَأَمْضَاهُ عَلَيْهِمْ .

Ibn 'Abbâs a dit : Le divorce, à l'époque du prophète, celle d'*Abû Bakr* et deux ans pendant le califat de *'Umar*, était en trois fois. *'Umar ibn al-Khattâb* dit : Les gens s'en pressèrent au sujet de quelque chose qu'ils auraient dû observer le répit. Donc si nous imposions cela sur eux et il l'imposa. [2]

'Umar ibn al-Khattâb outrepassa le Qur'ân quand il dit qu'on peut donner un seul divorce au lieu de trois :

الطَّلاَقُ مَرَّتَانِ فَإِمْسَاكٌ بِمَعْرُوفٍ أَوْ تَسْرِيحٌ بِإِحْسَانٍ

*Le divorce est permis pour seulement **deux fois**. Alors, c'est soit **la reprise** conformément à la bienséance, ou **la libération** avec gentillesse.* [3]

وَالْمُطَلَّقَاتُ يَتَرَبَّصْنَ بِأَنفُسِهِنَّ ثَلاَثَةَ قُرُوءٍ

Et les femmes divorcées doivent observer un délai d'attente de trois menstrues. [4]

Il outrepassa aussi la *sunnah* du prophète qui était de trois divorces.

Allez-vous dire qu'il est obligatoire d'obéir à ou de suivre les pas de *'Umar* ?

1. Voir sahîh Muslim : 9/3493.
2. Voir sahîh Muslim : 9/3491.
3. Voir sourate 2, al-Baqarah, verset 229.
4. Ibid., verset 228.

عَنِ ابْنِ عَبَّاسٍ قَالَ تَمَتَّعَ النَّبِيُّ فَقَالَ عُرْوَةُ بْنُ الزُّبَيْرِ نَهَى أَبُو بَكْرٍ وَعُمَرُ عَنْ الْمُتْعَةِ فَقَالَ ابْنُ عَبَّاسٍ مَا يَقُولُ عُرَيَّةُ قَالَ يَقُولُ نَهَى أَبُو بَكْرٍ وَعُمَرُ عَنْ الْمُتْعَةِ فَقَالَ ابْنُ عَبَّاسٍ أُرَاهُمْ سَيَهْلِكُونَ أَقُولُ قَالَ النَّبِيُّ وَيَقُولُ نَهَى أَبُو بَكْرٍ وَعُمَر.

Ibn 'Abbâs a dit : Le prophète fit le *tamattu'* et *'Urwah ibn az-Zubayr* dit : *Abû Bakr* et *'Umar* ont interdit le *mut'ah*. *Ibn 'Abbâs* dit alors : Que dit *al-'Urayyah* ? Il dit : *Abû Bakr* et *'Umar* ont interdit le *mut'ah*. *Ibn 'Abbâs* dit : **Je vois qu'ils vont à la destruction**. Je dis : **Le prophète a dit, et vous, vous dites : *Abû Bakr* et *'Umar* ont interdit ?** [1]

قَالَ ابْنَ عَبَّاس: يُوْشَكُ أَنْ تَنْزِلُ عَلَيْكُمْ حِجَارَةٌ مِنَ السَّمَاءِ أَقُوْلَ : قَالَ رَسُوْلُ اللهِ وَتَقُوْلُوْنَ : قَالَ أَبُوْ بَكْرٍ وَعُمَرَ !! هَذَا وَهُمَا أَبُوْ بَكْرٍ وَعُمَرُ فَكَيْفَ بِمَنْ عَارَضَ قُوْلَ الرَّسُوْلِ بقول من دون أبي بكر وعمر بمراحل .

Ibn 'Abbâs dit alors : « Des pierres ne tarderont pas à tomber du ciel sur vous ». Je vous dis : « **Le messager d'Allah a dit…** » et vous, vous dites : « ***Abû Bakr* et *'Umar* ont dit !** » Ceux-ci sont *Abû Bakr* et *'Umar*. Que pensez-vous de **celui qui contredit la parole du messager d'Allâh pour considérer la parole d'autrui**, autre *qu'Abû Bakr* et de *'Umar* de moindre rang ? [2]

Pensez-vous que vous pouvez donner priorité à la *sunnah* du prophète sur la « *sunnah* » de *'Umar* ? Ne saviez-vous pas que la *sunnah* du prophète prévoyait :

فَصَلُّوا أَيُّهَا النَّاسُ فِي بُيُوتِكُمْ

Priez chez vous, ô les gens…

فَعَلَيْكُمْ بِالصَّلاَةِ فِي بُيُوتِكُمْ

Donc vous devez faire la prière chez vous…

Et la *sunnah* de *'Umar* était : **De rassembler les gens derrière *Ubay ibn Ka'b* ?**

Al-Albânî fait les citations suivantes dans son livre « *fatâwâ* » et il convient à ceux qui sont pour la *sunnah* de *'Umar* de réfléchir :

1. Voir musnad Ahmad : 6/488/2955.
2. Voir « charh riyâd-us-swâlihîn de 'Uthaymîn » : 1/29.

Il dit :

فَيَنْبَغِيْ أَن نَّبْحَثَ الْمَوْضُوْعَ بَحْثًا عِلْمِيًّا فَعُمَرُ بْنِ الْخَطَّابِ نَهَى عَنِ التَّمَتُّعِ وَلَكِنَّ الرَّسُوْلَ أَمَرَ بِهِ!! فَهَلْ هُنَاكَ مُسْلِمٌ مَهْمَا كَانَ مُحِبًّا لِعُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ يُمْكِنُ أَن يَّجْعَلَ نَفْسَهُ عُمَرِيًا فِيْ كُلِّ مَسْأَلَةٍ؟ هَذَا يَسْتَحِيْلُ لِأَنَّهُ سَيَجِدُ عُمَرَ يَقُوْلُ قَوْلاً وَالصَّوَابُ خِلاَفُهُ.

> Il convient d'explorer le sujet scientifiquement. '*Umar ibn al-Khattâb* interdit le *tamattu*' mais le messager l'ordonna. Y a-t-il un musulman, peut importe son amour qu'il déclare pour '*Umar*, qui fera de lui-même un '*umarite* dans ses problèmes ? C'est impossible ! **Car il verra '*Umar* dire une chose et la raison est le contraire.** [1]

Quand certaines personnes contestèrent *'Abdullah ibn 'Umar* sur certaines *sunnah*, ce dernier leur dit : « **Avons-nous reçu l'ordre de suivre *'Umar* ?** » [2]

Avez-vous reçu l'ordre de suivre '*Umar* ?

Encore un autre *athar* :

عَنْ سَالِمٍ قَالَ كَانَ عَبْدُ اللَّهِ بْنُ عُمَرَ يُفْتِي بِالَّذِي أَنْزَلَ اللَّهُ مِنْ الرُّخْصَةِ بِالتَّمَتُّعِ وَسَنَّ رَسُولُ اللَّهِ فِيهِ فَيَقُولُ نَاسٌ لِابْنِ عُمَرَ كَيْفَ تُخَالِفُ أَبَاكَ وَقَدْ نَهَى عَنْ ذَلِكَ فَيَقُولُ لَهُمْ عَبْدُ اللَّهِ وَيْلَكُمْ أَلَا تَتَّقُونَ اللَّهَ إِنْ كَانَ عُمَرُ نَهَى عَنْ ذَلِكَ فَيَبْتَغِي فِيهِ الْخَيْرَ يَلْتَمِسُ بِهِ تَمَامَ الْعُمْرَةِ فَلِمَ تُحَرِّمُونَ ذَلِكَ وَقَدْ أَحَلَّهُ اللَّهُ وَعَمِلَ بِهِ رَسُولُ اللَّهِ أَفَرَسُولُ اللَّهِ أَحَقُّ أَنْ تَتَّبِعُوا سُنَّتَهُ أَمْ سُنَّةَ عُمَرَ إِنَّ عُمَرَ لَمْ يَقُلْ لَكُمْ إِنَّ الْعُمْرَةَ فِي أَشْهُرِ الْحَجِّ حَرَامٌ وَلَكِنَّهُ قَالَ إِنَّ أَتَمَّ الْعُمْرَةِ أَنْ تُفْرِدُوهَا مِنْ أَشْهُرِ الْحَجِّ

Sâlim a dit : '*Abdullah ibn* '*Umar* donnait de verdict à propos de ce qu'Allâh a révélé concernant le *tamattu*' et le messager d'Allâh la pratiquait. Les gens dirent à *Ibn* '*Umar* : Comment pouvez-vous contredire votre père qui a interdit une telle chose ? '*Abdullah* leur dit : **Malheur à vous !** Ne craignez-vous pas Allâh ? Si '*Umar* a interdit cela, il devait y avoir du bien

1. Voir « fatâwâ al-Albânî dans Médine et Imârât », page 127.
2. Voir « fatâwâ Ibn Bâz » en ligne (http://www.alifta.net/Fatawa/FatawaSubjects.aspx?languagename=fr&View=Page&HajjEntryID=0&HajjEntryName=&RamadanEntryID=0&RamadanEntryName=&NodeID=3917&PageID=44&SectionID=13&SubjectPageTitlesID=15709&MarkIndex=3&0)

recherchant le *'umrah* parfait. Pourquoi aurait-il interdit cela ? Allâh l'a fait légal et le messager d'Allâh l'a mis en pratique ? **Est-ce que le prophète mérite-t-il qu'on le suit ou bien la *sunnah* de *'Umar* ?** *'Umar* ne vous a pas dit que le *'umrah* dans les mois du pèlerinage est interdit. Mais il a dit que le *'umrah* parfait c'est de le faire à part dans les mois du pèlerinage. [1]

Comptez-vous suivre la *sunnah* de *'Umar* ? La *sunnah* du prophète ne mérite-t-elle pas que vous la suiviez ?

Un autre exemple de l'erreur de *'Umar* :

Pendant son califat, *'Umar* interdit l'ablution sèche *(tayammum)* à celui qui ne trouvait pas d'eau.

عَنْ سَعِيدِ بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بْنِ أَبْزَى، عَنْ أَبِيهِ، أَنَّ رَجُلاً، أَتَى عُمَرَ فَقَالَ إِنِّي أَجْنَبْتُ فَلَمْ أَجِدْ مَاءً . فَقَالَ لاَ تُصَلِّ . فَقَالَ عَمَّارٌ أَمَا تَذْكُرُ يَا أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ إِذْ أَنَا وَأَنْتَ فِي سَرِيَّةٍ فَأَجْنَبْنَا فَلَمْ نَجِدْ مَاءً فَأَمَّا أَنْتَ فَلَمْ تُصَلِّ وَأَمَّا أَنَا فَتَمَعَّكْتُ فِي التُّرَابِ وَصَلَّيْتُ . فَقَالَ النَّبِيُّ إِنَّمَا كَانَ يَكْفِيكَ أَنْ تَضْرِبَ بِيَدَيْكَ الأَرْضَ ثُمَّ تَنْفُخَ ثُمَّ تَمْسَحَ بِهِمَا وَجْهَكَ وَكَفَّيْكَ. فَقَالَ عُمَرُ اتَّقِ اللَّهَ يَا عَمَّارُ . قَالَ إِنْ شِئْتَ لَمْ أُحَدِّثْ بِهِ . قَالَ عُمَرُ نُوَلِّيكَ مَا تَوَلَّيْتَ .

Sa'îd ibn 'Abdur Rahmân ibn Abzâ rapporta de son père : Un homme vint voir *'Umar* et dit : Je suis tombé dans un état d'impureté majeure et je ne trouve pas d'eau. Il lui dit : Ne faites pas la prière. *'Ammâr* dit : Chef des croyants ! Ne rappelez-vous pas, quand moi et vous étions en compagnie militaire et j'étais tombé dans un état d'impureté majeure et ne trouvâmes pas d'eau. Toi tu ne priais pas, mais moi, je me suis frottais avec de la terre et j'ai prié ? Le prophète avait dit : **Il suffit de frapper la terre avec vos mains, puis vous soufflez et puis vous essuyez vos visage et vos poignets avec.** *'Umar* dit : Ayez crainte d'Allâh ô *'Ammâr* ! Il dit : Si vous voulez, je n'en parlerai pas ! *'Umar* dit : Nous vous tenons responsable de ce que vous dites. [2]

Voyez-vous : *'Umar* interdit l'ablution sèche tandis que le prophète la rendu obligatoire. Comptez-vous suivre *'Umar* ?

1. Voir musnad Ahmad : 11/478/5441.
2. Voir sahîh Muslim : 3/718.

Vous avez cité le *athar* de *'Urwah ibn az-Zubayr* :

عَنْ قَيْسِ بْنِ طَلْقٍ قَالَ زَارَنَا طَلْقُ بْنُ عَلِيٍّ فِي يَوْمٍ مِنْ رَمَضَانَ وَأَمْسَى عِنْدَنَا وَأَفْطَرَ ثُمَّ قَامَ بِنَا تِلْكَ اللَّيْلَةَ وَأَوْتَرَ بِنَا ثُمَّ انْحَدَرَ إِلَى مَسْجِدِهِ فَصَلَّى بِأَصْحَابِهِ حَتَّى إِذَا بَقِيَ الْوِتْرُ قَدَّمَ رَجُلاً فَقَالَ أَوْتِرْ بِأَصْحَابِكَ فَإِنِّي سَمِعْتُ رَسُولَ اللَّهِ يَقُولُ لاَ وِتْرَانِ فِي لَيْلَةٍ.

Ene jour dans Ramadwaan, (mo papa, le Swahaabi) Twalq ibn Ali fine vine visite nous. Li fine reste jusqua le soir cote nous, et li fine faire Iftwaar. Puis li fine deboute avec nous sa nuit la et li fine faire Witr. Ensuite li fine descendre et li fine alle so Masjid, li fine faire Swalaat avec so bans compagnons. Jusqua qui fine reste Witr, li fine mettre ene personne par devant et li fine dire (li) :

Faire Witr avec to bans compagnons, car mo fine entendre le prophète dire : Pas ena deux Witr dans ene nuit ! [1]

(ABU DAOUD 1227)

Traduction :

***Qaïs ibn Talq* a dit : Nous rendions visite à *Talq ibn 'Alî* un jour de *ramadwân* et il passa la soirée avec nous et rompit son jeûne. Puis il nous dirigea dans la prière cette nuit-là et fit la prière impaire. Puis il descendit dans sa mosquée, y pria avec ses compagnons jusqu'à ce qu'il reste la prière impaire. Alors il poussa en avant un homme et lui dit : Dirige ses compagnons dans la prière impaire car j'ai entendu le prophète dire : Il n'y a pas deux prières impaires dans une nuit.** [2]

Notons les points suivants :

1. *Talq ibn 'Alî* passa la soirée avec ces gens-là et rompit son jeûne avec eux. Quand rompit-il son jeûne ? Dans la soirée ?
2. Il les dirigea dans la prière : quelle prière c'était ?
3. Il partit après vers sa mosquée et dirigea les gens dans la prière : quelle prière ?

1. Voir «Taraawiih », page 27.
2. Voir sunan Abû Dâwûd : 8/1434.

4. Il dit que le prophète a dit qu'il n'y a pas deux *witr* dans une nuit. Mais y a-t-il deux prières dans cette nuit, pour l'avoir fait avec eux et ensuite le refaire avec ses compagnons ? Réfléchissez !
5. A-t-il fait de prières après avoir fait la prière impaire ? Ne savait-il pas que le prophète a dit :

عَنْ عَبْدِ اللَّهِ عَنِ النَّبِيِّ قَالَ اجْعَلُوا آخِرَ صَلاَتِكُمْ بِاللَّيْلِ وِتْرًا .

'*Abdullah* a rapporté que le prophète a dit : **Que la prière impaire soit votre dernière prière la nuit.** [1]

Puis vous avez mentionné un autre *athat* de '*Umar ibn al-Khattâb* :

عَنْ هِشَامِ بْنِ عُرْوَةَ عَنْ أَبِيهِ : أَنَّ عُمَرَ بْنَ الْخَطَّابِ جَمَعَ النَّاسَ عَلَى قِيَامِ شَهْرِ رَمَضَانَ الرِّجَالَ عَلَى أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ ، وَالنِّسَاءَ عَلَى سُلَيْمَانَ بْنِ أَبِي حَثْمَةَ.

Umar ti rassemblé bans dimounes pour (faire) Qiyaam du mois de Ramadwaan; bans zommes ti derrière Ubay ibn Ka'b et bans madames ti derrière Sulayman ibn Abi Hathmah. [2]

Traduction :

'*Umar* rassembla les gens pour le *qiyâm* du mois de *ramadwân*. Les hommes avec *Ubay ibn Ka'b* et les femmes avec *Sulaymân ibn Abû Hathmah*. [3]

Vous avez mentionné *Sulaymân ibn Abû Hathmah* mais vous contredisez l'autre *athar* qui fait mention de *Tamîm ad-Dârî :*

وَرَوَى سَعِيْدٌ بْنُ مَنْصُوْرٍ مِنْ طَرِيْقِ عُرْوَةَ أَنَّ عُمَرُ جَمَعَ النَّاسَ عَلىَ أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ فَكَانَ يُصَلِّي بِالرِّجَالِ وَكَانَ تَمِيْمُ الدَّارِيْ يُصَلِّي بِالنِّسَاءِ.

Sa'id ibn Mansûr a rapporté à travers '*Urwah* que '*Umar* rassembla les gens derrière *Ubay ibn Ka'b* et il priait avec les hommes et *Tamîm ad-Dârî* priait avec les femmes. [4]

Que pouvez-vous dire à propos de cette contradiction ? Ou bien diriez-vous qu'il n'y a pas de contradiction. *Sulaymân ibn Abû Hathmah* et *Tamîm ad-Dârî*

1. Voir Sahîh al-Bukhârî : 2/16/112.
2. Voir «Taraawiih », page 27.
3. Voir as-sunan al-kubrâ : 2/493/4788.
4. Voir fath-ul-bârî : 15/435.

étaient tous deux désignés pour diriger les femmes dans la prière ? Que c'est drôle !

Au commencement de votre chapitre, vous avez mentionné seulement *Ubay ibn Ka'b*. Mais ici, vous mentionnez un autre *qârî* pour les femmes. Que c'est bizarre !

Puis vous mentionnez le *hadîth* de '*Alî ibn Abû Twâlib* :

كَانَ عَلِيُّ بْنُ أَبِي طَالِبٍ يَأْمُرُ النَّاسَ بِقِيَامِ شَهْرِ رَمَضَانَ وَيَجْعَلُ لِلرِّجَالِ إِمَامًا ، وَلِلنِّسَاءِ إِمَامًا... فَكُنْتُ أَنَا إِمَامُ النِّسَاءِ.

Ali ibn Abi Twaalib ti pe ordonne bans dimounes pour deboute pendant (bans la nuits du) mois Ramadwaan. Li ti pe mettre ene Imaam pour bans zommes et ene Imaam pour bans madames, et c'était moi Imaam de bans madames. [1]

(BAIHAQI 2/494/4381)

Traduction :

'*Alî ibn Abû Twâlib* ordonnait aux gens de faire le *qiyâm* di *ramadwân*. Il plaçait un *imâm* pour les hommes et un *imâm* pour les femmes ... j'étais l'*imâm* des femmes.

J'ai remarqué que vous utilisez souvent […] (les trois points de suspension) dans les textes des *hadîths*. Pourquoi ? J'ai aussi remarqué que cela veut dire qu'il y a un ou plusieurs textes manquants, mais que vous ne voulez pas révéler au public. Heureusement que votre chef-d'œuvre n'a pas été rendu public, sinon vos auriez des réponses à fournir aux lecteurs. Dans ce cas précis, voyons le texte :

حَدَّثَنَا عَرْفَجَةُ الثَّقَفِيُّ قَالَ : كَانَ عَلِيُّ بْنُ أَبِي طَالِبٍ يَأْمُرُ النَّاسَ بِقِيَامِ شَهْرِ رَمَضَانَ وَيَجْعَلُ لِلرِّجَالِ إِمَامًا ، وَلِلنِّسَاءِ إِمَامًا. **قَالَ عَرْفَجَةُ** : فَكُنْتُ أَنَا إِمَامُ النِّسَاءِ.

'*Arfajah ath-Thaqafî* a dit : '*Alî ibn Abû Twâlib* ordonnait aux gens de faire le *qiyâm* pendant le *ramadwân*. Pour les hommes, il désignait un *imâm* et pour les femmes un *imâm*. '*Arfajah* dit : J'était l'*imâm* de femmes. [2]

1. Voir «Taraawiih », page 27.
2 . Voir as-sunan al-kubrâ : 2/494/4789.

Avez-vous compris pourquoi vous n'avez pas révélé le nom de '*Arfajah* et vous avez utilisé les points de suspensions [...] ? Parce qu'il était le troisième *imâm* pour les femmes, ce qui fait que nous avons trois *imâms* pour elles :

1. *Sulaymân ibn Abû Hathmah,*
2. *Tamîm ad-Dârî,*
3. *'Arfajah ath-Thaqafî.*

Voulez-vous jouer à cache-cache ? Voulez-vous tricher ou mentir comme vous l'avez fait dans beaucoup de cas. Par exemple vous dites :

صَلاَةَ الْجَمَاعَةِ فِيْ قِيَامِ رَمَضَانَ سُنَّةُ النَّبِيّ لَا بِدْعَةٌ كَمَا زَعَمَتْ الرَّوَافِضُ.

Swalaat en Jamaat pour Qiyaam-u-Ramadwaan c'est Sunnah du prophète et nonplus ene Bid'ah couma bans Shii'ah fine prétendre. [1]

(SWAHIH IBN KHUZAYMAH 3/339)

Traduction :

La prière en congrégation pour le *qiyâm ramadwân* c'est une *sunnah* du prophète et non plus une innovation comme le prétendent les *shî'ah*. [2]

Encore une fois, vous avez triché et vous avez manipulé ! Le texte que vous avez cité n'est rien d'autre que le titre d'un chapitre d'*Ibn Khuzaimah* :

بَابُ إِمَامَةُ الْقَارِئِ الأُمِّيِّيْنَ فِيْ قِيَامِ شَهْرِ رَمَضَانَ مَعَ الدَّلِيْلِ عَلَى أَنْ صَلاَةَ الْجَمَاعَةِ فِيْ قِيَامِ رَمَضَانَ سُنَّةُ النَّبِيّ لَا بِدْعَةٌ كَمَا زَعَمَتْ الرَّوَافِضُ.

Chapitre : *Imâmate* d'un *qârî* illettré dans le *qiyâmu ramadwân* avec preuve que la prière en congrégation pour le *qiyâmu ramadwân* est une *sunnah* du prophète et non une innovation comme le prétendent les *shî'ah*.

Avez-vous vu la réalité ? Continuerez-vous de jouer à cache-cache ?

Moi je ne suis pas un *râfidwah*. Loin de là ! L'êtes-vous ?

1. Ibid., page 28.
2. Voir sahîh Ibn Khuzaimah : 8/138.

Voici ce que vous avez écrit :

> ***Ena suivre bans Shii'ah pour dire que Taraawiih pas ena même sa!***

Traduction :

> **Il y a en qui suit les *chî'ah* pour dire que la *tarâwîh* n'existe même pas.**

Que voulez-vous dire par : « **que la *tarâwîh* n'existe même pas** ! » Voulez-vous faire allusion à l'appellation ou la prière elle-même ? Alors que vous dites :

> ***Dans Qur-aan et Hadiith authentique, pas ena aucun place cote fine faire mention de Taraawiih conne le nom de kit Swalaat.***

Traduction :

> **Dans le Qur'ân et le *hadîth* authentique, il n'est mentionné nulle part que la *tarâwîh* existe comme étant une prière quelconque.**

Cher monsieur le *salafî* ! Comprenez-vous ce que vous avez écrit ou avez dit ? Est-ce bien pour cette raison qu'auparavant vous hésitiez d'accepter ce fait, que la « *tarâwîh* » n'existe pas, ni dans le Qur'ân et ni dans la *sunnah* ? Êtes-vous parmi ces suiveurs des *râfidwah (chî'ah)* maintenant ? Doit-on comprendre qu'il y a des *râfidwah* parmi les *salafîs* ? Qu'en pensez-vous ? Louange à Allâh, le *salafî* a finalement accepté ce que je disais depuis des années et je dirai toujours : la « *tarâwîh* » n'existe pas ! N'importe qui dit la vérité, que ce soit un musulman savant, un musulman de la rue, un infidèle ou un polythéiste, cette vérité doit être accepté, n'est-ce pas ?

Mais n'empeche que je déclare ouvertement que ce que les gens faisaient à cette heure était une « innovation » comme '*Umar* l'avait dit lui-même :

Quelle excellente innovation c'est !	نِعْمَ الْبِدْعَةُ هِيَ
Quelle excellente innovation c'est !	نِعْمَتِ الْبِدْعَةُ هَذِهِ نِعْمَتُ الْبِدْعَةِ هَذِهِ

Puis encore une fois vous avez dit :

ذِكْرُ الْخَبَرِ الْمُدْحِضِ قَوْلُ مَنْ زَعَمَ أَنَّ صَلاَةَ النَّاسِ التَّرَاوِيْحِ فِيْ شَهْرِ رَمَضَانَ لَيْسَتْ سُنَّةٌ

Mention du récit qui pé refuite l'opinion de celui qui pretendre li pas sunnah pour qui bans dimounes faire Swalaat-ut-Taraawiih dans Ramadwaan. [1]

(IBN HIBBAAN 11/67)

Traduction :

Mention du récit que s'oppose à la déclaration de celui qui prétend que la prière de la *tarâwîh* des gens dans le mois de *ramadwân* n'est pas *sunnah*. [2]

Vous avez continué à tricher. Ceci n'est que le titre d'un chapitre d'*Ibn Hibbân*. En fait, *Ibn Hibbân* a mentionné 337 chapitres commençant par : ذِكْرُ الْخَبَرِ الْمُدْحِضِ. Je dirai bien que la prière de la « *tarâwîh* » n'a jamais été une *sunnah* et n'a pas de sources fiables, tandis que le *qiyâm* fait **individuellement et pas en congrégation**, a des sources. Je continuerai à le dire infiniment, jusqu'à ma mort.

Vous dîtes :

وَأَجْمَعُوْا عَلَى أَنَّ قِيَامَ شَهْرِ رَمَضَانَ مُرَغَّبٌ فِيْهِ أَكْثَرٌ مِنْ سَائِرِ الْأَشْهُرِ... وَأَنَّ التَّرَاوِيْحَ الَّتِيْ جَمَعَ عَلَيْهَا عُمَرُ بْنِ الْخَطَّابِ النَّاسَ وَرَغَّبَ فِيْهَا

Fine ena Ijmaa' parmi bans Ulaama qui deboute pendant (bans la nuits de) Ramadwaan li fine etre encouragé plus qui dans les autres bans mois, et qui Taraawiih qui Umar ti rassemblé bans dimounes pour faire, sa (aussi) fine etre encouragé. [3]

(BIDAAYAT-UL-MUJTAHID 1/152)

Traduction :

Il y a l'*ijmâ*' des savants que faire la prière pendant les nuits de *ramadwân* a été encouragé, plus que dans d'autres mois et que la « *tarâwîh* » où '*Umar* rassembla les gens pour prier, était aussi encouragé. [4]

1. Voir «Taraawiih », page 28.
2. Voir sahîh Ibn Hibbân : 11/67.
3. Voir «Taraawiih », page 28.
4 Voir bidâyat-ul-mujtahid wa nihâyat-ul-muqtaswid : 1/167.

Vous trichez encore et encore… Cette citation n'est rien d'autre que le titre d'un chapitre de *bidâyat-ul-mujtahid* que voici :

اَلْبَابُ الْخَامِسُ: فِيْ قِيَامِ رَمَضَانَ وَأَجْمَعُوْا عَلَى أَنَّ قِيَامَ شَهْرِ رَمَضَانَ مُرَغَّبٌ فِيْهِ أَكْثَرٌ مِنْ سَائِرِ الْأَشْهُرِ لِقَوْلِهِ: مَنْ قَامَ رَمَضَانَ إِيْمَانًا وَاحْتِسَابًا غُفِرَ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ وَأَنَّ التَّرَاوِيْحَ الَّتِيْ جَمَعَ عَلَيْهَا عُمَرُ بْنِ الْخَطَّابِ النَّاسَ وَرَغَّبَ فِيْهَا، وَإِنْ كَانُوْا اخْتَلَفُوْا أَيَّ أَفْضَل؟ أَهِيَ، أَوِ الصَّلاَةُ آخِرِ اللَّيْلِ؟ أَعْنِيْ الَّتِيْ كَانَتْ صَلاَةَ رَسُوْلِ اللهِ لَكِنَّ الْجُمْهُوْرَ عَلَى أَنَّ الصَّلاَةَ آخِرِ اللَّيْلِ أَفْضَلُ لِقَوْلِهِ: أَفْضَلُ الصَّلاَةِ صَلاَتُكُمْ فِيْ بُيُوْتِكُمْ إِلاَّ الْمَكْتُوْبَةَ وَلِقَوْلِ عُمَرَ فِيْهَا: وَالَّتِيْ تَنَامُوْنَ عَنْهَا أَفْضَلُ.

Chapitre 5 : Concernant le *qiyâmu ramadwân* : Ils sont tous d'accord que le *qiyâmu* du mois de *ramadwân* est encouragé plus que n'importe quel autre mois parce que le prophète a dit : Celui qui établi le *qiyâm* du mois de *ramadwân* avec une foi et espérant la récompense verra ses péchés antérieurs effacés. La « *tarâwîh* » que '*Umar* rassembla les gens et l'encouragea, s'il y a divergence à l'égard de ce qui est meilleur, est-ce bien cela ou la prière dans la dernière partie de la nuit ? Je veux dire la prière que faisait le messager d'Allâh mais la majorité veux que ce soit la prière dans la dernière partie de la nuit d'après sa parole : Priez chez vous sauf la prière prescrite. Et aussi la déclaration de '*Umar* : Ceux qui dorment sont meilleurs. [1]

Comptez-vous cacher les sens de ce chapitre ? Pourquoi ? Parce qu'il est dit qu'il est meilleur de faire la prière chez soi, selon les paroles du prophète et de '*Umar* ? Et ceci est en désaccord avec votre idéologie, votre pensée et votre pratique - ce que vous appelez « *manhaj salafî* » ?

1. Ibid.

Vous dîtes :

فأما صلاة التراويح فليست بدعة في الشريعة بل هي سنة بقول رسول الله وفعله ... ولا صلاتها جماعة بدعة بل هي سنة في الشريعة بل قد صلاها رسول الله في الجماعة في أول شهر رمضان ليلتين بل ثلاثا وصلاها أيضا في العشر الأواخر في جماعة مرات

Quant-a Swalaat-ut-Taraawiih, li pas ene Bid-ah dans Sharii-ah, mais li en Sunnah basant lor so parole et so action en Jamaat. Faire li en Jamaat aussi li pas ene Bid'ah, mais li ene Sunnah dans Sharii'ah. Le messager d'Allaah ti faire li en Jamaat au commencement de Ramadwaan pendant deux nuits, mais pendant trois nuits. Dans dix derniers nuits aussi li fine faire li en Jamaat plusieurs fois. [1]

(IQTIDWAA-US-SWIRAAT-UL-MUSTAQIIM 7/194)

Traduction :

Quant à la prière de la *tarâwîh*, ce n'est pas une innovation dans la *charî'ah*, mais c'est une *sunnah*, basant sur sa parole et ses actes en congrégation. Le faire en congrégation aussi n'est pas une innovation mais c'est une *sunnah* dans la *charî'ah*. Le messager d'Allâh le faisait en congrégation, au commencement du *ramadwân*, pendant deux, non mais pendant trois nuits. Dans les dix dernières nuits aussi, il le faisait en congrégation plusieurs fois. [2]

Nous avons vu que dans la citation précédente, il est dit qu'il est meilleur de prier chez soi. Mais ici, *Ibn Taymiyah* dit le contraire. Qui doit-on écouter ? Voici le texte intégral de la citation dont vous avez cachez une partie :

1. Voir «Taraawiih », pages 28-29.
2 . Voir iqtidwâ as-swirât al-mustaqîm : 2/50.

فَأَمَّا صَلاَةُ التَّرَاوِيْحِ فَلَيْسَتْ بِدْعَةً فِيْ الشَّرِيْعَةِ بَلْ هِيَ سُنَّةٌ بِقَوْلِ رَسُوْلِ اللهِ وَفِعْلِهِ فَإِنَّهُ قَالَ إِنَّ اللهَ فَرَضَ عَلَيْكُمْ صِيَامَ رَمَضَانَ وَسَنَنْتُ لَكُمْ قِيَامَهُ وَلاَ صَلاَتَهَا جَمَاعَةً بِدْعَةٌ بَلْ هِيَ سُنَّةٌ فِيْ الشَّرِيْعَةِ بَلْ قَدْ صَلاَّهَا رَسُوْلُ اللهِ فِيْ الْجَمَاعَةِ فِيْ أَوَّلِ شَهْرِ رَمَضَانَ لَيْلَتَيْنَ بَلْ ثَلاَثًا وَصَلاَّهَا أَيْضًا فِيْ الْعَشَرِ الأَوَاخِرِ فِيْ جَمَاعَةٍ مَرَّاتٍ وَقَالَ إِنَ الرَّجُلَ إِذَا صَلَّى مَعَ الْإِمَامِ حَتَّى يَنْصَرِفُ كُتِبَ لَهُ قِيَامُ لَيْلَةٍ لَمَّا قَامَ بِهِمْ حَتَّى خَشَوْا أَنْ يَفُوْتَهُمْ الْفَلاَحُ.

Concernant la prière dites « *tarâwîh* », ce n'est pas une innovation dans la *charî'ah*, mais c'est une *sunnah* selon la parole du messager d'Allâh et son acte. Il a dit : Allâh a prescrit pour vous le jeûne du *ramadwân* et j'ai fait *sunnah* pour vous son *qiyâm*. Faire la prière en congrégation n'est pas une innovation, mais une *sunnah* dans la *charî'ah*. Le prophète l'avait même fait en congrégation au commencement du mois de *ramadwân* pendant deux nuits, non pendant trois nuits. Il l'avait fait aussi dans les dix dernières nuits en congrégation plusieurs fois. Il dit : Quand l'homme prie avec l'*imâm*, jusqu'à son départ, la prière toute la nuit est comptée pour lui. Il dit cela quand il les dirigea dans la prière jusqu'à ce que les gens craignaient de perdre *al-falâh*. [1]

1. La déclaration : Ce n'est pas une innovation ! Je vous ai déjà mentionné les *âthâr* où *'Umar* dit que c'est **une excellente innovation** ! Comment peut-il dire le contraire ? Encore plus, il dit dans la *charî'ah* tout comme le *bareylwî* a dit. La prière de la « *tarâwîh* » n'existait même pas à l'époque du prophète, comment peut-elle existait dans la *charî'ah* ?

2. Je vous ai déjà dit dans le chapitre 1, que l'islâm représente la *charî'ah* et la *charî'ah* représente l'islâm. Ils sont inséparables ! Mais *Ibn Taymiyah* dit que c'est dans la *charî'ah* ! Vous avez vous-même dit :

Dans Qur-aan et Hadiith authentique, pas ena aucun place cote fine faire mention de Taraawiih conne le nom de kit Swalaat. [2]

1. Voir iqtidwâ as-swirât al-mustaqîm : 1/275.
2. Ibid, page 2.

Traduction :

Dans le Qur'ân et le *hadîth* authentique, il n'est mentionné nulle part que la *tarâwîh* existe comme étant une prière quelconque.

Donc, de quelle *charî'ah* parle-t-il ?

3. C'est une *sunnah* selon la parole du messager d'Allâh et son acte… Mais la parole du messager d'Allâh, nous l'avons déjà vu :

فَصَلُّوا أَيُّهَا النَّاسُ فِي بُيُوتِكُمْ

Priez chez vous, ô les gens…

فَعَلَيْكُمْ بِالصَّلاَةِ فِي بُيُوتِكُمْ

Donc vous devez faire la prière chez vous…

فَإِنَّ **أَفْضَلَ** صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ

فَإِنَّ **خَيْرَ** صَلاَةِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلاَّ الصَّلاَةَ الْمَكْتُوبَةَ

Car la meilleure prière de l'individu est celle qu'il fait chez lui sauf la prière prescrite.

Donc comment est-elle devenue une *sunnah* ?

4. Je vous ai déjà cité les *hadîths* sur la déclaration du prophète : **J'ai fait *sunnah* pour vous son *qiyâm*…** Veuillez vous référer au chapitre 2.
5. *Ibn Taymiyah* dit que le prophète avait fait la prière deux ou trois nuits au commencement du mois. D'où tient-il cette information ? L'a-t-il inventé ? Puis il dit qu'il l'avait fait plusieurs nuits dans les dix dernières nuits. Où l'avait-t-il eu ?

Finalement, vous avez mentionné la parole du comité *fatwaa* de l'Arabie Saoudite. Je ne compte pas les citer ici parce que ce ne sont que des opinions personnelles.

Chapitre 7
Le nombre de *raka'ât*

Quand nous analysons la situation chez les trois sectes, nous constatons qu'ils sont en désaccord en ce qui concerne le nombre de *raka'ât* de ce qu'il appelle la « *tarâwîh* ». Le *déobandî* et le *bareylwî* sont d'avis et y insistent, que le nombre de *raka'ât* est de 20, tandis que le *salafî* est d'avis et insiste que c'est 8 (8 *raka'ât* + 3 *raka'ât* de la prière impaire (*witr*)). Nous n'allons pas traité le nombre de *raka'ât* de la prière impaire ici, car il y a pas à dire et ce qui rendra l'ouvrage volumineux.

Pour soutenir leurs paroles, les trois sectes avancent :

1. des *hadîths*,
2. des *âthâr*, (narrations rapportées des autres personnes que le prophète),
3. des paroles des compagnons, celles des savants, des *salafs* et des *cheikhs*.

Nous allons analyser les paroles des trois sectes séparément :

7.1 Le déobandî

Le *déobandî* mentionne, dès le commencement de son livret, le *hadîth* de *Jâbir* :

عن جابر بن عبد الله قال صلى بنا رسول الله في شهر رمضان ثمان ركعات وأوتر (رواه ابن حبان وابن خزيمة)

Hazrat Jaabir (RA) rapporte que le Messager d'Allâh (paix soit sur lui) leur a fait accomplir, pendant le Ramadhan, huit raka'ât (de taraweeh) ensuite il a accompli le witr. (Ibn Hibbaan, Ibn Khuzaimah) [1]

Ceci est une partie d'un *hadîth* d'*Ibn Hibbân*. Voici le texte intégral :

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 32.

عَنْ جَابِرِ بْنِ عَبْدِ اللهِ قَالَ صَلَّى بِنَا رَسُوْلُ اللهِ فِيْ شَهْرِ رَمَضَانَ ثَمَانِ رَكَعَاتٍ وَأَوْتَرَ فَلَمَّا كَانَتِ الْقَابِلَةِ اجْتَمَعْنَا فِيْ الْمَسْجِدِ وَرَجَوْنَا أَنْ يَخْرُجَ إِلَيْنَا فَلَمْ نَزَلْ فِيْهِ حَتَّى أَصْبَحْنَا ، ثُمَّ دَخَلْنَا فَقُلْنَا يَا رَسُوْلَ اللهِ اجْتَمَعْنَا فِيْ الْمَسْجِدِ وَرَجَوْنَا أَنْ تَصَلِيَّ بِنَا فَقَالَ إِنِّي خَشَيْتُ – أَوْ كَرِهْتُ – أَنْ يَكْتُبَ عَلَيْكُمِ الْوِتْرُ.

Jâbir ibn 'Abdullah a dit : Le messager d'Allah nous dirigea dans la prière pendant le *ramadwân* et fit la prière impaire. Quand ce fut la nuit suivante, nous nous sommes rassemblés dans la mosquée et nous espérions qu'il sortit vers nous. Il ne le fit pas jusqu'au matin. Puis nous sommes entrés chez lui et nous dîmes : Messager d'Allâh ! Nous nous sommes rassemblés dans la mosquée et nous espérions que vous fassiez la prière avec nous ? Il dit : **Je craignais ou je détestais que la prière impaire (*witr*) vous soit prescrite.** [1]

Voici un *hadîth* d'*Ibn Hibbân* qui est un peu différent :

عَنْ جَابِرِ بْنِ عَبْدِ اللهِ قَالَ صَلَّى بِنَا رَسُوْلُ اللهِ فِيْ شَهْرِ رَمَضَانَ ثَمَانِ رَكَعَاتٍ وَأَوْتَرَ فَلَمَّا كَانَتِ اللَّيْلَةُ الْقَابِلَةُ اجْتَمَعْنَا فِيْ الْمَسْجِدِ وَرَجَوْنَا أَنْ يَخْرُجَ فَيُصَلِّي بِنَا فَأَقَمْنَا فِيْهِ حَتَّى أَصْبَحْنَا فَقُلْنَا يَا رَسُوْلَ اللهِ رَجَوْنَا أَنْ تَخْرُجَ فَتُصَلِّي بِنَا قَالَ إِنِّيْ كَرِهْتُ – أَوْ خَشَيْتُ – أَنْ يَكْتُبَ عَلَيْكُمْ الْوِتْرُ.

Jâbir ibn 'Abdullah a dit : Le messager d'Allah nous dirigea dans huit *raka'ât* de la prière pendant le mois de *ramadwân* et la prière impaire aussi. La nuit suivante, nous nous sommes rassemblés dans la mosquée et nous espérions qu'il sorte et prie avec nous. Nous sommes restés là jusqu'au matin et nous dîmes : Messager d'Allâh ! Nous espérions que vous sortez et priez avec nous ? Il dit : **Je détestais ou je craignais que la prière impaire (*witr*) vous soit prescrite.** [2]

Je donnerai les détails sur ces deux *hadîths* plus tard, après avoir mentionné tout le reste. Mais avant cela, il nous faut avouer que de ces deux *hadîths*, il y a les points suivants à noter :

1. Voir sahîh Ibn Hibbân : 10/289/2450.
2. Voir Sahîh Ibn Hibbân : 10/301/2456.

1. Le *déobandî* n'a cité qu'une partie du *hadîth*. Pourquoi ? Est-ce par ce que le prophète a dit **que la prière impaire sera prescrite pour vous** et non pas ce que vous appelez la « *tarâwîh* » ? Est-ce que le prophète faisait une somme avant de faire la prière impaire (*witr*) ?
2. Le prophète ne pria qu'une seule nuit tandis que les autres *hadîths* rapportent deux ou trois nuits.
3. Le prophète dirigea les gens dans huit *raka'ât*. Est-ce pour cela que vous déclarez :

   Pour les savants, les deux traditions ne sont pas authentiques. [1]

   Mais vous n'avez pas donné des détails sur l'état du *hadîth* comme vous l'avez fait dans d'autres cas dans vos feuillets. *Ibn Hibbân* et *Ibn Khuzaimah* aussi n'ont rien dit à ce sujet. Vous, vous êtes habitué à authentifier des *hadîths* faibles ou vice-versa et vous les acceptez ! Vous dérapez ! Vous quittez les railles et vous vous écrasez contre les bornes ? Pourquoi ? Parce qu'ils ont dit qu'on peut donner priorité à un *hadîth* faible sur un autre faible ? Mais que dites vous des autres *hadîths* semblables qui se trouve dans *al-Bukhârî* et autres qui ont été authentifiés ? C'est un principe et une règle que vous avez inventé : rejeter un *hadîth* faible et considérer un autre faible et qui est à votre bord ? C'est la règle et le principe le plus banals que j'ai rencontrés. Que feriez-vous de tous ces *hadîths* authentiques que je vous ai cité ? Faut-il les mettre à la poubelle ? Quel type de sciences des *hadîths* suivez-vous ? C'est semblable à une personne qui voit un poisson gâté, mais il donne priorité à un autre poisson gâté sur celui-ci.

Voyons les autres *hadîths* :

عَنْ جَابِرِ بْنِ عَبْدِ اللهِ قَالَ صَلَّى بِنَا رَسُوْلُ اللهِ فِيْ رَمَضَانَ ثَمَانِ رَكَعَاتِ وَالْوِتْرَ فَلَمَّا كَانَ مِنَ الْقَابِلَةِ اجْتَمَعْنَا فِيْ الْمَسْجِدِ وَرَجَوْنَا أَنْ يَخْرُجَ إِلَيْنَا فَلَمْ نَزَلْ فِيْ الْمَسْجِدِ حَتَّى أَصْبَحْنَا فَدَخَلْنَا عَلَى رَسُوْلَ اللهِ فَقُلْنَا لَهُ يَا رَسُوْلَ اللهِ رَجَوْنَا أَنْ تَخْرُجَ إِلَيْنَا فَتُصَلِّي بِنَا فَقَالَ كَرِهْتُ أَنْ يَكْتُبَ عَلَيْكُمْ الوِتْرَ.

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 32.

Jâbir ibn 'Abdullah a dit : Le messager d'Allâh nous dirigea dans huit *raka'ât* de prière et la prière impaire dans le *ramadwân*. La nuit suivante, nous nous sommes rassemblés dans la mosquée et nous espérions qu'il sorte vers nous. Nous étions toujours dans la mosquée jusqu'au matin. Donc, nous sommes sortis vers le messager d'Allâh et nous dîmes : Messager d'Allâh ! Nous espérions que vous sortiez vers nous et nous dirigiez dans la prière ? Il dit : **Je détestais ou je craignais que la prière impaire vous soit prescrite.** [1]

عَنْ جَابِرِ بْنِ عَبْدِ اللهِ قَالَ صَلَّى بِنَا رَسُولُ اللهِ فِي شَهْرِ رَمَضَانَ ثَمَانِ رَكَعَاتٍ وَأَوْتَرَ فَلَمَّا كَانَتِ الْقَابِلَةُ اجْتَمَعْنَا فِي الْمَسْجِدِ وَرَجَوْنَا أَنْ يَخْرُجَ فَلَمْ نَزَلْ فِيهِ حَتَّى أَصْبَحْنَا ثُمَّ دَخَلْنَا فَقُلْنَا يَا رَسُولَ اللهِ اجْتَمَعْنَا الْبَارِحَةَ فِي الْمَسْجِدِ وَرَجَوْنَا أَنْ تُصَلِّيَ بِنَا فَقَالَ إِنِّي خَشِيتُ أَنْ يُكْتَبَ عَلَيْكُمْ.

Jâbir ibn 'Abdullah a dit : Le prophète nous dirigea dans la prière dans le mois de *ramadwân* en huit *raka'ât* plus la prière impaire. La nuit suivante, nous nous sommes ressemblés dans la mosquée et nous espérions qu'il sorte. Nous sommes restés ainsi jusqu'au matin. Puis nous sommes entrés chez lui et nous dîmes : Messager d'Allâh ! Hier nous nous sommes rassemblés dans la mosquée et nous espérions que vous priez avec nous. Il dit : **Je craignais qu'elle vous soit prescrite.** [2]

Voyons maintenant les différences qui existent entre les *hadîths* :

Sahîh Ibn Hibbân : 10/289/2450. *Sahîh Ibn Hibbân : 10/301/2456.* *Al mu'jam as-swaghîr : 1/317/525.*	صَلَّى بِنَا رَسُوْلُ اللهِ فِيْ **شَهْرِ** رَمَضَانَ ثَمَانِ رَكَعَاتٍ **وَأَوْتَرَ**
Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/202/1005.	صَلَّى بِنَا رَسُوْلُ اللهِ فِيْ رَمَضَانَ ثَمَانِ رَكَعَاتِ **وَالْوِتْرَ**

1. Voir sahîh Ibn Khuzaimah : 4/202/*1005*.
2. Voir al mu'jam as-swaghîr : 1/317/525.

فَلَمَّا كَانَتِ الْقَابِلَةِ اجْتَمَعْنَا فِيْ الْمَسْجِدِ	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/289/2450.* *Al mu'jam as-swaghîr : 1/317/525.*
فَلَمَّا كَانَتِ **اللَّيْلَةُ** الْقَابِلَةُ اجْتَمَعْنَا فِيْ الْمَسْجِدِ	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/301/2456.*
فَلَمَّا **كَانَ مِنَ** الْقَابِلَةِ اجْتَمَعْنَا فِيْ الْمَسْجِدِ	*Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/202/1005.*

وَرَجَوْنَا أَنْ يَخْرُجَ **إِلَيْنَا** فَلَمْ نَزَلْ فِيْهِ حَتَّى أَصْبَحْنَا	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/289/2450.* *Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/202/1005.*
وَرَجَوْنَا أَنْ يَخْرُجَ **فَيُصَلِّي بِنَا فَأَقْمَنَا** فِيْهِ حَتَّى أَصْبَحْنَا	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/301/2456.*
وَرَجَوْنَا أَنْ يَخْرُجَ **فَلَمْ نَزَلْ فِيهِ حَتَّى أَصْبَحْنَا**	*Al mu'jam as-swaghîr : 1/317/525.*

ثُمَّ دَخَلْنَا	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/289/2450.* *Al mu'jam as-swaghîr : 1/317/525.*
فَدَخَلْنَا **عَلَى رَسُوْلَ اللهِ**	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/301/2456.* *Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/202/1005.*

فَقُلْنَا	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/289/2450.* *Sahîh Ibn Hibbân : 10/301/2456.* *Al mu'jam as-swaghîr : 1/317/525.*
فَقُلْنَا **لَهُ**	*Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/202/1005.*

يَا رَسُوْلَ اللهِ **اجْتَمَعْنَا فِيْ الْمَسْجِدِ** وَرَجَوْنَا **أَنْ** تَصَلِّيَ بِنَا	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/289/2450.*
يَا رَسُوْلَ اللهِ رَجَوْنَا أَنْ تَخْرُجَ فَتَصَلِّي بِنَا	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/301/2456.*
يَا رَسُولَ اللهِ اجْتَمَعْنَا **الْبَارِحَةَ** فِي الْمَسْجِدِ وَرَجَوْنَا أَنْ تُصَلِّيَ بِنَا	*Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/202/1005.*

يَا رَسُوْلَ اللهِ رَجَوْنَا أَنْ تَخْرُجَ **إِلَيْنَا** فَتُصَلِّي بِنَا	*Al mu'jam as-swaghîr : 1/317/525.*
فَقَالَ إِنِّي **خَشَيْتُ** – أَوْ **كَرِهْتُ** – أَنْ يَكْتُبَ عَلَيْكُمِ الْوِتْرُ.	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/289/2450.*
قَالَ إِنِّيْ **كَرِهْتُ** – أَوْ **خَشَيْتُ** – أَنْ يَكْتُبَ عَلَيْكُمْ الْوِتْرُ.	*Sahîh Ibn Hibbân : 10/301/2456.*
فَقَالَ **كَرِهْتُ** أَنْ يَكْتُبَ عَلَيْكُمْ **الوِتْرَ**.	*Sahîh Ibn Khuzaimah : 4/202/1005.*
فَقَالَ إِنِّي **خَشِيتُ** أَنْ يُكْتَبَ عَلَيْكُمْ.	*Al mu'jam as-swaghîr : 1/317/525.*

Puis vous, le *déobandî*, mentionna le *hadîth d'Ibn 'Abbâs* pour prouver que ce que vous appelez la « *tarâwîh* » doit être de 20 *raka'ât* :

عن ابن عباس ﷺ انه صلي عشرين ركعة (رواه ابن ابي شيبه)

Hazrat Abdullah Ibn Abbass (RA) rapporte qu'il (le Prophète, paix soit sur lui) avait accompli vingt raka'ât (de taraweeh). Ibn Abu Shaiba) [1]

Le *déobandî* dit que ce *hadith* est faible. Il a raison car :

وأما عدد ما صلى ففي حديث ضعيف أنه صلى عشرين ركعة والوتر أخرجه ابن أبي شيبة من حديث ابن عباس أخرجه عبد بن حميد في مسنده رقم الحديث 653 ، قال في مجمع الزوائد 3 / 172 : رواه الطبراني في الكبير والأوسط وفيه أبو شيبة إبراهيم وهو ضعيف

Quant au nombre de *raka'ât* qu'il fit, dans un *hadîth* de faible authenticité, il dirigea les gens dans 20 *raka'ât* et la prière impaire. C'est mentionné par *Ibn Abû Chaybah* du *hadîth* d'*Ibn 'Abbâs*. Il est aussi rapporté par *'Abdul Hamîd* dans son *musnad*, le numéro du *hadîth* étant 653. Dans *majma'uz-zawâid*, (3/172), il dit : Il est rapporté par *at-Tabrânî* dans *al-*

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », page 32.

Kabîr et *al-Awsat* et sa chaîne contient *Abû Chabîh Ibrâhîm* et il est faible.

Dans *nail-ul-awtâr*, il est dit :

قَالَ الْبَيْهَقِيُّ : تَفَرَّدَ بِهِ أَبُو شَيْبَةَ إِبْرَاهِيمُ بْنُ عُثْمَانَ وَهُوَ ضَعِيفٌ.

Al-Baihaqî* a dit : *Abû Chaybah Ibrâhîm ibn 'Uthmân est le seul narrateur de ce hadîth et il est faible. [1]

Pourquoi les savants, selon vous, disent qu'il faut donner priorité à ce *hadîth* sur celui de *Jâbir* ? Qui sont ces savants ? Pouvez-vous être plus précis ? Le plus grand problème avec vous, le *déobandî,* et aussi avec le *bareylwî*, c'est l'acceptation de ce qui est faible. Les *hadîths* sont tous deux faibles, comme vous l'avez dit. Faut-il donner priorité à celui-ci parce qu'il enseigne qu'on fasse 20 *raka'ât* de ce que vous appelez la « *tarâwîh* » ?

Et puis vous dîtes :

Donc on peut aisément dire qu'il y a eu consensus des sahabas sur la pratique de vingt raka'at de taraweeh. [2]

Voilà une autre grossièreté et un autre mensonge. Quand a-t-il eu de consensus parmi les compagnons que la « *tarâwîh* » doit être fait en 20 *raka'ât* ? Premièrement, la prière de la « *tarâwîh* » n'a jamais existé à l'époque du prophète et ses compagnons. Etes-vous en mesure de prouver le contraire ? Comment pouvait-il avoir le consensus quand le prophète a déjà prononcé sur ce fait. N'est-ce pas une invention ? Deuxièmement, pour le *déobandi*, dire n'importe quoi aisément est facile, même si cette chose est un mensonge contre le prophète et les compagnons. Le *déobandî* ne cessera d'adopter cette attitude tant qu'il suit cette religion fondée par les fanatiques d'*Abû Hanîfah* !

Voici les différents nombres des *raka'ât* rapportés :

Yazîd ibn Rûmân rapporta :…….. 23 *raka'ât*.

عَنْ يَزِيدَ بْنِ رُومَانَ أَنَّهُ قَالَ كَانَ النَّاسُ يَقُومُونَ فِي زَمَانِ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ فِي رَمَضَانَ **بِثَلَاثٍ وَعِشْرِينَ** رَكْعَةً.

Yazîd ibn Rûmân a dit : A l'époque de *'Umar ibn al-Khattâb*, les gens - dans le *ramadwân* - faisaient **vingt-trois** *raka'ât*. [1]

1. Voir nail-ul-awtâr : 4/333.
2. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », pages 32.

Dans *al-badr al-munîr*, il est dit :

رَوَاهُ مَالك فِي الْمُوَطَّأ (وَالْبَيْهَقِيّ) لكنه مُرْسل فَإِن يزِيد بن رُومَان لم يدْرك عمر.

Ce *hadîth* est rapporté par *Mâlik* (et *al-Baihaqî*), mais c'est un *hadîth* dit *mursal* car *Yazîd ibn Rûmân* n'a pas rencontré *'Umar*. [2]

Dans *tanbîh-ul-qârî*, il est dit :

ضَعِيْفٌ لِأَنَّ ابْنَ رُوْمَان لَمْ يُدْرِكْ عُمَرَ.

Faible parce qu'*Ibn Rûmân* n'a jamais rencontré *'Umar*. [3]

Mohammad ibn Yûsuf rapporta :..... 21 *raka'ât*.

عَنْ مُحَمَّد بْنِ يُوْسُفَ عَنْ السَّائِبِ بْنِ يَزِيْدٍ : أَنَّ عُمَرَ جَمَعَ النَّاسَ فِيْ رَمَضَانَ عَلَى أُبَيّ بْنِ كَعْبٍ عَلَىَ تَمِيمٍ الدَّارِيْ عَلَى **إِحْدَى وَعِشْرِيْنَ** رَكْعَةً يَقْرَؤُوْنَ.

Muhammad ibn Yûsuf a rapporté d'*as-Sâib ibn Yazîd* : *'Umar* rassembla les gens dans le *ramadwân* derrière *Ubay ibn Ka'b* et *Tamîm ad-Dârî* sur **vingt et un *raka'ât*** et ils faisaient de récitations. [4]

Voici un *athar* contradictoire :

عَنْ مُحَمَّدِ بْنِ يُوسُفَ أَنَّ السَّائِبَ أَخْبَرَهُ أَنَّ عُمَرَ جَمَعَ النَّاسَ عَلَى أُبَيٍّ وَتَمِيمٍ فَكَانَا يُصَلِّيَانِ **إِحْدَى عَشْرَةَ** رَكْعَةً يَقْرَآنِ بِالْمِئِينَ يَعْنِي فِي رَمَضَانَ.

Muhammad ibn Yûsuf a dit qu'*as-Sâib ibn Yazîd* lui a informé : *'Umar* rassembla les gens derrière *Ubay* et *Tamîm* et ils faisaient **onze *raka'ât*** et ils récitait deux cents versets dans le *ramadwân*. [5]

1. Voir al-muatta : 6/251 ; ma'rifat-us-sunan : 2/407/1443 et as-sunan al-kubrâ : 2/496/4394.
2. Voir al-badr al-munîr fi takhrîj al-ahâdîth wal âthâr : 4/351.
3. Voir tanbîh al-qârî : 1/41 ; nasb-ur-râyah li ahâdîth al-hidâyah : 2/99 et irwâ-ul-ghalîl : 2/192.
4. Voir muswannaf 'Abdur Razzâk : 4/260/7730.
5. Voir muswannaf Ibn Abû Chaybah : 2/284.

Sâib ibn Yazîd rapporta :……. 20 *raka'ât*.

عَنْ السَّائِبِ بْنِ يَزِيْدٍ قَالَ كَانُوْا يَقُوْمُوْنَ عَلَى عَهْدِ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ فِيْ شَهْرِ رَمَضَانَ **بِعِشْرِيْنَ رَكْعَةً** قَالَ وَكَانُوْا يَقْرَؤُنَ بِالْمِئَيْنِ وَكَانُوْا يَتَوَكَّؤُنْ عَلَى عَصَيهُمْ فِيْ عَهْدِ عُثْمَانَ بْنِ عَفَّانِ مِنْ شِدَّةِ الْقِيَامِ.

As-Sâib ibn Yazîd a dit : A l'époque de *'Umar*, dans le *ramadwân*, ils faisaient **vingt *raka'ât*** et il dit : Ils récitait deux cents versets. Ils prenaient support sur leurs bâtons à l'époque de *'Uthmân* en raison de la vivacité causée par la posture debout. [1]

Nous avons déjà vu précédemment le *athar d'as-Sâib ibn Yazîd* sur les **ONZE** *raka'ât*.

وَقَالَ أَبُوْ حَاتِمٍ ضَعِيْفُ الْحَدِيْثِ سَكَتُوْا عَنْهُ وَقَالَ صَالِحٌ ضَعِيْفُ لاَ يُكْتَبُ حَدِيْثُهُ ثُمَّ قَالَ الْمَزِيّ وَمِنْ مَنَاكِيْرِهِ حَدِيْثُ أَنَّهُ كَانَ يُصَلِّي فِيْ رَمَضَانَ عِشْرِيْنَ رَكْعَةً اِنْتَهَى وَهَكَذَا فِيْ الْمِيْزَانِ وَقَالَ الْحَافِظُ فِيْ التَّقْرِيْبِ مَتْرُوْكُ الْحَدِيْثِ.

Abû Hâtim dit : Un *hadîth* faible dont ils gardèrent le silence. *Swâlih* a dit : Faible ! Il ne faut pas que son *hadîth* soit noté. Puis *al-Mazî* a dit : Parmi ses *hadîths* répugnants, c'est qu'il priait dans le *ramadwân* vingt *raka'ât* (fin de citation). *Al-Hâfith* a dit dans *at-taqrîb* : Son *hadîth* est rejeté ! [2]

Sâib ibn Yazîd rapporta également :……. 8 *raka'ât* + 3 *witr*.

عَنْ مُحَمَّدِ بْنِ يُوسُفَ أَنَّ السَّائِبَ أَخْبَرَهُ أَنَّ عُمَرَ جَمَعَ النَّاسَ عَلَى أُبَيٍّ وَتَمِيمٍ فَكَانَا يُصَلِّيَانِ **إِحْدَى عَشْرَةَ** رَكْعَةً يَقْرَآنِ بِالْمِئِينَ يَعْنِي فِي رَمَضَانَ.

Muhammad ibn Yûsuf a dit qu'*as-Sâib ibn Yazîd* lui a informé : *'Umar* rassembla les gens derrière *Ubay* et *Tamîm* et ils faisaient **onze *raka'ât*** et ils récitait deux cents versets dans le *ramadwân*. [3]

1. Voir as-sunan al-kubrâ : 2/496.
2. Voir tuhfat-ul-ahwathî : 7/65.
3. Voir muswannaf Ibn Abû Chaybah : 2/284.

Dâwûd ibn Qaïs rapporta :..... 36 *raka'ât*.

عَنْ دَاوُدَ بْنِ قَيْسٍ قَالَ أَدْرَكْتُ النَّاسَ بِالْمَدِينَةِ فِي زَمَنِ عُمَرَ بْنِ عَبْدِ الْعَزِيزِ وَأَبَانَ بْنِ عُثْمَانَ يُصَلُّونَ **سِتَّة وَثَلاَثِينَ** رَكْعَةً وَيُوتِرُونَ بِثَلاَثٍ.

Dâwûd ibn Qaïs a dit : J'ai vu les gens à Médine, à l'époque de *'Umar ibn 'Abdul 'Azîze* et *Abân ibn 'Uthmân* et ils faisaient **trente-six** ***raka'ât*** et il faisaient trois *raka'ât* de la prière impaire. [1]

At-Tirmîthî rapporta :..... 41 *raka'ât*.

فَأَخْرَجَ مُحَمَّد بْنُ نَصْرٍ فِيْ قِيَامِ اللَّيْلِ عَنْ مُحَمَّد بْنِ سِيْرِيْنَ أَنْ مُعَاذًا أَبَا حَلِيْمَةٍ الْقَارِي كَانَ يُصَلِّي بِالنَّاسِ فِيْ رَمَضَانَ **إِحْدَى وَأَرْبَعِيْنَ** رَكْعَةً.

Muhammad ibn Nasr a rapporté concernant la prière de nuit (*qiyâm-ul-layl*), de *Muhammad ibn Sîrîn* que *Mu'adh Abû Halîmah,* le *qârî*, dirigeait des gens, pendant le *ramadwân*, dans **quarante et un** *raka'ât*. [2]

Al-Aswad ibn Yazîd rapporta :..... 47 & 38 *raka'ât*.

Mâlik déclara que cette pratique (c'est-à-dire celle rapporté par al-Aswad ibn Yazîd) existait depuis 100 ans.

وَقَدْ نَقَلَ ابْنُ عَبْدِ الْبَرّ عَنْ الْأَسْوَدِ بْنِ يَزِيْدٍ تُصَلِّيْ **أَرْبَعِيْنَ** وَيُوْتِرُ بِسَبْعٍ. وقيل **ثمان وثلاثين**.

Il a été transmis d'*Ibn 'Abdul Barr* qui rapporte d'*al-Aswad ibn Yazîd* qu'il priait **quarante** *raka'ât* et faisait **sept *raka'ât*** de la prière impaire (*witr*). Il est dit aussi qu'il faisait **trente-huit** *raka'ât*. [3]

Nâfi' rapporta :..... 39 *raka'ât*.

عَنْ نَافِعٍ قَالَ لَمْ أُدْرِكَ النَّاسَ اِلاَّ وَهُمْ يُصَلُّوْنَ **تِسْعًا وَثَلاَثِيْنَ** يُوْتِرُوْنَ مِنْهَا بِثَلاَثٍ.

Nâfi' a dit : Je n'ai jamais rencontré les gens sauf qu'ils faisaient **trente-neuf *raka'ât*** et ils faisaient la prière impaire (*witr*) en trois *raka'ât*. [4]

1. Voir muswannaf Ibn Abû Chaybah : 2/393/7771.
2. Voir tuhfat-ul-ahwathî : 7/51/439.
3. Voir fath-ul-bârî : 15/437.
4. Voir tuhfat-ul-ahwathî : 7/51 et fath-ul-bârî : 15/437.

Sa'îd ibn Djubair rapporta :…….. 24 ou 28 *raka'ât*.

عَنْ وِقَاءٍ قَالَ كَانَ سَعِيدُ بْنُ جُبَيْرٍ يَؤُمُّنَا فِي رَمَضَانَ فَيُصَلِّي بِنَا عِشْرِينَ لَيْلَةً **سِتَّ تَرْوِيحَاتٍ** فَإِذَا كَانَ الْعَشْرُ الأَخَرُ اعْتَكَفَ فِي الْمَسْجِدِ وَصَلَّى بِنَا **سَبْعَ تَرْوِيحَاتٍ**.

Wiqâ' a rapporté : *Sa'îd ibn Djubair* nous dirigeait dans la prière pendant le *ramadwân* et il priait pendant vingt nuits, avec six *tarwîhah* (6 x 4 = 24). Pendant les dix derniers jours, il faisait la retraite spirituelle dans la mosquée et nous dirigeait dans sept *tarwîhah* (7 x 4 = 28). [1]

Maintenant que vous savez tous ces récits (*âthâr*), vous constaterez qu'il n'y a vraiment pas de consensus. Pour avoir un consensus sur quelque chose, il devrait y avoir l'accord de **tous** les compagnons ou les savants. Mais malheureusement, de tel consensus ne peut exister avec ces divergences et ces différences. Ce que le *déobandî* dit sur le consensus est mentionné dans *badâi' as-sanâi'* :

وَالصَّحِيحُ قَوْلُ الْعَامَّةِ لِمَا رُوِيَ أَنَّ عُمَرَ جَمَعَ أَصْحَابَ رَسُولِ اللَّهِ فِي شَهْرِ رَمَضَانَ عَلَى أُبَيِّ بْنِ كَعْبٍ فَصَلَّى بِهِمْ فِي كُلِّ لَيْلَةٍ عِشْرِينَ رَكْعَةً ، وَلَمْ يُنْكِرْ أَحَدٌ عَلَيْهِ فَيَكُونُ إجْمَاعًا مِنْهُمْ عَلَى ذَلِكَ .

> Ce qui est correcte, c'est la parole de la majorité (الْعَامَّةِ) en raison de ce qui est rapporté de *'Umar* qu'il rassembla les compagnons du messager d'Allâh, chaque nuit de *ramadwân*, derrière *Ubay ibn Ka'b* et celui-ci les dirigea dans 20 *raka'ât*. Personne parmi les compagnons ne souleva une objection et par conséquent c'est devenu un consensus. [2]

Pour vous, le fait que personne n'objecta transforme ce silence en un consensus. Vous avez déjà avoué que le *hadîth* que vous avez cité est faible. Comment peut-on créer un consensus à partir d'un *hadîth* faible ? Pouvez-vous nous donner la preuve que c'est un consensus ?

'Aïchah rapporta :…….. 8 *raka'ât*.

Je déjà cité les *hadîths* de *'Aïchah*.

Vous êtes d'accord avec le *bareylwî* quand il dit que la « *tarâwîh* » et le *tahajjud* sont deux prières différentes. Cela veut-il dire que le prophète

1. Voir muswannaf ibn Abû Chaybah : 2/393.
2. Voir badâi' as-sanâi' : 3/142.

faisait 20 *raka'ât* de la *tarâwîh* et ensuite il faisait 8 *raka'ât* plus la prière impaire, ce qui fait 20 + 8 + 3 = 31 *raka'ât* ? Où est la preuve soutenant cette hypothèse ? Est-ce que *'Aïchah* a rapporté un *hadîth* quelconque sur 31 *raka'ât* ? Vous citez le *hadîth* de *'Aïchah* pour prouver que les gens mal interprètent ce *hadîth* :

عن أبي سلمة بن عبد الرحمن بن عوف أنه سأل عائشة زوج النبي صلى الله عليه و سلم كيف كانت صلاة رسول الله صلى الله عليه و سلم في رمضان فقالت ما كان رسول الله صلى الله عليه و سلم يزيد في رمضان ولا في غيره على إحدى عشرة ركعة.

Abu-Salma-Ibn Abdurrahmaan Ibn Auf ayant demandé à 'Aïchah (RA) comment l'envoyé d'Allah faisait la salaat pendant le ramadhan, elle répondit : "Jamais ni pendant le Ramadhan, ni à d'autre moment, il ne faisait plus de onze raka'at". (Bukhari) [1]

Vous avez cité une partie d'un *hadîth* qui se trouve dans *al-muatta* et non dans *sahîh al-Bukhârî*. Notez qu'il est mentionné seulement dans *al-muatta*. Voici l'autre partie :

يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسْأَلْ عَنْ حَسْنِهِنَّ وَطُوْلِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسْأَلْ عَنْ حَسْنِهِنَّ وَطُوْلِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي ثَلاَثًا فَقَالَتْ عَائِشَةُ فَقُلْتُ يَا رَسُوْلَ اللهِ أَتَنَامُ قَبْلَ أَنْ تُوْتِرَ فَقَالَ يَا عَائِشَةَ إِنَّ عَيْنَيَّ تَنَامَانِ وَلاَ يَنَامُ قَلْبِيْ.

Il priait quatre (*raka'ât*) et ne me demandez pas concernant sa perfection et sa durée. Puis il priait quatre (*raka'ât*) et ne me demandez pas concernant sa perfection et sa durée. Puis il priait trois (*raka'ât*). *'Aïchah* dit : J'ai demandé : Messager d'Allâh ! Dormez-vous avant la prière impaire ? Il dit : **Ô *'Aïchah* ! Mes <u>yeux</u> dorment et pas mon cœur.** [2]

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », pages 32-33.
2. Voir al-muatta : 1/120/263.

Les versions d'*al-Bukhârî* et d'autres sont les suivantes :

عَنْ أَبِي سَلَمَةَ بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ أَنَّهُ سَأَلَ عَائِشَةَ كَيْفَ كَانَتْ صَلاَةُ رَسُولِ اللَّهِ فِي رَمَضَانَ فَقَالَتْ مَا كَانَ يَزِيدُ فِي رَمَضَانَ وَلاَ فِي غَيْرِهَا عَلَى إِحْدَى عَشْرَةَ رَكْعَةً يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي ثَلاَثًا. فَقُلْتُ يَا رَسُولَ اللَّهِ أَتَنَامُ قَبْلَ أَنْ تُوتِرَ قَالَ يَا عَائِشَةُ إِنَّ عَيْنَيَّ تَنَامَانِ وَلاَ يَنَامُ قَلْبِي.

Abû Salamah ibn 'Abdur Rahmân dit qu'il interrogea *'Aïchah* concernant la prière du messager d'Allâh pendant le *ramadwân* et elle dit : Il ne faisait pas plus de onze *raka'ât* dans le *ramadwân* ou en dehors du *ramadwân*. Il priait quatre (*raka'ât*) et ne m'interrogez pas sur sa perfection et sa durée. Puis il priait quatre (*raka'ât*) et ne m'interrogez pas sur sa perfection et sa durée. Puis il priait trois (*raka'ât*). J'ai demandé : Messager d'Allâh ! Dormez-vous avant la prière impaire ? Il dit : **Ô *'Aïchah* ! Mes <u>yeux</u> dorment mais par mon cœur.** [1]

Les autres versions sont :

عَنْ أَبِي سَلَمَةَ بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ أَنَّهُ سَأَلَ عَائِشَةَ كَيْفَ كَانَتْ صَلاَةُ رَسُولِ اللَّهِ فِي رَمَضَانَ قَالَتْ مَا كَانَ يَزِيدُ فِي رَمَضَانَ وَلاَ غَيْرِهِ عَلَى إِحْدَى عَشْرَةَ رَكْعَةً يُصَلِّي أَرْبَعَ رَكَعَاتٍ فَلاَ تَسْأَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسْأَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي ثَلاَثًا فَقُلْتُ يَا رَسُولَ اللَّهِ تَنَامُ قَبْلَ أَنْ تُوتِرَ قَالَ تَنَامُ عَيْنِي وَلاَ يَنَامُ قَلْبِي.

Abû Salamah ibn 'Abdur Rahmân demanda à *'Aïchah* au sujet de la prière du messager d'Allâh dans le *ramadwân* et elle dit : Il ne faisait pas plus de onze *raka'ât* dans le *ramadwân* ou en dehors. Il priait quatre *raka'ât*. Ne m'interrogez pas au sujet de sa perfection et sa durée. Puis il priait quatre (*raka'ât*). Ne m'interrogez pas sur sa perfection et sa durée. Puis il priait trois (*raka'ât*). J'ai dit : Messager d'Allâh ! Vous dormez avant

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/32/230.

de faire la prière impaire ? Il dit : **Mon œil dort mais pas mon cœur.** [1]

عَنْ أَبِي سَلَمَةَ بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ أَنَّهُ أَخْبَرَهُ أَنَّهُ سَأَلَ عَائِشَةَ أُمَّ الْمُؤْمِنِينَ كَيْفَ كَانَتْ صَلاَةُ رَسُولِ اللَّهِ فِي رَمَضَانَ قَالَتْ مَا كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يَزِيدُ فِي رَمَضَانَ وَلاَ غَيْرِهِ عَلَى إِحْدَى عَشْرَةَ رَكْعَةً يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسْأَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسْأَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي ثَلاَثًا قَالَتْ عَائِشَةُ فَقُلْتُ يَا رَسُولَ اللَّهِ أَتَنَامُ قَبْلَ أَنْ تُوتِرَ قَالَ يَا عَائِشَةُ إِنَّ عَيْنِي تَنَامُ وَلاَ يَنَامُ قَلْبِي.

Abû Salamah ibn 'Abdur Rahmân a dit : J'ai interrogé *'Aïchah*, la mère des croyants, au sujet de la prière du prophète pendant le *ramadwân*. Elle dit : Le messager d'Allâh ne faisait pas plus de onze *raka'ât* dans le *ramadwân* ou en dehors. Il faisait quatre (*raka'ât*). Ne m'interrogez pas sur sa perfection et sa durée. Puis il priait quatre (*raka'ât*) et ne m'interrogez pas sur sa perfection et sa durée. Puis il priait trois (*raka'ât*). J'ai dit : Messager d'Allâh ! Dormez-vous avant de faire la prière impaire (*witr*) ? Il dit : **Ô *'Aïchah* ! Mon œil dort mais pas mon cœur.** [2]

عَنْ أَبِي سَلَمَةَ بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ أَنَّهُ أَخْبَرَهُ أَنَّهُ سَأَلَ عَائِشَةَ زَوْجَ النَّبِيِّ كَيْفَ كَانَتْ صَلاَةُ رَسُولِ اللَّهِ فِي رَمَضَانَ فَقَالَتْ مَا كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يَزِيدُ فِي رَمَضَانَ وَلاَ فِي غَيْرِهِ عَلَى إِحْدَى عَشْرَةَ رَكْعَةً يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسْأَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسْأَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي ثَلاَثًا قَالَتْ عَائِشَةُ فَقُلْتُ : يَا رَسُولَ اللَّهِ أَتَنَامُ قَبْلَ أَنْ تُوتِرَ قَالَ : يَا عَائِشَةُ إِنَّ عَيْنَيَّ تَنَامَانِ وَلاَ يَنَامُ قَلْبِي.

Abû Salamah ibn 'Abdur Rahmân a dit : J'ai interrogé *'Aïchah*, la femme du prophète : Comment était la prière du messager d'Allâh pendant le *ramadwân* ? Elle dit : Le messager d'Allâh ne faisait pas plus de onze *raka'ât* dans le *ramadwân* ou en dehors. Il faisait quatre (*raka'ât*) et ne m'interrogez pas sur se

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 4/56/769.
2. Voir sunan an-Naçâî : 2/20/1698, authentifié par al-Albânî.

> perfection et sa durée. Puis il faisait quatre (*raka'ât*) et ne m'interrogez pas sur sa perfection et sa durée. Puis il faisait trois (*raka'ât*). *'Aïchah* dit : Messager d'Allâh ! Dormez-vous avant de faire la prière impaire ? Il dit : **Ô *'Aïchah* ! Mes <u>yeux</u> dorment mais pas mon cœur.** [1]

Avez-vous de doute sur la parole de *'Aïchah* : le messager d'Allâh ne faisait pas plus de onze *raka'ât* pendant le *ramadwân* et en dehors ? Si vous dites que le *tahajjud* est différent de la « *tarâwîh* », alors vous voulez dire qu'en dehors du *ramadwân* il accomplissait 8 + 3 *raka'ât* et dans le *ramadwân* il faisait 20 + 8 + 3 *raka'ât* ? N'est-ce pas ?

At-Tirmîthî mentionna ceci :

عَنِ الأَعْمَشِ قَالَ أَبُو عِيسَى وَأَكْثَرُ مَا رُوِيَ عَنِ النَّبِيِّ فِي صَلاَةِ اللَّيْلِ ثَلاَثَ عَشْرَةَ رَكْعَةً مَعَ الْوِتْرِ وَأَقَلُّ مَا وُصِفَ مِنْ صَلاَتِهِ بِاللَّيْلِ تِسْعُ رَكَعَاتٍ.

Al-A'mash a dit : *Abû 'Isâ* a dit : Le plus grand nombre de *raka'ât* rapporté du prophète concernant la prière du soir (*layl*) était de treize incluant la prière impaire et le minimum description de sa prière le soir était de neuf *raka'ât*. [2]

Voyons les différences qui existent dans les *hadîths* d' *Abû Salamah ibn 'Abdur Rahmân* :

Al-muatta : 1/120/263	أنه سأل عائشة **<u>زوج النبي</u>**
Sahîh al-Bukhârî : 3/32/230 *Sahîh al-Bukhârî : 4/56/769*	أَنَّهُ سَأَلَ عَائِشَةَ
Sunan an-Naçâî : 2/20/1698	أَنَّهُ أَخْبَرَهُ أَنَّهُ سَأَلَ عَائِشَةَ **<u>أُمَّ الْمُؤْمِنِينَ</u>**
Sunan Abû Dâwûd : 5/1336	أَنَّهُ أَخْبَرَهُ أَنَّهُ سَأَلَ عَائِشَةَ **<u>زَوْجَ النَّبِيِّ</u>**

Al-muatta : 1/120/263 *Sunan an-Naçâî : 2/20/1698* *Sunan Abû Dâwûd : 5/1336*	فقالت ما كان **<u>رسول الله</u>** يزيد في رمضان ولا **<u>في غيره</u>** على إحدى عشرة ركعة
Sahîh al-Bukhârî : 3/32/230	فَقَالَتْ مَا كَانَ يَزِيدُ فِي رَمَضَانَ وَلاَ **<u>فِي غَيْرِهَا</u>** عَلَى إِحْدَى عَشْرَةَ رَكْعَةً

1. Voir sunan Abû Dâwûd : 5/1336, authentifié par al-Albânî.
2. Voir jâmi'; at-Tirmîthî : 1/2/444.

قَالَتْ مَا كَانَ يَزِيدُ فِي رَمَضَانَ وَلاَ **غَيْرِهِ** عَلَى إِحْدَى عَشْرَةَ رَكْعَةً	*Sahîh al-Bukhârî : 4/56/769*

يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ **تَسْأَلْ** عَنْ حَسْنِهِنَّ وَطُوْلِهِنَّ	*Al-muatta : 1/120/263* *Sunan an-Naçâî : 2/20/1698* *Sunan Abû Dâwûd : 5/1336*
يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ **تَسَلْ** عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ	*Sahîh al-Bukhârî : 3/32/230*
يُصَلِّي أَرْبَعَ **رَكَعَاتٍ** فَلاَ تَسْأَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ	*Sahîh al-Bukhârî : 4/56/769*

ثُمَّ يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ **تَسْأَلْ** عَنْ حَسْنِهِنَّ وَطُوْلِهِنَّ	*Al-muatta : 1/120/263* *Sahîh al-Bukhârî : 4/56/769* *Sunan an-Naçâî : 2/20/1698* *Sunan Abû Dâwûd : 5/1336*
ثُمَّ يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ **تَسَلْ** عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ	*Sahîh al-Bukhârî : 3/32/230*

فَقَالَتْ عَائِشَةُ فَقُلْتُ يَا رَسُوْلَ اللهِ أَتَنَامُ قَبْلَ أَنْ تُوْتِرَ	*Al-muatta : 1/120/263* *Sunan an-Naçâî : 2/20/1698* *Sunan Abû Dâwûd : 5/1336*
قُلْتُ يَا رَسُولَ اللَّهِ أَتَنَامُ قَبْلَ أَنْ تُوتِرَ	*Sahîh al-Bukhârî : 3/32/230*
فَقُلْتُ يَا رَسُولَ اللَّهِ تَنَامُ قَبْلَ أَنْ تُوتِرَ	*Sahîh al-Bukhârî : 4/56/769*

فَقَالَ يَا عَائِشَةَ إِنَّ عَيْنَيَّ تَنَامَانِ وَلاَ يَنَامُ قَلْبِيْ.	*Al-muatta : 1/120/263*
قَالَ يَا عَائِشَةُ إِنَّ عَيْنَيَّ **تَنَامَانِ** وَلاَ يَنَامُ قَلْبِي.	*Sahîh al-Bukhârî : 3/32/230* *Sunan Abû Dâwûd : 5/1336*
قَالَ **تَنَامُ عَيْنِي** وَلاَ يَنَامُ قَلْبِي.	*Sahîh al-Bukhârî : 4/56/769*
قَالَ **يَا عَائِشَةُ** إِنَّ عَيْنِي تَنَامُ وَلاَ يَنَامُ قَلْبِي.	*Sunan an-Naçâî : 2/20/1698*

Puis vous dîtes :

> ***On peut aussi dire que malgré que la chaîne de transmission de la tradition de Hazrat Ibne Abbas n'est pas authentique, son contenu l'est.*** [1]

Comment jugez-vous un *hadîth* ? Par le *sanad* (chaîne de transmission) ou le *matn* (contenu même du *hadîth*) ? Dans quelle école ou institution enseigne-t-on de telle simagrée ? D'où avez-vous appris les principes des *hadîths* et ses analyses ? Ne voyez-vous pas que vous dérapez ? Vous dépassez les bornes et transgressez les limites ?

Quand on dit que la chaîne de transmission d'un *hadîth* est faible, il n'est pas question d'accepter son contenu, n'est-ce pas ? Si c'est ainsi, alors il ne vaut pas la peine de le considérer comme faible ! Il est clair et logique que, si la chaîne de transmission n'est pas correcte, alors le contenu aussi ne l'est pas. Quand le poisson est gâté, on n'enlève pas la chair et on consomme les piquants !

Vous avez aussi dit que lorsqu'il est vu (le *hadîth*) à la lumière d'autres traditions, la vraie interprétation saute aux yeux. Mais quelles autres traditions voulez-vous dire ? La question d'*Abû Salamah* est claire. Il voulait prendre connaissance des prières nocturnes du prophète pendant le *ramadwân*. Mais vous, vous faites comprendre que la réponse donnée ne concernait pas ce que vous appelez la « *tarâwîh* » ! Un autre mensonge et une autre grossièreté ! Je vous ai demandé de prouver que le prophète fit dans une nuit, 20 + 8 + 3 *raka'ât* ? J'attends la réponse !

Avant d'entamer les déclarations du *bareylwî* et du *salafî* sur le nombre de *raka'ât*, citons les *hadîths* de '*Aïchah* et d'autres narrateurs sur la prière de nuit (*qiyâm-ul-layl* ou *tahajjud*) du prophète, non pas la « *tarâwîh* ». Je vous ai déjà cité quelques-uns :

Hadîths de '*Aïchah* :

عَنْ عَائِشَةَ زَوْجِ النَّبِيِّ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ كَانَ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ **إِحْدَى عَشْرَةَ** رَكْعَةً، يُوتِرُ مِنْهَا بِوَاحِدَةٍ فَإِذَا فَرَغَ مِنْهَا اضْطَجَعَ عَلَى شِقِّهِ الأَيْمَنِ.

'*Aïchah,* la femme du prophète, a rapporté : Le prophète priait **onze** *raka'ât* la nuit, parmi il y a la prière impaire en un *raka'ât*. Quand il eut terminé, il s'allongeait sur son côté droit. [2]

1. Voir « Roza du ramadhan et roza nawaafil, chabbé baraat, la salaat de taraweeh », pages 32.
2. Voir sunan Abû Dâwûd : 5/1330, authentifié par al-Albânî.

Ce qui fait que le prophète priait **10** *raka'ât*.

عَنْ عَائِشَةَ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ كَانَ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً يُوتِرُ بِسَبْعٍ أَوْ كَمَا قَالَتْ وَيُصَلِّي رَكْعَتَيْنِ وَهُوَ جَالِسٌ، وَرَكْعَتَيِ الْفَجْرِ بَيْنَ الأَذَانِ وَالإِقَامَةِ.

'*Aïchah* a dit que le messager d'Allâh priait, la nuit, **treize** *raka'ât* et sept *raka'ât* déjà il faisait la prière impaire, deux *raka'ât* assis et deux *raka'ât* de la prière du matin, entre le grand et le petit appels (*adhân* et *iqâmah*). [1]

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً **بِرَكْعَتَيْهِ** قَبْلَ الصُّبْحِ يُصَلِّي سِتًّا مَثْنَى مَثْنَى، **وَيُوتِرُ بِخَمْسٍ** لاَ يَقْعُدُ بَيْنَهُنَّ إِلاَّ فِي آخِرِهِنَّ.

'*Aïchah* a rapporté : Le prophète priait **treize** *raka'ât*, y compris deux *raka'ât* de la prière du matin : six *raka'ât*, deux par deux et il faisait la prière impaire en cinq *raka'ât*. Il ne s'asseyait pas entre eux sauf après le dernier. [2]

Ce qui fait que le prophète priait **6** *raka'ât*.

عَنْ سَعْدِ بْنِ هِشَامٍ، قَالَ سَأَلْتُ عَائِشَةَ قُلْتُ يَا أُمَّ الْمُؤْمِنِينَ أَنْبِئِنِي عَنْ وِتْرِ رَسُولِ اللَّهِ ... ثُمَّ يُصَلِّي **تِسْعَ** رَكَعَاتٍ لاَ يَجْلِسُ فِيهَا إِلاَّ عِنْدَ **الثَّامِنَةِ** ... ثُمَّ يَنْهَضُ وَلاَ يُسَلِّمُ ثُمَّ يَقُومُ فَيُصَلِّي **التَّاسِعَةَ** ثُمَّ يَقْعُدُ فَيَذْكُرُ اللَّهَ وَيَحْمَدُهُ وَيَدْعُو رَبَّهُ وَيُصَلِّي عَلَى نَبِيِّهِ ثُمَّ يُسَلِّمُ تَسْلِيمًا يُسْمِعُنَا ثُمَّ يُصَلِّي **رَكْعَتَيْنِ** بَعْدَ مَا يُسَلِّمُ وَهُوَ قَاعِدٌ فَتِلْكَ **إِحْدَى عَشْرَةَ** رَكْعَةً فَلَمَّا أَسَنَّ رَسُولُ اللَّهِ وَأَخَذَ اللَّحْمُ أَوْتَرَ **بِسَبْعٍ** وَصَلَّى **رَكْعَتَيْنِ** بَعْدَ مَا سَلَّمَ .

Sa'd ibn Hichâm a dit : J'ai demandé à '*Aïchah*, la mère des croyants : Donnez-moi votre avis sur la prière impaire de messager d'Allâh ? Elle dit : ... Puis il priait **neuf** *raka'ât* et ne s'asseyait qu'après la **huitième**... Puis il se mettait debout sans les salutations et il priait le **neuvième** *raka'ât*. Puis il s'asseyait, mentionnant Allâh, faisait son éloge, invoquait son Seigneur, invoquait pour Son prophète puis il faisait les salutations, d'une façon que nous puissions l'entendre. Puis il faisait **deux** *raka'ât* après quoi il faisait les salutations pendant qu'il était assis. Cela faisait **onze** *raka'ât*. Quand le messager d'Allâh prit poids et grossit, il faisait la prière impaire en **sept** *raka'ât* et il priait **deux** *raka'ât* et faisait les salutations. [3]

1. Voir sunan Abû Dâwûd : 5/1345, classifié par al-Albânî comme hasan sahîh.
2. Voir sunan Abû Dâwûd : 5/1354, authentifié par al-Albânî.
3. Voir sunan Ibn Mâjah : 5/1247, authentifié par Darussalam.

Quelle prière faisait le prophète ? Est-ce le *qiyâm-ul-layl* ou le *tahajjud* ou la prière impaire ? D'après le *hadîth*, il ne s'asseyait qu'après la huitième. Sans doute c'était la prière impaire (*witr*) et rien d'autre.

قَالَتْ عَائِشَةُ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي فِيمَا بَيْنَ أَنْ يَفْرُغَ مِنْ صَلاَةِ الْعِشَاءِ إِلَى الْفَجْرِ **إِحْدَى عَشْرَةَ** رَكْعَةً وَيُوتِرُ **بِوَاحِدَةٍ** وَيَسْجُدُ سَجْدَةً قَدْرَ مَا يَقْرَأُ أَحَدُكُمْ خَمْسِينَ آيَةً قَبْلَ أَنْ يَرْفَعَ رَأْسَهُ.

'*Aïchah* a dit : Le prophète faisait, entre la fin de la prière du soir (*ichâ*) jusqu'à celle du matin, **onze** *raka'ât* et il faisait **un** *raka'ât* de la prière impaire. Il se prosternait pendant une durée que l'un de vous réciterait cinquante versets, avant de lever la tête. [1]

Ce qui fait que le prophète faisait **10** *raka'ât*.

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي فِيمَا بَيْنَ أَنْ يَفْرُغَ مِنْ صَلاَةِ الْعِشَاءِ إِلَى أَنْ يَنْصَدِعَ الْفَجْرُ **إِحْدَى عَشْرَةَ** رَكْعَةً يُسَلِّمُ مِنْ كُلِّ ثِنْتَيْنِ وَيُوتِرُ **بِوَاحِدَةٍ** وَيَمْكُثُ فِي سُجُودِهِ قَدْرَ مَا يَقْرَأُ أَحَدُكُمْ خَمْسِينَ آيَةً قَبْلَ أَنْ يَرْفَعَ رَأْسَهُ فَإِذَا سَكَتَ الْمُؤَذِّنُ بِالأُولَى مِنْ صَلاَةِ الْفَجْرِ قَامَ فَرَكَعَ **رَكْعَتَيْنِ** خَفِيفَتَيْنِ ثُمَّ اضْطَجَعَ عَلَى شِقِّهِ الأَيْمَنِ حَتَّى يَأْتِيَهُ الْمُؤَذِّنُ.

'*Aïchah* a dit : Le prophète, en la fin de la prière du soir et celle du matin, **onze** *raka'ât*, faisant les salutations entre chaque deux *raka'ât*. Il faisait **un** *raka'ât* de la prière impaire. Il restait dans ses prosternations pendant une durée que l'un de vous réciterait cinquante versets, avant de lever la tête. Quand le *muadhdhin* eut terminé l'appel, il priait **deux** *raka'ât* légers puis allongeait sur son côté droit jusqu'à ce que le *muadhdhin* vint le voir. [2]

Ce qui fait que le prophète faisait **10** *raka'ât*.

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ صَلَّى النَّبِيُّ الْعِشَاءَ ثُمَّ صَلَّى **ثَمَانَ** رَكَعَاتٍ **وَرَكْعَتَيْنِ** جَالِسًا **وَرَكْعَتَيْنِ** بَيْنَ النِّدَاءَيْنِ وَلَمْ يَكُنْ يَدَعُهُمَا أَبَدًا.

'*Aïchah* a dit : Le prophète fit la prière du soir puis il dit **huit** *raka'ât*. **Deux** *raka'ât* assis et **deux** *raka'ât* entre les deux appels. C'est quelque chose qu'il ne délaissa jamais. [3]

Ce qui fait que le prophète faisait **6** *raka'ât*. Et '*Aïchah* déclara qu'il ne délaissa jamais ces **6** *raka'ât*. Qu'en est-il des autres nombres de *raka'ât* qu'il fit ?

1. Voir sunan an-Naçâî : 2/13/1329, authentifié par Darussalam.
2. Voir sunan Abû Dâwûd : 5/1331, authentifié par al-Albânî.
3. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/21/256.

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي بِاللَّيْلِ **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً ثُمَّ يُصَلِّي إِذَا سَمِعَ النِّدَاءَ بِالصُّبْحِ رَكْعَتَيْنِ خَفِيفَتَيْنِ.

'*Aïchah* a dit : Le messager d'Allah faisait **treize** *raka'ât* de prière la nuit puis il faisait deux *raka'ât* légers quand il entendait l'appel de la prière du matin. [1]

عَنْ عَائِشَةَ كَانَ النَّبِيُّ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ **إِحْدَى عَشْرَةَ** رَكْعَةً فَإِذَا طَلَعَ الْفَجْرُ صَلَّى **رَكْعَتَيْنِ** خَفِيفَتَيْنِ ثُمَّ اضْطَجَعَ عَلَى شِقِّهِ الأَيْمَنِ حَتَّى يَجِيءَ الْمُؤَذِّنُ فَيُؤْذِنَهُ.

'*Aïchah* a dit : Le prophète priait **onze** *raka'ât* la nuit. Quand le matin se levait, il faisait **deux** *raka'ât* légers puis s'allongeait sur le côté droit jusqu'à ce que le *muadhdhin* vint l'appeler. [2]

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ النَّبِيُّ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً مِنْهَا الْوِتْرُ **وَرَكْعَتَا** الْفَجْرِ.

'*Aïchah* a dit : Le prophète priait la nuit, **treize** *raka'ât*, la prière impaire et **deux** *raka'ât* de la prière du matin incluses. [3]

عَنْ عَائِشَةَ أُمِّ الْمُؤْمِنِينَ قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي بِاللَّيْلِ **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً ثُمَّ يُصَلِّي إِذَا سَمِعَ النِّدَاءَ بِالصُّبْحِ **رَكْعَتَيْنِ** خَفِيفَتَيْنِ.

'*Aïchah*, la mère des croyants, a dit : Le messager d'Allâh priait la nuit, **treize** *raka'ât*. Puis quand il entend l'appel pour la prière du matin, il priait **deux** *raka'ât* légers. [4]

On comprend de ce *hadîth* qu'il faisait deux *raka'ât* de la prière du matin en sus des treize *raka'ât* !

عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ **عَشْرَ** رَكَعَاتٍ وَيُوتِرُ بِسَجْدَةٍ وَيَسْجُدُ سَجْدَتَيِ الْفَجْرِ فَذَلِكَ **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً.

'*Aïchah* a dit : Le messager d'Allâh priait la nuit, **dix** *raka'ât* et il faisait la prière impaire en un seul *raka'ât*. Il faisait deux *raka'ât* pour la prière du matin, ce qui fait **treize** *raka'ât* en tous. [5]

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/21/261.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 8/75/322.
3. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/21/241.
4. Voir al-muatta : 7/264.
5. Voir sunan Abû Dâwûd : 5/1329, authentifié par al-Albânî.

Ce qui fait que le prophète faisait **10** *raka'ât*.

عَنْ عَائِشَةَ أَنَّ النَّبِيَّ كَانَ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ **تِسْعَ** رَكَعَاتٍ.

'Aïchah a dit : Le prophète priait la nuit, **neuf** *raka'ât*. [1]

عَنِ الْقَاسِمِ بْنِ مُحَمَّدٍ، قَالَ سَمِعْتُ عَائِشَةَ تَقُولُ كَانَتْ صَلاَةُ رَسُولِ اللَّهِ مِنَ اللَّيْلِ **عَشْرَ** رَكَعَاتٍ وَيُوتِرُ بِسَجْدَةٍ وَيَرْكَعُ **رَكْعَتَيِ** الْفَجْرِ فَتِلْكَ ثَلاَثَ عَشْرَةَ رَكْعَةً.

Al-Qâsim ibn Muhammad a rapporté avoir entendu *'Aïchah* dire : La prière du messager d'Allâh la nuit consistait en **dix** *raka'ât* et la prière impaire en un *raka'ât*. Puis il faisait **deux** *raka'ât* de la prière du matin, ce qui fait treize *raka'ât*. [2]

عَنْ عَائِشَةَ، قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ ثَلاَثَ عَشْرَةَ رَكْعَةً يُوتِرُ مِنْ ذَلِكَ بِخَمْسٍ لاَ يَجْلِسُ فِي شَىْءٍ إِلاَّ فِي آخِرِهَا.

'Aïchah a dit : Le messager d'Allâh priait la nuit, **treize** *raka'ât* et il faisait la prière impaire en cinq *raka'ât*. Il ne s'asseyait à la fin. [3]

Hadîths de autres narrateurs

عَنْ زَيْدِ بْنِ خَالِدٍ الْجُهَنِيِّ، أَنَّهُ قَالَ لأَرْمُقَنَّ صَلاَةَ رَسُولِ اللَّهِ اللَّيْلَةَ فَصَلَّى **رَكْعَتَيْنِ** خَفِيفَتَيْنِ ثُمَّ صَلَّى **رَكْعَتَيْنِ** طَوِيلَتَيْنِ طَوِيلَتَيْنِ طَوِيلَتَيْنِ ثُمَّ صَلَّى **رَكْعَتَيْنِ** وَهُمَا دُونَ اللَّتَيْنِ قَبْلَهُمَا ثُمَّ صَلَّى **رَكْعَتَيْنِ** وَهُمَا دُونَ اللَّتَيْنِ قَبْلَهُمَا ثُمَّ صَلَّى **رَكْعَتَيْنِ** وَهُمَا دُونَ اللَّتَيْنِ قَبْلَهُمَا ثُمَّ صَلَّى **رَكْعَتَيْنِ** وَهُمَا دُونَ اللَّتَيْنِ قَبْلَهُمَا ثُمَّ أَوْتَرَ فَذَلِكَ **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً .

Zayd ibn Khâlid al-Juhaynî a dit : Je veillerai la prière du messager d'Allâh cette nuit. Il fit **deux** *raka'ât* légers, puis **deux** long, long, long *raka'ât*, puis **deux** *raka'ât* autre que ceux d'avant, puis **deux** *raka'ât* autre que ceux d'avant, puis **deux** *raka'ât* autre que ceux d'avant, puis **deux** *raka'ât* autre que ceux d'avant. Puis il fit la prière impaire. Cela fait **treize** *raka'ât* en tout. [4]

Ce qui fait qu'il priait **12** *raka'ât* en tout.

1. Voir sunan Ibn Mâjah : 5/1422, authentifié par Darussalam.
2. Voir sahîh Muslim : 4/1611.
3. Voir sahîh Muslim : 4/1604.
4. Voir sahîh Muslim : 4/1687.

عَنْ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ أَبِي لَبِيدٍ، سَمِعَ أَبَا سَلَمَةَ، قَالَ أَتَيْتُ عَائِشَةَ فَقُلْتُ أَىْ أُمَّهْ أَخْبِرِينِي عَنْ صَلاَةِ رَسُولِ اللَّهِ . فَقَالَتْ كَانَتْ صَلاَتُهُ فِي شَهْرِ رَمَضَانَ وَغَيْرِهِ **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً بِاللَّيْلِ مِنْهَا **رَكْعَتَا** الْفَجْرِ.

'Abdullah ibn Abû Labîd a dit avoir entendu *Abû Salamah* dire : Je suis allé chez *'Aïchah* et lui ai demandé : Ô mère ! Informez-moi de la prière du messager d'Allâh ? Elle dit : Sa prière pendant le mois de *ramadwân* et autres mois était de **treize** *raka'ât* la nuit, y compris deux *raka'ât* de la prière du matin. [1]

عَنْ أَبِي جَمْرَةَ قَالَ سَمِعْتُ ابْنَ عَبَّاسٍ يَقُولُ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي مِنَ اللَّيْلِ **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً.

Abû Hamzah a dit : J'ai entendu *Ibn 'Abbâs* dire : Le messager d'Allâh faisait **treize** *raka'ât* la nuit. [2]

عَنِ ابْنِ عَبَّاسٍ قَالَ بِتُّ فِي بَيْتِ خَالَتِي مَيْمُونَةَ فَصَلَّى رَسُولُ اللَّهِ الْعِشَاءَ ثُمَّ جَاءَ فَصَلَّى أَرْبَعَ رَكَعَاتٍ ثُمَّ نَامَ ثُمَّ قَامَ فَجِئْتُ فَقُمْتُ عَنْ يَسَارِهِ، فَجَعَلَنِي عَنْ يَمِينِهِ، فَصَلَّى **خَمْسَ** رَكَعَاتٍ، ثُمَّ صَلَّى **رَكْعَتَيْنِ**، ثُمَّ نَامَ حَتَّى سَمِعْتُ غَطِيطَهُ ـ أَوْ قَالَ خَطِيطَهُ ـ ثُمَّ خَرَجَ إِلَى الصَّلاَةِ.

Ibn 'Abbâs a dit : J'ai passé la nuit chez ma tante *Maimûnah* et le messager d'Allâh fit la prière du soir, puis vint et fit quatre *raka'ât*. Puis il alla se coucher. Puis il se réveilla et je me mis à sa gauche. Il m'attrapa et me mit à sa droite. Il pria **cinq** *raka'ât*, puis **deux**. Puis il se coucha jusqu'à ce que je puisse entendre son ronflement. Puis il sortit pour la prière. [3]

عَنْ سَعِيدِ بْنِ جُبَيْرٍ أَنَّ ابْنَ عَبَّاسٍ حَدَّثَهُ فِي هَذِهِ الْقِصَّةِ قَالَ : فَقَامَ فَصَلَّى رَكْعَتَيْنِ رَكْعَتَيْنِ، حَتَّى صَلَّى **ثَمَانِيَ** رَكَعَاتٍ ثُمَّ أَوْتَرَ **بِخَمْسٍ** لَمْ يَجْلِسْ بَيْنَهُنَّ.

Sa'îd ibn Djubair a dit qu'*Ibn 'Abbâs* lui raconta l'histoire et dit : Il se mit debout et pria deux par deux jusqu'à ce qu'il pria **huit** *raka'ât*. Puis il fit la prière impaire en **cinq** *raka'ât* et ne s'assis pas entre les *raka'ât*. [4]

1. Voir sahîh Muslim : 4/1610.
2. Voir sahîh Muslim : 4/1686.
3. Voir sahîh al-Bukhârî : 1/11/665.
4 Voir sunan Abû Dâwûd : 5/1353, authentifié par al-Albânî.

7.2 Résumés

Sources	Prière de nuit	Prière impaire
Al-muatta : 7/264	10 ou 12	3 ou 1
Sahîh al-Bukhârî : 1/11/665	-	5
Sahîh al-Bukhârî : 2/21/241	10	1
Sahîh al-Bukhârî : 2/21/256	10	-
Sahîh al-Bukhârî : 2/21/261	10	3
Sahîh al-Bukhârî : 8/75/322	10	1
Sahîh Muslim : 4/1604	8	5
Sahîh Muslim : 4/1610	10 ou 8	1 ou 3
Sahîh Muslim : 4/1611	10	1
Sahîh Muslim : 4/1686	10 ou 12	3 ou 1
Sahîh Muslim : 4/1687	12	1
Sunan Abû Dâwûd : 5/1329	10	1
Sunan Abû Dâwûd : 5/1330	10	1
Sunan Abû Dâwûd : 5/1331	10	1
Sunan Abû Dâwûd : 5/1345	13	7
Sunan Abû Dâwûd : 5/1353	8	5
Sunan Abû Dâwûd : 5/1354	6	5
Sunan an-Naçâî : 2/13/1329	10	1
Sunan Ibn Mâjah : 5/1247	-	9
Sunan Ibn Mâjah : 5/1247	-	7
Sunan Ibn Mâjah : 5/1422	8	1

Maintenant, passons au *bareylwî :*

7.3 Le bareylwî

Le *bareylwî* ouvrit le chapitre du nombre de *raka'ât* en disant :

> ***Ena beaucoup divergences lors ça sujet-là.*** [1]

Traduction :

> **Il y a beaucoup de divergences à ce sujet.**

Dès le commencement, il est entièrement d'accord qu'il y a des divergences au sujet du nombre de *raka'ât* de ce qu'il appelle la « *tarâwîh* ». Mais posons-lui la question : Avons-nous droit à des divergences quand le sujet concerné touche une acte d'adoration (*ibâdah*) ? Est-ce que ces divergences sont-elles louables et mérite-t-elles la miséricorde d'Allâh ? Ou bien sont-elles maudites ?

Le *bareylwî* cita le *hadîth* d'*Abû Salamah ibn 'Abdur Rahmân* comme preuve de cette divergence. Le *hadîth* vous a déjà été cité. Puis il dit :

> ***Si ça Hadeeth-là pé faire reférence à Qiyãmu Ramadwãn (Tarãweeh) en 8 raka'ãt… eh bien, eski éna Tarãweeh en dehors Ramadwãn ?*** [2]

Traduction :

> **Si ce *hadîth* fait référence au *qiyâmu ramadwân (tarâwîh)* en 8 *raka'ât*… et bien, avons-nous de *tarâwîh* en dehors du *ramadwân* ?**

Mais monsieur le *bareylwî*, vous divaguez ! Le terme « *tarâwîh* » n'existait même pas, donc, comment pouvez-vous dire qu'il y a la « *tarâwîh* » pendant le *ramadwân* et en plus, pendant les autres mois ? C'est un signe de divagation ?

Puis le *bareylwî* cita le *hadîth* suivant :

> كان النبي صلى الله عليه و سلم يصلي في شهر رمضان في غير جماعة بعشرين ركعة

> ***Nabiyyé Kareem ﷺ ti pé faire 20 Rak'ah sans Jamã'ah pendant le mois de Ramadhãn, plus witr.*** [3]

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 17.
2. Ibid., page 18.
3. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », pages 23-24.

Ref: Sunan Kubrã (Bayhaqiy) - 4 / 60 / HNo: 4720.

Traduction :

Le prophète faisait, dans le mois de *ramadwân*, vingt *raka'ât* sans congrégation, plus la prière impaire.

Vous n'avez point mentionné la prière impaire dans le texte. Le texte intégral est :

عَنِ ابْنِ عَبَّاسٍ قَالَ كَانَ النَّبِيُّ يُصَلِّي فِي شَهْرِ رَمَضَانَ فِي غَيْرِ جَمَاعَةٍ بِعِشْرِينَ رَكْعَةً وَالْوِتْرَ.

Ibn 'Abbâs a dit : Le prophète priait dans le mois de *ramadwân*, sans congrégation, vingt *raka'ât* et ensuite il faisait la prière impaire. [1]

Vous noterez sans doute qu'*Ibn 'Abbâs* dit : **sans congrégation**, mais vous, vous dîtes : **en congrégation** et c'est meilleure ! Quelle farce ! Et puis, vous ne dîtes pas ou ne mentionna pas ce qu'a dit *al-Baihaqî* :

تَفَرَّدَ بِهِ أَبُو شَيْبَةَ إِبْرَاهِيمُ بْنُ عُثْمَانَ الْعَبْسِيُّ الْكُوفِيُّ وَهُوَ ضَعِيفٌ.

Abû Chaybah Ibrâhîm ibn 'Uthmân al-'Abasî al-Kûfî est le seul a le rapporté et il est faible.

Vous avez continué et vous avez dit :

كانوا يقومون على عهد عمر بن الخطاب رضى الله عنها في شهر رمضان بعشرين ركعة

Bann dimounes ti faire 20 Rak'ah pendant le mois de Ramadhãn dans l'époque Hazrat 'Umar-b-Khattwãb ﷺ. [2]

Ref: Sunan Kubrã - 4 / 61 / HNo: 4722.

Traduction :

Les gens faisaient, pendant le mois de *ramadwân*, à l'époque de *'Umar ibn al-Khattâb*, vingt *raka'ât*.

Je vous ai cité ce *athar*. Je le cite encore une fois intégralement :

1. Voir as-sunan al-kubrâ : 2/496/4799.
2. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 24.

عَنْ السَّائِبِ بْنِ يَزِيْدٍ قَالَ كَانُوْا يَقُوْمُوْنَ عَلَى عَهْدِ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ فِيْ شَهْرِ رَمَضَانَ **بِعِشْرِيْنَ رَكْعَةً** قَالَ وَكَانُوْا يَقْرَؤُنَ بِالْمِئَيْنِ وَكَانُوْا يَتَوَكَّؤُنْ عَلَى عَصَيهُمْ فِيْ عَهْدِ عُثْمَانَ بْنِ عَفَّانِ مِنْ شِدَّةِ الْقِيَامِ.

As-Sâib ibn Yazîd a dit : A l'époque de *'Umar*, dans le *ramadwân*, ils faisaient **vingt *raka'ât*** et il dit : Ils récitait deux cents versets. Ils prenaient support sur leurs bâtons à l'époque de *'Uthmân* en raison de la vivacité causée par la posture debout. [1]

Mais dîtes-vous qu'à l'époque de *'Umar* c'est devenu une *sunnah* ? Etes-vous d'accord que les gens prenaient support sur leurs bâtons ? Pourquoi ne pas le faire ? Est-ce que ce que faisaient les gens à cette époque-là est devenu une autorité ?

Vous avez continué :

كان الناس يقومون في زمان عمر بن الخطاب رضى الله عنه في رمضان بثلاث وعشرين ركعة

Bann dimounes ti pé faire 23 Rak'ah dans l'époque Hazrat 'Umar-b-Khatwwab ﷺ pendant Ramadhãn. [2]

Ref: Sunan Kubrã - 4 / 61 / 4723.

Traduction :

Les gens faisaient vingt-trois *raka'ât* à l'époque de *'Umar ibn al-Khattâb*, pendant le *ramadwân*.

Sur l'authenticité de cet *athar*, nous avons :

رَوَاهُ مَالك فِي الْمُوَطَّأ (وَالْبَيْهَقِيّ) لكنه مُرْسل فَإِن يزِيد بن رُومَان لم يدْرك عمر.

Ce *hadîth* est rapporté par *Mâlik* (et *al-Baihaqî*), mais c'est un *hadîth* dit *mursal* car *Yazîd ibn Rûmân* n'a pas rencontré *'Umar*. [3]

Etes-vous comme le *déobandî* qui dit que si la chaîne de narration d'un récit n'est pas **authentique**, le contenu (*matn*) de ce récit l'est ?

1. Voir as-sunan al-kubrâ : 2/496.
2. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 24.
3. Voir al-badr al-munîr fi takhrîj al-ahâdîth wal âthâr : 4/351.

كان يؤمنا سويد بن غفله في رمضان فيصلي خمس ترويحات عشرين ركعة

Suwayd-b-Ghafalah ﷺ ti pé dirige nous dans Namãz pendant Ramadhãn, alors li ti pé faire 5 Tarweehãt, 20 Rak'ah. [1]

Ref: Sunan Kubrã - 4 / 61 / 4724.

Traduction :

***Suwayd ibn Ghafalah* nous dirigeait dans la prière pendant le *ramadwân*, et il faisait cinq *tarwîhah*, 20 *raka'ât*.**

Qui était *Suwayd* et à quelle époque vivait-il ?

ان على بن ابى طالب امر رجلا ان يصلى بالناس خمس ترويحات عشرين ركعة

Hazrat 'Ali ﷺ ti donne l'ordre enn dimoune pou dirige bann dimounes dans Namãz, en 5 Tarweehãt c.à.d 20 rak'ah. [2]

Ref: Sunan Kubrã - 4 / 62 / 4726.

Traduction :

'*Ali* ordonna à un homme de diriger les gens en cinq *tarwîhah*, vingt *raka'ât*.

Finalement, si je comprends bien, vous avez fait des paroles et des actes des compagnons une autorité qu'on doit suivre à la lettre ! N'est-ce pas ? Vous faites comme le *déobandî* qui dit qu'on est obligé de suivre les califes bien guidés, même si les dires ou les actes de ces califes contredisent la *sunnah* du prophète.

Vous n'avez pas dit que ce *hadîth* est faible. Pourquoi ? *Al-Baihaqî* dit :

وفي هذا الاسناد ضعف والله اعلم

Dans sa chaîne de transmission, il y a une faiblesse, Allah connaît mieux !

Puis vous avez ajouté et vous avez dit :

Sayyad Sãbiq finn écrire :

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 24.
2. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 25.

قيام رمضان أو صلاة التراويح سنة الرجل والنساء تؤدى بعد صلاة العشاء

وقبل الوتر ركعتين ركعتين

Qiyãmu Ramadwãn ou Tarãweeh, li sunnah pour hommes et femmes, ki accomplir après 'Ishã, avant Witr, deux Rak'ah par deux Rak'ah.

Traduction :

Le *qiyâmu ramadwân* ou la « *tarâwîh* » est *sunnah* pour les hommes et les femmes. On le fait après la prière de *ichâ*, avant le *witr*, deux par deux.

N'êtes-vous pas pour les femmes qui prient en congrégation ?

Ensuite vous dîtes :

قيام رمضان يجوز أن يصلى في جماعة كما يجوز أن يصلى على انفراد،

ولكن صلاته جماعة في المسجد أفضل عند الجمهور

Le permette pou faire (Namãz) Qiyãmu Ramadwãn (Tarãweeh) en Jamã'ah couma li permette pou faire li individuellement. Mais li meilleur faire li avec Jamã'ah dans Masjid, d'après la majorité bann savants (Jumhour). [1]

Ref: Fiqh-us-Sunnah - 1/205-6-7.

Traduction :

Il est permissible de faire le *qiyâmu ramadwân (« tarâwîh »)* en congrégation tout comme il est permissible de le faire individuellement. Mais il est préférable de la faire en congrégation dans la mosquée, d'après la majorité des savants.

Encore une fois, vous flanchez ! *Sayyid Sâbiq* pouvait-il dire **qu'il est meilleur de le faire en congrégation** quand le prophète a dit **qu'il est meilleur de le faire individuellement chez soi** ? Lequel choisissez-vous : *Sayyid Sâbiq* ou le prophète ? Et la situation resta le même après sa mort, celle d'*Abû Bakr* et deux ans du calife de *'Umar* ? N'êtes-vous pas au courant de ce fait ?

Vous avez caché certains faits de *Sayyid Sâbiq*. Il dit :

1. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », pages 27-28.

روى أبو داود بإسناد صحيح عن زيد بن ثابت أن النبي قال صلاة المرء في بيته أفضل من صلاته في مسجدي هذا إلا المكتوبة.

> ***Abû Dâwûd*** **a rapporté, avec une chaîne de transmission authentique, de** ***Zayd ibn Thâbit*****, que le prophète a dit : La prière de l'individu fait chez lui est <u>meilleure</u> que la prière faite dans ma mosquée, sauf si c'est prescrite.** [1]

Si la prière volontaire faites dans la mosquée du prophète à Médine n'est pas la meilleure, alors comment pouvez-vous dire que faire la « *tarâwîh* » en congrégation est **meilleure** dans les autres mosquées ? Le *qiyâmu ramadwân*, ce que vous appelez la « *tarâwîh* », n'est-elle pas volontaire ? Ou bien vous dites que c'est presque obligatoire ? Quand allez-vous comprendre ?

Vous avez fait ressortir que je n'ai pas mentionné ces faits dans mon ouvrage « ***Les réponses évidentes à la prétention que le qiyamu ramadan consiste en 20 raka'ât*** » et que malheureusement, j'ai prit seulement une partie de cette citation. Maintenant je le fais intégralement et je vous ai donné mes points de vue là-dessus.

Vous dîtes :

> ***Sheikh Ibn Qudãmah finn écrire :***
>
> وهي سنة مؤكدة، وأول من سنها رسول الله صلى الله عليه وسلم
>
> ***Namãz Tarãweeh c'est Sunnah Mu-akkadah et le premier ki finn introduire ça c'est Rasoulullãh.*** [2]

<u>Traduction</u> :

> **La prière de *tarâwîh* c'est *sunnah muakkadah* et la première personne qui l'introduisit c'était le messager d'Allâh.** [3]

C'est faux et complètement débile ! Quand est-ce le prophète introduisit la « *tarâwîh* » ? Pouvez-vous me donner un *hadîth* où le prophète mentionna la « *tarâwîh* » et demanda aux gens de la faire ?

1. Voir fiqh us sunnah : 1/160.
2. Voir « Explication claire lors raka'ãt tarãweeh », page 28.
3. Voir al-mughnî : 2/122/1094.

7.4 Le salafî

Avant de traiter le nombre de *raka'ât*, le *salafî* mentionna quelques paroles des savants sur le problème et il dit :

PAS ENA IJMAA' DANS SA MAS-ALAH LA

Traduction :

Il n'y a pas d'*ijmâ'* dans ce problème là.

Puis il écrit :

> ***Certains dire qui fine ena Ijmaa' qui Taraawiih li 20 Rakaat, mais sa li purement fausse, parcequi sa Mas-alah la li ene Mas-alah de divergence depuis longtemps.*** [1]

Traduction :

> **Certains disent qu'il y a l'*ijmâ'* que la *tarâwîh* c'est 20 *raka'ât*, mais c'est complètement faux, puisque ce problème est un problème de divergence qui date depuis longtemps.**

Mais pourtant vous dîtes à la page suivante :

> ***L'opinion de majorité Ulamaa c'est qui li Sunnah pour faire Qiyaam-u-Ramadwaan en 11 Rakaat.*** [2]

Traduction :

> **L'opinion de la majorité des savants veut qu'il soit *sunnah* de faire le *qiyâmu ramadwân* en 11 *raka'ât*.**

Que voulez-vous dire par « l'opinion de la majorité » ? De quels savants parlez-vous ? Veuillez les citer s'il vous plaît ! Est-ce que par « l'opinion de la majorité » vous ne voulez pas dire « *ijmâ'* » ? Est-ce une autre façon de le dire ?

Il semble que vous êtes d'accord avec l'opinion qui dit qu'il faut faire 41 *raka'ât* et c'est la pratique des gens de Médine ! Mais vous qui êtes devenu gradué à Médine, que faisiez-vous ? Et vous avez cité la parole d'*at-Tirmîthî*. [3] Puis vous avez mentionné sa parole où il dit que la majorité des savants sont d'avis que *'Umar* et *'Alî* ont rapporté 20 *raka'ât*. Combien de « majorité existe-t-il » ? « **L'opinion de la majorité … en 11 *raka'ât*… »** et

1. Voir « Taraawiih », page 47.
2. Voir « Taraawiih », page 48.
3. Voir « Taraawiih », page 47.

« majorité des savants … que c'est 20 *raka'ât* ». Comprenez-vous ces faits et cette contradiction ?

Puis vous dites que *Châfi'î* est d'avis que c'est 20 *raka'ât* à la Mecque. Mais vous, vous dites que c'est 8 *raka'ât* d'après certains *hadîths*. *Châfi'î* et le reste ont tort ? Pouvez-vous dire cela ?

Pour *Ahmad*, il dit qu'il y a toutes sortes de nombre à ce sujet et vous avez cité sa parole :

وَقَالَ أَحْمَدُ : رُوِيَ فِيْ هَذَا أَلْوَانٌ، وَلَمْ يَقْضِ فِيْهِ بِشَيْءٍ.

> *Ahmad* a dit : On rapporte toutes sortes (du nombre) et il n'a rendu aucun jugement à cet effet. [1]

Mais *Ahmad* dit après :

وَقَالَ الشَّيْخُ تَقِيُّ الدِّينِ : كُلُّ ذَلِكَ أَوْ إِحْدَى عَشْرَةَ ، أَوْ ثَلَاثَ عَشْرَةَ

Cheikh Taqiyyudîn a dit : Tout cela ou 11 *raka'ât* ou 13 *raka'ât*. [2]

N'a-t-il pas donné de jugement ?

Vous avez cité ce qui suit :

> ***SWALAAT TARAAWIIH D'APRES SUNNAH DU PROPHETE C'EST 11 RAKAAT.***

Puis vous avez commencé à cité les *hadîths* sur le nombre de *raka'ât* que le prophète faisait la nuit. Je répète les résumés des nombres de *raka'ât* faits par le prophète et vous verrez qu'il n'y a pas que 11 *raka'ât* :

Sources	*Prière de nuit*	*Prière impaire*
Al-muatta : 7/264	*10 ou 12*	*3 ou 1*
Sahîh al-Bukhârî : 1/11/665	-	*5*
Sahîh al-Bukhârî : 2/21/241	*10*	*1*
Sahîh al-Bukhârî : 2/21/256	*10*	-
Sahîh al-Bukhârî : 2/21/261	*10*	*3*
Sahîh al-Bukhârî : 8/75/322	*10*	*1*
Sahîh Muslim : 4/1604	*8*	*5*
Sahîh Muslim : 4/1610	*10 ou 8*	*1 ou 3*

1. Voir al-furûgh : 2/332.
2. Voir al-inswâf : 3/116.

Sahîh Muslim : 4/1611	*10*	*1*
Sahîh Muslim : 4/1686	*10 ou 12*	*3 ou 1*
Sahîh Muslim : 4/1687	*12*	*1*
Sunan Abû Dâwûd : 5/1329	*10*	*1*
Sunan Abû Dâwûd : 5/1330	*10*	*1*
Sunan Abû Dâwûd : 5/1331	*10*	*1*
Sunan Abû Dâwûd : 5/1345	*13*	*7*
Sunan Abû Dâwûd : 5/1353	*8*	*5*
Sunan Abû Dâwûd : 5/1354	*6*	*5*
Sunan an-Naçâî : 2/13/1329	*10*	*1*
Sunan Ibn Mâjah : 5/1247	*-*	*9*
Sunan Ibn Mâjah : 5/1247	*-*	*7*
Sunan Ibn Mâjah : 5/1422	*8*	*1*

Est-ce que la majorité de vos savants peuvent-ils dire que c'est 8 *raka'ât* ? Pour les détails sur ces nombres, vous êtes prié de consulter les *hadîths* que j'ai cités précédemment.

Vous dîtes :

> ***Malgré desir gagne Thawaab, le prophète ti pé faire onze Rakaat. Sa montré nous qui li Sunnah qui nous aussi nous faire onze Rakaat. Faudrait pas nous essaye faire croire qui nous plus content gagne Thawaab qui le prophète.*** [1]

Traduction :

> **Malgré le désir d'être récompensé, le prophète ne faisait que 11 *raka'ât*. Cela montre que c'est *sunnah* de faire, nous aussi, 11 *raka'ât*. Il ne faut pas essayer de faire croire que nous aimons plus de récompense que le prophète.**

C'est bien parlé ! Où est-ce le prophète faisait les 11 *raka'ât* ? **Dans la mosquée** ou **chez lui** ? Le *hadîth* de *'Aïchah* que vous avez cité ne fait pas mention, mais il est indéniable qu'il les faisait **chez lui**. N'est-ce pas ? Mais vous, vous dites que c'est préférable de les faire dans **la mosquée** ! N'est-ce pas une contradiction ?

1. Voir « Taraawiih », page 49.

Et puis vous dîtes :

> ***Aaishah c'est l'épouse du prophète, et le prophète ti pé passe la nuit côte li. Alors, personne pas capave plus conné couma le prophète ti pé passe bans la nuit Ramadwaan qui so madame.*** [1]

Traduction :

> **'*Aïchah* était l'épouse du prophète et le prophète passait les nuits chez elle. Donc, personne ne pouvait savoir comment le prophète passait les nuits de *ramadwân* que sa femme.**

Bien sûr monsieur le *salafî*. *'Aïchah* était bel et bien la femme du prophète. Mais voulez-vous dire que le prophète passait toutes les nuits de *ramadwân* chez elle ? C'est drôle !

Vous avez continué à citer des *hadîths* sur le nombre de *raka'ât* du prophète jusqu'à ce que vous citiez ce qui suit :

> عَنْ عَائِشَةَ قَالَتْ كَانَ رَسُولُ اللَّهِ يُصَلِّي بِاللَّيْلِ **ثَلاَثَ عَشْرَةَ** رَكْعَةً ثُمَّ يُصَلِّي إِذَا سَمِعَ النِّدَاءَ بِالصُّبْحِ رَكْعَتَيْنِ خَفِيفَتَيْنِ.
>
> *'Aïchah* a dit : Le messager d'Allah faisait **treize** *raka'ât* de prière la nuit puis il faisait **deux** *raka'ât* légers quand il entendait l'appel de la prière du matin. [2]

Si vous retirez deux *raka'ât* de la prière du matin, il reste **11** *raka'ât*. De ces **11** *raka'ât*, si vous dites que la prière impaire est d'**UN** *raka'ât*, alors il reste **10** comme la prière de nuit du prophète. Voir les tables que je vous ai citées plus haut.

Voilà mes répliques aux trois grands chefs, le *déobandî*, le *bareylwî* et le *salafî*.

1. Voir « Taraawiih », page 49.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/21/261.

Chapitre 8
Les réponses évidentes

Avant-propos

Le 7 du mois de *ramadwân* 1405 AH (le 28 mai 1985), un jeune frère vint me voir et me présenta une feuille de papier sur laquelle on avait écrit huit récits que certains *imâms* de ceux qui suivent la religion fondée par les fanatiques d'*Abû Hanîfah* avancent comme preuves soutenant leur pratique appelée *« tarâwîh »* en 20 *raka'at*. [1]

Ces récits furent écrits par un des *imâms* pour accéder à la demande de ce jeune frère qui était à la recherche de la vérité en ce qui concerne cette pratique, une pratique qui a trop longtemps tourmenté l'esprit de beaucoup de gens. L'*imâm* en question lui a donc présenté ces récits pour justifier leur pratique et sauvegarder la religion que les gens suivent, le *hanafisme*.

Ce frère était venu me voir pour me demander de faire des analyses de ces récits mentionnés sur cette feuille de papier et de lui donner une réponse définitive, afin de dissiper les doutes et de pouvoir distinguer la vérité de la fausseté, ce qui est authentique de ce qui ne l'est pas. J'avais très bien compris ce que voulait ce jeune frère. J'avais donc pris la ferme décision - malgré le peu de connaissance que j'avais à cette époque-là en matière de *hadîths* - de lui soumettre - personnellement - les résultats de mes analyses. Ce fut fait quelques jours plus tard, mais ces analyses ne furent rendues publiques que l'année suivante, en 1405 AH ou 1986 AD. Ce retard était involontaire de ma part car j'avais déjà commencé la compilation du livre « ***Elucidations du Qiyâmu Ramadhân*** ». Je souhaite que cette nouvelle publication lui parvienne.

Etant donné que les récits furent mentionnés en arabe, je tenterai de garder les textes arabes. Les traductions sont de moi, car il n'y avait pas de traduction sur la feuille de papier.

L'obstinations des savants parmi les *déobandîs* et les *bareylwîs* m'ont forcé à éditer et republier ces analyses. J'espère que les lecteurs en bénéficieront.

1. Voir les détails dans le chapitre 1 sur l'appellation de « tarâwîh » et son origine.

Récit I

عَنْ يَزِيدَ بْنِ رُومَانَ أَنَّهُ قَالَ كَانَ النَّاسُ يَقُومُونَ فِي زَمَانِ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ فِي رَمَضَانَ بِثَلاَثٍ وَعِشْرِينَ رَكْعَةً.

Yazîd ibn Rûmân a dit : A l'époque de *'Umar ibn al-Khattâb,* les gens accomplissaient (le *qiyâm*) en 23 *raka'ât.* [1]

1 - *La biographie du rapporteur*

Le nom de ce rapporteur est *Yazîd ibn Rûmân al-Madanî* (habitant de Médine), esclave d'*az-Zubayr*. Il est un rapporteur digne de confiance. Il appartenait à la 5ème classe (des rapporteurs). [2] Il mourut en l'an 30 AH. Tous les récits qu'il a rapportés d'*Abû Hurayrah* sont *mursal.* [3]

2 - Biographie de 'Umar ibn al-Khattâb

Son nom est *Abu Hafs, 'Umar ibn al-Khattâb ibn Nufayl, ibn Abu 'Uzay, ibn Rabâh*. Il était le deuxième calife et le premier à obtenir le titre de « chef des croyants (*amir-ul-mou'minîn)*. Il était un éminent compagnon, courageux et résolu. Il était à la tête des conquêtes. Il était exemplaire dans sa justice. A l'ère préislamique, il était un des héros de *Qouraich* et un de leurs nobles. Il était médiateur parmi eux. Il embrassa l'islâm cinq ans avant l'émigration du prophète. Il prit part aux batailles. *Ibn Mas'ûd* a dit : Avant que *'Umar* embrassa l'islâm, nous ne pouvions pas prier près de la *Ka'bah*. Il commerçait entre la Syrie et le *Hijâz*. On lui fit acte d'allégeance au califat le jour où *Abu Bakr* mourut, en l'an 13 AH. De son vivant, la conquête de la Syrie, de l'Iraq, du *Qudus madain,* de l'Egypte et de la péninsule fut achevée. Il était aussi le fondateur du trésor public des musulmans *(bait-ul-mâl*). Il a rapporté 537 *hadîths*. Il naquit 13 ans après l'année de l'éléphant (c'est-à-dire l'année de la naissance du prophète). Il émigra à Médine ouvertement. *Abu Lu'lu al-Mayous* le poignarda vers la fin du mois de *dhul hijjah* en l'an 23 AH. Son califat dura 10 ans, 5 mois et quelques jours. [4]

1. Voir al-muatta : 6/251.
2. Les rapporteurs des hadîths ont été classifiés en des classes - connues comme tabaqât dans la terminologie du hadîth - selon leurs biographies et leurs époques.
3. Voir taqrîb-ut-tahthîb d'Ibn Hajar al-Asqalânî, 2/334.
4. Voir al-a'lâm : 5/45, tahthîb-ul-asmâ : 2/3.

3 - Biographie de Mâlik

Son nom est *Mâlik ibn Anas al-Asabî, al-Hamîrî, Abu 'Abdullah,* l'imam de *dar-ul-hijrah.* Un des quatre *imâms* bien connus et on lui attribua l'école de pensée *mâlik*ite. Il naquit à Médine en l'an 93 AH. Il était bien trempé dans la religion, loin des chefs et des rois. Il a écrit *al-muatta,* [1] un traité de prêche, un livre concernant les traités juridiques, un traité réfutant la secte *qadariyyah,* un livre sur l'astronomie et enfin, un livre de commentaires sur des faits phénoménaux du Qur'ân. Il mourut à Médine en l'an 170 AH.

4 - La déclaration du rapporteur : « A l'époque de 'Umar ibn al- Khattâb les gens accomplissaient 23 raka'at » :

De ce récit, on retient les points suivants :

1. La pratique que les gens faisaient ne peut jamais être considérée comme une autorité ou une sunnah, car s'il fallait considérer tout ce que font les gens, l'islâm n'aurait eu aucune raison d'être.
2. Ce récit est en contradiction avec ceux mentionnant le commandement de *'Umar,* d'accomplir 11 *raka'at*.
3. Si le rapporteur avait dit : A l'époque du prophète ... on aurait pu donner une autre considération à ce récit. Heureusement qu'il ne l'a pas fait.
4. Il y a une différence entre « ce que *'Umar* avait ordonné » et « ce que faisaient les gens à son époque ». Il n'est pas nécessaire que les gens fassent tous ce que *'Umar* ordonnait.
5. Nous avons déjà pris connaissance du récit d'*as-Sâib ibn Yazîd* dans les chapitres précédents.

5 - La déclaration du rapporteur : En 23 raka'at...

Cher frère ! J'ai déjà fait ressortir dans l'avant-propos, que l'*imâm hanafî* mentionna 8 récits à ce sujet. Dans les récits 1, 3, 4 et 8, il mentionna 23 *raka'at* et dans le reste des récits (2, 5, 6 et 7), il mentionna 20 *raka'at*. N'est-ce pas une contradiction évidente ? Cette contradiction implique que, parfois ils faisaient la prière impaire (*witr*) et parfois ils ne la faisaient pas ! Y a-t-il quelqu'un pour me donner une réponse ?

1. C'est une compilation de 1594 hadîths. Plusieurs savants ont commenté ce livre. Parmi les trois autres imams que nous connaissons, Ahmad ibn Hanbal a compilé le musnad qui contient 26363 hadîths. Ach-Châfi'î a compilé al-umm, un livre juridique, en 8 parties. Quant à l'imâm Abû Hanîfah, on rapporte qu'il a écrit un musnad, et d'autres livres, comme al-fiqh al-akbar, un livret de quelques pages. Pour les détails, consultez « Histoire de la jurisprudence islamique » (en arabe) par Muhammad Abû Zahrâ.

De toute façon, les récits sur 20 *raka'at* ainsi que ceux sur 23 contredisent ce qui a été rapporté d'authentique, comme j'ai déjà élaboré. La pratique du prophète est évidente. Il n'y a pas lieu d'aller chercher ailleurs. Sa pratique c'est : **Faites la prière chez vous !**

عَنْ أَبِي سَلَمَةَ بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ أَنَّهُ سَأَلَ عَائِشَةَ كَيْفَ كَانَتْ صَلاَةُ رَسُولِ اللَّهِ فِي رَمَضَانَ فَقَالَتْ مَا كَانَ يَزِيدُ فِي رَمَضَانَ وَلاَ فِي غَيْرِهَا عَلَى إِحْدَى عَشْرَةَ رَكْعَةً يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي أَرْبَعًا فَلاَ تَسَلْ عَنْ حُسْنِهِنَّ وَطُولِهِنَّ ثُمَّ يُصَلِّي ثَلاَثًا. فَقُلْتُ يَا رَسُولَ اللَّهِ أَتَنَامُ قَبْلَ أَنْ تُوتِرَ قَالَ يَا عَائِشَةُ إِنَّ عَيْنَيَّ تَنَامَانِ وَلاَ يَنَامُ قَلْبِي.

Abû Salamah ibn 'Abdur Rahmân dit qu'il interrogea *'Aïchah* concernant la prière du messager d'Allâh pendant le *ramadwân* et elle dit : Il ne faisait pas plus de onze *raka'ât* dans le *ramadwân* ou en dehors de *ramadwân*. Il priait quatre (*raka'ât*) et ne m'interrogez pas sur sa perfection et sa durée. Puis il priait quatre (*raka'ât*) et ne m'interrogez pas sur sa perfection et sa durée. Puis il priait trois (*raka'ât*). J'ai demandé : Messager d'Allâh ! Dormez-vous avant la prière impaire ? Il dit : **Ô 'Aïchah ! Mes yeux dorment mais par mon cœur.** [1]

Ce *hadîth* est le plus authentique rapporté sur le nombre de *raka'at* du *qiyâmu ramadwân* et celui de *Zayd ibn Thâbit* est le plus authentique sur son accomplissement individuellement et l'annulation ou l'abolition de la congrégation.

Je vous recommande la lecture de mon autre ouvrage : « ***Elucidations du qiyâmu ramadhân*** » pour d'autres détails.

هَذَا هُوَ الْمَسْنُوْنُ الْوَارِدُ عَنْ النَّبِيِّ وَلَمْ يَصِحَّ عَنْهُ شَيْءٌ غَيْرَ ذَلِكَ.

Sayyid Sâbiq écrit, dans son ouvrage très connu, *fiqh us sunnah :* « Cette pratique (de 8 *raka'at*) est conforme à la *sunnah* authentique et ferme, transmis du prophète. Il n'y a rien d'autre d'authentique rapporté de lui. [2]

La question qui m'intrigue et doit intriguer tout croyant est : Comment les savants peuvent-ils outrepasser les *hadîths* authentiques pour considérer des *hadîths* faibles et même ceux qui ont été forgés ou fabriqués ?

1. Voir sahîh al-Bukhârî : 3/32/230.
2. Voir fiqh us sunnah : 1/206.

Si vous dites que le *hadîth mawqûf* peut-être accepté et mis en pratique pour les raisons suivantes :

La parole du prophète :

أَصْحَابِيْ كَالنُّجُوْمِ بِأَيِّهِمْ اِقْتَدَيْتُمْ اِهْتَدَيْتُمْ

1. **Mes compagnons sont comme des étoiles. N'importe qui vous suivrez, vous serez guidés.** [1]
2. La déclaration du prophète :

فَمَنْ أَدْرَكَ ذَلِكَ مِنْكُمْ فَعَلَيْهِ بِسُنَّتِي وَسُنَّةِ الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ الْمَهْدِيِّينَ عَضُّوا عَلَيْهَا بِالنَّوَاجِذِ.

Celui qui verra cette époque, devra se cramponner à ma *sunnah* et celle des califes bien-guidés. Tenez-la fermement avec vos dents. [2]

3. Pour l'amour et l'affection qu'on éprouve pour les compagnons.

Je vous réponds :

1. Quant à la première raison, il faut que vous sachiez que c'est une tradition faible ou fabriquée et sa fabrication est devenue connue de beaucoup de savants et d'hommes de la rue. Nous sommes tous d'accord que le *hadîth* fabriqué ne peut pas être accepté et mis en pratique. D'ailleurs, l'auteur du livre mentionné dans cet exposé est d'accord car il dit à la page 28 de son chef-d'œuvre :

> ***Rappelons qu'il est interdit de mettre en pratique une tradition fabriquée.***

Au sujet de ce *hadîth*, *al-Hâfith* a dit dans *at-Talkhîs* :

حديث أصحابي كالنجوم بأيهم اقتديتم اهتديتم رواه عبد بن حميد في مسنده من طريق حمزة النصيبي عن نافع عن ابن عمر وحمزة ضعيف جدا.

Le *hadîth* « **Mes compagnons sont comme des étoiles. N'importe qui vous suivrez, vous serez guidés** », c'est rapporté par '*Abdu ibn Hamîd* dans son musnad par voie de *Hamzah an-Naswîbî*, qui rapporta de *Nâfi*' et qui rapporta d'*Ibn 'Umar*. Et *Hamzah* est très faible.

1. Voir tuhfat-ul-ahwathî : 3/203.
2. Voir jâmi' at-Tirmîthî : 5/39/2676.

Dans *adwâ 'alas-sunnah al-muhammadiyyah,* il est écrit :

وَهُوِ حَدِيْثُ لاَ أَصْلَ لَهُ ، اُنْظُرْ كِتَابَ الْمُنْتَقَى لِإِبْنِ تَيْمِيَةٍ ص 551.

C'est un *hadîth* qui n'a pas de source. Voir le livre *al-muntaqâ* d'*Ibn Taymiyah,* à la page 551. [1]

Le Prof. *Mahmûd Tahhân* dit : Les savants sont tous d'accord qu'il n'est pas permis de rapporter ou de mentionner un *hadîth* fabriqué ou même le sens d'un tel *hadîth,* particulièrement par celui qui sait très bien qu'il est ainsi. Ceci est conforme au *hadîth* de *Muslim :*

مَنْ حَدَّثَ عَنِّي حَدِيثًا وَهُوَ يُرَى أَنَّهُ كَذِبٌ فَهُوَ أَحَدُ الْكَاذِبَيْنِ.

Celui qui rapporte quelque chose de moi et le considère comme un mensonge, alors c'est lui qui est un des deux menteurs. [2]

Doit-on toujours se cacher derrière de tels *hadîths* ?

2. Quant à la parole du prophète : **Celui qui verra cette époque, devra se cramponner à ma *sunnah* et celle des califes bien-guidés. Tenez-la fermement avec vos dents**, je l'ai déjà élaboré dans le chapitre 6, la congrégation.

3. Quant à la troisième raison, elle peut être nulle si nous considérons les paroles et les pratiques des compagnons et nous négligeons les paroles et les pratiques du prophète sur le même thème. Il n'est pas nécessaire de fréquenter des institutions et des universités pour comprendre ce fait. Pourquoi donc ces gens-là donnent-ils priorité aux paroles et pratiques des compagnons sur celles du prophète ? N'est-ce pas là un signe d'hypocrisie ? Comment sont-ils arrivés à aimer les compagnons plus que le prophète ? Cette attitude qu'ils adoptent est-elle mentionnée dans le Qur'ân ? Le prophète leur a-t-il demandé d'aimer les compagnons plus que lui ? Pourquoi perdent-ils la raison ?

Cher frère ! J'espère que vous êtes maintenant convaincu que ces gens-là n'ont pas de prétexte pour négliger les paroles du prophète et de considérer les paroles et pratiques des compagnons. Qu'Allâh nous guide tous sur la voie de la vérité !

1. Voir adwâ 'alas-sunnah al-muhammadiyyah, page 48.
2. Voir sahîh Muslim : hadîth 1 (introduction) et sunan Ibn Mâjah : 1/39. Ce hadîth peut impliquer une des deux choses : (i) le rapporteur est menteur, (ii) ce qu'il rapporte est un mensonge.

Récit II

عَنْ يَحْيَى بْنِ سَعِيدٍ ، أَنَّ عُمَرَ بْنَ الْخَطَّابِ أَمَرَ رَجُلاً يُصَلِّي بِهِمْ عِشْرِينَ رَكْعَةً.

Yahyâ ibn Sa'îd a rapporté que *'Umar ibn al-Khattâb* ordonna à un homme de diriger les gens dans vingt *raka'ât*. [1]

1 - Biographie du rapporteur

Ibn Hajar al-Asqalânî a mentionné six personnes portant le nom de *Yahyâ ibn Sa'id*. Etant donné que dans la chaîne de ce récit, il n'y a aucune précision sur ce rapporteur, je vous mentionne les noms des six :

يَحْيَى بْنُ سَعِيْدِ بْنِ أَبَانٍ

Yahyâ ibn Sa'id ibn Abân

Son vrai nom est *Yahyâ ibn Sa'id ibn Abân ibn al-'As al- Umawî, Abû Ayyûb al-Kûfî,* habitant de Bagdad, connu comme *al-jamal*. Une personne droite et sincère, appartenant à la 9e classe. Il mourut en l'an 94 AH à l'âge de 80 ans. [2]

يَحْيَى بْنُ سَعِيْدِ بْنِ حَيَّانٍ

Yahyâ ibn Sa'îd ibn Hayyân

Digne de confiance, appartenant à la 6e classe. Il mourut en l'an 45 AH. [3]

Le *bareylwî* prétend que *Yahyâ ibn Sa'îd ibn Hayyân* mourut en l'an 198 de l'hégire. Je lui demande de bien vérifier la source que j'ai citée et citerai ci-dessus. Si l'auteur de *taqrîb-ut-tahthîb* a commis l'erreur, le *bareylwî* doit informer les éditeurs.

يَحْيَى بْنُ سَعِيْدِ بْنِ الْعَاصِ الْأُمَوِيِّ

Yahyâ ibn Sa'îd ibn al-'As al-Umawî

Digne de confiance, appartenant à la 3e classe. Il mourut vers la fin de l'année 80 AH. [4]

يَحْيَى بْنُ سَعِيْدِ بْنِ فُرُوْخٍ

Yahyâ ibn Sa'îd ibn Furûkh

1. Voir muswannaf ibn Abu Chaybah : 2/393/*7764*.
2. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 2/303.
3. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 2/303.
4. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 2/303.

Son nom est *Abû Sa'îd al-Qattân al-Basarî*. Digne de confiance, imbu de sa supériorité, *hâfith* et *imâm* exemplaire parmi les rapporteurs de la 9e classe. Il mourut en l'an 98 AH à l'âge de 78 ans. [1]

يَحْيَى بْنُ سَعِيْدٍ الْعَطَّارِ

Yahyâ ibn Sa'îd al-Attâr

Rapporteur faible, appartenant à la 9e classe. Il mourut quelques temps avant le rapporteur précédent. [2]

يَحْيَى بْنُ سَعِيْدِ بْنِ قَيْسٍ الْأَنْصَارِيِّ الْمَدَنِيِّ

Yahyâ ibn Sa'îd ibn Qaïs al-Ansârî al-Madanî

Appartient à la 5e classe. Il mourut en l'an 44 AH ou même après. [3]

2 - La déclaration du rapporteur : « Ordonna à un homme… »

De quel homme s'agissait-il ? Nous avons vu dans d'autres récits que *'Umar* ordonna à deux hommes : *Ubay ibn Ka'b* et *Tamîm ad-Dârî*. Ce récit n'est-il pas en contradiction avec les autres ? Nous avons vu que *'Umar* ordonna à *Tamîm ad-Dârî* ou à *Sulayman ibn Abû Hathmah* ou à *'Arfajah ath-Thaqafî* de diriger les femmes dans la prière. Mais sait-on au juste à qui il donna l'ordre ? Finalement, combien de *raka'at* ordonna-t-il ? Huit, vingt ou vingt-trois ?

3 - Biographie d'Ibn Abû Chaybah

Son nom est *Muhammad ibn 'Uthmân ibn Muhammad ibn Abû Chaybah al-Abasî, Abû Ja'far* de *Kûfah*. Il était historien et analyste des rapporteurs des *hadîths*. Il était aussi *hâfith* des *hadîths*. [4] Il y a des divergences de vue autour de son authentification des *hadîths*. Il a écrit plusieurs livres et *at-Ta'rîkh al-kabîr*

1. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 2/303.
2. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 2/303.
3. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 2/303.
4. Un hâfith du hadîth est une personne qui étudie et analyse la chaîne de narration d'un hadîth. Il étudie la biographie de chaque rapporteur ainsi que les biographies des professeurs et enseignants des narrateurs. Quant au muhaddith, c'est une personne qui étudie et analyse la biographie de la chaîne de transmission seulement. II n'a aucune connaissance de la biographie des professeurs et enseignants de ses narrateurs. En d'autres mots, le degré de connaissance d'un hâfith est beaucoup plus élevé que celui d'un muhaddith. A l'époque actuelle, on définit un muhaddith comme une personne qui étudie et analyse la chaîne de narration. En même temps, il rassemble les différentes chaînes du même hadîth et étudie les différents narrateurs qui y sont mentionnés. [Voir lamahât fi usûl-ul-hadîth, pp. 103-104.]

fait partie de ses écrits. Il mourut à Bagdad en l'an 297. [1]

4 - Au sujet du muswannaf

Le *muswannaf* d'*Ibn Abû Chaybah* est un livre dans lequel l'auteur a compilé plusieurs *hadiths marfû's* et *maqtûs*'. [2] Je vous ai déjà donné - cher frère - une explication claire sur l'évidence autoritaire du *hadîth mawqûf*. [3]

Tout comme le premier récit, celui-ci est *mawqûf* et n'a aucune force d'autorité. D'ailleurs tous les récits mentionnés par cet *imâm* sont des récits *mawqûf,* comme nous allons voir dans les pages qui suivent.

Faut-il donc rejeter les récits *marfû''* et authentiques et considérer les récits *mawqûf* ?

1. Voir al-lubâb fi tahthîb al-ansâb : 2/155.
2. Un hadîth maqtû' est une parole ou une action qu'un tabi'î attribue au prophète directement sans passer par l'intermédiaire d'un compagnon. En d'autres mots, cette parole et cette action doivent être attribuées au tabi'î. Nous avons déjà vu - selon la définition de tabi'î - qu'il n'y a aucune relation entre lui et le prophète. Il est donc impossible à un tabi'î de rapporter quelque chose directement de lui. Un hadîth maqtû' fait partie des catégories de hadîths rejetés.
3. Comme nous avons vu, Ibn Abû Chaybah était un hâfith des hadîths. C'est-à-dire, il faisait des analyses et des critiques. Il arrive très souvent qu'un hâfith ou un muhaddith donne son verdict après l'analyse d'un hadîth quelconque, mais les autres muhaddithîn ne sont pas d'accord avec lui. La déclaration citée sur son authentification signifie que les autres muhaddithîn n'étaient pas d'accord avec lui sur ses analyses ou bien qu'ils commettaient des erreurs dans ces verdicts. Admettons que si ces erreurs étaient involontaires - et je pense qu'elles l'étaient - alors sans doute il sera récompensé pour son effort. Mais aujourd'hui, avec l'institution de différentes religions, ces erreurs sont devenues volontaires. Aujourd'hui, pour sauvegarder les religions nouvellement fondées, les gens sont disposés à authentifier ce qui n'est pas authentique et rejeter ce qui est authentique. Quel compte rendront-ils au Seigneur des mondes ?

Récit III

عَنْ عَبْدِ الْعَزِيزِ بْنِ رُفَيْعٍ قَالَ كَانَ أُبَيّ بْنُ كَعْبٍ يُصَلِّي بِالنَّاسِ فِي رَمَضَانَ بِالْمَدِينَةِ عِشْرِينَ رَكْعَةً وَيُوتِرُ بِثَلاَثٍ.

'*Abdul Azîze ibn Râfi'* a dit : *Ubay ibn Ka'b* dirigeait les gens dans 20 *raka'ât* durant le *ramadwân* et il faisait 3 *raka'ât* de la prière impaire (*witr*). [1]

1 - Biographie du rapporteur

Son nom est '*Abdul Azîze ibn Râfi' al-Asadî, Abû 'Abdullah al-Makkî.* Habitant de *Kûfah,* rapporteur digne de confiance, appartenant à la 4e classe. Il mourut en l'an 103 AH. On rapporte aussi que c'était après. Il avait dépassé soixante-dix ans. [2]

2 - Biographie d'Ubay ibn Ka'b

Son nom est *Ubay ibn Ka'b ibn Qaïs ibn Ubayd al-Khazrajî al-Ansârî, Abû Manthir*. Il était définitivement le chef des *qârîs* de cette communauté. Le prophète a dit :

أُبَيٌّ بْنُ كَعْبٍ سَيِّدُ الْقُرَّاءِ

Ubay ibn Ka'ba est le chef des *qârîs*. [3]

Avant l'avènement de l'islâm, il était un rabbin des juifs. Il devint un des compilateurs de la révélation du Qur'ân. Il participa à la bataille de *badr* et à toutes les autres expéditions militaires. Il contribua à la compilation du Qur'ân. Il mourut en l'an 21 AH. [4]

Cher frère !

Si vous réfléchissez sur ce récit et celui d'*as-Sâib ibn Yazîd,* vous découvrirez qu'il y a toujours une contradiction. Vous savez maintenant que '*Umar* ordonna l'accomplissement de 11 *raka'ât*. Peut-on supposer qu'*Ubay ibn Ka'b* avait désobéit au commandement de '*Umar* ? Vous savez aussi que ce *hadîth* est *mawqûf* et ne fait aucune autorité. L'autorité se trouve dans ce qui est *marfu'*.

1. Voir muswannaf Ibn Abû Chaybah : 2/393/7766.
2. Voir tahthîb-ut-tahthîb : 6/301.
3. Voir sunan Ibn Mâjah : 6/1674. Voir aussi jâmi' at-Tirmîthî : 2/5/1061.
4. Voir at-tabaqât al-Kubrâ d'Ibn Sa'd : 3/59-62.

Récit IV

عَنْ عَطَاءٍ قَالَ أَدْرَكْت النَّاسَ وَهُمْ يُصَلُّونَ ثَلاَثًا وَعِشْرِينَ رَكْعَةً بِالْوِتْرِ.

'*Atâ* a dit : J'ai rencontré les gens et ils faisaient 23 *raka'ât* y compris la prière impaire. [1]

1 - Biographie du rapporteur

Al-Hâfith ibn Hajar mentionne 24 personnes portant le nom de '*Atâ*. Je préfère ne pas les citer. Si vous voulez, consultez *taqrîb-ut-tahthîb :* vol. 2, pp. 21-23.

2 - La déclaration : J'ai vu les gens accomplir 23 raka'ât…

J'ai déjà commenté sur cette déclaration. J'ai attiré l'attention des gens sur ce que les savants appellent : *sunnah* du prophète, *sunnah* des califes bien-guidés et *sunnah* des gens.

Laissez-moi vous rappeler que l'autorité de l'islâm ne se trouve pas dans ce que font les gens. L'autorité a sa source dans le Qur'ân et les *hadîths* authentiques. Si je vous dis que les gens accomplissent la prière du vendredi avant les sermons ou bien font le sermon avant la prière de '*Id,* accepteriez-vous ces pratiques comme une autorité ?

3 - La déclaration de l'auteur : Avec une chaîne correcte [2]

Quand on vous dit « avec une chaîne correcte (*hasan*)… » cela ne veut pas dire que le *hadîth* est *marfû'*. Loin de là ! Les *hadîths mawqûf* aussi peuvent être *hasan* (bons et corrects) tout comme dans le cas des hadîths *mursal*. Le fait qu'ils ont des chaînes correctes ne fait pas d'eux une autorité.

1. Voir muswannaf d'Ibn Abû Chaybah : 2/285/9.
2. L'auteur mentionne cette phrase à la fin du hadîth.

Récit V

أَخْبَرَنَا أَبُو الْخَصِيبِ قَالَ كَانَ يَؤُمُّنَا سُوَيْدُ بْنُ غَفَلَةَ فِي رَمَضَانَ فَيُصَلِّي خَمْسَ تَرْوِيحَاتٍ عِشْرِينَ رَكْعَةً.

Abû al-*Khasîb* a dit : *Suwayd ibn Ghafalah* nous dirigea dans la prière, en cinq repos, en 20 *raka'at*. [1]

1 - Biographie d'al-Khasîb

Son nom est *Ibn 'Abdur Rahmân al-Jazari, Abû 'Aun*. Il était véridique, mais il avait une mémoire défectueuse. Au dernier moment de sa vie, il confondait les choses. Il appartenait à la 5e classe. Il mourut en l'an 37 AH. On rapporte autre chose sur son décès. [2]

Je n'ai rien vu sur la biographie d'*Abû al-Khasîb*. Il se peut qu'il soit inconnu. Si on peut confirmer qu'il n'existait pas, alors le récit, quoiqu'il soit *mawqûf,* est rejeté.

2 - Biographie de Suwayd ibn Ghafalah

Son nom est *Suwayd ibn Ghafalah ibn Uwai'saha al-Ja'fî*. Il était un partenaire de *'Umar ibn al-Khattâb* à l'époque préislamique. Il vécut dans le désert et ensuite embrassa l'islâm. Il arriva à Médine le jour où le prophète mourut. Il participa à l'expédition *al-Qâdisiyyah*. Il habita *Kûfah* et y mourut en l'an 81 ou 82 AH, à l'âge de 128 ans. [3]

Tout comme les récits précédents, celui-ci est *mawqûf*. Est-il nécessaire d'en dire plus ?

1. Voir as-sunan al-kubrâ d'al-Baihaqî : 2/496/4803.
2. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 1/224.
3. Voir at-tabaqât al-kubrâ : 5/33. Vous avez sans doute remarqué que la majeure partie des rapporteurs de ces récits était des habitants de Kûfa. Pourquoi ? Les savants déobandîs qui se font appeler hanafî le savent très bien. Abû Hanîfah y naquit et y vécut. C'est pour cette raison que nos savants de Déoband accordent une attention particulière aux rapporteurs et savants de Kûfah. En tant que savants, ils auraient dû considérer les autres rapporteurs des autres pays ou endroits. L'islâm n'est pas renfermé par les frontière de Kûfah.

Récit VI

عَنْ نَافِعٍ عَنْ عُمَرَ قَالَ كَانَ ابْنُ أَبِي مُلَيْكَةَ يُصَلِّي بِنَا فِي رَمَضَانَ عِشْرِينَ رَكْعَةً وَيَقْرَأُ بِحَمْدِ الْمَلاَئِكَةِ فِي رَكْعَةٍ.

Nâfi' a rapporté de *'Umar* qu'il a dit : *Ibn Mulaikah* nous dirigeait dans le *ramadwân*, dans 20 *raka'ât* et il faisait (lisait) les louanges des anges dans un *raka'ât*. [1]

Dans le récit présenté par l'imam *hanafî,* il y avait : *Nâfi' ibn 'Umar* et *Ibn Mulaikah,* tandis que dans la version arabe il y a : *Nâfi'* a rapporté de *'Umar* et *Ibn Abû Mulaikah.*

Si c'est la version arabe qui est correcte, cela change tout, parce que dans ce cas, c'est *'Umar* lui-même qui rapporte avoir prié derrière *Ibn Abû Mulaikah* en 20 *raka'at*. Mais nous avons déjà appris que c'était *'Umar* qui décida de rassembler les gens derrière *Ubay ibn Ka'b* et *Tamîm ad-Dârî* et leur demanda d'accomplir 8 *raka'at*. Est-il possible de réconcilier deux récits de ce genre ? N'est-ce pas une confusion ? Puis le narrateur dit : « et il faisait (lisait) les louanges des anges… » Mais bon sang ! Qu'est-ce que c'est ?

1 - Biographie de Nâfi'

Son nom est *Nâfi' ibn 'Umar ibn 'Abdullah ibn Jamîl al-Jahmî at-Taymî, Abû Sahl al-Madanî*. Digne de confiance. Il était parmi les grands rapporteurs. Il mourut en l'an 69 AH. [2]

2 - Biographie d'Ibn Abû Mulaikah

Son nom est *'Abdullah ibn 'Ubaydullah ibn 'Abdullah ibn Ja'far*. On dit que le nom de son père (*Abû Mulaikah)* était *Zâhir at-Taymî*. Il était digne de confiance, appartenant à la 3e classe. Il mourut en l'an 17 AH. [3]

1. Voir muswannaf d'Ibn Abû Chaybah : 2/393/7765.
2. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 2/296.
3. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 1/431.

Récit VII

عَنِ السَّائِبِ بْنِ يَزِيدَ قَالَ كَانُوا يَقُومُونَ عَلَى عَهْدِ عُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ فِي شَهْرِ رَمَضَانَ بِعِشْرِينَ رَكْعَةً.

As-Sâib ibn Yazîd a dit : A l'époque de *'Umar ibn al-Khattâb,* pendant le mois de *ramadwân,* ils priaient 20 *raka'ât* et ils récitaient 200 versets. A l'époque de *'Uthmân ibn Affân,* ils s'appuyaient sur leurs bâtons en raison de la dureté de la posture debout (*qiyâm*). [1]

1 - Biographie d'as-Sâib ibn Yazîd

Son nom est *as-Sâib ibn Yazîd ibn Sa'îd ibn Thamâmah al-Kandi.* On dit autre chose au sujet de sa lignée ancestrale. Il était connu comme *Ibn Ahna an-Namr.* Il était un des petits compagnons. Il a rapporté très peu de *hadîth.* Il accomplit le pèlerinage avec le prophète - le pèlerinage d'adieu - alors qu'il n'avait que 7 ans. *'Umar* le désigna gouverneur de Médine. Il mourut en l'an 91 AH. On dit que c'était même avant. Il était un des derniers compagnons qui moururent à Médine. [2]

2 - La déclaration : A l'époque de 'Umar...

Je vous ai déjà tout dit à ce sujet et il n'y a pas lieu de le répéter.

3 - Ils s'appuyaient sur leurs bâtons...

Ceci est une chose très étrange et étonnante. Depuis quand l'islâm met-il un fardeau sur les gens, leur demandant de prier jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus supporter ces prières ? Combien de fois le prophète fit-il cela ? Pourtant, il priait pendant longtemps sans s'appuyer sur un quelconque bâton. Une des preuves qui indiquent que l'exagération dans les actes de dévotion est interdite est celle-ci :

عَنْ عَائِشَةَ أَنَّ النَّبِيَّ دَخَلَ عَلَيْهَا وَعِنْدَهَا امْرَأَةٌ فَقَالَ مَنْ هَذِهِ . قَالَتْ فُلاَنَةُ لاَ تَنَامُ . فَذَكَرَتْ مِنْ صَلاَتِهَا فَقَالَ مَهْ عَلَيْكُمْ بِمَا تُطِيقُونَ فَوَاللَّهِ لاَ يَمَلُّ اللَّهُ حَتَّى تَمَلُّوا وَلَكِنَّ أَحَبَّ الدِّينِ إِلَيْهِ مَا دَاوَمَ عَلَيْهِ صَاحِبُهُ.

'Aïchah a rapporté que le prophète entra chez elle et il y avait une femme avec elle. Il demanda : **Qui est-ce ?** Elle dit : Une telle qui ne dors pas. Sa prière fut mentionnée et il dit : **Doucement ! Vous devez faire ce qui est**

1. Voir as-sunan al-Kubrâ : 2/496.
2. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 1/338.

en votre capacité. Par Allâh ! Allâh ne se lasse pas tandis que vous, vous vous lassez. Cependant, la religion la plus chère auprès d'Allâh est celle que la personne fait continuellement. [1]

Cette exagération existe toujours avec l'imposition de 20 *raka'at* en congrégation sur les gens. Dites-vous bien qu'il y a un bon nombre de gens qui expriment un certain dégoût pour la façon dont cette pratique est faite. J'ai interrogé plusieurs individus et ils ont tous exprimé le même dégoût. Voici un autre *hadîth :*

عَنْ أَنَسِ بْنِ مَالِكٍ قَالَ دَخَلَ النَّبِيُّ فَإِذَا حَبْلٌ مَمْدُودٌ بَيْنَ السَّارِيَتَيْنِ فَقَالَ مَا هَذَا الْحَبْلُ. قَالُوا هَذَا حَبْلٌ لِزَيْنَبَ فَإِذَا فَتَرَتْ تَعَلَّقَتْ. فَقَالَ النَّبِيُّ لاَ حُلُّوهُ لِيُصَلِّ أَحَدُكُمْ نَشَاطَهُ فَإِذَا فَتَرَ فَلْيَقْعُدْ.

Anas a rapporté : Le messager d'Allâh entra (dans la mosquée) et vit une corde attachée entre deux colonnes. Il demanda : **Quelle est cette corde ?** Ils dirent : C'est la corde de *Zaynab*. Elle prie et quand elle se sent fatiguée, elle l'attrape. Il dit : **Détachez-la. Que chacun de vous prie selon sa capacité. Quand il se sent fatigué, qu'il s'assoie.** [2]

Il est évident que la recommandation prophétique est de prier selon sa capacité physique. Il n'approuvait pas l'exagération dans les actes de dévotion. Ce récit ne peut donc pas être considéré parce qu'il va à l'encontre de la recommandation du prophète.

1. Voir sunan an-Naçâî : 2/20/1643.
2. Voir sahîh al-Bukhârî : 2/21/251.

Récit VIII

عَنْ سَعِيدِ بْنِ عُبَيْدٍ أَنَّ عَلِيَّ بْنَ رَبِيعَةَ كَانَ يُصَلِّي بِهِمْ فِي رَمَضَانَ خَمْسَ تَرْوِيحَاتٍ وَيُوتِرُ بِثَلاَثٍ.

Sa'îd ibn 'Ubayd a rapporté que durant le *ramadwân*, *'Alî ibn Rabî'ah* les dirigeait dans cinq *tarwîhah* (repos) et avec trois *raka'at* de *witr*. [1]

1 - Biographie de Sa'îd ibn 'Ubayd

Al-Hâfith (ibn Hajar) mentionne 5 personnes au nom de *Sa'îd ibn 'Ubayd* :

سَعِيْدٌ بْنُ عُبَيْدٍ الطَّائِي أَبُوْ الهُذَيْلِ الْكُوْفِيّ

Sa'îd ibn 'Ubayd at-Tâ'î, Abû Huzail al-Kûfî

Digne de confiance, appartenant à la 6e lasse. [2]

سَعِيْدٌ بْنُ عُبَيْدٍ الْهُنَائِيْ

Sa'îd ibn 'Ubayd al-Hunâî

Il n'est pas mal comme rapporteur. Il appartenait à la 6e classe.

سَعِيْدٌ بْنُ عُبَيْدٍ بْنِ زَيْدٍ بْنِ عُقْبَةٍ

Sa'îd ibn 'Ubayd ibn Zayd ibn 'Uqbah

Son vrai nom est *Sa'id ibn Zayd ibn 'Uqbah*.

سَعِيْدٌ بْنُ عُبَيْدٍ بْنِ السِّبَاقِ الثَّقَفِي

Sa'îd ibn 'Ubayd ibn as-Sibâq al-Thaqafî

Le père d'*as-Sibâq*, originaire de Médine. Il était digne de confiance, appartenant à la 4e classe.

سَعِيْدٌ بْنُ عُبَيْدٍ اَبُوْ مُحَمَّد

Sa'îd ibn 'Ubayd, le frère de Muhammad

Il est inconnu appartenant à la 7e classe. [3]

1. Voir muswannaf Ibn Abû Chaybah : 2/393/7772.
2. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 1/360.
3. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 1/360.

2 - Biographie de 'Alî ibn Rabî'ah

Son nom est *'Alî ibn Rabî'ah ibn Nadia al-Walibi Abû al-Mughîrah al-Kûfî*. Digne de confiance. Un des grands rapporteurs de la 3e classe. L'imam *al-Bukhârî* n'a pu différencier entre les deux. [1]

3 - et finalement...

L'auteur mentionne au bas de la feuille la parole suivante d'Ibn *'Abdul Barr :*

> ***C'est la parole de la grande majorité et les gens de* Kûfah *et ach-Chafi'î sont de cet avis. De même que pour la plupart des juristes. C'est ce qui est rapporté d'authentique d'Ubay ibn Ka'b sans objection aucune de la part des compagnons. (Umdat-ul-Qari : vol 5, p. 352).***

C'est une autre chose étrange et étonnante. J'ai déjà commenté sur la question de la grande majorité et certaines déclarations d'*al-'Aynî* pour prouver qu'il n'a jamais eu de consensus et que certains compagnons ne participaient pas à la congrégation. Les divergences sur le nombre de *raka'ât* n'auraient jamais dû exister si on avait pris en considération la pratique et la parole du prophète.

Voici les différents récits qui montrent les différents nombres de *raka'ât* que les gens faisaient :

Nombre de *raka'ât*	Witr	Narrateurs
20	1	*Muhammad ibn Nasr de Muhammad ibn Yûsuf.*
2	-	*Yazîd ibn Khusaifa de Muhammad ibn Yazîd.*
20	3	*Muhammad ibn Nasr de 'Atâ.*
36	3	*Muhammad ibn Nasr de Dâwûd ibn Qaïs.*
36	3	*Mâlik.*
20	3	*Mâlik.*
40	1	*At-Tirmîthî (habitant de Médine).*
40	7	*Ibn 'Abdul Barr d'al-Aswad ibn Yazîd.*
38	-	*Muhammad ibn Nasr d'Ibn Yûnus de Mâlik.*

1. C'est-à-dire qu'il eut une confusion entre les deux noms et les considéra comme deux personnes. Cette confusion arrive souvent dans les analyses des chaînes de transmission des hadîths. Voir taqrîb-ut-tahthîb : 1/694.

46	3	*Mâlik*.
36	3	*Al-'Umrî de Nâfi'*.
34	-	*Zarara ibn Awfâ*.
24	-	*Sa'îd ibn Djubair*.
16	-	*Sa'îd ibn Djubair*.

Peut-on toujours dire qu'il y a le consensus sur les 20 *raka'ât* ?

Quant à la déclaration : C'est ce qui est rapporté d'authentique d'*Ubay ibn Ka'b,* c'est une déclaration rejetée car nous avons déjà vu quelle fut la pratique d *'Ubay ibn Ka'b*.

Conclusion

Pour conclure - cher frère - vous savez avec certitude que les preuves avancées par l'*imâm hanafî* n'ont aucune force d'autorité parce qu'elles sont toutes des *hadîths mawqûfs*. Vous devez considérer les *hadîths marfû'* avant tout autre type de *hadîth*. Les *hadîths marfû'* sur le *qiyâmu ramadwân* ne manquent pas. Pourquoi alors les oublier et considérer ce qui est *mawqûf* ou même douteux, sujet aux discussions et interprétations.

Si vous me demandez pourquoi les gens préfèrent-ils ce qui est *mawqûf* et lui donnent priorité sur ce qui est *marfû'* ?

La réponse à cette question a déjà été donnée dans cet exposé et je vous demande de le relire et vous y trouverez toutes les réponses aux questions que beaucoup de gens se posent.